



HAL
open science

La fabrique du "problème lapin": enquête et tentative de dénouement d'un problème hybride en contexte péri-urbain. Le cas de la Seine-Saint-Denis

Léo Martin

► **To cite this version:**

Léo Martin. La fabrique du "problème lapin": enquête et tentative de dénouement d'un problème hybride en contexte péri-urbain. Le cas de la Seine-Saint-Denis. Environnement et Société. Museum national d'histoire naturelle - MNHN PARIS, 2019. Français. NNT : 2019MNHN0007 . tel-02487593

HAL Id: tel-02487593

<https://theses.hal.science/tel-02487593>

Submitted on 21 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Remerciements

Cette thèse n'aurait pas été possible sans le financement de l'ODBU en Seine-Saint-Denis, je remercie sincèrement le Département et l'équipe des Parcs pour m'avoir permis de réaliser cette recherche.

« Avoir la plume facile » est une expression inconnue dans mon registre langagier. Je ne serais peut-être pas allé au bout de cette thèse sans le soutien de mes directeurs de thèse Frédérique Chlous, Romain Julliard et Julie Marmet. Je tiens à vous remercier de m'avoir fait confiance, d'avoir relu mes écrits et toléré mes temporalités d'écriture. Je garderai en mémoire toutes les réflexions que j'ai eues avec vous pendant les « réunions lapins », votre bienveillance et le soutien que vous m'avez apporté pour mener mes ateliers. Je pense que j'ai eu beaucoup de chance de tomber sur vous. Je tiens particulièrement à remercier Frédérique qui par ses qualités humaines a su me mettre en confiance dans mon travail et s'est rendue disponible par tous les temps.

Merci également à mon comité de thèse Jérôme Letty, Anne Sourdril, Marine Legrand, Coralie Mounet, Catherine Aubertin pour leurs précieux conseils et le temps qu'ils m'ont accordé. Merci à Jean-Louis Chapuis pour son expertise sur les lapins et son partage de références bibliographiques.

Je remercie toute l'équipe des parcs, les directions, les techniciens, les ingénieurs, les gardes, les entreprises, les animateurs, les fureteurs et les fauconniers qui m'ont accueilli et donné de leur temps. Merci à celles et ceux qui se sont investis dans la réalisation des ateliers. Merci à Vincent et Damien pour le casse-croûte pré-comptage et les discussions sur l'autoroute du 93 !

Le lieu de travail occupe une place importante pour les bonheurs du quotidien, c'est une chance immense d'avoir pu travailler au Muséum dans un laboratoire aussi dynamique que le CESCO et le PALOC. Merci à ceux qui m'ont permis de faire mon entrée dans le Muséum, François Chiron, Richard Dumez, Anne-Caroline Prévot...

Merci à toute l'équipe du CESCO mon laboratoire d'accueil « physique » et les doctorants de l'année des 13 thèses. Ana, Minh-Xuan, Gaby, Julie, Adrienne, Marine, Nico, Anna, Pauline, Thyphaine, Agathe et bien sûr Sébastien, Anne, Fanny, Benoit, Colin, Grégoire, Hugo, Florence, Zakaria... Merci à Manu et Pauline mes deux acolytes de bureau, pour nos discussions partage et soutiens. On aura quand même vécu une drôle d'histoire ! Merci à mon camarade sociologue Aymeric pour nos discussions, controverses et disputes qui m'ont permis d'améliorer considérablement ma réflexion. Merci à Laurent et Yves mes deux parrains du CESCO pour les conversations chaleureuses. Merci à Palomar. Merci à Arielle et Hélène qui m'ont accueilli à Montpellier.

Merci Marine (la grande) pour les échanges théoriques et humains et bravo pour l'article !

Aux plus charismatiques du CESCO (tous au 135...), Charles, Théo, Martin, Léo B, pour leur incroyable talent pour la galéjade et la blagounette. Sachez, Messieurs, que vous ne vous débarrasserez pas de moi comme ça, j'ai passé avec vous des moments que je ne suis pas prêt d'oublier, rendez-vous en Ardèche ! A Benjamin pour la grimpette et les moments de détente. A Manu le chevelu chasseur de papillons perdus, vole Manu vole ! A Béatrice la Sauvageot qui m'a aidé à arriver jusqu'à cette thèse et qui doit être très fière de son poulain.

Et puis ceux qui m'accompagnent au quotidien ou durant cette thèse. Quentin qui traverse le temps comme sa flûte. Théo pour m'avoir prêté ton appartement pour l'inspiration maritime. A mes collègues et amis psychologues Gaétan et Maxime. A Bruno mon ami anarchiste et coureur de grand tétras. Calme-toi Bruno, calme-toi... A mon ami Fabien pour ses tuyaux et ses petits mots. A Jillou ma fileuse de laine. A Pascal pour ses virées parisiennes improbables. Merci Ana, je pense que ta céramique m'a donné un incroyable pouvoir d'écriture pour ma thèse. Gracias à Patricia, Benja, Pepita, Yemaya, por el pisco sour, humitas, completos, pastel de choclo, sopa de congrio, ceviche, poroto a la chilena, lomo, borgoña, empanadas, ensalada chilena, palta, vino de cepas *País, pebre con cilantro (popular), pebre con perejil (elite) etc...* cinco kilos.

Merci à mon frère qui a su garder l'œil ouvert (ou rouge) pour sortir quelques poissons avec moi et... Ecoute arrête...

Merci à ma compagne de route, la comandanta Camila, solidité à toute épreuve « como es posible mi amor ?!! » (Et merci à Sapho)

A mes parents et ma famille un soutien inconditionnel.

Enfin il y a une bête aux longues oreilles que je voudrais remercier, puisqu'elle a tellement compté pour moi. Crois-moi lapin, je n'ai pas provoqué ce sujet de thèse, je n'ai en fait rien à voir avec cette histoire, je crois plutôt que c'est toi lapin qui n'arrive pas à te débarrasser de moi. A celui qui me baptisait « cul-de lapin ». Aux pelouses de printemps sur lesquelles gambadaient les lapereaux aujourd'hui disparus, à la braconne juvénile et autre rêve d'indien, aux pâtés familiaux de la Saint Sylvestre et des autres fêtes épicuriennes. Aux dissections interminables de BLO que je faisais, perdu dans une cabane avec mes compagnons qui ont supporté avec moi l'odeur des lapins et du Popchat...(nota : BLO signifie Bête aux Longues Oreilles, car attention, ne dites jamais et n'écrivez jamais le mot lapin sur un bateau, vous risquerez d'être jeté par-dessus bord !).

J'ai une pensée affectueuse pour toutes celles et ceux que je n'ai pas eu le temps de voir durant cette thèse, cela ne m'a pas empêché de penser à vous régulièrement.

Bon allez, c'est terminé, merci à tous, après tout, c'est « juste » une thèse.

*« Rêve de grandes choses :
cela te permettra d'en faire au moins de toutes petites »*

Jules Renard

Liste des publications

Léo Martin, Frédérique Chlous, Julie Marmet, Romain Julliard, 2018. « Le lapin de garenne dans les grands parc paysager de la Seine-Saint-Denis. Une histoire de gestion. » in « Sales bêtes ! Mauvaise herbes ! « Nuisible » une notion en débat ». Sous la direction de Rémi Luglia, Presse Universitaire de Rennes, collection Histoire ; p 263-283.

Marine Legrand, Léo Martin (à paraître) ; « L'extension du domaine des herbes hautes : itinéraires croisés dans la gestion des prairies urbaines », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*.

Léo Martin, 2017. « Les lapins de garenne en milieu urbain et péri-urbain. Un exemple de persistance locale pour une espèce au statut paradoxal ». *Le Courrier de la Nature* n°306 spécial Nuisible. 74p

Résumé

Le caractère synanthrope de certaines espèces ou simplement leur présence en milieu urbain n'est pas sans poser nombre de questions dès lors qu'il s'agit pour les humains de coexister avec ces espèces. Plus spécifiquement, les espaces verts en milieux urbains et péri-urbains favorisent la présence d'animaux et de végétaux non désirés ou trop nombreux. Ceux-ci peuvent créer des conflits avec, et entre les humains. La résolution de ces conflits interroge sérieusement les sciences de la conservation face aux menaces qu'ils représentent pour les non-humains et les humains. Cependant, leur complexité rend leur résolution difficile au point de faire d'eux des problèmes récalcitrants.

Cette thèse propose d'analyser la construction d'un problème de coexistence humains/animaux en cherchant à comprendre les résistances qui y sont associées. Dans ce cadre, les parcs urbains de la Seine-Saint-Denis, ici parc du Sausset et parc Georges Valbon, connaissent depuis les années 1980 des difficultés de gestion vis-à-vis d'une espèce familière ; le lapin de garenne. Ce dernier occasionne en effet des « dégâts » sur les arbres, les pelouses, les talus et les sentiers dans des espaces à forts enjeux paysagers. En dépit de la diversité des techniques de gestion déployées ou du recours à des formes d'expertise multiples, le « problème lapin » persiste toujours dans les parcs.

Au moyen d'une démarche ethnographique comprenant entretiens semi-directifs, observations participantes et consultations d'archives administratives, cette thèse retrace la genèse du « problème lapin ». Elle comprend ainsi l'historique de gestion du lapin dans les parcs depuis 1980. En s'appuyant sur ce récit, les discussions, les controverses et les disputes autour du lapin sont analysées en cherchant à identifier les « résistances » qui permettent à ce problème d'être récalcitrant. Ces résistances sont autant liées à la capacité du lapin à échapper aux dispositifs de contrôle qu'aux multiples fonctionnalités des parcs et caractéristiques historiques et organisationnelles des dispositifs de gestion. Ces travaux ont débouché sur la mise en place d'ateliers au sein des institutions de gestion des parcs en s'inspirant de l'analyse en groupe (Mercier et De Muelenaere, 2007). Ceux-ci ont

permis de valider l'historique réalisé, de dégager des convergences et des divergences d'interprétation de ce problème et de co-construire trois scénarios de gestion envisageables au regard des enquêtes effectuées.

Au travers de cette expérience, cette thèse questionne, d'une part, les modalités de résolution des problèmes de coexistence humains/animaux, et d'autre part, en convoquant la figure mythologique du « Trickster », elle s'efforce de révéler comment le « problème lapin » interroge l'identité des parcs.

Mots-clés : Lapin de garenne, conflits de cohabitations humains/animaux, parc urbain, Trickster, analyse en groupe, résistance

Abstract

The synanthropic nature of some species or simply their presence in urban environments poses a number of questions when it comes to humans coexisting with these species. More specifically, green spaces in urban and peri-urban areas favour the presence of animals and plants which are unwanted or too numerous. This can create conflicts with, and between, humans. The resolution of these conflicts raises questions of concern to conservation scientists about the threats they represent to humans and non-humans. However, their complexity makes their resolution difficult to the point of making them unmanageable problems.

This thesis aims to analyse the construction of the problem of human / animal coexistence by trying to understand the resistances associated with it. In this context, since the 1980s, the urban parks of Seine-Saint-Denis, here the parc du Sausset and parc Georges-Valbon, have experienced management difficulties with a familiar species: the wild rabbit. The latter causes indeed "damage" to trees, lawns, embankments and tracks in areas with considerable landscape issues. Despite the diversity of management techniques deployed or the use of multiple forms of expertise, the "rabbit problem" still persists in parks.

Using an ethnographic approach including semi-directive interviews, participant observations and administrative archive consultations, this thesis retraces the genesis of the "rabbit problem". It includes the history of rabbit management in parks since 1980. Based on this historical background, the discussions, controversies and disputes concerning the rabbit are analyzed by seeking to identify the "resistances" that make this problem so difficult to resolve. These resistances are as much linked to the rabbit's ability to escape control devices as to the multiple functionalities of the parks and the historical and organisational characteristics of management systems. Within park management institutions, this work led to the setting up of workshops based on group analysis (Mercier et De Muelenaere, 2007). They made it possible to validate the given history, to identify convergences and divergences of interpretation of this problem and to co-construct three possible management scenarios in view of the surveys carried out.

Through this experiment, this thesis questions both the modalities of solving the problems of human / animal coexistence, and also endeavours to reveal how the "rabbit problem" questions the identity of the parks, by summoning the mythological figure of the "Trickster".

Keywords: Wild Rabbit , Human and wildlife conflict, urban park, Trickster , group analysis, resistance

Sommaire

Remerciements

Liste des publications

Résumé

Abstract

Sommaire..... 5

Liste des acronymes..... 11

Introduction générale 13

I) L'étude des relations humains/animaux sous l'angle des « conflits » 14

a) Les « Human and Wildlife Conflicts » en sciences de la conservation 15

b) Les conflits humains/animaux saisis par les sciences sociales 18

c) Le parti pris des disciplines dans l'étude des conflits humains/animaux 22

d) Penser les « résistances » pour étudier la complexité des problématiques de
cohabitation 24

II) Objet..... 28

a) Le cas des proliférations animales dans les conflits humains/animaux 28

b) Le lapin de garenne 30

c) Anthropologie du lapin de garenne 32

d)	Le casier judiciaire du lapin de garenne	35
e)	Le « problème lapin » en Seine-Saint-Denis	38
III)	Terrain	43
a)	La Seine-Saint-Denis et ses parcs départementaux. De la naissance d'un département à la naissance d'une politique verte.....	43
b)	Le parc Georges-Valbon	47
c)	Le parc du Sausset	51
d)	Gestion et gouvernance des parcs	53
e)	La gestion opérationnelle des parcs et leur classement Natura 2000.....	56
IV)	Méthodologie	58
a)	Le traitement des données.....	61
b)	Posture d'enquête.....	61
c)	Plan de thèse	63
	PARTIE 1 : Historique du « problème lapin »	67
I)	Le lapin en Seine-Saint-Denis	68
II)	Emergence du problème et premières mesures de régulation (1979-1996).....	72
III)	L'intensification des mesures de régulation (1996-2003)	90
IV)	Une tentative de partenariat public peu fructueuse.....	96
V)	L'arrivée d'une nouvelle entreprise : le partage des lapins	98
VI)	Un hiver rigoureux et une catastrophe médiatisée	101
VII)	L'expertise dans le parc du Sausset	103
a)	Diagnostic	108

b)	Des essais de comptages	109
c)	Synthèse bibliographique et recommandations	111
d)	Proposition de techniques, « attitudes » et scénarios de gestion des lapins...	115
e)	La mise en application de l'expertise.....	119
VIII)	La recherche d'alternatives	122
IX)	Conclusion	131
PARTIE 2 : Controverse et jeux de résistance autour du « problème lapin »		135
I)	« Discussion », controverse et dispute autour du « problème lapin »	136
a)	Définitions (discussion, dispute, controverse).....	136
b)	La qualification des dégâts de lapin ; premier point d'entrée du problème lapin.....	138
c)	Les événements fondateurs et l'instauration d'une chaîne de pratiques.....	141
d)	La politisation des dégâts.....	143
II)	Les lapins, les dégâts et l'idée d'un problème	147
III)	Gérer le lapin de garenne : controverse autour du dispositif de contrôle	157
a)	La mise en place d'un protocole de comptages et l'apparition des premières tensions.....	158
b)	Contrôler l'activité de furetage : construction d'arguments et de contre- arguments	161
c)	Des comptages qui permettent de fixer des objectifs à atteindre.....	163
d)	Controverse sur les fluctuations des effectifs de populations et sur l'efficacité du dispositif de contrôle	164

e)	Un dispositif de contrôle difficile à remettre en cause	169
IV)	Résistance autour du « problème lapin »	172
a)	Gestion harmonique et recherche d'équilibre	172
b)	L'harmonie et la difficile intégration du lapin de garenne	177
c)	Dynamique du lapin et temporalité planificatrice gestionnaire	185
d)	Récalcitrance et connaissance	195
e)	Des liens qui durent entre les êtres	207
V)	Conclusion	213
PARTIE 3 : Tentative de transformation du « problème lapin »		217
D)	Analyse en groupe du « problème lapin »	219
a)	Déroulement de l'atelier : la parole des participants	221
b)	Résultat : accord sur les accords, accord sur les désaccords.....	229
c)	Discussion des résultats de l'analyse en groupe	231
II)	Prolongement de l'analyse en groupe: mettre en lumière les degrés de polarités dans un conflit.....	235
III)	Quelle suite donner après avoir isolé les divergences et les convergences ?.	239
a)	Scénario 1 : adapter la gestion des parcs à la présence du lapin (sans reprise).....	241
b)	Scénario 2 : Mettre en place une gestion du lapin (reprises possibles) pour assurer les objectifs de gestion du parc	242
c)	Scénario 3 : Mettre en place une gestion du lapin dans un but de conservation de l'espèce en vue de potentiels repeuplements.....	244

IV) Conclusion	246
Réflexivité et conclusion générale.....	249
I) Réflexivité.....	249
II) Conclusion générale. Le « problème lapin », un « trickster » anthropologique.....	252
Bibliographie.....	261

Liste des acronymes

CESCO : Centre d'Ecologie et des Sciences de la Conservation

CNRTL : Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales

DDE : Direction départementale de l'Équipement

DDTM : Direction départementale des territoires et de la mer

DEV : Direction des espaces verts

DNPB : Direction de la Nature, des Paysages et de la Biodiversité

DRIAAF : Direction Régionale Interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Île-de-France

HLM : Habitation à loyer modéré

MNHN : Muséum National d'Histoire Naturelle

ODBU : Observatoire départemental de la biodiversité urbaine

OHBM : Office des habitations à bon marché

ONCFS : Office national de la chasse et de la faune sauvage

VHD : Viral Hemorrhagic Disease

Introduction générale

« *J'aime bien voir cet oiseau, mais quand il vient là, à nicher comme il fait, j'ai l'impression qu'il n'est pas à sa place, tu comprends ?* ». A l'écoute d'une discussion familiale portant sur la nichée gênante d'un goéland sur un toit d'habitation voisin, il m'a semblé que chaque animal ou végétal avait une place qui lui était attribuée, dessinant des espaces appropriés pour telle ou telle espèce, avec pour corollaire, des espaces inappropriés. Ce goéland avait fait son nid en territoire humain sur le toit d'une maison abritant une famille aspirant à un sommeil confortable et réclamant une solution pour que les nuisances causées (bruit, salissures) cessent. Pour l'auteur de cette phrase, il est question des limites franchies par l'animal, limites définies par un humain pour un goéland qui ne se trouve pas à la juste place. C'est là que les ennuis commencent...

Ou plutôt que s'ouvre un vaste champ de recherche dans lequel les sciences humaines et sociales, les sciences naturelles sont convoquées. Dès lors, comment s'emparer d'un sujet aussi vaste ? Historiquement, les analyses concernant les relations humains/animaux portent principalement sur les techniques, les connaissances, les classifications, la domestication, la chasse, la pêche, l'alimentation, les symboliques et les croyances (Chevallier et Notteghem, 1988 ; Haudricourt, 1962 ; Mauss et Paulme, 2004 ; Sperber, 1975) ; mais ces études prennent un nouveau tournant depuis l'apparition des politiques de protection de l'environnement (Manceron et Roué, 2009), l'augmentation de la population urbaine et des espaces qu'elle fréquente, le contexte de crise de la biodiversité (Dirzo et al., 2014 ; Maxwell et al., 2016 ; WWF., 2016) et d'augmentation des controverses environnementales. Tous ces changements peuvent provoquer de nouvelles formes de coexistences entre humains et animaux. Souhaitées ou non, ces nouvelles coexistences peuvent engendrer des conflits entre humains et animaux et entre humains. C'est de ce sujet dont il sera question dans cette thèse à la croisée de l'anthropologie environnementale et des sciences de la conservation. Après une introduction générale qui cadrera la thématique de cette thèse, je présenterai ma problématique, mon terrain de recherche, ainsi que la méthodologie déployée.

I) L'étude des relations humains/animaux sous l'angle des « conflits »

La relation entre l'humain et le goéland mentionnée ci-dessus peut être comprise sous l'angle des conflits qu'elle produit. La clarification du terme conflit est importante car ce mot peut désigner des situations de tension plus ou moins graves. Le conflit peut englober des états de guerre, une opposition violente, une dispute ou une simple tension d'éléments antagonistes. Le CNRTL (2019) définit le conflit comme un choc, un heurt se produisant lorsque des éléments, des forces antagonistes entrent en contact et cherchent à s'évincer réciproquement.

En se tenant à cette définition, l'emploi de ce mot dans l'étude des relations humain/animaux pose question. Pour reprendre l'exemple du Goéland, peut-on dire que le Goéland est en conflit avec les propriétaires du toit sur lequel il niche ? Peut-on parler de réciprocité ? Le Goéland cherche-t-il à évincer ces habitants ? Difficile d'affirmer pareille chose. Autre exemple, des conflits humains/animaux peuvent déboucher sur des conflits entre humains à propos d'un désaccord sur la présence d'animaux. Pour ces raisons, parler de conflits humains/animaux sans précision met le chercheur dans une posture anthropocentrée. Ce point est important à souligner car il permet de nuancer la place de l'animal dans les études qui s'intéressent au conflit. Même s'il est possible de discuter de l'emploi du mot conflit dans ces études, il est néanmoins nécessaire de qualifier ces relations. Dans notre cas, le conflit doit être entendu dans un sens générique pour faire référence à des situations conflictuelles. En revanche, l'utilisation de conflit dans cette thèse ne vient pas affirmer qu'un animal cherche à entrer en opposition avec l'humain de manière intentionnelle. Au cours de cette thèse, il sera possible d'identifier ce que le terme de conflit peut regrouper. En effet, de nombreux termes comme tension, dispute, discorde, controverse sont utilisés pour définir des formes de coexistences particulières entre humains/animaux. Ainsi, de nombreuses disciplines se saisissent à leur manière de ce sujet. Je propose dans cette partie de faire un panorama synthétique des différentes disciplines convoquées sur cette question. J'aborderai succinctement leurs partis pris, puis je proposerai quelques axes de réflexions qui peuvent permettre de penser ces conflits pour ensuite introduire ma problématique.

a) Les « Human and Wildlife Conflicts » en sciences de la conservation

A partir des années 2000, sous le titre de *Human and Wildlife Conflicts* (HWC), les recherches en biologie de la conservation sur les conflits humains/animaux prennent de l'ampleur (Nyhus, 2016). Les publications sont principalement concentrées sur les grands prédateurs et les grands herbivores et dans des zones géographiques comme l'Afrique, l'Asie et l'Amérique du sud (Messmer, 2000 ; Woodroffe, Thirgood et Rabinowitz, 2005).

Au-delà de la production de connaissances scientifiques, l'objectif des HWC est de favoriser la coexistence des activités humaines et la protection de la faune (Woodroffe, Thirgood et Rabinowitz, 2005). Pour les biologistes et les écologues, ces conflits représentent une menace importante pour les espèces car ils peuvent accentuer les risques d'extinctions.

Cette recherche de coexistence paisible peut être vue comme une volonté de pacifier nos rapports avec la faune sauvage et plus largement avec la nature. Elle s'enracine dans une pensée écologique protectrice et peu invasive pour les espèces. Cet intérêt est aujourd'hui d'autant plus motivé chez les chercheurs affirmant une posture non pas anthropocentrée mais écocentrée. Une des éthiques qui caractérise ces recherches est la volonté de réduire autant que possible, voire supprimer, l'emploi de contrôles létaux sur les espèces problématiques. Par cela, les HWC souhaitent se distinguer des « Wildlife management¹ » et des « Wildlife damage management² » champs disciplinaires dont elles sont issues.

Pour atteindre cette coexistence pacifique les programmes de recherche qui portent sur les HWC mettent à contribution les connaissances de la biologie, de l'écologie et de l'éthologie des espèces. Ces connaissances sont articulées avec des recherches plus techniques comme la méthodologie d'évaluation qualitative et quantitative des dégâts,

¹ Les « Wildlife management » sont une thématique de recherche pluridisciplinaire sur la gestion de la faune sauvage et de leur habitat pour atteindre un objectif précis (diminuer ou augmenter la population) pour une finalité précise (agriculture, sylviculture, chasse, conservation).

² Les « Wildlife damage management » sont une thématique de recherche spécialisée dans la gestion des dégâts occasionnés par la faune.

l'impact des techniques de régulation sur la conservation des espèces, et la recherche de nouvelles techniques de mise à distance.

Les modalités d'application de ces études peuvent se décliner par la mise en place d'indemnités des dégâts et le suivi de leur efficacité, l'adaptation des pratiques agricoles au comportement des espèces, l'ajustement des politiques de conservation ou la mise en place d'écotourisme.

Mais au-delà de cet apport de connaissances et de techniques, les approches en sciences naturelles se trouvent confrontées à la complexité croissante de ces problématiques. En effet, les causes des conflits sont multiples, entremêlées et difficilement réductibles : « *réels ou perçus, économiques ou esthétiques, sociaux ou politiques* » (Messmer, 2000) la compréhension des modalités qui régissent leur apparition fait défaut dans la littérature (Hill, Webber et Priston, 2017). De plus, si les évaluations des pertes directes (culture, bois, bétail...) forment les indicateurs d'impact majoritaires dans les critères d'évaluations d'incidence de conflit (Barua, Bhagwat et Jadhav, 2013), des géographes de la conservation montrent que l'impact psychosocial des conflits entre humains et animaux est largement sous-évalué. Les impacts psychosociaux de ces conflits peuvent avoir des conséquences majeures sur le bien-être des populations locales, ils se caractérisent par du stress au quotidien, la dégradation de la qualité de travail, l'épuisement professionnel ou la remise en cause de la sécurité alimentaire. Par exemple, en Afrique ou en Inde, les problèmes de cohabitation avec les éléphants impactent majoritairement les classes sociales les plus pauvres ce qui ne peut qu'accroître les inégalités (ibid., 2013). Paradoxalement, la mise en place d'aires protégées qui permettent de construire de nouveaux territoires où les relations humains/animaux sont supposées redéfinies, peut accentuer les conflits et les risques psychosociaux qui en découlent. En effet les réglementations bénéfiques à la protection des animaux sont perçues comme une contrainte de la part d'acteurs qui souhaitent contrôler la présence d'espèces qui entrent en concurrence avec leurs objectifs de production. Par exemple, le statut de protection du loup, qui empêche le piégeage ou sa chasse, produit de vifs conflits entre bergers et protecteurs du loup, même si des dérogations de tirs sont réalisées par des agents assermentés par l'état. Ces actions produisent des controverses au sein des citoyens et de la communauté scientifique quant à leur efficacité et leur impact sur la conservation de l'espèce.

Par conséquent le contexte social conditionne la réussite à long terme des programmes de conservation si les populations locales ne souhaitent plus coopérer et s'opposent à la protection du territoire ou des espèces.

Devant ces constats, les recherches en sciences de la conservation prennent en compte de manière croissante l'importance des facteurs sociaux et historiques dans leurs travaux (eg. Conover, 2002 ; Dickman, 2010 ; Treves, 2008 ; Woodroffe, 2000). De plus en plus d'actions privilégient la participation des parties prenantes à la cogestion des problématiques. De nombreux conservationnistes comme Adrian Treves et col (Treves et al., 2006) mènent des recherches méthodologiques pour permettre la résolution des conflits. Les propositions faites dans ces travaux se résument principalement à des marches à suivre pour résoudre ou atténuer des conflits. Par exemples Treves et ses collaborateurs (2006) distinguent trois grandes étapes incontournables ; localiser et temporaliser les conflits, assurer la participation des parties prenantes et enfin, l'évaluation des programmes. Bien que la dimension sociale et participative soit intégrée dans les étapes proposées, les conclusions des auteurs sont à souligner : « *The impetus for this article was our realization that most projects to manage HWC are directed or designed by ecologists without social science input. Social science input is critical because the politics and sociocultural constraints can preclude certain interventions or monitoring plans.* » (Ibid., 2006: p 392).

Certains auteurs comme Peterson et al (2010) viennent critiquer le développement des études sur HWC et argumentent que les HWC relèvent davantage d'un phénomène de mode. Ils concluent en notant que la désignation de situations sous ce titre participe à la catégorisation et « l'enfermement » de la faune sauvage comme « antagoniste ». L'écologue Redpath et col (2015) réalisent une critique sur la généralisation de ces études. Sur une revue de 100 articles récents, les auteurs montrent que 97 publications relèvent de problèmes entre des programmes de conservation et des activités humaines principalement basées sur des pratiques agricoles de subsistance. Pour les auteurs, l'origine des conflits dans les études est souvent mal identifié et les tentatives de résolution hasardeuses. Si le recours aux sciences sociales et aux ateliers participatifs dans ces problématiques tend à se multiplier, la réussite sur le long terme de ces programmes participatifs n'est pas bien connue.

Dans un autre article de Redpath et collaborateurs, les chercheurs soulignent la persistance des conflits liés à la conservation des espèces ; « *To our knowledge, no conservation conflict has ever been fully resolved in the sense that conflict is eliminated, although there have been varying degrees of success at managing them to minimise their destructive nature* » (Redpath et al., 2013; p107). Pour ces auteurs l'importance accordée à la transparence des parties prenantes y compris des conservationnistes est primordiale pour entreprendre des démarches de résolution ou d'atténuation.

b) Les conflits humains/animaux saisis par les sciences sociales

Les conflits entre humains et animaux étaient jusqu'à présent peu abordés dans les travaux d'anthropologie. Leur description était intégrée dans des travaux ethnographiques plus larges tels que les monographies. L'anthropologue Evans Pritchard spécialiste des Nuer, peuple d'éleveurs d'Afrique de l'est, décrit dans « *Nuer Religion* » le lien entre les rituels totémiques et les problématiques que les Nuer rencontrent avec les animaux dans leur agriculture vivrière. Il montre que : « *The respect is reciprocal. As we have seen, lions should refrain from killing the cattle of those who respect them (...) ostriches should not eat the millet of those who respect them* » (Evans-Pritchard, 1956 : p79). Un court exemple qui montre de quelle manière les conflits humains/animaux étaient abordés dans les travaux d'anthropologie classique.

En revanche, il est important de souligner que l'anthropologie a une longue histoire épistémologique dans l'étude des relations humains/animaux. Citer l'ensemble des travaux n'est pas l'objectif, mentionnons néanmoins quelques thématiques majeures. Marcel Mauss dans son manuel d'ethnographie propose la description des techniques de cueillette, de chasse, de pêche, d'élevage ainsi que toutes les croyances qui se rattachent aux animaux dans son recueil méthodologique. Ainsi, les descriptions ethnographiques sont considérées comme des clés de compréhension anthropologique. En 1962, l'ethnologue André-Georges Haudricourt écrit un essai sur les rapports entre domestication des animaux, culture des plantes et traitement d'autrui. Pour Haudricourt, l'étude des rapports à l'animal et au végétal est un point fondamental dans la compréhension des comportements humains et la distinction des cultures. Mentionnons également l'existence de l'ethnoécologie, une discipline qui étudie la diversité des savoirs et des usages de la nature au sein de différentes populations du monde, et qui met un point

d'honneur à l'étude des relations Homme-Nature et par conséquent Homme-Animal. L'étude des techniques, des savoirs sur les animaux et les végétaux, des classifications traditionnelles d'animaux et végétaux et leurs utilisations dans la vie quotidienne caractérise cette discipline (Bahuchet, 2012 ; Conklin, 1954).

La thématique anthropologique comme celle de la domestication a occupé et occupe toujours l'anthropologie, la sociologie et l'archéozoologie. Des recherches portant à la fois sur sa définition constitutive, son histoire évolutive, les techniques mises en œuvre par les sociétés dans le processus de domestication (Vigne, Buitenhuis et Davis, 1999), le rapport et les représentations des animaux domestiques (Digard, 1988), jusqu'aux travaux sur le couple sauvage/domestique (Descola, 2004 ; Micoud, 2010) sont aujourd'hui fréquentes.

Ainsi l'anthropologie, l'éthologie, la sociologie pour ne citer que ces disciplines, connaissent depuis les années 90 un fort intérêt pour les animaux (Guillo, 2015). Effectivement, la question de l'évolution des rapports entre humains et animaux dans nos sociétés occidentales est au cœur des débats. L'animal n'est plus seulement « bon à penser » mais de nombreux chercheurs tentent de rendre compte du « point de vue » animal dans leurs travaux. Une démarche éthique et intellectuelle motivée par les apports théoriques de l'anthropologie de la nature sur le partage nature/culture (Descola, 2005) et de l'anthropologie symétrique (Latour, 2010), points sur lesquels je reviendrai plus loin.

Les conflits entre humains/animaux peuvent être considérés comme une thématique au sein de ces travaux et vient les prolonger. Cependant existe-t-il des travaux anthropologiques qui s'emparent de ces thématiques ?

L'ouvrage « Natural enemies: people-wildlife conflicts in anthropological perspective » dirigé par J. Knight en 2000 (dont le titre du livre se réfère aux rivalités entre humains et animaux par rapport à leur condition matérielle d'existence), s'attache à décrire les particularités de ces antagonismes et à les situer dans différentes cultures. Quels sont les discours à propos des animaux antagonistes ? Comment les tensions sont-elles gérées dans les sociétés dites traditionnelles ? Quels sont les rites et les coutumes opérés pour négocier avec la faune sauvage ? Comment les opérations de contrôle ou les pratiques de régulation traditionnelle sont-elles justifiées par les différentes cultures étudiées ? Quels sont les aspects symboliques de ces conflits ? Autant de questions que posent ces travaux (Lindquist, 2000 ; Marvin, 2000). Au travers de ces recherches, les anthropologues

montrent par exemple que la tolérance vis-à-vis des dommages causés par la faune sauvage change en fonction des cultures et des époques (Knight ; 2000). En témoigne les bergers népalais pour qui l'attaque des panthères des neiges est la réponse d'une divinité en représailles à un mauvais agissement des bergers dans la montagne (Ale, 1998), ou encore, historiquement au Malawi, où des lions « mangeurs d'hommes » n'étaient pas signalés aux offices coloniaux puisque les populations locales pensaient qu'ils pouvaient être la réincarnation d'un ancien chef (Morris, 2000). Aujourd'hui dans nos sociétés occidentales, la modernisation des pratiques agricoles et la recherche de rentabilité a diminué fortement la tolérance vis-à-vis des dégâts occasionnés par la faune (Knight, 2000).

Si les spécificités culturelles agissent dans le processus relationnel et l'intégration de la présence animale dans la vie quotidienne, les travaux ethno-éthologiques (Brunois, 2005) montrent de surcroît que le comportement d'une espèce, la fréquence des interactions avec l'homme et la possibilité d'individualiser les animaux ont une incidence sur la perception de cette même espèce et en retour sur les modalités de cohabitation (Lescureux et Linnell, 2010).

De manière identique, les contextes socio-politiques ont également une importance dans la perception et le niveau de tolérance des dégâts par les populations locales. Une politique ou un programme de conservation d'espace et d'espèces vécu par les populations locales comme « imposé » a des répercussions très négatives et accentue les actions à l'encontre de la faune sauvage (pratiques transgressives, exagération des dégâts...). Certaines populations pensent que la faune sauvage qui les entoure est l'objet de davantage d'attention de la part des politiques, elles-mêmes étant reléguées et ne pouvant bénéficier de soins et de prise en charge. Des exemples peuvent être pris dans les grands parcs africains où les populations ont été exclues, ou plus proche de nous, dans le cadre de parcs terrestres ou marins.

Les conflits sont également saisis par les sciences sociales au travers des controverses, des discussions et des disputes qu'ils produisent entre les humains. Dans un numéro d'*Ethnologie française* intitulé « Les animaux de la discorde » dirigé par V. Manceron et M. Roué (2009), les animaux et les conflits qui s'y rattachent sont considérés comme des « vecteurs de relations et de différenciations sociales » à partir desquels les individus et les collectifs sociaux construisent en partie leur rapport aux autres (ibid., 2009).

L'existence de cette confrontation crée des alliances entre des collectifs qui cherchent à imposer leur légitimité quand il s'agit par exemple de vouloir continuer à exploiter une espèce selon telle ou telle pratique ou vouloir la protéger ici plutôt que là. De même, la thèse en géographie de C. Mounet (2007) sur les conflits territoriaux que produisent les loups et les sangliers éclaire, grâce à l'étude des controverses, les processus de territorialisation qu'elles produisent dans un réseau d'acteurs, tous producteurs d'arguments génériques et spécifiques autour des modalités de gestion du loup et du sanglier.

Ainsi I. Mauz (2002) retrace la généalogie de l'arrivée du loup dans un système et en particulier la genèse du conflit que produit son retour, en s'intéressant à ce que le loup change au sein d'un monde constitué d'éleveurs, de bergers, de chasseurs, de promeneurs, de mouflons, de chamois. L'arrivée de nouveaux protagonistes vient redistribuer le rapport à l'animal et permet la redéfinition des collectifs et surtout des attachements autant humains que non humains.

Les controverses issues des conflits humain/animaux débordent également largement dans le champ politique. Ainsi, dans sa thèse en sociologie, A. Doré (2011), cherche à rendre compte de la « carrière politique du loup » pour montrer notamment tout l'enjeu politique de ces conflits et comment le loup vient trouver sa place dans l'agenda politique.

Dans ces études il est toujours question de mouvement, de ce que l'animal change, ce qu'il bouscule, des rencontres qu'il produit, des attachements qu'il redéfinit. « *Les animaux sont des objets frontières qui relie autant qu'ils séparent* » écrit Roué et ses collaborateurs en 2016.

Pour se saisir des controverses, les théories de la sociologie de la traduction qui s'intéressent notamment aux controverses et à la production de savoir par les sciences (Akrich, Callon et Latour, 2006 ; Callon, 1986 ; Latour, 2010) viennent régulièrement nourrir les travaux sur ces conflits. Grâce à l'originalité que ce cadrage théorique a de redistribuer la place des non humains dans les controverses, et donc possiblement des animaux en tant qu'actants, la capacité de ces derniers d'agir et de « faire faire » est reconnue.

Enfin, même s'il ne s'agit pas d'être exhaustif, d'autres travaux récents en philosophie s'intéressent aux médiations possibles entre les humains et les loups pour penser le vivre ensemble par des rapports diplomatiques et pacifiques, invitant à connaître davantage

l'animal, à suivre sa trace, à penser comme lui (Morizot, 2016). L'histoire environnementale replace aussi les conflits humains/animaux dans une perspective historique ; tel celui décrit à propos du lapin de garenne sur les terres du château de Versailles par Grégory Quenet (2015).

Bien que les disciplines puissent travailler de manière séparée sur les conflits, les recherches en interdisciplinarités sont fortement encouragées. En 2017, L'anthropologue C.Hill et ses collaborateurs proposent l'ouvrage « Understanding conflicts about Wildlife: a biosocial approach ». Cet écrit défend la nécessité d'une approche interdisciplinaire des conflits par une méthode que les auteurs qualifient de « Biosocial ». Au regard de l'asymétrie dans les études sur les HWC privilégiant les animaux comme entrée de recherche, l'anthropologue propose une approche visant à mieux intégrer les études qualitatives en sciences sociales sur les rapports humains/animaux dans les HWC. De plus, les processus participatifs sont, pour ce collectif de chercheurs, des démarches indispensables à la compréhension et l'atténuation des conflits (Ibid., 2017). Pour Madden (2014) et ses collaborateurs, les conflits sous-jacents (comme des divergences sur la manière de conserver une espèce, d'utiliser un espace, ou de se représenter une espèce, sur la mise en place d'aires protégées sans concertation) posent le problème de cohabitation. Sa prise en compte permettrait selon les auteurs, une meilleure implication des parties prenantes dans la recherche et l'application de solutions techniques en concordance avec le contexte local.

c) Le parti pris des disciplines dans l'étude des conflits humains/animaux

Des sciences de la conservation à l'anthropologie en passant par l'histoire ou la philosophie, les problématiques de coexistence entre humains et animaux peuvent être saisies par de nombreuses disciplines. Une seule discipline ne semble pas opérante pour traiter de cette question de manière globale, si bien qu'aujourd'hui les chercheurs s'en saisissent de manière de plus en plus interdisciplinaire. Pour ce qui est de la volonté de résoudre un conflit, elle dépend de l'engagement du chercheur, de la requête qui lui est faite (par exemple dans le cas d'une commande publique), mais aussi de son ancrage disciplinaire.

Les *human and wildlife conflict studies* s'inscrivent dans la volonté clairement affichée de conservation des espèces, alors que les sciences sociales qui se sont attachées pour beaucoup à décrire les caractéristiques des conflits et controverses ne placent pas nécessairement leurs travaux dans une perspective de conservation appliquée. Ce constat peut être relié aux réflexions sur le rôle des sciences sociales dans les sciences de la conservation (Dumez, Roué et Bahuchet, 2014). Effectivement, si les sciences de la conservation affichent clairement leur volonté de conserver la nature, la recherche menée en anthropologie de la conservation vise à « comprendre la relation complexe en biodiversité et diversité culturelle, en complémentarité avec la biologie de la conservation ». Selon R. Dumez et collaborateurs (2014) les convergences avec la biologie de la conservation résident dans « *la volonté de préserver les éléments constitutifs de la biodiversité pour leur valeur intrinsèque autant qu'extrinsèque* », elles divergent sur le fait que « *la conservation de la nature et ceux qu'elle concerne sont un objet d'étude* ».

De plus, deux questions se posent en sciences sociales sur les conflits de coexistence. D'abord comment le conflit est-il considéré théoriquement ? Ensuite, quelle place les animaux ont-ils dans les enquêtes en sciences sociales ?

En dehors de tout objectif de conservation, différentes écoles existent dans la manière de considérer les conflits au sein des sciences sociales. Si l'on suit le raisonnement du sociologue Simmel, le conflit n'est pas nécessairement connoté négativement, il est aussi vecteur de liens sociaux et de différenciation sociale (Simmel, 1992). De même, les théories sociologiques Wébérienne à propos du conflit considèrent que les rapports conflictuels sont constitutifs de l'ordre social. A l'inverse pour Durkheim, le conflit n'est que signe de dysfonctionnement à réguler et menace pour l'ordre social (Rui, 2011). Sans nécessairement que les chercheurs se rattachent explicitement à tel ou tel auteur dans leur travaux, cette distinction est toujours opérante pour révéler les positions. D'un côté, des sciences qui observent la pluralité des conflits en prenant les conflits pour ce qu'ils sont (un fait social à part entière), sans chercher théoriquement à les orienter en faveur de tel ou tel parti ; de l'autre, une volonté de prendre part au conflit en prenant une position plus ou moins assumée en faveur de la protection d'une espèce ou d'un collectif social (par exemple la cause du berger vs la cause du loup). Une troisième voie consisterait à vouloir se faire l'intermédiaire des partis qui s'opposent pour sortir du conflit.

A cette manière de considérer les conflits en sciences sociales s'ajoute une autre question d'actualité. Quelle place donne-t-on aux animaux dans les enquêtes en sciences sociales ?

En effet, le tournant ontologique qui s'est opéré chez des chercheurs en sciences sociales revendiquant la place des animaux dans les enquêtes vient redistribuer les postures d'engagement (Leblan et Roustan, 2017). Même si les conséquences pratiques de ce tournant dans l'étude des conflits entre humains et animaux sont encore peu documentées, ce tournant pose une question importante au sujet du positionnement qu'il donne au chercheur en situation conflictuelle.

Le « tournant animal » n'a pas été convoqué dans cette étude. En revanche, je reconnais la capacité d'agir et de faire faire des animaux (sans préjuger d'une quelconque intentionnalité chez l'animal), mais je conçois également les limites dont je dispose pour rendre compte du « point de vue animal », et c'est en cela que j'assume donc une certaine « symétrie bancaire » (Manceron, 2016) dans mes travaux.

Du point de vue disciplinaire, retenons que cette thèse se place dans le champ de l'anthropologie environnementale et dans celui des sciences de la conservation. Elle reconnaît l'importance de production de savoir en écologie mais ne cherche pas à imposer une manière de penser ou de faire auprès des individus auprès desquels nous avons travaillé. Pour cette raison les analyses présentes dans cette thèse sont construites dans une perspective compréhensive.

d) Penser les « résistances » pour étudier la complexité des problématiques de cohabitation

Dans les tentatives d'explication des causes des conflits, les recherches peuvent tendre soit à naturaliser, c'est-à-dire expliquer la cause de ce problème par des éléments de nature, ou à sociologiser, à savoir expliquer la cause du problème par un fait sociologique (Doré, 2011). Pourtant il devient de plus en plus difficile de réduire les causes de ces problèmes aux singularités d'une espèce, d'une pratique, ou d'une politique ou de séparer totalement nature et société dans leur description. L'expression « d'hybride » est souvent utilisée pour qualifier les conflits de coexistence.

La généralisation de ce terme vient de Bruno Latour, depuis son livre « Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique » écrit en 1992. Cette notion fait référence au projet des sociétés modernes de distinguer ce qui relève de la nature et de la culture, des faits et des valeurs, du savant et du politique ou encore de la technique et de la science. Or, pour Bruno Latour, c'est un échec. Malgré les opérations de « purification » cherchant à séparer ce qui relève d'un côté de la nature et de l'autre de la société, nos sociétés occidentales n'ont jamais réussi à dissocier totalement ces dualismes.

Par conséquent, nos sociétés de « presque modernes » auraient engendré une réelle « prolifération des hybrides ». Pour tenir compte de ces hybrides, Bruno Latour, sur la base des travaux qu'il a réalisés avec Michel Callon et Madeleine Akrich en sociologie de la traduction et notamment la théorie de l'acteur réseaux, il s'agit de construire une anthropologie qu'il qualifie de symétrique. Le principe de symétrie provient des recherches de David Bloor (1979), qui s'intéresse aux conditions d'échec et de réussite en sciences. Bruno Latour et Michel Callon élargissent cette notion de symétrie en identifiant lors de leur enquête des collectifs composés d'actants humains et non humains, tous dotés d'une capacité d'agir. Ils prennent également le parti pris épistémologique de considérer de manière symétrique toutes les formes de savoir qu'il soit profane ou scientifique. Ainsi l'étude des réseaux et l'anthropologie symétrique forment un cadre conceptuel et méthodologique pour se saisir des hybrides.

En outre, la symétrie est une notion méthodologique qui connaît un grand succès dans l'anthropologie contemporaine, allant jusqu'à produire des « effets Latour » dans les sciences sociale (Flipo, 2015). Celui-ci trouve également de nombreuses formes de critiques, accusé d'être relativiste ou encore d'effacer les rapports de pouvoir ou d'évincer les représentations sociales.

Sans nécessairement appliquer l'ensemble des théories de la sociologie de la traduction ou de l'anthropologie symétrique, j'ai tenté de m'appuyer autant possible sur ce modèle de symétrie lors de mes enquêtes pour reconnaître le caractère hybride des problèmes de coexistence.

Ainsi lors de la description des collectifs d'humains et de non humains, la notion de résistance m'a paru importante pour chercher à qualifier ce qui pouvait rendre la résolution de ces conflits aussi complexe.

En effet, ce qui m'intéresse particulièrement, c'est de comprendre pourquoi les problèmes de cohabitation deviennent de plus en plus résistants. Est-ce une conséquence de leur caractère hybride ? Quelles sont les composantes de ces résistances ? Comment s'articulent-elles ? Comment évoluent-elles au sein des collectifs ?

Les questions sont nombreuses, essayons pour le moment de définir ce que je qualifie par « résistance ».

La résistance est une notion chère à la philosophe Isabelle Stengers, convaincue que résister est aujourd'hui un devoir autant sur le plan politique que scientifique (Stengers, 2006) ; mais la résistance serait aussi pour Stengers la capacité d'un objet de recherche à résister à l'expérimentation du chercheur. Mieux encore : « *Dans la perspective de Stengers, il existe une relation directe entre la qualité d'une discipline scientifique, l'intérêt d'une expérience ou d'une théorie, le risque couru par le chercheur et la récalcitrance des objets. On ne mesure plus un savoir à l'aune de son objectivation, mais aux risques partagés entre l'observateur et l'observé* ». (Latour, 2013). Avec ces liens, la philosophe mobilisera cette idée de résistance dans l'idée que le chercheur doit résister à la façon actuelle de faire science. En 1999, dans « Politique de la nature » Bruno Latour remobilise cette notion sous le terme de récalcitrance. Pour lui ce sont les récalcitrances présentes dans le collectif qui participent au maintien des controverses et à l'apparition des disputes. Si l'on suit le raisonnement de Stengers qui considère que la résistance est la capacité des objets de recherche à résister à l'expérimentation d'un chercheur, la résistance dans le cas des conflits humains/animaux, repose sur l'idée similaire, qui serait la capacité d'une problématique à résister au programme de résolution et par conséquent à perdurer. Mais de quoi se composent les résistances ? Permettent-elles de caractériser la pluralité des conflits existants ?

Ainsi la problématique générale de cette thèse sera la suivante :

L'identification et l'analyse des résistances au sein des collectifs humains et non humains contribuent-elles à caractériser les problèmes de cohabitation ?

L'enquête précise sur un conflit permettra de répondre à cette problématique. Si les conflits produits par l'existence ou le retour des grands mammifères sont très documentés, les conflits autour de la prolifération animale offrent des modèles d'étude tout aussi stimulants. Je propose donc d'aborder le cas des proliférations animales dans les conflits humains/animaux, puis de cibler une espèce qui conduira le lecteur à la rencontre de mon terrain d'enquête.

II) Objet

a) Le cas des proliférations animales dans les conflits humains/animaux

Si l'on délaisse un moment les champs disciplinaires et paradigmes qui se sont intéressés aux relations humains/animaux, notons que les grands prédateurs ou les grands herbivores sont les sujets les plus représentés dans l'étude des conflits. Des espèces comme l'éléphant, le lion ou le loup ont fait couler beaucoup d'encre. Pour autant, d'autres situations conflictuelles surviennent avec de moyennes ou petites espèces allant du ragondin jusqu'au moustique en passant par l'étourneau, tous ayant pour caractéristique de proliférer. Ce terme qui est utilisé pour désigner la multiplication anarchique et incontrôlée d'une espèce est souvent repris dans les problématiques de dégâts agricoles ou forestiers, mais aussi dans le cadre de la gestion des espaces naturels en écologie. Les criquets d'Afrique (Doré, 2010), Les crépidules dans la rade de Brest (Chlous, 2014), les palourdes des Philippines dans les lagunes de Venise (Menez, 2015), les goélands sur les toits de la ville de Marseille (Gramaglia, 2010), les moustiques en méditerranée (Mieulet et Claeys, 2016), les campagnols terrestres dans les cultures, les rats dans les villes et les ragondins dans les cours d'eaux (Mougenot et Mormont, 2009 ; Mougenot et Roussel, 2012), les lapins sur les îles (Mougenot et Strivay, 2010), toutes ces espèces transgressent (ou non) les équilibres sociaux en place. Elles redéfinissent l'ordre établi, en produisent de nouveaux, et appellent (ou non) en réponse la gestion de ces débordements. Les lieux de ces proliférations ont toute leur importance car ils définissent les limites que ces animaux viennent transgresser. Les espaces urbains et peri-urbains font partie de ces lieux originaux où l'animal, s'il vient à proliférer, ne le fait pas que l'humain se pose quelques questions. C'est donc sur les contextes urbanisés que mon propos se concentrera.

Avec l'étalement urbain, les politiques de réhabilitation de la nature en ville et la capacité de certaines espèces à tirer parti des habitats anthropisés, « les villes », qui depuis l'époque hygiéniste se sont efforcées d'évacuer ou de contrôler la nature, connaissent un « retour » des espèces animales avec toutes les surprises et les tensions que cela peut engendrer. Des sangliers se baladent dans la banlieue Berlinoise, des renards roux slaloment dans les rues de Bruxelles, des milliers d'étourneaux sansonnet trouvent refuge dans la ville de Rennes, les goélands nichent sur les toits de Marseille, pendant que de

l'autre côté de l'atlantique, à Chicago, un coyote passe furtivement sur un passage piétons. Dans ces contextes fortement anthropisés, la présence de ces animaux crée des opportunités d'interactions originales, des effets de surprise (Blanc, 2014) et des cohabitations voulues ou imposées, appréciées ou non, conscientes ou inconscientes (Savalois, 2012).

Puisqu'il est question ici de conflit, la liste des reproches faits aux animaux qui prolifèrent dans l'urbain est longue : souillures (Douglas, 2016), peur des zoonoses et des transmissions de maladies aux animaux de compagnie, dégradation d'espaces verts ou d'habitations, accident de la route, présence jugée inesthétique, dérangement sonore. Toutes ces accusations sont mobilisées pour justifier de l'établissement d'un dispositif de contrôle. Cependant la mise en place de dispositifs ne suffit pas toujours à contenir le débordement des espèces. Les dispositifs possèdent des limites face à la résistance des espèces mais aussi face aux lois qui encadrent les interventions et entravent leur efficacité, face aux prises de positions par les acteurs concernés et finalement à la collision des différents rapports au monde, des connaissances ou encore des logiques de justification des pratiques d'éradication ou de contrôle mises en œuvre. On assiste par exemple à une mobilisation de citoyens qui souhaitent défendre le droit de vie des animaux (Journal Libération, le 22.12.2016). Cependant ces problèmes de cohabitation dépassent la confrontation pro/anti animaux et questionnent les pratiques de gestion, les institutions et leurs politiques, les rapports entre humains, la coexistence des différents rapports au monde et le vivre ensemble.

Ces problèmes sont d'une grande complexité et peuvent perdurer dans le temps si les solutions techniques ou les arrangements ne suffisent plus à mettre un terme au problème. Le lapin de garenne, figure populaire du bestiaire animal en occident est un modèle d'étude particulièrement intéressant. Animal prolifique au statut de conservation contrasté, il s'adapte à de nombreux milieux y compris urbanisés. Les relations anthropozoologiques et les conflits qu'il suscite ont une histoire riche et singulière. Par ailleurs, les matériaux bibliographiques sur le lapin sont très abondants, tout comme le lapin qu'il va falloir présenter.

b) Le lapin de garenne

Le lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*, Linné 1758) est un mammifère de l'ordre des lagomorphes et de la famille des léporides, il possède un pelage gris-brun (Longueur : 45 cm, poids : 2 kg) ; ses dents, notamment ses incisives, poussent sans arrêt. Son aire de répartition d'origine comprend la péninsule ibérique, le sud méditerranéen et le sud-ouest de la France.

Le lapin affectionne les milieux semi-ouverts qu'il exploite comme zones de refuge et d'alimentation. Il peut vivre dans une grande diversité de milieux pourvu qu'il y trouve des zones ouvertes de végétation rase et des zones de couvert ; les bocages, les landes, les dunes littorales, les garrigues lui sont favorables. Les grands massifs forestiers et les zones d'agriculture intensive sont moins propices aux lapins. Il se retrouve également dans des espaces plus atypiques comme les grands parcs urbains, les zones industrielles, les talus des voies de chemins de fer, les ronds-points et les pelouses d'aéroport. La présence de sol meuble et bien drainé est cruciale pour permettre l'implantation des terriers et le succès de reproduction.

Le lapin de garenne est un herbivore strict, Il est très opportuniste dans ses choix alimentaires mais possède néanmoins une nette préférence pour les graminées (Chapuis, 1979). Les variations du choix alimentaire au cours de l'année et entre les années sont importantes mais les paramètres qui conduisent à ses choix sont mal connus (Ibid. ; 1979). En cas de disette, le lapin peut se tourner vers des aliments plus ligneux comme les écorces d'arbres ou les feuilles de végétation persistante.

Son activité alimentaire et sociale est principalement crépusculaire et nocturne. Le reste du temps, le lapin vit dans une garenne, réseau de galeries souterraines composé de plusieurs entrées. Les garennes abritent des groupes sociaux composés de 2 à 10 individus. Un ensemble de groupes sociaux constitue une colonie. Généralement les membres d'une colonie partagent les mêmes sites de gagnage. Le domaine vital du lapin de garenne est très variable, il varie de 500 m² à 5 ha (Marchandeau, 2019).

Le lapin est une espèce grégaire ayant une organisation sociale importante. Les rangs sont établis par des combats principalement avant et durant la période de reproduction. Les mâles et les femelles développent des rangs indépendants ; les mâles dominants accèdent

plus facilement aux femelles, et les femelles dominantes aux meilleures rabouillères³ situées au centre des garennes. Dans les autres cas, les femelles creusent une rabouillère à l'extérieur de la garenne, ces terriers uniques peuvent permettre la constitution de nouvelles garennes. La durée de reproduction du lapin est fortement conditionnée par la qualité et le taux protéique des aliments (Marchandeu, 2019). La reproduction peut s'étaler de février-mars pour les premières naissances, à mai-juin pour les deuxièmes. Les sécheresses estivales en zone méditerranéenne conditionnent l'arrêt de la reproduction. Chez les femelles gestantes, les embryons peuvent se résorber en cas de ressources alimentaires insuffisantes. La gestation est d'environ 30 jours. Une femelle peut donner naissance jusqu'à 25 jeunes par an, mais en moyenne seul 5 à 6 jeunes parviennent à l'âge adulte. Les femelles peuvent se reproduire dès l'âge de trois mois bien qu'elles ne soient pas les meilleures reproductrices. Le taux de survie annuel est en moyenne de 50 % chez les adultes et de 20 % chez les juvéniles (Marchandeu, 2019), mais il peut varier selon des paramètres tels que la météorologie, la ressource alimentaire, la prédation et les épizooties.

Des études montrent que les effets de densité des populations peuvent influencer également la reproduction. L'augmentation des densités de population peut contribuer à une diminution du nombre moyen de portées par an de manière significative. L'étude de Rödel et al (2004) montre une diminution du nombre de jeunes par femelle par an d'environ 65% quand le nombre de femelles double. D'autres auteurs ne prennent pas en compte l'effet de la densité, argumentant que la proportion de femelles gestantes n'était pas significativement différente entre des populations à faible et à forte densité dans leur études (Stephens, 1952 ; Trout et Smith, 1995). De même, une population à fort recrutement de jeunes reproducteurs montre des performances de reproduction plus faibles, ceci peut s'expliquer par les conditions corporelles des jeunes femelles, leur expérience et statut social. La densité de population affecte également le taux de survie des adultes (Rödel et al., 2004). Pour toutes ces raisons les populations de lapins sont soumises à de fortes fluctuations annuelles et interannuelles. C'est pourquoi la gestion du lapin de garenne est souvent complexe.

Les principales menaces pour les lapins de garenne sont la fragmentation des habitats, la surexploitation et le braconnage, l'intensification des pratiques agricoles, les maladies

³ Rabouillère : Terrier où la femelle du lapin de garenne met bas et allaite ses petits.

telles que la myxomatose et le VHD. L'état des populations actuelles de lapins est très contrasté. S'il pullule encore de manière localisée, le lapin de garenne connaît un déclin généralisé. Il est, à ce titre, considéré comme quasi-menacé par l'UICN.

c) Anthropologie du lapin de garenne

L'histoire évolutive du lapin de garenne est fortement liée à son histoire anthropozoologique. Les travaux sur les lapins de garenne en anthropologie sont nombreux.

Les relations entre l'homme et le lapin de garenne sont très anciennes. L'archéologie démontre que l'espèce fut fortement exploitée par l'homme durant la période de l'épépaleolithique, le mésolithique et le néolithique ancien dans la péninsule ibérique et le sud-ouest de la France (Irving-Pease et al., 2018). *Oryctolagus cuniculus* (Linnaeus, 1758) est déplacé par les hommes dès l'antiquité sur certaines îles de la Méditerranée (Callou, 2003). À partir du Moyen Âge, le lapin est diffusé par les hommes de manière spectaculaire à travers l'Europe, notamment grâce à la multiplication des garennes : terrains où les seigneurs se réservaient le droit de chasse et de pêche. Mais aussi par extension la garenne est : « Endroit clos (garenne forcée ou privée) ou ouvert (garenne libre) où l'on élève des lapins en semi-liberté, ou, tout bois ou toute bruyère où abondent ces animaux. » (CNRTL, 2017). Cette diffusion se poursuivra jusqu'aux temps modernes et contemporains bien au-delà de l'Europe puisque le lapin de garenne est aujourd'hui recensé sur près de 800 îles à travers le monde et présent sur quatre des cinq continents (Flux et Fullagar, 1992). Pour reprendre les mots de l'archéozoologue Cécile Callou dont la thèse publiée aux éditions du Muséum (2003) retrace la diffusion du lapin en Europe : « il s'agit de l'une des plus grandes migrations d'animaux sauvages attribuable à l'homme ».

Le lapin au fil des siècles a acquis une place importante dans notre bestiaire symbolique. Il est souvent confondu avec le lièvre, ce qui a pu rendre l'interprétation symbolique à son égard délicate et porteuse de contresens (Callou, 2003). Il est bien admis qu'il est symbole de la féminité et de la fécondité. Il est aussi associé à l'image d'une sexualité débordante encore de nos jours comme le montre la mascotte du fameux magazine « play-

boy ». Il est aussi à l'origine d'un tabou chez les marins, un tabou dont l'origine est toujours discutée (Houseman, 1990).

Le lapin est donc embarqué dans un nombre incalculable d'histoires mais il a en retour embarqué bon nombre d'humains et en particulier des chercheurs qui se sont lancés sur ses traces. Tous animés du désir de comprendre les liens complexes qui se sont tissés entre humain et lapin. Plusieurs travaux se succèdent à ce sujet.

La professeure en littérature Margaret P. Baker consacre en 1994 un article sur le thème « The Rabbit as Trickster ». Le trickster est une figure mythologique facilement identifiable dans les contes populaires. Il peut prendre des formes animales mais peut aussi prendre des formes humaines comme le petit poucet ou la personne de Don Juan (Testart, 1981). La figure du trickster a fasciné beaucoup de chercheurs comme Jung, Levi-Strauss ou encore Radin et cela à cause de sa portée universelle. Pour Baker, les contes portant sur les tricksters dessinent un jeu de miroir pour nous mettre en face de notre propre dualité, nos paradoxes, nos ironies et nos faiblesses. Mais les tricksters représentent aussi l'individu qui tire toujours parti d'une situation par la ruse en transformant ses faiblesses en force. Baker propose deux exemples de lapin tricksters particulièrement connus dans la culture « moderne » américaine : Brer rabbit et Bugs Bunny. Ces lapins tricksters ne sont ni gagnants ni perdants, ils sont fragiles, timides, charismatiques mais extrêmement rusés et échappent à toute forme de contrôle. Pour la professeure Margaret P. Baker, le message le plus important que montrent les tricksters dans les contes est que, malgré les incohérences et les iniquités de la vie, chaque personne est capable d'y faire face.

En 2003, le lapin suscite l'intérêt de la journaliste Susan E. Davis, et l'anthropologue Margo DeMello, toutes deux membres de la House Rabbit Society. Elles reviennent sur les symboles et les mythes du lapin de manière rétrospective dans « Stories rabbits tell: a naturel and cultural history of a misunderstood creature ». Les deux auteures abordent de très nombreux thèmes. Elles retracent la domestication du lapin, sa place dans la littérature de jeunesse, son statut de « pest » notamment en Australie depuis son introduction par les colons en 1859 et l'avènement de son statut d'animal de compagnie. Un grand thème de ce livre : les sources de profits que le lapin génère, pour sa peau et sa viande et même pour l'élevage de « lapins de compagnie », pointant la déviance d'une production industrielle massive. Enfin, elles citent l'histoire des lapins de laboratoire et des tests dont ils font toujours l'objet.

Le lapin intéresse également la société d'ethnozoologie française qui lui consacre deux journées d'étude en 1980 et 2004. Domestication, élevage, langage. A noter, l'inventaire des illustrations « cunicoles » dans les livres pour enfants réalisé par Raymond Pujol pour illustrer la place occupée par le lapin dans la littérature de jeunesse. L'un des plus connus, « Jeannot lapin », sans doute détrôné par dessin animé de « bugs bunny », pourrait être également associé à la figure d'un trickster.

D'autres auteurs se sont « pris au piège » dans la recherche du lapin de garenne. La sociologue Catherine Mougenot et l'anthropologue Lucienne Strivay sont « tombées » sur le lapin à l'occasion de recherches portant sur les proliférations. Le lapin de garenne revenant régulièrement dans leur recherche, les voilà parties sur la trace du lapin, cette fois-ci en prenant le contrepied des habitudes anthropologiques, souvent accusées d'anthropocentrisme à l'égard des animaux. Elles proposent dans le livre « Le pire ami de l'homme » (2011), un récit de tribulations cunicoles qui retrace l'histoire du lapin de leur point de vue. Il ressort de ces travaux la figure d'un lapin polymorphe que les deux auteures sont incapables de classer de manière définitive. « Définitif », c'est peut-être le mot qui ne s'accorde jamais avec le lapin. Gibier, nuisible, animal d'élevage, de laboratoire ou de compagnie, le lapin est désigné comme inclassable par les auteures. Un indiscipliné qui produit des histoires entremêlées, non linéaires, controversées, à l'image d'un jeu sans arbitre où les règles se retrouvent sans cesse redéfinies par le lapin et les tricheries des joueurs.

« Le pire ami de l'homme » ! Un titre qui ne laisse pas indifférent car il évoque à lui seul l'ambivalence des rapports humain/lapin.

Les conflits avec ou à propos du lapin de garenne sont renseignés depuis l'antiquité. Un ravageur dont la réputation n'est plus à faire. Je souhaite revenir sur ces critiques afin de comprendre ce qui fonde la réputation du lapin. Ont-elles toujours été partagées par les humains de manière unanime au cours du temps ? En partant de ces questions, je souhaite considérer la bibliographie du lapin de garenne sous l'angle des conflits qu'elle renseigne. Dès lors, il s'agira de mettre en lumière le caractère historique, polymorphe certes, mais surtout ambivalent des conflits entre le lapin et l'humain et entre humains à propos du lapin. Des réflexions qui me conduiront jusque dans les parcs de la Seine-Saint-Denis, terrain d'enquête de cette thèse.

d) Le casier judiciaire du lapin de garenne

« Lapins, levez-vous ! Vous êtes accusé de prolifération incontrôlée, de destruction des cultures et des forêts, de minage de talus d'ouvrages, de destruction de pelouses et de potagers, de ruiner la flore insulaire et les habitats d'oiseaux et mammifères nichant sous terre là où vous avez été introduits », En s'arrêtant à ces reproches, on serait tenté de penser que le lapin n'est qu'une vraie calamité. Le conflit à propos du lapin est-il aussi dissymétrique que cela ?

Comme signalé dans les travaux de Cécile Callou (2003), les reproches faits aux lapins face aux dégâts agricoles, sylvicoles et même urbains ne datent pas d'aujourd'hui. Ces conflits remontent à l'antiquité. Pline l'ancien évoque dans Histoire Naturelle les dégâts causés sur les cultures et dans les villes. Selon Cécile Callou, il existe très tôt une ambivalence entre le lapin perçu comme un gibier à fort intérêt cynégétique et un nuisible. Cet attrait cynégétique suivra et suit encore le lapin.

Comme celui rapporté par Grégory Quenet dans son « Histoire naturelle du Château de Versailles » (2015), où le lapin nuisible pour le peuple constitue un privilège pour le roi. Un conflit que l'auteur décrit comme la cristallisation de tensions plus générales ; « *« Le mauvais lapin » de la veille de la révolution française résulte donc moins de l'échec à réguler une espèce, c'est-à-dire d'un équilibre introuvable, que de la perte de confiance dans la capacité du souverain à fixer un bon usage de la nature... »*. (Quenet, 2016)

En plongeant dans les archives numériques de la Bibliothèque Nationale de France à la recherche d'écrits sur le lapin pouvant relater des conflits à son égard, j'ai constaté que cette ambivalence qui caractérise si bien le lapin se retrouve aussi dans la littérature du 19^{ème} siècle.

Les conflits au sujet des dégâts de lapins entre forestiers, agriculteurs, propriétaires terriens et chasseurs sont nombreux. Entre surestimation pour certains et sous-estimation pour d'autres, cette question a laissé beaucoup de traces dans les archives. Citons à ce propos l'ouvrage « Les dégâts causés aux champs par les lapins et la responsabilité des propriétaires et locataires de chasse » écrit et publié en 1889 par Baudrain où plus de 80 procès y sont décrits (Baudrain, 1889) . Ces procès font souvent appel à la jurisprudence pour les résoudre.

Dans un essai paru en 1869 dans le journal des chasseurs, Du Lièvre, personnalité introuvable, écrit un texte de vingt-trois pages intitulé « le lapin pris... au sérieux ». (Du Lièvre, 1869)

A cette époque pourtant l'espèce connaît un intérêt cynégétique très fort et le lapin est un gibier très chassé. L'auteur y retranscrit dans un style décousu toutes ses interrogations au sujet de ces conflits : « *Puisque les lapins font tant de mal, puisqu'il paraît démontrer selon vous, qu'ils peuvent compromettre gravement nos intérêts, pourquoi, ne pas les détruire absolument, pourquoi donc en conserver un seul ?* » (Du Lièvre, 1869 : 24) . La question que pose Du Lièvre ici montre les contradictions à l'œuvre quand il s'agit de vouloir se débarrasser du lapin. Après avoir vanté les plaisirs de la chasse (un attrait cynégétique que l'on peut rattacher celui déjà mentionné dans l'histoire par Cécile Callou), il affirme qu'il n'y pas de chasse agréable sans les lapins : « *Et puis, est-ce que la vie à la campagne serait possible, serait supportable, si nous n'y avions plus un seul lapin ? Mais on périrait d'ennui !* ». (Ibid., 1869 : 24)

Suivent dans son texte des descriptions, sur un ton plutôt cruel, de « ravages » qu'il peut causer, ton qui aurait tendance à contredire l'intérêt de l'auteur pour cette espèce quand il s'agit de la chasser. Aux trois-quarts de son essai on trouve se paragraphe qui résume dans une envolée lyrique la difficulté de statuer sur la gravité du lapin :

« O lapin maudit et aimé ! Effréné destructeur et reproducteur infatigable ! Prothée amusant, gentil, perfide et délicat, perdant nos gardes avec ta chair, séducteur de nos cuisinières par ta peau, quelle est donc ta mission sur terre ? Comme les grandes guerres, la famine et le choléra, n'es-tu qu'un fléau passager envoyé de Dieu pour faire le vide ? Dois-tu devenir un jour le maître du monde après avoir fait mourir de faim ses habitants ? Ta population, tes colonies augmenteront-elles toujours à mesure que nous marcherons vers le progrès ou la décadence ? Pauvres progrès, qu'es-tu toi-même ? Un bien ou un mal ? Je ne sais pas ; mais toi, lapin, n'aurais-tu pas pu devenir un bien, si agissant avec plus de prudence et de sagesse nous avions su te prendre au sérieux ? Le mal que tu as fait, que tu fais, que tu feras encore, n'en sommes-nous pas la première cause ? Ne pouvions-nous pas empêcher en nous défiant de tes instincts, en te rendant inoffensif ? Et alors, pourquoi le plaisir, les jouissances que nous éprouvons à te chasser, à te faire rôtir, à te manger, ne compenseraient-ils pas les soucis, les tribulations que tu nous causes dans ce moment ? Qui te protège contre les nombreux ennemis qui t'entourent ?

Ces ennemis, ne sont-ils pas la preuve évidente de ta force ? Seras-tu donc plus fort que nous ? Ou bien, ce que je crois plutôt, ne serais-tu pas qu'une pauvre faible créature, une victime de plus, un prétexte pour maintes gens tourmentées du besoin de faire argent de tout. » (Du Lièvre, 1869 : 63).

La notion d'ambivalence du lapin est bien présente dans ce paragraphe. On aurait envie d'affirmer en lisant ce texte que pour l'auteur, le lapin est « un fléau à conserver ».

D'autres écrits sont beaucoup plus catégoriques sur la nécessité de détruire le lapin. André Avenel, ingénieur agricole, s'interroge en 1942 : « Comment détruire le lapin sans fusil », texte écrit probablement pour permettre d'agir sur les lapins durant la seconde guerre mondiale quand l'utilisation du fusil était prohibée. Avenel dit ainsi « *Il est absolument nécessaire de détruire les lapins de garenne, là où ils sont en surnombre. En les détruisant vous sauvegarderez les récoltes et les forêts dont le pays a tant besoin. La chair de ces animaux est estimée et apportera un complément intéressant à la viande qui nous manque tant. La destruction des lapins, déjà difficile en temps normal, est rendue extrêmement difficile, si l'on ne peut faire usage du fusil. (...) DETRUIRE LE LAPIN C'EST DEFENDRE LE PAIN DE DEMAIN.* » (Ibid., 1942 : p 10-11). On ne saura pas si l'auteur symboliquement fait référence uniquement au lapin dans cette affirmation. Si l'on s'en tient au lapin de garenne, il s'agit bien pour lui d'un fléau à détruire, même si... il conçoit que le lapin peut présenter quelques atouts d'un point de vue culinaire.

Le nombre de publications présentant le lapin comme une calamité en France décroît avec l'introduction de la myxomatose en 1951. Une introduction qui déclenchera la colère des éleveurs de lapins et des chasseurs, et fera le bonheur du monde agricole et sylvicole tourné vers la productivité et la modernisation des pratiques. Un coup derrière les oreilles dont le lapin se relèvera doucement avant de connaître l'arrivée du VHD au début des années 1980. Deux maladies qui en plus du contexte d'intensification des pratiques agricoles et de la fragmentation des habitats feront baisser les populations de lapin en Europe de manière continue.

Néanmoins le lapin résiste localement. Mais son état de conservation provoque une nouvelle ambivalence, alors que l'on s'efforce de vouloir le conserver là où il disparaît, on peine à le faire disparaître là où il continue à pulluler (Mougenot et Strivay, 2011).

Un des bastions de résistance de l'espèce se trouve notamment en Seine-Saint-Denis, dans deux grands parcs urbains : le parc Georges-Valbon et le parc du Sausset.

Un « problème » de gestion qui dure maintenant depuis plus de vingt ans. Une histoire supplémentaire, locale cette fois, qui vient prolonger l'épopée du lapin de garenne.

e) Le « problème lapin » en Seine-Saint-Denis

La construction préalable du sujet de recherche est le fruit d'une collaboration entre le MNHN et le département de la Seine-Saint-Denis suite à une demande exprimée par ce dernier. Cette manière de procéder n'est pas une nouveauté car il s'agit de la sixième thèse réalisée dans le cadre de ce partenariat.

En 2014, le département de la Seine-Saint-Denis interroge le MNHN au sujet d'un « problème » récurrent de gestion de populations de Lapin de garenne dans les parcs du Sausset et Georges-Valbon. Après recueil par l'ODBU des questions posées par les techniciens des parcs, une demande est formulée en faveur de « *l'évaluation quantifiée et qualifiée des impacts causés par le lapin, [pour] acquérir des connaissances sur son écologie (ressources, prédateurs, déplacements), [et] évaluer des modes de gestion et des aménagements favorables et défavorables à cette espèce et de connaître des méthodes de limitation efficaces* » (synthèse ODBU 2015). La formulation de cette demande s'appuie en partie sur l'expérience de résultats précédents, en particulier ceux fournis par la thèse de François Chiron (2007) sur l'écologie de la Pie Bavarde dans les parcs urbains de la Seine-Saint-Denis. Cet oiseau génère des inquiétudes chez les gestionnaires de terrain au sujet des prédateurs qu'il pouvait effectuer sur les populations de passereaux. Pour cela, des actions de régulation par piégeage étaient menées dans l'objectif d'en réduire les effectifs. Avec les travaux de recherche, la rationalisation de ces pratiques de capture fut obtenue par la mise en place de procédés expérimentaux et d'études statistiques. Les résultats ont démontré l'inefficacité des méthodes de capture du fait d'un comblement rapide par les populations voisines en recherche de territoire, mais aussi l'absence d'impact sur les densités de passereaux, un résultat mis en évidence par des comparaisons entre les densités moyennes des passereaux dans le parc du Sausset et celles connues à l'échelle nationale. Ces résultats ont eu pour conséquence d'arrêter les campagnes de régulation des pies.

Sur la même base de réflexion, l'objectivation des dégâts de lapin avait pour but de statuer sur la nécessité de réguler, ou non, cette espèce.

Après plusieurs réunions entre le comité scientifique et l'ODBU, une thèse interdisciplinaire est proposée par le laboratoire CESCO. Cette proposition d'interdisciplinarité se justifie au travers de plusieurs points. Tout d'abord, le constat fait par la direction du CESCO des difficultés que représenterait l'étude sur la dynamique des populations de lapin. Difficultés liées aux particularités de cette espèce, à la durée de la thèse (3 ans) et aux types de données dont nous disposons. En effet, les données récoltées lors des comptages n'ont pas été calibrées pour permettre des analyses fines.

Par ailleurs, la gestion d'une espèce n'est jamais anodine du point de vue social. Elle est pensée, justifiée, planifiée, appliquée, contestée, portée par des individus et des collectifs qui en définissent la spécificité. De ce point de vue, la description des phénomènes sociaux à l'œuvre dans la gestion d'une espèce constitue une plus-value pour en saisir la complexité. De plus, les conclusions des travaux précédents menés en anthropologie sociale par l'anthropologue Marine Legrand (2015) éclairent les enjeux que sous-tend la mise en ordre écologique de ces espaces et les conséquences directes sur les collectifs concernés.

Enfin, ce type de travail offre des potentialités heuristiques importantes au regard du croisement disciplinaire que réclame les problématiques actuelles de recherche en environnement.

L'intitulé de la convention qui lie les deux partenaires en Juin 2015 est le suivant:

« Co-construction d'un plan d'action du système parc urbain – lapin en Seine-Saint-Denis. Modalités d'intégration des connaissances écologiques et sociales dans la gestion de la biodiversité urbaine ».

Ainsi, tel que défini dans le document de convention *« Le travail du doctorant visera à comprendre et documenter quels sont les impacts des lapins au sein des parcs, quelles sont les connaissances mobilisées, quelles sont les représentations des parcs, du lapin et de leur rôle par les gestionnaires et quelles sont les relations des usagers aux parcs et au lapin (cela constitue-t-il pour eux un problème ou au contraire une valeur ajoutée lors de leur fréquentation) ? Le premier objectif est de co-construire avec les gestionnaires un plan d'action durable du système parc – lapin. Le second objectif est d'analyser, à travers ce projet de recherche-action, en quoi l'objectivation des impacts écologiques du lapin ou des attentes des usagers modifie — ou non — les actions et les représentations des gestionnaires face à la présence du lapin.*

Dans le cadre des 3 ans, le doctorant mettra en œuvre des méthodologies relevant des domaines de l'écologie et de l'anthropologie :

- *entretiens approfondis avec les gestionnaires des parcs afin de comprendre ce qui est reproché aux lapins*
- *documentation et, dans la mesure du possible, quantification des impacts du lapin,*
- *analyse des représentations des usagers. »*

(Extrait de l'appel d'offre de la thèse diffusé en Juin 2015)

Une fois ces horizons posés, vient le moment de la thèse et de la mise à l'épreuve.

Tout commence pour moi le 6 novembre 2015 lors d'une réunion au Parc du Sausset. Ce jour-là, je me retrouve en présence du directeur du parc du Sausset, d'une technicienne représentante du parc Georges-Valbon, d'une représentante de l'ODBU, d'un repreneur de lapins et de deux de mes encadrants. Nous étions réunis dans le but de faire émerger les questions principales autour du lapin dans les parcs. « *La gestion de la faune dans un parc est toujours un sujet difficile* » commence le directeur du parc. Avec ces premiers mots, le ton est donné, autrement dit la gestion est difficile quel que soit l'animal. Le directeur poursuit : « *L'important c'est d'objectiver les dégâts* », je me demande alors pourquoi ce besoin d'objectivation si le lapin nous est présenté comme un problème ? L'ODBU rappelle que la thèse a été validée par le Conseil général avec le souci de « *gérer les risques qui ne sont pas maîtrisés* » et permettre la réalisation d'économies sur la gestion actuelle. La discussion se poursuit autour des actions précédemment réalisées (régulation, comptage, protection des végétaux), des objectifs de gestion que la présence du lapin vient questionner (régénération forestière, aménagement horticole) et enfin des coûts économiques induits par la présence du lapin et sa régulation. Au fil de la discussion, il apparaît que la volonté de concilier accueil du public, conception paysagère et protection de la biodiversité est au centre de la gestion des parcs. Concernant le public, les gestionnaires de terrain rapportent que le lapin est apprécié et qu'il n'a jamais occasionné de plaintes, excepté quand les lapins ont la myxomatose.

Pour appréhender la gestion mise en œuvre, mes directeurs et moi-même sommes accompagnés sur le terrain par les commentaires des membres de la réunion. Sur un chemin du parc, le repreneur de lapin pointe l'horizon, « *Vous voyez la ligne là-bas, en dessous des buissons, ce sont les lapins, ils mangent toutes les branches et l'écorce en dessous de 50 cm* ».

Une ligne pâle se dessine sur le bas des buissons, au second plan, les boisements de pin dominant un sous-bois dense. Le repreneur de lapin me parle des difficultés de piéger dans ce boisement où les rémanents de coupes laissés au sol multiplient les caches de lapins. Arrivés à une centaine de mètres de la gare de Villepinte, nous voyons une équipe de fureteur à l'œuvre dans un fossé bordant une route empruntée par des bus. La scène est d'un contraste remarquable. Un décor de banlieue support d'une pratique de chasse qui possède tous les codes du monde rural : bottes, boîtes à furet, bourses de furetage, boîtes garnies de paille, sans oublier l'odeur des lapins de garenne. Nous discutons ensemble des méthodes de capture mais aussi du traitement et du devenir des lapins tous blottis dans la paille avant d'être envoyés vers de nouveaux territoires. A quelques mètres, nous découvrons d'anciens aménagements présentés comme les efforts des gestions passées pour éviter la « colonisation » des lapins en provenance des talus SNCF. Une clôture renforcée de plaque en métal est enterrée dans le sol pour éviter tout passage souterrain. Le repreneur nous signale une petite ouverture accidentelle dans le grillage juste au-dessus des plaques de métal. Elle permet au lapin de transiter de l'extérieur vers l'intérieur du parc, si bien que le repreneur nous montre un morceau de métal lustré par le passage répété des lapins.

De ce premier contact avec le terrain beaucoup de questions sont apparues dont une particulièrement prégnante. Comment délimiter clairement les contours de cette problématique, visiblement polymorphe, qui présente tous les aspects d'un parfait imbroglio ?

Après trois mois de recherches bibliographiques portant sur la biologie et l'écologie du lapin, l'anthropozoologie, la sociologie pragmatique, la sociologie de la traduction, la sociologie des problèmes publics, l'histoire environnementale, la problématologie, le pragmatisme de Dewey, je cherche sous quel angle je pourrais bien aborder cette question. Puis j'effectue quelques entretiens exploratoires et visites de terrain. Au bout de quelques temps, un premier écueil se présente dans mon enquête. Je tourne en rond, je commence moi-même à être piégé par cet enchevêtrement de faits et de causes.

J'étais là malgré moi embarqué à la recherche d'une solution qui grâce à la production de preuves scientifiques résoudrait ce problème. Je voyais également que mon travail était très attendu par les gestionnaires de terrain qui souhaitaient trouver une solution à leur problème et je me sentais en devoir de faire le nécessaire.

Lorsqu'une situation problématique résiste, le manque de connaissance est communément désigné comme l'origine du problème. La recherche d'une connaissance manquante devenant incontournable à la résolution du problème. Par exemple, quelle est la dynamique de population des lapins des parcs, quel paramètre influence la hausse et la baisse annuelle de la population ? Quel est l'impact réel des captures ? Combien de lapins faut-il reprendre pour éviter qu'il pullule sans pour autant l'éradiquer ? Que se passe-t-il si le lapin n'est plus géré ? Va-t-il mettre le parc en péril ? Autant de réponses qui permettraient ainsi, quasi automatiquement, de construire une gestion stable et maîtrisée du lapin. Pourtant les gestionnaires ne partaient pas de rien. Les connaissances produites et plus encore l'expérience accumulée depuis les années 1980 montrent que les efforts de gestion du lapin n'ont rien d'anecdotique. Ce constat pragmatique amène au fur et à mesure de la réflexion à prendre conscience d'une certaine redondance dans ce système, une demande de maîtrise de cette espèce qui appelle toujours plus de techniques et plus de construction de connaissances. Or la position défendue ici repose sur l'idée qu'il faut arriver à s'extraire de ce mécanisme de recherche technique et prendre du recul. Dès lors, il s'agira de comprendre comment s'est construit le problème lapin. En effet, pour savoir ce qui résiste, il est nécessaire de savoir comment cela est construit. Quels sont les éléments passés et présents qui ont permis au « problème lapin » de perdurer ?

III) Terrain

Le terrain d'étude de cette thèse est délimité par la question qui est posée dans le parc du Sausset et le parc Georges-Valbon, même si cela n'empêche pas d'élargir la réflexion sur d'autres parcs. Je présenterai d'abord le département de la Seine-Saint-Denis et ensuite ces deux parcs et leur organisation de gestion.

a) La Seine-Saint-Denis et ses parcs départementaux. De la naissance d'un département à la naissance d'une politique verte

Le territoire actuel de la Seine-Saint-Denis appartient historiquement au département de la Seine et de la Seine et Oise. Sa création est très récente, puisqu'elle date de la loi de 1964, loi qui vise à réorganiser et moderniser la région parisienne. Cette loi est liée au schéma d'aménagement et d'urbanisme de 1965 qui donne notamment naissance aux villes nouvelles. Mais il faut attendre 1968 pour que le département soit inscrit en tant qu'administration par l'application de la loi du 10 juillet 1964. Le département se situe dans la région Ile-de-France dans la petite couronne de Paris, jouxtant le département des Hauts-de-Seine à l'ouest, Paris au Sud-ouest, le Val-de-Marne au Sud et la Seine-et-Marne à l'est. Il est peuplé de 1,5 millions d'habitants pour 236km² et composé de 40 communes. C'est à ce titre l'un des départements les plus petits et les plus densément peuplés de France après Paris. Sa population y est très métissée, 40 nationalités s'y retrouvent, la population étrangère représentant 40% de la population totale du département (Figure 1).

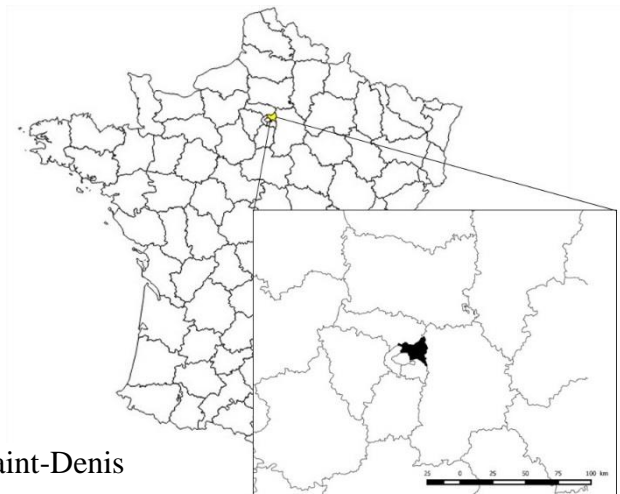


Figure 1 Localisation de la Seine-Saint-Denis

Au-delà des images de « banlieue défavorisée » très souvent relayées par les médias, la Seine-Saint-Denis possède une histoire et une identité urbaine riche et singulière. Certes des grandes crises et des mutations profondes (Montagné-Villette, Carroué et Fraboulet, 2004) marquent encore ce département et n'effacent pas toutes les inégalités, mais le dynamisme de la Seine-Saint-Denis est important. Pour comprendre ce qui caractérise ce dynamisme et quels sont les enjeux actuels, il est nécessaire de retracer rapidement l'évolution du département depuis la fin du 19^{ème} siècle, époque qui correspond aux premières vagues d'industrialisation (Fourcaut, 2002). Cet historique nous permettra de mieux cerner le contexte dans lequel se place la politique des espaces verts en Seine-Saint-Denis et nous amènera à présenter les deux grands parcs urbains dans lesquels les enquêtes sont réalisées.

Le développement de l'industrie occupe une place structurante dans l'histoire du département. Durant la « Belle Epoque », les premières industries se développent en masse sur le pourtour de Paris, qui, dans un mouvement hygiéniste, chasse les ateliers et les usines polluantes de son centre (Fourcaut, 2002). En conséquence, la plaine Saint-Denis fait partie de ces premiers territoires fortement industrialisés, au même titre que les voies et canaux navigables où des bâtiments de dépôt y sont construits (Montagné-Villette, Carroué et Fraboulet, 2004). Les champs de blé et les cultures maraichères laissent place aux cheminées industrielles et aux ateliers de production. Pour reprendre l'expression d'Annie Fourcaut, c'est l'époque de la « banlieue noire », en référence à la suie des fumées, aux logements de fortune, et à l'image d'une « zone » misérable aux portes de Paris. La première vague d'industrialisation ne donne pas tout de suite naissance à de grands logements, c'est tout d'abord la construction d'habitats à loyer modéré (HLM) qui commence « pour faire face au besoin de main d'œuvre induit par ce développement accéléré » (Béhar, Loisel et Rio, 2016 :114). Mais l'appel des travailleurs entraîne des migrations (en particulier provinciales) très importantes et ces logements ne suffisent pas à résoudre les problèmes de densification du territoire.

A partir des années 1920, la « banlieue » parisienne devient le siège d'une organisation politique socialiste et communiste importante, et cela, jusqu'à la fin des années 1960. Dans l'imaginaire souvent accentué par la presse, Paris est « cerné » par une ceinture rouge (Fourcaut, 2002). Les problèmes de logement sont constants, l'OPHBM, poussé par les politiques locales, commence la construction de logements en nombre important. La cité jardin de Drancy constitue un des exemples de l'époque.

La crise de 1930 aura un impact social significatif sur la banlieue, le territoire actuel de la « Seine-Saint-Denis » n'est pas épargné et le taux de chômage est alarmant. Dans ce contexte, les élections entérinent l'ancrage politique des banlieues parisiennes : les « banlieusards » ont une image de « bolchevicks » (Ibid, 2002). Devant la recrudescence de la pauvreté, les élus municipaux accompagnés par des politiques nationales s'engagent pour la constitution d'une société nouvelle incarnée par la modernité. « *La banlieue de ces année-là devient une espèce de banc d'essai des modernités* » (Fourcaut, 2002:p 8). Cela s'applique aux constructions, à l'image de la cité ouvrière de la Muette, et à des expérimentations comme l'école en plein air, ou encore la multiplication des colonies de vacances.

Pourtant, l'image d'un territoire « en crise » reste prépondérante, et la méfiance parisienne vis à vis de la banlieue « rouge » continue. La seconde guerre mondiale a lieu et vient l'époque des « trente glorieuses ». La banlieue parisienne connaît un regain d'activité avec l'implantation et la modernisation des usines. A partir de 1950, beaucoup d'emplois ouvriers sont créés et les richesses générées par cette industrialisation sont importantes ; la Seine-Saint-Denis produit alors autant de richesse qu'un pays comme l'Irlande. Nous sommes en plein baby-boom et les vagues d'immigration gonflent les populations de ce département dynamique et accessible aux bas revenus. Des grands ensembles sont construits majoritairement à partir de 1953, initiative très attendue à l'époque face au manque cruel de logements. Ils symbolisent à l'échelle nationale, voire même internationale, la pleine époque de la modernisation.

C'est dans ce contexte que naît le département de la Seine-Saint-Denis. La loi de 1964 exprime une réelle volonté du gouvernement gaulliste d'administrer la région parisienne. C'est aussi implicitement un moyen de déstabiliser les forces politiques en place, en fractionnant la « ceinture rouge » et en les sortant ainsi du département de la Seine qui comprend Paris (Béhar, Loisel et Rio, 2016). Le département acquiert sa propre gouvernance en 1968, son pouvoir administratif prend davantage d'importance à la suite des lois de décentralisation produites entre 1982 et 1985 (Fourcaut, 2002).

Avec le vieillissement des usines, les chocs pétroliers des années 1970, et les politiques de décentralisation, les friches industrielles se multiplient dans le paysage.

Le département entame alors une période de mutation importante, le « tout industriel » n'est plus l'avenir de la Seine-Saint-Denis. Quelques grandes entreprises continuent tout de même à s'installer comme l'usine PSA Peugeot Citroën en 1972 à Aulnay-Sous-Bois, mais elles feront partie de la dernière « vague » d'implantation.

Les conséquences des politiques d'urbanisme entreprises dans les années 1950 commencent à se faire sentir en termes d'inégalités. Les grands ensembles d'après-guerre manquent de connectivité entre eux et les infrastructures routières fragmentent le territoire. Face au problème d'inégalité qui touche l'ensemble de la région parisienne, la fin de la construction des grands ensembles intervient en 1973 avec la circulaire Guichard. En 1974, l'élection de Valéry Giscard d'Estaing entraîne un tournant dans les politiques d'aménagement en Île-de-France. La lutte contre les inégalités écologiques (par l'accès aux espaces verts, aux espaces de détente, et l'amélioration du cadre de vie par le verdissement) et le développement urbain « anarchique » et « spéculatif » s'affirme dans le discours du nouveau président. Le département de la Seine-Saint-Denis ne possède pas de grand espace vert à contrario de l'est et de l'ouest de la ceinture parisienne avec le bois de Boulogne et le bois de Vincennes.

En Île-de-France, cette volonté se traduit par le projet du « croissant vert » en 1977 en Seine-Saint-Denis. Ce projet repose sur l'aménagement d'une vaste zone de 5250 hectares dont 3360 hectares de bois, de parcs, de jardins, et 1300 hectares de zones agricoles (Legrand, 2015). Trop ambitieux le « croissant vert » restera à l'état de projet, mais permettra l'impulsion de nombreux projets d'espaces verts. Durant l'année 1976, désignée « année de la qualité de vie », le gouvernement engage des « contrats verts » avec les communes (Legrand 2015). Il y a dans cette démarche de « verdissement » l'ambition de réduire les inégalités sociales au sein des départements en proie à la ségrégation sociale et au chômage. Or depuis sa création, la Seine-Saint-Denis accuse un retard important en termes d'espaces verts par rapport aux lois urbanistiques. Ainsi, à l'époque, les politiques en place, la demande sociale et le souci de répondre aux exigences urbanistiques, forment toutes les conditions pour que le département engage des politiques volontaristes. C'est dans ce contexte que naissent le parc de la Courneuve (aujourd'hui baptisé parc Georges-Valbon) et le Parc du Sausset. Entre la fin des années 1970 et le début des années 1980 de nombreux terrains sont acquis par le département qui va considérablement accroître sa surface d'espaces verts.

Aujourd’hui, 1800 hectares d’espaces verts « soit 15 fois plus qu’en 1970 » sont présents sur le territoire. Dans cet ensemble, deux grands parcs se distinguent par leur surface :

le parc Georges-Valbon, le plus ancien et le plus grand des parcs qui comprend 415 ha et le parc du Sausset, le deuxième plus grand du département, d’une surface de 200 ha (Figure 2).

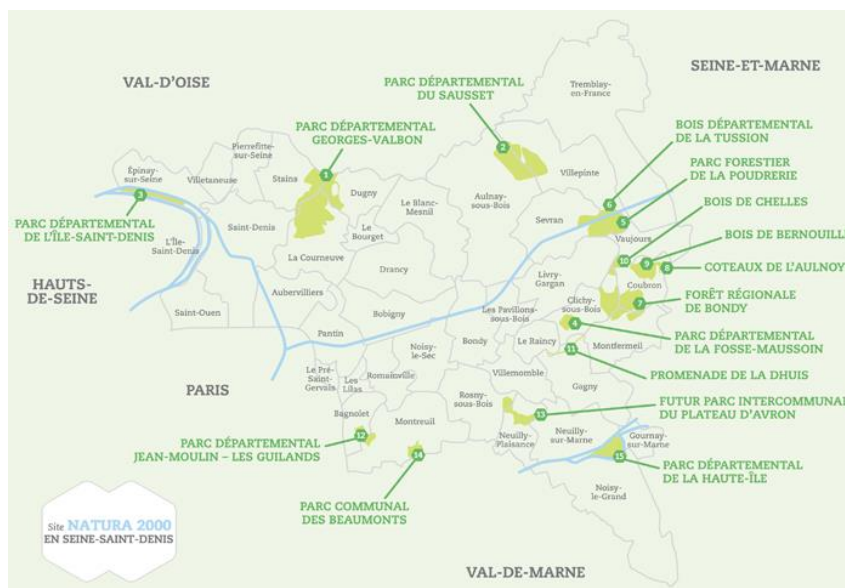


Figure 2 : Réseau des sites Natura 2000 de la Seine-Saint-Denis.

Il s’agit d’un point de l’histoire structurant quand il est question de l’apparition et de la déclinaison des politiques environnementales en Seine-Saint-Denis, ces parcs symbolisent l’aboutissement des politiques de cette période.

b) Le parc Georges-Valbon

Le parc Georges-Valbon, anciennement connu sous le nom de parc de la Courneuve, est situé au sud du département à seulement quelques kilomètres du périphérique parisien. Il est le plus grand parc de la Seine-Saint-Denis, et le troisième plus grand espace vert de la petite couronne, derrière le bois de Boulogne et le bois de Vincennes. L’historique de sa construction étant particulièrement bien décrit dans les travaux de thèse de Marine Legrand (2015), je présenterai ici les grandes étapes de la construction qui permettront de mieux comprendre les enjeux des problématiques.

En 1924, le département de la Seine acquiert 410 ha de terrain morcelé pour y installer industries et logements. Ces terrains sont des terrains agricoles humides, principalement utilisés pour la culture maraîchère. Le site est plat et traversé par des cours d'eau. Les coûts d'assainissement des terrains étant trop importants, le projet de cité industrielle est abandonné. Face au constat que le nord du département de la Seine ne possède aucun espace vert, l'idée d'y implanter un « parc des sports », agrémenté de promenades est pensé en 1934. Mais le manque d'argent gèle le projet et les terrains sont loués pour du maraîchage. En 1954, alors que les constructions de « grands ensembles » se multiplient à proximité du site, la conception d'un parc est à nouveau discutée par les élus. Ce n'est qu'en 1960 qu'une première section de 136 ha est aménagée par le paysagiste Albert Audias (Figure 3).



Figure 3: Zone Audias, parc Georges-Valbon (© Léo Martin)

L'objectif est de créer un espace de détente où se mêlent zones « attractives » et paysages pastoraux constitués de bois et de pelouses rustiques. 200 000 arbres sont plantés et 55 ha de pelouse semés, dont une grande pelouse circulaire de quarante mètres de diamètre définissant l'identité paysagère de cette frange du parc. On projette d'y implanter « *un lac, une ferme et un village artisanal (potiers, menuisiers, tisserands...)* ainsi que d'autres animations, un centre de modèles réduits, un camping, une pépinière, un théâtre de

verdure » (Parc info, 2017). Mais une fois de plus, l'argent manque, et seuls le théâtre de verdure et un parc de jeux pour enfants seront réalisés. Les travaux nécessaires à cet aménagement auront des conséquences directes sur plus de 2000 personnes habitant les terrains de manière précaire ; familles et travailleurs d'origines françaises, algériennes, marocaines, tunisiennes, espagnoles, portugaises, yougoslaves habitent roulottes et constructions de fortune, ils seront délogés de ce lieu marginal que l'on nomme la « *campa* ».

Le 1^{er} janvier 1970, le département de Seine-Saint-Denis hérite des terrains acquis par l'ancien département de la Seine. La partie aménagée par Albert Audias est ouverte au public en juillet 1970. Peu de temps après, le département vote l'ouverture d'un centre équestre dans le sud du parc. Le nombre d'hectares à aménager est encore très important, il faut continuer à planifier et penser l'aménagement des terrains restants mais surtout dans le but de pallier le manque d'espaces verts du département. Très vite, un concours d'idées est lancé la même année pour aménager une nouvelle tranche de 250 ha. Le concours sera remporté par les paysagistes Gilbert Samel et Allain Provost. L'idée directrice de l'aménagement est de créer un paysage à l'écart des villes dont la fonction première serait « la détente », « la rêverie » et « le loisir ». Des travaux colossaux de restructuration des volumes paysagés sont engagés. Un univers totalement artificiel est créé avec des lacs, des coteaux et des vallons.

C'est sur la base d'une décharge que ces paysages sont formés, les chantiers des Halles de Paris et des autoroutes obligeant la région à trouver des moyens de valoriser ces remblais. Le scoop est important et n'échappe pas à la presse : 13 millions de m³ de remblais sont amenés sur le site par des camions de 15 tonnes. S'ajoute à ces volumes de terre, le projet de création de 5 plans d'eaux artificiels prévus par les paysagistes.

Mais le chantier est colossal et ne sera construit que par tranches successives. Les deux paysagistes se partagent alors le dessin du parc selon des styles très différents. La partie aménagée par Allain Provost, à proximité de la zone Audias, s'appuie sur des tracés rectilignes et la volonté de faire disparaître un paysage au caractère épuré et cartésien. L'autre partie aménagée par Samel se caractérise par des tracés plus sinueux. Puisant son inspiration dans l'art des jardins chinois, Samel cherche à obtenir des « précipités de paysage » travaillant principalement sur les nuances de vert (Figure 4).



Figure 4 : Secteur nord du parc Geoges-Valbon © CC

Après ce long cheminement d'aménagement paysagé, le parc Georges-Valbon est finalisé en 2003. En définitive, 43 ans furent nécessaires à la conception de ce grand parc qui accueille, aujourd'hui, plus de deux millions de visiteurs par an.

c) Le parc du Sausset

Le parc du Sausset est situé au nord-est du département sur les communes d'Aulnay-sous-bois et de Villepinte. Sa construction est liée au projet inachevé du croissant vert. Pour sa réalisation, un concours est lancé en 1979. Le jury espère un parc inspiré de l'histoire des paysages de la plaine de France, et qui se distinguerait du modèle des parcs forestiers franciliens. Le terrain proposé est vaste et s'impose sur plus de 200 ha. Les terres sont rachetées à deux agriculteurs de la Brie, qui y cultivaient, blé, pommes de terre, maïs et oléagineux. Deux grands tracés d'infrastructures découpent le terrain en quatre parties : la ligne du RER B qui traverse cette espace du Nord au Sud en son milieu, et deux routes tracées d'Ouest en Est qui assurent une liaison entre la ville d'Aulnay et Villepinte. La ligne du RER B, inaugurée en décembre 1977, donne à la gare de Villepinte une position quasiment centrale au sein du parc. L'emplacement de cette gare ne fut pas désigné au hasard, elle se positionne à proximité de l'usine PSA et aurait pu devenir le cœur d'une zone d'activité, comme initialement prévu avant la création du parc du Sausset (Docob parc du Sausset, 2011). Il s'en est fallu de peu pour que le parc n'existe pas. Cette zone d'activité aurait, malgré tout, été accompagnée de l'aménagement de l'étang de Savigny (étang en partie aménagé pour gérer le surplus d'eau de la zone d'activité d'Aulnay-Est et assainir le terrain en cas de constructions) et d'un espace vert périphérique de 36 ha.

Le contexte hydrographique du parc se résume à la présence du Sausset à l'Est, à la résurgence d'un drain nommé Roideau, et à l'étang de Savigny. Le ru du Sausset prend sa source à Tremblay et recueille les eaux de 700 ha de terrain. Il alimente l'étang de Savigny uniquement en cas de surplus d'eau lors de fortes pluies. En dehors de ces épisodes le Sausset se déverse dans le Croult. Le passage du ru sur le parc constitue l'un des rares secteurs à ciel ouvert. Il est, sinon, majoritairement busé sur l'ensemble de son parcours. Les berges attenantes au terrain possèdent les seuls boisements d'époque, les reliefs sont absents, seul le ru crée une légère pente sur ces plaines de culture (Corajoud, à paraître).

Le concours sera gagné par les paysagistes Michel et Claire Corajoud en 1980. En cohérence avec les attentes du jury, Michel et Claire Corajoud souhaitent évoquer ce qui caractérisait ces territoires. De la forêt au grand défrichement, en passant par la plaine agricole et l'apparition des jardins des grands ensembles.

Dès 1980, les terrains sont gelés pour permettre la mise en place du projet. La partie qui correspond à l'étang de Savigny est déjà sous la surveillance d'un garde. Les sols sont très riches du fait des cultures précédentes. Les premières plantations sont faites sur les pourtours du parc pour garantir la forme générale de celui-ci malgré les avancées des travaux. Il serait ainsi certain que la surface n'en diminuera pas (Corajoud, com personnelle). C'est sur cette base que naît le parc du Sausset. La composition du parc s'appuie sur l'évolution des paysages au travers du temps. Sur ce principe, le projet définit quatre grandes zones : la « Forêt » espace boisé délimité par un tracé inespéré des forêts forestières françaises (Figure 5), le « Puits d'enfer », une ambiance agricole de plaine céréalière entrecoupée de bosquets et de bois, le « Bocage » (Figure 6), pourvu de haies sur talus et des coteaux créés artificiellement. Enfin, la dernière zone appelée « Prés carrés », définie par des marais, lacs et paysages horticoles agrémentés d'une aire de jeux en référence aux espaces verts des grands ensembles.



Figure 5 : Vue aérienne du parc du Sausset - secteur la "Forêt" © CC



Figure 6 : Secteur "Bocage", ©Léo Martin.

Dans ce partage, le souci d'équilibre des formes et des structures donne toute sa place à la pensée géométrique dans la conception paysagère des lieux (Corajoud, à paraître). Les premiers tracés du parc sont pensés en s'appuyant le plus possible sur les quelques chemins historiquement empruntés. D'un point de vue plus théorique, le parc du Sausset est considéré par certains architectes paysagers comme un mélange entre modernisme et post-modernisme par le mariage de différents paysages (Di Carlo, 2015). Michel Corajoud est, à ce titre, considéré comme l'un des pionniers de cette architecture paysagère. Dans sa conception, la place de la « nature » est pensée, mais de manière « travaillée ». Pour lui, c'est dans l'interaction entre les interventions humaines visibles et les éléments naturels que se trouvent les formes d'esthétismes qu'il soutient. C'est, en fait, un travail sur l'imaginaire pastoral dans lequel l'humain a toute sa place.

d) Gestion et gouvernance des parcs

La gestion de huit parcs est assurée par le département de la Seine-Saint-Denis au sein duquel la Direction de la Nature des Paysages et de la Biodiversité (DNPB) assure la conduite. La DNPB fait partie du pôle Aménagement et Développement Durable qui possède 5 directions.

La DNPB assure également la gestion des terrains de sport, des arbres d'alignement ou encore des cours de collège. Au sein de la DNPB le Service des Politiques Environnementales et de la Biodiversité (SPEB) coordonne les actions de l'Observatoire de la Biodiversité Urbaine en Seine-Saint-Denis (ODBU). Né en 2005, l'objectif de cet observatoire est de permettre aux habitants d'accéder aux connaissances en biodiversité urbaine et promouvoir sa préservation. C'est également un centre de ressource sur la biodiversité et d'échange et mutualisation des expériences entre différents acteurs. L'ODBU possède trois pôles :

(Je reprends ici l'ensemble des informations issues de la revue le « biodiversitaire » sans en modifier le contenu)

Le pôle « Connaissances » :

- *Administre la base de données de l'Observatoire : en organisant et centralisant la collecte, en exploitant les données pour produire des analyses, cartographies et des extractions sollicitées par les acteurs du territoire.*
- *Améliore la connaissance : en concevant et pilotant des inventaires, des suivis et des études et expérimentations scientifiques, en gérant les partenariats scientifiques et en animant le conseil scientifique de l'ODBU.*

Le pôle « Gestion et aménagement » :

En interne (au sein du Département) comme en externe (en direction des collectivités territoriales) :

- *Accompagne la prise en compte des enjeux de biodiversité dans les actions de gestion et d'aménagement : en aidant à la définition stratégique de la politique environnementale des acteurs (publics et privés) et sa mise en œuvre en apportant son avis et expertise techniques.*
- *Pilote ou appuie scientifiquement la conduite d'expérimentations en ingénierie écologique.*
- *Développe l'exploitation et la valorisation pratique des données écologiques dans le cadre du développement d'une trame verte et bleue départementale.*

Le pôle « Médiation scientifique » :

- *Assure la diffusion et la valorisation des travaux de l'ODBU, via ses publications, sur ses pages Internet et lors de colloques et de rencontres régionales et nationales.*

- *Développe des outils et actions de médiation sur la biodiversité urbaine et dans le domaine des sciences participatives, à destination des différents publics (animation des réseaux). Pilote la démarche « Observ'acteur » qui encourage le grand public à participer à la construction de la connaissance sur la biodiversité de proximité.* » (Biodiversitaire, 2015 : 9)

L'ODBU possède également un comité scientifique qui se réunit deux fois ans. Il a pour rôle : « *d'inscrire les travaux de l'ODBU dans une démarche rigoureuse et objective, en :*

- *garantissant la qualité scientifique des travaux de l'Observatoire ;*
- *se prononçant sur les grands enjeux stratégiques de préservation et de développement de la biodiversité en milieu urbain ;*
- *garantissant sur le plan éthique et déontologique la diffusion des informations à différents niveaux d'utilisateurs : membres du comité de suivi, chercheurs, étudiants, grand public... »* (Biodiversitaire, 2015 ; 8)

Ce comité est composé de 9 experts (Amphibiens Reptiles, Flore, Insectes, Autres invertébrés, Mammifères, Oiseaux, Écologie urbaine, Réconciliation avec la nature, Sociologie)

L'ensemble est présidé par une chercheuse au MNHN et animé par le pôle « Connaissances » de l'ODBU.

Enfin l'ODBU possède un comité de suivi Présidé par le Président du Conseil général ou son représentant, animé par les trois pôles de l'ODBU. « *Ce comité est ouvert à tous les acteurs oeuvrant sur le thème de la biodiversité dans le département : État, Région, communes, communautés d'agglomération, partenaires associatifs et scientifiques. Il s'agit d'un lieu d'échange et de travail collectif, qui a pour rôle de permettre à chacun de ses membres de partager expériences et réflexions, dans le but de construire des propositions de stratégies d'aménagement ou de gestion pour préserver et développer la biodiversité.* » (Biodiversitaire, 2015 ; p8).

e) La gestion opérationnelle des parcs et leur classement Natura 2000

Les modes de gestion des parcs Georges-Valbon et du Sausset ont connu une restructuration importante passant d'une gestion principalement horticole à la mise en place d'une gestion différenciée affichant des objectifs de conservation de la biodiversité. Plus précisément, au début des années 1990, sous l'impulsion d'associations naturalistes locales, la direction des espaces verts de Seine-Saint-Denis réoriente le mode de gestion des parcs et la gestion harmonique est pensée comme une alternative. En s'appuyant sur le concept de gestion différenciée, (terme proposé par le paysagiste Gilbert Samel et ensuite repris par le Conseil Général de la Seine-Saint-Denis (Dubreuil, 2006 ; Legrand, 2014), l'objectif est de concevoir la gestion des parcs au travers d'un « compromis entre l'aspect sauvage et le confort paysager de l'espace public » (Dubreuil, 2006 ; 8). En outre, la gestion harmonique s'attache particulièrement à la notion d'équilibre : équilibre biologique d'une part et équilibre entre accueil du public et gestion de la biodiversité d'autre part (Legrand, 2014). Ce mouvement d'écologisation des parcs peut être rattaché au développement de la gestion dite différenciée en France et en Europe dans les années 90 (Aggéri, 2010). Ce mouvement d'écologisation sera renforcé en 2005 par la création de l'ODBU.

En 2006, les deux parcs sont désignés site Natura 2000 au titre de la Directive Oiseaux de l'Union Européenne. Un classement qui trouve sa justification dans la présence d'oiseaux patrimoniaux comme le Blongios nain (*Ixobrychus minutus*), le Butor étoilé (*Botaurus stellaris*) ou encore le Martin pêcheur (*Alcedo atthis*). Si la gestion harmonique n'est pas toujours désignée comme le mode de gestion principal, elle fait encore largement partie de l'identité des parcs et structure fortement les interventions de gestion. En plus de ces missions de conservation de la biodiversité, les parcs Georges-Valbon et du Sausset ont pour vocation d'accueillir les habitants de la Seine-Saint-Denis et d'Île de France dans des espaces verts offrant un cadre de détente et de loisir. Ils doivent également assurer une mission d'éducation à l'environnement grâce à l'appui de l'équipe d'accueil et d'animateurs.

D'autres activités connexes visant à dynamiser la fréquentation des parcs sont développées comme au parc du Sausset qui dispose d'un jardin potager collaboratif pour la population locale ainsi support d'échange de connaissances pour la pratique du

maraîchage. Le parc du Sausset possède également une vigne pédagogique lui permettant de réaliser deux cuvées par an et annuellement une « fête de la vigne et des saveurs » regroupant d'autres activités autour des produits comme le miel, le pain ou la pomme. Le parc Georges-Valbon accueille quant à lui la fameuse Fête de l'Humanité sur une frange annexe du parc, et prochainement l'accueil d'épreuves sportives pour les JO-2024. Les politiques du département affichent aujourd'hui une volonté forte d'augmenter la fréquentation des parcs. Ils se sont dotés pour cela d'un plan parc correspondant à un programme d'investissement. Ce programme souhaite favoriser une meilleure accessibilité des parcs en particulier pour le parc Georges-Valbon, permettre le développement et le renforcement des activités sportives et d'évènements à caractère culturel ainsi que la mise en place d'une ferme urbaine au sein du parc du Sausset principalement axée sur la production maraîchère.

IV) Méthodologie

La méthodologie privilégiée pour ce travail relève principalement d'une démarche ethnographique. Celle-ci a convoqué les observations, les entretiens exploratoires et semi-directifs et l'analyse documentaires. Les trois techniques ont été utilisées conjointement et non successivement ce qui a permis de mieux appréhender le « problème lapin » dans toute sa complexité et de confronter les données recueillies.

Concernant les entretiens, plusieurs formes ont été mises en œuvre : semi-directifs, conversations informelles ou encore visites commentées.

Plusieurs entretiens de type semi-directifs ont été menés. Le guide d'entretien est articulé autour des thématiques suivantes : chaque entretien commençait par une demande de présentation pour cerner le parcours d'origine, l'arrivée des informateurs au sein du parc et le travail réalisé. Ensuite il s'agissait d'appréhender, depuis leur prise de poste, la manière dont le lapin s'est immiscé dans leur travail (passeurs, documents, pratiques, expériences). Parallèlement les relations que l'enquêté entretient avec le lapin méritaient d'être identifiées. Enfin, l'opinion de la personne sur les actions de gestion du lapin, son efficacité et plus globalement la gestion des parcs a été discutée.

Les entretiens ont requis une diversité d'enquêtés jusqu'à obtenir un effet de saturation des données. Ce travail a nécessité la réalisation de 26 entretiens semi-directifs. Parmi eux, au sein des parcs : 2 chefs de service, 2 chefs de service adjoints, 5 techniciens, 3 chargés d'accueil, 2 chefs de brigade de gardes, 1 animateur en environnement, 1 technicien de gestion de la faune. Au sein de l'ODBU, les entretiens ont été menés auprès de : la directrice de la DNPB, 1 responsable du bureau des études générales, 1 chargé du pôle gestion et aménagement, 1 ancien membre de l'ODBU chargé du pôle connaissance scientifique. Mais aussi d'anciens membres, 1 paysagiste concepteur de parc, 1 ancien expert convoqué sur la question du lapin, 2 anciens techniciens du parc du Sausset, 1 ancien directeur de parc.

S'y ajoutent trois entretiens téléphoniques avec des techniciens de fédérations départementales des chasseurs. Ces entretiens m'ont permis d'avoir une vision en dehors des parcs et d'obtenir un minimum d'information sur le devenir des lapins une fois capturés.

L'accès au terrain s'est négocié par l'intermédiaire de l'Observatoire de la Biodiversité Urbaine de Seine-Saint-Denis et de la direction des parcs permettant la prise de contact avec des personnes ressources. Le contact avec certains informateurs s'est fait également via le conseil des personnes enquêtées. On peut donc distinguer deux modalités d'accès, l'un par l'administration et l'autre via les informateurs. Pour éviter les biais liés à l'orientation des enquêtes vers tel ou tel acteur, le croisement des modes d'accès a permis d'enquêter un nombre de personnes suffisamment diversifié.

L'ensemble des entretiens se sont passés de visu autour d'une table, à l'exception de deux qui ont dû s'effectuer par téléphone. L'un pour des questions de distance, l'autre pour des questions de disponibilité. La durée des entretiens en salle pouvait aller de quarante-cinq minutes à trois heures maximum. Cinq des entretiens en salle ont été suivis d'une visite sur le terrain : quatre avec des techniciens, et une avec la direction du parc du Sausset.

J'ai également réalisé une visite commentée de terrain au parc du Sausset avec un expert en mammifères du Muséum national d'Histoire naturelle a été mise en œuvre et permis d'avoir un point de vue extérieur. Une visite en dehors des parcs effectuée avec une cheffe de service du parc de l'île-Saint-Denis qui met très rarement en œuvre une gestion du lapin. Une visite accompagnée par le service technique dans le parc Ballanger, qui jouxte le parc du Sausset. Une visite de terrain dans des parcs de la métropole de Lille rencontrant des problématiques similaires avec le lapin. Ces visites permettent de prendre du recul vis-à-vis de la gestion du lapin dans les parcs pour éviter le confinement de l'analyse.

Bien sûr, les entretiens et les observations s'accompagnent de conversations informelles avec les gardes, les agents d'accueil, les animateurs, les employés d'entreprise d'espaces verts, conversations qui participent à la compréhension générale et à l'enrichissement du carnet de terrain.

Il faut également mentionner deux réunions collectives avec les membres de l'ODBU et deux représentants des parcs. Celles-ci ont donné l'occasion de présenter l'avancée du travail et de discuter des résultats et des perspectives. Elles ont aussi permis d'observer les réactions et l'évolution des réflexions.

Dix-huit sorties de terrain pour effectuer des observations participantes ont été mises en œuvre. Elles ont permis de recueillir des données concernant les méthodes de régulation et de comptage de lapins et de confronter le discours et les pratiques.

Parmi ces sorties, la participation à treize comptages de lapins, douze au parc du Sausset et une au parc Georges-Valbon, une matinée d'accompagnement des fauconniers sur le parc du Sausset, deux journées de furetage, une matinée d'animation sur le thème de la gestion du lapin suivie d'une journée de panneauage. Ces observations permettent de rendre compte de l'énergie que nécessite un dispositif de contrôle et de discuter des limites techniques.

J'ai également effectué un travail de terrain exploratoire auprès des usagers des parcs en participant à une matinée de marche nordique regroupant une vingtaine de personnes. L'objectif était pour moi de comprendre ce qui motivait leur visite, à quels éléments du parc ils prêtaient attention et si le lapin était mentionné spontanément ou non de la discussion.

Parallèlement aux entretiens et aux observations, le travail de collecte d'informations écrites par consultation des archives administratives (en particulier, celles, conséquentes, du parc du Sausset qui dispose d'un fond particulièrement bien conservé sur une longue durée), a représenté un travail important de l'enquête. Les documents recherchés et traités sont très divers : courriers administratifs, lettres de service, courriers divers, devis, procès-verbaux de gardes, courriels, conventions d'associations, d'entreprises (dont celles non abouties), articles de presse locale, photographies, relevés de terrain, tableurs Excel, données cartographiques, bilans annuels de prestataires de service, expertises de bureaux d'étude, plans de gestion, comptes rendus de réunion de service, arrêtés préfectoraux, lettres de réclamation de particuliers ou d'associations, mémoires universitaires, rapports naturalistes.

Enfin, nous avons réalisé des ateliers de groupe dans l'objectif de permettre une transformation du problème. Le premier est inspiré de la méthode « d'analyse en groupe » développée par Michel Mercier (2007). Cet atelier déroulé en juin 2017 avec une quinzaine de participants nous a permis de valider de manière collective l'historique produit mais surtout de dégager les convergences et les divergences d'interprétation de ce problème. La logique de transformation du conflit dans ce modèle n'assure pas une garantie de paix, mais la rencontre et la mise en visibilité des positionnements est un point de départ fondamental dans la reconsidération du « problème lapin ».

A la suite de l'analyse en groupe, un deuxième atelier de prospective fut proposé dans le but de construire trois scénarios de gestion du lapin envisageables. Cette méthodologie sera traitée plus spécifiquement dans la partie trois.

a) Le traitement des données

J'ai effectué la retranscription intégrale de 19 d'entre eux (les autres entretiens n'ont pas pu faire l'objet d'enregistrement, soit par non autorisation de l'enquêté, soit pour des raisons pratiques de terrain). J'ai traité pour cela mes 26 entretiens et mes documents de manière qualitative grâce à une analyse thématique. La retranscription intégrale des entretiens m'a permis de travailler de manière inductive via le logiciel sonal, qui permet une meilleure identification des corpus de texte. Avec le logiciel sonal, le regroupement et le recoupement des thématiques permettent une comparaison plus rapide. Une cinquantaine de thématiques ont pu être dégagées dans les entretiens (ex : Rapport au lapin, dégâts, marchés publics, usagers, myxomatose, arbres, connaissances, natura 2000, changement de mode gestion...)

Toutes les informations récoltées lors des entretiens ont pu être recoupées avec les documents d'archives pour compléter, préciser ou comparer les informations orales et écrites.

b) Posture d'enquête

La méthode ethnographique réclame un temps nécessaire consacré à l'analyse des présupposés culturels et autres a priori de l'enquêteur fondés sur son histoire personnelle. A ce sujet, l'anthropologie contemporaine a dû affronter des questions méthodologiques notamment lorsque les anthropologues et ethnologues ont travaillé sur leur propre culture. Question souvent débattue dans les années 80, elle est aujourd'hui moins discutée compte tenu de la multiplication des études endo-ethnologiques. Néanmoins « l'étrange familiarité » (Ouattara, 2004) que cela peut provoquer n'a rien d'anodin car elle questionne la relation au sujet et donc la capacité du chercheur à décentrer son regard durant l'enquête. De manière générale la réalisation d'une auto-analyse (je reprends ici le terme de Bourdieu) est nécessaire et fait partie du double travail de l'enquête, à savoir le travail de terrain et travail sur soi.

L'intérêt d'une telle démarche doit être compris au regard des possibles biais induits lors de la récolte des données, leur analyse et la généralisation des résultats.

J'ai souhaité faire ce travail réflexif car je possède une formation professionnelle très proche de celles de mes informateurs et le lapin de garenne n'est pas un animal anodin pour moi, l'ayant chassé durant mon adolescence. Je n'ai pas choisi l'immersion longue ou le fait de travailler dans les locaux de l'ODBU ou des parcs pour plusieurs raisons. En plus de la difficulté d'ethnographier sa propre culture, je possédais dans de nombreux cas la même culture professionnelle que mes informateurs. J'ai eu un bac agricole avec une spécialisation en aménagement et gestion forestière, et un BTS en gestion et protection de la nature. Je suis venue à l'anthropologie via une validation des acquis dans le cadre d'une reprise d'étude après avoir travaillé cinq ans dans le domaine de l'écologie en tant que technicien. J'ai dû donc me détacher ou me « décentrer » de l'apprentissage que j'ai reçu en écologie ou en gestion des espaces ; et la distance avec le terrain et l'immersion dans un laboratoire de recherche m'y ont aidé. De prime abord, la connaissance personnelle du milieu d'enquête peut être considérée comme un atout dans la possibilité d'intégration qu'elle offre dans le corps social. Mais la familiarité avec le vocabulaire employé par exemple chez les techniciens peut entraîner un manque de questionnement sur toutes les déclarations implicites. Cette intimité entraîne l'omission d'une question, puisque l'on préjuge de la réponse, ou stimule la prise de parole de l'enquêteur ce qui peut masquer les silences pourtant révélateurs. Il peut aussi vous « trahir », dans le sens ou l'emploi de certains termes techniques et du jargon des gestionnaires ou chasseurs renseignent vos appartenances ou votre avis sur la question.

Cela ne veut pas dire qu'il faille brider la conversation mais plutôt garder une attention lors des entretiens à ne pas présupposer trop rapidement la réponse et glisser dans l'ethnocentrisme. La retranscription intégrale des entretiens a cet avantage de pouvoir reproduire l'écoute et la lecture en remarquant les questions pouvant être trop orientées.

Il est également pour moi nécessaire de souligner les difficultés de positionnement en recherche interdisciplinaire et les marges d'interventions possibles dans le cas d'une enquête en situation conflictuelle. En effet, l'ethnologue dont l'une des missions premières est de rendre compte de la multiplicité et de la complexité des formes de sociétés n'est pas un médiateur.

Je n'ai pas de posture « idéale » à proposer mais j'aurais tendance à vouloir souligner la complexité méthodologique et épistémologique en distinguant plusieurs épreuves dans cette thèse ;

- 1- Avoir une culture commune avec les personnes enquêtées.
- 2- Etre doctorant en situation d'interdisciplinarité
- 3- Etre doctorant face à une demande d'expertise en situation conflictuelle

Dans la mesure où j'appartenais au Museum national d'Histoire naturelle j'ai été très vite invité à mener un travail d'expertise. Est-ce pour autant la finalité d'un travail de doctorat ? Par ailleurs, la réalisation d'une ethnographie préalable au sein du parc Georges-Valbon dans le cadre d'une thèse en anthropologie rend le terrain non pas plus difficile d'accès mais confronte l'ethnologue à des informateurs plus avertis sur le déroulement d'un entretien et les finalités d'une recherche ethnographique. De plus, l'attente des gestionnaires en termes d'applicabilité des résultats était forte.

Pour toutes ces raisons trouver la « bonne » distance fut complexe pour moi. Néanmoins, j'aurais tendance à penser que le processus d'enquête décide parfois pour l'ethnologue, et qu'il est impossible d'en maîtriser toutes les composantes. A la fin de ce travail je reviendrai sur ces questions pour voir ce qui en résulte après le travail d'analyse et d'écriture.

c) Plan de thèse

Cette thèse se présentera sous trois grandes parties :

Une première partie retracera l'historique de gestion du lapin de garenne dans les parcs. Cet historique permet de voir comment le « problème lapin » s'est construit. Il doit être pensé comme support de réflexivité et point d'articulation entre les données sociologiques et les connaissances en écologie (Leblan, 2017).

La deuxième partie de cette thèse explicitera la nature des controverses autour de cette gestion pour mettre en lumière les points de résistance qui donnent à cette problématique un caractère aussi récalcitrant.

Une troisième partie est centrée sur les possibilités de transformation du « problème lapin ».

Elle présente la mise en place de deux ateliers de groupe : une analyse en groupe permettant d'énoncer les divergences et les convergences d'interprétation du « problème lapin », puis un second atelier de constructions de scénarios sur la mise en évidence des transformations possibles du problème.

La thèse se termine sur plusieurs points de réflexivité suivis d'une conclusion générale.

PARTIE 1 : Historique du **« problème lapin »**

Cette première partie a pour souhait de comprendre comment le « problème lapin » lapin s'est construit. Elle mobilise pour cela les entretiens semi-directifs et les recherches d'archives. L'emploi des citations de d'entretiens, de document d'archives (lettres, notes, rapports, devis...), et documents d'expertise a pour but de rendre compte de l'évolution et de la dynamique des acteurs dans la gestion du lapin, mais aussi de la diversité et du type de connaissances produites et des techniques déployées. Elle commencera par quelques pages de contextualisation historique à propos du lapin de garenne en Seine-Saint-Denis, puis se concentrera sur les parcs Georges-Valbon et Sausset.

I) Le lapin en Seine-Saint-Denis

La présence du lapin en Seine-Saint-Denis est attestée à partir de restes osseux datant du 12^{ème} siècle sur la commune de Saint-Denis (Morel, 1985).

En restant sur la ligne des conflits auxquels le lapin est associé, l'historienne Anne Lombart-Jourdan (1994), spécialiste de l'histoire de la plaine de Saint-Denis, en fait mention dans ses travaux. Ce gibier était en abondance dans la Varenne des Tuileries, un immense territoire de chasse réservé au roi, qui « *s'étendait dans la boucle de la Seine jusqu'à Saint-Denis et le Bourget au nord, jusqu'à Drancy et Pantin à l'est* » (Ibid., 1994 : p28). En plus de l'interdiction de chasser, les paysans se devaient de respecter strictement des consignes pour préserver le gibier (absence de fauche avant la reproduction, conservation de bosquets et de parcelles non fauchées). En 1768, le prince de Soubise se plaignit au corps de la ville que les lapins minaient les remparts de Saint-Denis: « *ils empêchaient l'herbe de pousser autour des fossés de la ville !* ». (Ibid., 1994 : p28). Pour réduire les dégâts qu'occasionnaient les lapins, seuls les officiers des chasses du roi étaient autorisés à « fouiller les terriers ». Seulement voilà, les officiers étaient plus sévères quand il s'agissait de punir un paysan que de chasser des lapins. Une manque d'efficacité qui s'explique par le fait qu' « *ils jouissaient du droit de chasser dans les réserves et que la vente des lapins aux restaurateurs leur assurerait un important profit* ». (Ibid., 1994 : p28) Un exemple supplémentaire qui montre l'intérêt que le lapin pouvait représenter pour certains alors que d'autres sans plaignaient.

Un historien et archiviste du département consulté à l'occasion de l'enquête ne connaissait pas d'anecdote sur les lapins en dehors de me conseiller le cahier des doléances de 1789. Effectivement le cahier des doléances à Bondy mentionne quelques doléances : « *Qu'on supprime les capitaineries comme fléau de l'agriculture (...) Qu'on détruise entièrement les lapins, et surtout la grandes bêtes qui dévastent les environs des forêts* ». (Cahier de Bondy, 1879 : p361)

D'autres sources montrent que l'espèce a occupé une place importante dans la vie des habitants de ce territoire. Dans le registre des documents iconographiques des archives numériques du département (2016), une gravure signée de M. Peulot représente une scène de braconnage au panneau dans le bois de Montfermeil (Figure 7).

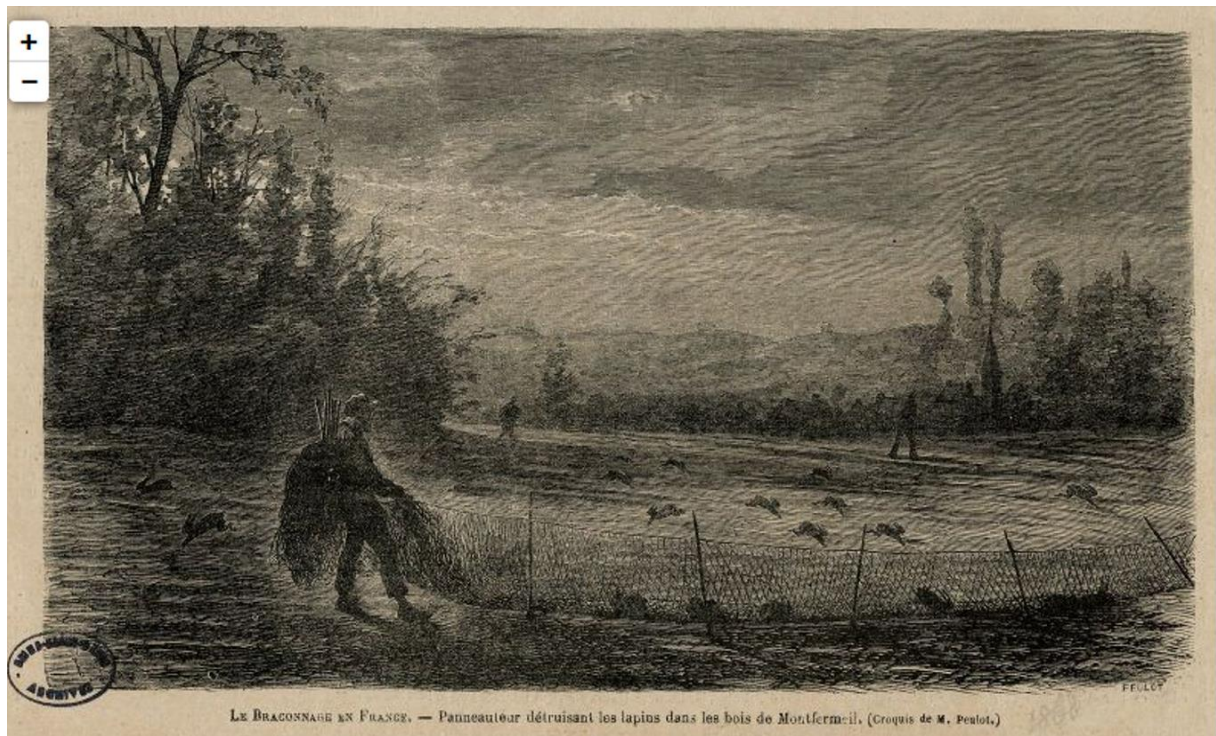


Figure 7 : Le braconnage en France. « *Panneuteur détruisant les lapins dans les bois de Montfermeil.* » - Croquis de M. Peulot - Illustration, 24,6 x 16,4. 1868. Archive départementale de Seine-Saint-Denis.

Les Peulot étaient une famille d'illustrateurs et graveurs vivant à Montfermeil. Julien-Antoine Peulot (1826-1896) est proche de Charles Daubigny et grave certaines de ces œuvres. Son fils Ernest Peulot (1852-1940) devient lui aussi illustrateur. Durant la guerre franco-allemande de 1870, Ernest Peulot parcourt les environs de Montfermeil et réalise des dessins à la plume relatant des scènes de la vie quotidienne entre juillet 1870 et septembre 1871. Une chronique de vie de plus de deux cents dessins aujourd'hui conservée au Musée du Domaine départemental de Sceaux. Au sein de cette collection, quatre dessins représentent des scènes de braconnage ou de transactions dans lesquelles se retrouve le lapin de garenne : « *Je tire sur un lapin avec la canne fusil à Guectier* » 1870, « *Nous chassons les lapins à coups de bâtons* » 1870 (Figure 8), « *Manière de prendre des lapins après la guerre, chasse en battue la prise au collet* » 1871 (Figure 9), « *Il veut nous vendre un lapin de garenne* », 1871. (Musée du Domaine départemental de Sceaux, 2017).

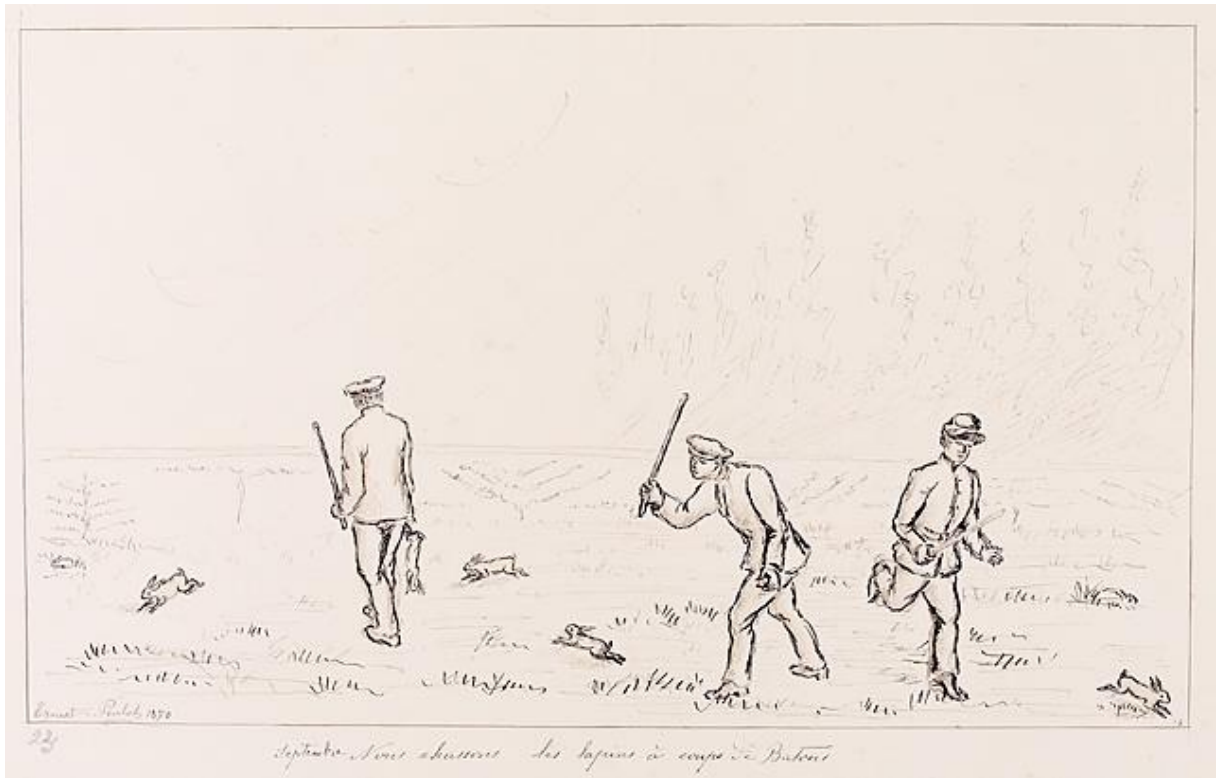


Figure 8 : « Nous chassons les lapins à coups de bâtons » / Peulot, Ernest (1852-1940), 1870. Collection du Musée du Domaine départemental de Sceaux.



Figure 9 : « Manière de prendre des lapins après la guerre, chasse en battue la prise au collet » / Peulot, Ernest (1852-1940), 1871. Collection du Musée du Domaine départemental de Sceaux.

Le lapin visiblement prolifique, reste un gibier facile à chasser par des moyens silencieux et discrets (canne fusil, collet, bâtons, etc.), il devait représenter une ressource non négligeable en ces temps de guerre alors que l'armée de Prusse affaiblissait le pays.

La suite des recherches menées sur la période 1870 jusqu'à la problématique des parcs qui nous intéresse, n'a pas été concluante. Seules quelques informations sur la présence de lapin sur les pistes enherbées de l'aéroport Charles de Gaulle se trouvent dans la presse locale. Mention qui revient régulièrement dans les entretiens et dans les conversations informelles quand il s'agit d'évoquer le lapin de garenne en Seine-Saint-Denis. D'autres informations existent vraisemblablement, mais ces recherches auraient demandé plus de temps. Aujourd'hui les lapins de garenne sont présents dans les grands parcs, les ronds-points, en bordure sur les talus autoroutiers, sur les bords des pistes enherbées des aéroports et quelques garennes voire colonies se trouve cernées de plus en plus par l'urbanisation (observations personnelles). Avec l'aéroport Charles de Gaulles, le parc du Sausset et le parc Georges-Valbon sont les deux sites du département qui en abritent le plus.

II) Emergence du problème et premières mesures de régulation (1979-1996)

La présence du lapin est signalée de manière assez concomitante dans les deux parcs. Respectivement en 1979 au parc de la Courneuve, et en 1980 aux abords des terrains qui deviendront un an plus tard le parc du Sausset. En ces débuts, la répartition des lapins est difficilement appréhendable. Les techniciens ou les gardes savent, sans pouvoir fournir de précisions, que les deux parcs ont pour point commun d'être traversés par une voie de chemin de fer dont les talus abondent en lapins. Dans le parc de la Courneuve, certaines zones en friche situées au nord du parc constituent, selon le dire des gestionnaires, des zones fréquentées par cet animal. Sur les terrains qui donneront naissance au parc du Sausset, les gardes alors en charge de surveiller le bassin de Savigny, repèrent quelques garennes sur une zone en attente d'aménagement qui profite conjointement à l'usage des moto-cross⁴. Le point de départ du dit « problème lapin » ne peut donc être identifié avant les années 1980. Le parc du Sausset n'existe pas et comme l'exprime un ancien ouvrier horticole du parc de la Courneuve, sa présence ne génère pas de dérangements :

« Il était déjà présent, sauf que la question ne se posait même pas (...) On vivait avec, on travaillait avec, et il n'était pas problématique! En 1979, si tu veux, il n'y avait pas toutes ces tranches qui étaient aménagées. (...) Après, tout ça, c'était en cours d'aménagement [nord du parc] donc le lapin pour nous, il n'avait pas un impact. Il n'était pas aussi présent, (...) Le lapin, je te le dis, il faisait partie de la vie du parc au même titre que les autres animaux et on n'a jamais évalué les conséquences de la présence du lapin sur le parc. Ca faisait partie du truc, voilà ! » (Technicien du parc Georges-Valbon, 2016).

Au parc du Sausset, quelques inquiétudes surviennent lors des premières plantations au cours de l'hiver 1981-1982. Les jeunes plants forestiers constituent une denrée pour les lapins qui grignotent l'extrémité des rameaux encore « tendres ». Les maîtres d'œuvre, soucieux de la réussite des premières plantations, prennent soin de clôturer les grands massifs pour empêcher le piétinement des jeunes plants par le public. Afin d'éviter l'entrée des lapins, le bas des enclos est renforcé d'un grillage à poule soigneusement enterré et plié en L sous terre pour éviter le passage souterrain.

⁴ Ce terrain correspond aujourd'hui au secteur du bocage.

Or le dispositif possède une faille. Les portails qui permettent l'accès aux plantations tardent à être posés et ne sont pas toujours refermés après les travaux. Une aubaine pour les lapins qui s'installent peu à peu dans les enclos. Les maîtres d'œuvre décident « *de faire la part du feu, en sacrifiant les lisières* » plantées à l'extérieur des enclos « *aux hasards des appétits naturels [du lapin] pour sauver l'essentiel, le pérenne : les arbres nobles des massifs* ». (Corajoud, à paraître)

Les effets liés à la présence de lapins ne furent pas anticipés outre mesure. Alors qu'aucune garenne n'est visible sur les plaines agricoles lors des premiers aménagements, ce sont les lièvres et les perdrix, et non les lapins, qui attirent davantage l'attention des paysagistes. Le directeur du parc du Sausset se souvient du regard qu'il portait sur les lapins durant les premières années d'aménagement : « *leur présence nous paraissait naturelle et pas contraignante. Ca faisait presque partie d'une attraction au départ mais on a changé d'avis après. On disait « regarde le petit lapin, il est mignon etc. »... enfin... sans se rendre compte du danger que ça pouvait représenter. En bon citadin je n'avais pas du tout d'appréhension.* »

Les opérations se cantonnent à la mise à distance des lapins et l'acceptation d'éventuels aléas causés par la consommation de végétaux. Il n'y a donc aucune action directe engagée sur le lapin. Du moins officiellement, car des restes de cartouches et quelques collets trahissent la présence de braconniers. Ces activités populaires et discrètes sont plus ou moins tolérées par les gardes et les gestionnaires qui n'ont pas de volonté particulièrement protectrice vis-à-vis des lapins. A la différence d'une figure locale parfaitement identifiée⁵, ces braconniers ne sont pas connus. L'importance de cette activité n'est donc pas renseignée. En revanche, certains collectifs y sont associés, tels que les « gens du voyage », qui profitaient durant leur séjour de cette ressource non négligeable. Pour éviter l'installation de nouveaux campements de gens du voyage, des tranchées sont creusées à l'image de celles visibles aujourd'hui à proximité de la gare de Villepinte. Le lapin, en bon « *opportuniste* », utilise alors les pentes formées par ces tranchées pour creuser de nouvelles garennes.

⁵ Je fais référence au braconnier de village souvent bien identifié par les habitants, le personnage de littérature française comme le braconnier Raboliot, personnage de fiction du roman de Maurice Genevoix.

Les aménagements du parc se succèdent et le lapin gagne du terrain. Cette extension de territoire trouve son explication dans les modifications d'habitat occasionnées par les aménagements des parcs. Depuis les années 1980, les plaines de cultures et les friches sont remplacées progressivement par de jeunes boisements, des buissons, des haies, des gazons et des prairies. Avec le temps, une mosaïque de paysages prend forme et offre selon l'expression consacrée,

« le gîte et le couvert » aux lapins. La population grandit, ce qui va de pair avec l'augmentation des motifs de mécontentement des gestionnaires qui s'accumulent depuis plusieurs années. Les jeunes plantations et les aménagements ornementaux sont les plus « touchés ». Ces constats, issus de témoignages d'anciens techniciens, ne permettent pas d'apprécier l'ampleur de ces dommages car aucune comptabilisation n'est effectuée. Si dans les mémoires des gestionnaires l'importance de ces dommages est difficilement palpable, une lettre issue des archives apporte néanmoins quelques précisions. Le 25 janvier 1989, un courrier est adressé à la direction générale adjointe des services départementaux. Objet : « Destruction de Lapins ».

Le Directeur des Espaces Verts s'exprime : « *Je vous ai fait part des problèmes posés par les lapins au parc de la Courneuve et des difficultés que nous rencontrons pour les résoudre. Ce problème s'est étendu au parc du Sausset où leur prolifération est devenue très grande [...] ils ont fait des dégâts sur un parapet en béton et pour la réparation duquel nous avons demandé un crédit spécial. [...] À ce stade de développement, il est devenu nécessaire de diminuer cette population également nuisible pour la végétation, particulièrement en hiver* ».

En dehors de la végétation qui constitue le principal souci et motif d'intervention, cette lettre pointe en premier lieu, et pour la première fois, une dégradation d'ouvrage. Cette demande d'intervention représente la première étape d'institutionnalisation⁶ du problème. En partant du constat que le lapin est classé « nuisible », selon le règlement permanent sur la police de la chasse dans l'ancien département de la Seine (Article 20 du 8 juin 1961),

⁶ Le terme fait référence à la sociologie des problèmes publics: « Il y a une institutionnalisation des arènes publiques quand se sont constitués des acteurs collectifs, quand leurs discours ont trouvé un écho auprès des agences administratives ou des pouvoirs publics, quand la nature des objets et des enjeux, des litiges et des contentieux a atteint un certain degré d'évidence, quand des procédures de dispute et de négociation se sont établies, quand une routinisation des opérations de catégorisation et d'interaction est acquise »(Cefai, 1996 :p58)

le Directeur des Espaces Verts demande l'autorisation d'intervenir au moyen de bourses et de furets.

Cette technique, dont l'utilisation remonte à l'antiquité (Callou, 2003), est bien décrite dès le Moyen Âge. Elle consiste à repérer les terriers d'une même garenne pour y placer des bourses ou des tubes en grillage métallique à clapet. Une fois le terrain préparé, un ou plusieurs furets sont lâchés dans les terriers. Ce « mineur ténébreux » (Figure 10) apprivoisé part à la recherche d'un repas et fouille activement les galeries. Le lapin, à l'approche du furet, se défend comme il peut. Il tourne dans les galeries, frappe de ses pattes arrières, au pire se fige, au mieux prend la fuite. C'est précisément la fuite qui est recherchée par cette technique que l'on appelle « le furetage ».



Figure 10 : Furet au travail avec terrier équipé d'une bourse. © Léo Martin

On dit alors que l'on « furète » car fureter est un verbe, qui au sens figuré signifie fouiller un endroit (souvent indiscrètement) dans l'espoir d'y trouver quelque chose (CNRTL, 2018).

Le directeur poursuit : « *Nous envisageons donc d'entamer au Sausset et à la Courneuve une campagne de destruction des lapins effectuée par une entreprise qui possède 15 furets et dont la prestation serait gratuite.* »

J'ai l'honneur de vous demander votre accord sur cette méthode de destruction d'animaux déclarés nuisibles par arrêté suscité. » (Courrier du directeur du Parc du Sausset, 1989).

La réponse du directeur adjoint des services départementaux est rapide : *« Je suis d'accord sur le principe de l'intervention proposée aussi bien dans le parc du Sausset que le parc de la Courneuve, cela calmera sans doute un peu l'incitation au braconnage : je souhaite cependant savoir s'il n'y a pas d'arrêté plus récent et qui s'applique bien au parc du Sausset (qui ne fait pas partie de l'ancienne Seine) ? Comment se répartit le fruit de cette chasse ? »* (Courrier de la Direction Générale des Services Départementaux, 30 Janvier 1989).

Après renseignements, l'accord est donné par la direction générale et les premières actions sont menées dans les deux parcs par des employés d'une entreprise d'espaces verts détenteurs de furets. Il est convenu que l'ensemble des lapins leur revient. Le nombre de lapins capturés et leur devenir ne sont pas renseignés par les archives, ni par la mémoire des personnes enquêtées. Cette intervention « d'urgence » demande à ce que quelques points soient éclaircis: La présence de braconnage et l'actualisation du statut juridique du lapin de garenne au niveau départemental.

La question du braconnage est aussi pointée par une association naturaliste locale, « *étourneau 93* », qui transmet des doléances au Conseil Général dans une lettre du 19 janvier 1990.

Cette association, qui utilise les parcs comme support d'animation nature, exprime le plaisir d'observer Faucon Crécerelle, Epervier d'Europe, Buse Variable et Busard Saint-Martin « *espèces peu communes en Seine-Saint-Denis* ». Lors des sorties, les membres de l'association s'inquiètent de trouver de plus en plus de douilles de chasse, « *preuves de braconnage* ». « *Le parc du Sausset nous est très cher* » expriment-ils. « *Nous vous joignons nos doléances afin que le Conseil Général protège cette zone d'intérêt écologique* ». (Lettre de l'association Etourneau 93, 19 janvier 1990).

Le lapin n'est pas mobilisé dans l'argumentaire de l'association pour défendre ces espaces, mais en revanche, d'autres protagonistes comme les chasseurs s'y intéressent. Dans les jours qui suivent, la Fédération des Chasseurs de Seine-et-Marne demande, « *vu la population importante* », l'autorisation auprès du Directeur du parc du Sausset de

repandre⁷ « moyennant finance, cela va de soi » 10-15 couples de lapins pour des objectifs de repeuplement : « les lapins étant sauvages, ils devraient s'acclimater facilement sur un nouveau territoire ». « Impossible » répond le département, le lapin de garenne est classé nuisible, et par conséquent, tout déplacement d'individus vivants est interdit, sauf par dérogation de la DDTM.

Concernant le statut juridique du lapin, il est actualisé au niveau départemental par l'arrêté préfectoral n°912441 du 20 août 1991. Dorénavant, il n'y a plus d'ambiguïté : le lapin de garenne est officiellement classé nuisible en Seine-Saint-Denis.

La nouvelle circule dans le monde cynégétique que les parcs abritent une « population importante » de lapins de garenne. Cette information a d'autant plus de valeur que les populations de lapins connaissent une forte régression en France depuis les années 1950. En cause notamment, l'apparition de la myxomatose⁸ et plus récemment du VHD⁹.

Suite à de nombreuses demandes d'autorisation de furetage, le directeur du parc du Sausset donne son accord à un petit groupe de chasseurs. Entre le 6 décembre 1991 et le 30 janvier 1992, 8 chasseurs sont autorisés à venir fureter. Ce sont exclusivement des hommes en provenance des villes de Tremblay, Villepinte, Sevrans, Drancy et de Seine-et-Marne. Les journées sont encadrées par le chef des gardes qui en fera la synthèse (Archives du Parc du Sausset, 1992). Par contre les chiffres de la Courneuve ne sont pas connus.

Bilan pour le Sausset : 458 lapins capturés en 17 jours dont 52 au cours d'une même journée. Il s'agit du premier document qui renseigne le nombre de lapins capturés dans le parc du Sausset. Le devenir des lapins n'est pas connu. En l'absence de documents d'archives mentionnant l'autorisation de déplacement des lapins, ils doivent en toute logique être tués sur place.

⁷ Le mot repandre fait référence au mot reprise. Terme employé en cynégétique pour parler d'une capture d'animaux vivants dans le but de d'être relâchés sur un autre territoire. Cette opération est à finalité cynégétique.

⁸ « La myxomatose est une maladie importante du lapin due au virus myxomateux appartenant à la famille des Poxviridae. La maladie se caractérise par la présence de tumeurs au niveau de la face et des membres des animaux atteints ». (OIE, 2018)

⁹ « La maladie hémorragique virale du lapin, souvent désignée par VHD ou RHD (pour Viral haemorrhagic disease ou Rabbit haemorrhagic disease) est une maladie infectieuse (1) hautement contagieuse qui affecte les lapins domestiques et sauvages dits « de garenne » de l'espèce *Oryctolagus cuniculus*. L'apparition de la RHD dans les populations indemnes est responsable d'épizooties (2) caractérisées par des taux de mortalité élevés (jusqu'à 90 %). La maladie est provoquée par un calicivirus ». (ANSES, 2011).

Mais selon les enquêtés, le service rendu par l'entreprise d'espaces verts et les chasseurs locaux ne suffit pas à contenir la population de lapins. Les nouveaux aménagements dans le parc de la Courneuve, en particulier celui de la Cerisaie¹⁰ une zone construite en 1992, se retrouvent en proie aux dents des lapins. Le directeur m'explique en quoi la présence du lapin a modifié leur façon de travailler :

« Il y avait des garennes qui s'installaient un petit peu partout. Dès qu'on faisait les aménagements des nouvelles plantations. Au départ, on plantait des plants forestiers par exemple. On en plantait beaucoup, tout était consommé donc il a fallu qu'on arrête les plants forestiers. Il y avait deux raisons de l'arrêt des plants forestiers. Parce qu'ils étaient grignotés par les lapins et lorsqu'on demandait à l'entreprise de venir faucher, ils les fauchaient systématiquement parce qu'ils ne les voyaient pas. Donc sur toutes nos plantations, on a rajouté un grillage de protection ». (Direction du parc Georges-Valbon)

Aux dents des lapins s'ajoutent les faucheuses des entreprises. Les plants forestiers, pourtant économiques, sont remplacés par des « baliveaux¹¹ » et des jeunes arbustes d'à peine un mètre de haut. Les protéger est indispensable mais poser un simple grillage ne suffit pas.

Il faut trouver le matériel et l'agencement adéquat, ce qui nécessite du temps et de la vigilance supplémentaire dans la réalisation des travaux. Les techniciens doivent s'ajuster, échouer et recommencer pour trouver le « bon compromis ».

« Les premières années, on avait essayé des grillages en plastique. Dans le paysage, ça nous plaisait pas, et puis en terme de dégradation on les retrouvait dans le sol mélangés ensuite avec des déchets, donc ce n'était pas satisfaisant. Et puis les lapins arrivaient à se mettre debout et à grignoter au-dessus. Donc on a pris l'option de faire un enclos autour de chaque pied type grillage à poules avec des fiches métalliques bien enfoncées qui tiennent en même temps la plaque de paillage. Et assez haut, je crois qu'on les fait à 60 ou 70 cm. Et de ce fait ça a bien protégé l'ensemble de nos plantations. (...) Alors ça augmente le coût de la prestation parce que parfois vous avez des végétaux qui coûtent moins cher que l'ensemble du dispositif donc ça augmente le coût mais derrière, y a eu

¹⁰ La Cerisaie est une zone du parc Georges-Valbon qui se situe au nord-ouest du parc, aménagée en 1992, elle fait partie des zones de remblais du parc.

¹¹ En sylviculture, le baliveau est un « jeune arbre réservé dans la coupe des taillis pour qu'il puisse croître en futaie » (CNRTL, 2018), ici le terme désigne un jeune arbre pourvu d'un tronc vertical avec une ramification déjà développée.

des résultats. C'est un travail de gestion tout de suite, pas quotidien (...) mais très régulier ». (Direction du parc Georges-Valbon)

Les résultats attendus sont là mais le coût supplémentaire qu'induit le « dispositif » doit être accusé. En parallèle de ces mesures, d'autres contacts s'activent entre la direction des espaces verts et la présidence de la Fédération des Chasseurs de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, et du Val-de-Marne. Pendant l'année 1992, la Fédération s'est entretenue à plusieurs reprises avec le directeur du parc au sujet « des problèmes posés par les dégâts causés par les lapins ». Elle lui adresse une lettre le 3 décembre 1992 expliquant qu'il était difficile d'intervenir « par faute de moyens, tant financiers que techniques ». Effectivement, la Fédération ne possède pas de « techniciens cynégétiques ». La demande des parcs est débattue en Juin 1993 lors de l'assemblée générale de la Fédération. La Fédération décide alors de recruter un technicien en septembre 1993, achète du matériel, délimite le cadre juridique des opérations, trouve une équipe de chasseurs et prend les contacts avec les Fédérations départementales désireuses de recevoir des lapins pour du repeuplement cynégétique. Tout cela dans l'optique d'aider les parcs à se « débarrasser d'une partie de ces rongeurs ». En contrepartie, la Fédération demande qu'une indemnisation de 200.000 Francs leur soit versée. Le président la justifie :

« Comme vous, j'ai été particulièrement surpris quand notre technicien m'a présenté son budget. Il est vrai que dès lors que nous faisons appel à des personnes qui ne bénéficient pas directement des reprises, il est nécessaire de les faire bénéficier d'une indemnité ou d'un type de vacation quelconque (...)

Notre souci est de pouvoir, aujourd'hui, mener une opération de reprise importante afin que les populations soient les plus basses au printemps, d'où l'effort financier qui est demandé à la direction des espaces verts. » (Lettre du Directeur de la Fédération des chasseurs au Directeur des Espaces Verts de la Seine-Saint-Denis, 8 décembre 1993).

Pour réduire le coût de l'intervention, d'autres possibilités sont imaginées, comme celle de faire venir des Fédérations départementales demandeuses de lapins. Ceci est toutefois inenvisageable car le coût des déplacements rend « le prix du lapin » prohibitif pour les Fédérations qui disposent de faibles moyens. Elles préfèrent acheter les lapins à la Fédération Parisienne.

Suite à cette proposition, un projet de convention est rédigé par la Fédération en février 1993. Il est soumis au Conseil Général qui donne son accord, et une nouvelle version est proposée à la Fédération. La Fédération souhaite y souscrire et a pour ambition de proposer une gestion qui « *soit un modèle de gestion pour tous les parcs et les jardins inclus dans le tissu urbain* ». (Extrait de la réception de la convention par la Fédération des chasseurs du 30 juillet 1993).

Le modèle en question repose sur la « reprise » de lapins vivants à destination de territoires de chasse où le lapin n'est pas classé nuisible, où il peut être relâché sur autorisation préfectorale. La Fédération est chargée de déterminer la population « excédentaire » de lapins de garenne, et d'assurer la capture au furet ou par tout autre moyen légal. Elle est désignée comme seule responsable du déroulement des opérations, notamment de la destination des lapins. La demande d'indemnisation est acceptée par le département. Le 17 août 1993, la convention est signée entre les deux parties pour une durée de 5 années. La Fédération devient référente dans la gestion des lapins dans les parcs de Seine-Saint-Denis.

Jusqu'ici les estimations des populations de lapins étaient désignées par les adjectifs :

« important » « trop important » « proliférant ». De fait, personne ne sait vraiment combien de lapins vivent dans les parcs, or la Fédération souhaite le savoir pour déterminer la part « excédentaire » de la population. En août 1993, une tentative de dénombrement est effectuée. Grâce à cela, « *les services techniques de la Fédération de Chasseurs de Paris (...) avait révélé une population importante de lapins de garenne. Pour exemple, on pouvait envisager la population de lapins de garenne vivant sur le parc du Sausset à environ 3500 individus.* » (Rapport de la Fédération adressé à la direction des espaces verts, mars 1994). « Envisager », « environ », le nombre de lapins est encore incertain, d'autant plus dans le parc de la Courneuve où :

« *La population des animaux (...) était plus difficile à évaluer en raison du biotope existant et du comportement différent de ceux-ci par rapport à ceux du parc du Sausset. En effet, le nombre important de visiteurs et de promeneurs du parc de la Courneuve accompagnés éventuellement de leur chien, entraîne une activité des lapins principalement nocturne, à la différence du parc du Sausset où les visiteurs sont beaucoup moins nombreux. Néanmoins, il apparaissait que la densité des populations de lapins vivant dans le parc de la Courneuve était également importante. On ne peut*

effectivement pas parler de nombre d'animaux car les secteurs du parc de la Courneuve où vivent les lapins sont restreints (à la différence du parc du Sausset où la totalité des secteurs sont habités par les lapins).

Dans le parc de la Courneuve, seuls quelques secteurs sont occupés (vallée des fleurs, roseraie, jeux d'enfants, belvédère, secteur en cours d'aménagement, secteur de la voie ferrée). Dans ces secteurs, les populations de lapins étaient importantes ». (Rapport de la Fédération adressé à la direction des Parcs, mars 1994).

La méthode de dénombrement employée n'est pas spécifiée dans le bilan. Difficile de tirer des conclusions, mais les effectifs annoncés de l'ordre de 3500 lapins ne rassurent pas les gestionnaires. La surveillance se met en place, notamment en identifiant les zones où le lapin abonde le plus et vient au « gagnage »¹² pour se nourrir. Malgré ces efforts, la part « excédentaire » de la population ne sera pas déterminée.

Les captures commenceront le 25 septembre 1993. Elles s'accompagnent de premières difficultés techniques et de quelques imprévus. Les lapins sont bien moins nombreux qu'en août et cela ne semble pas réjouir la Fédération au regard des termes employés : « *Dès la fin de la première demi-journée, il fallut se rendre à l'évidence : une forte épidémie de myxomatose sévissait (...) Il faut évaluer à la moitié du cheptel présent en août 1993 le nombre de lapins morts par suite de la myxomatose.* » (Rapport de la Fédération, Mars 1994). Les maladies complexifient la tâche des fureteurs face à la faiblesse des lapins qui sortent peu des terriers. Une situation qui augmente les chances de « coller », terme employé dans cette pratique pour parler d'un furet qui réussit à saigner un lapin et s'endort au fond du trou. Un temps d'attente indéterminé s'impose alors aux fureteurs : selon les cas, quelques minutes ou plusieurs heures. Tous les moyens sont bons pour essayer de réveiller le cher « coco »¹³.

On frappe l'entrée du terrier, on siffle, on y jette un pétard, on enfume les galeries, on râle... Creuser est exceptionnel, un fureteur expérimenté sait que les galeries peuvent l'emmener loin et qu'il est bien plus raisonnable de boucher les entrées du terrier pour revenir le lendemain récupérer le fameux furet !

¹² Champs voisins de la forêt où le gibier va chercher sa nourriture (CNRTL, 2018)

¹³ Coco est un nom populaire que les chasseurs donnent à leur furet.

En plus de la myxomatose, certaines garennes sont creusées sous un tapis de végétation tellement dense qu'il est impossible d'accéder aux terriers. Il faut alors adopter d'autres stratégies, comme entourer l'ensemble du massif par des filets de panneautage. Dans ce cas, un ou plusieurs furets sont lâchés dans la végétation à la recherche des terriers. Les repreneurs, alertes, attendent la sortie des lapins qui se prendront dans les filets.

L'attente peut être longue et l'opération parfois impossible comme l'écrit la Fédération :
« Dans le Belvédère, il faudrait plus de 500 mètres de filet pour entourer l'endroit où se trouve cette immense garenne. Et encore, le résultat serait réduit à néant par le fait que les lapins tourneraient en rond dans la garenne et refuseraient de sortir de cet épais refuge. Nous avons expérimenté le furetage dans le Belvédère avec un résultat nul : toutes les gueules de terriers communiquent entre elles et nous avons mis plus de deux heures à récupérer notre furet. Le seul animal que nous sommes parvenus à faire sortir des cotonéasters est un renard que nous avons dérangé. » (Rapport de la Fédération adressé à la direction des Espaces Vert, mars 1994).

Les parcs et la Fédération partagent le constat que les talus des voies ferrées traversant les parcs sont « minés », « truffés », « bourrés » de lapins. Ils formeraient un « réservoir », un « vecteur » qui « irrigue » sans cesse les parcs malgré les reprises. Le technicien cynégétique préconise alors une gestion « globale » du site, mais l'accès au talus SNCF et autoroutier n'est pas donné à la Fédération. La direction des parcs s'inquiète auprès de la SNCF « qui n'y fait rien ». La SNCF répond que des opérations de furetage sont menées par d'anciens salariés retraités et des salariés actifs. Idem pour les talus routiers gérés par la DDA qui préfère laisser intervenir son personnel. Résultat, la population peine à être contenue, les lapins circulent sans notion de propriété. Ils passent la clôture la nuit pour manger dans les parcs, puis reviennent « chez eux » et échappent aux méthodes de contrôles déployées en journée. Malgré ces difficultés, 559 lapins seront repris en 1993.

Les journées de reprises sont l'occasion d'effectuer quelques observations de terrain commentées dans le bilan fait par la Fédération. Les renards de la Courneuve suscitent la vigilance des chasseurs quant au risque de rage qui, selon eux, n'est pas écarté. Les quelques perdrix grises sont signalées par la Fédération qui prédit leur disparition d'ici deux à trois ans au regard des modifications environnementales liées aux constructions des parcs. Même chose pour les lièvres qui ont déjà disparu de la Courneuve.

La Fédération est inquiète de voir disparaître ces gibiers. Excepté pour ces espèces qui concernent les deux parcs, le reste des observations de la Fédération des Chasseurs est réalisé sur le parc du Sausset. Des hérissons, des belettes sont régulièrement observés, mais aussi des martres et des putois, dont la présence est déterminée par les fèces, mais également, pour le putois, « par le comportement significatif de peur de tous les furets (...) présentés devant ses terriers ». Le blaireau, qui fut signalé en 1992, n'est pas revu. Près du bois des aulnes dans le parc du Sausset, trois bécasses sont observées dans ce « lieu de repos idéal » dont les chasseurs se soucient : « *Si cette zone plus sauvage venait à être aménagée, il ne fait aucun doute qu'aucune bécasse ne pourrait plus être observée dans le parc du Sausset* » (Rapport de la Fédération adressé à la Direction des Espaces Vert, mars 1994) Quelques bécassines font leur halte en bordure des roseaux. Quant aux pies, la population « paraît » aux yeux de la Fédération trop importante. « *En effet, ces oiseaux sont des prédateurs pour toutes les autres espèces d'oiseaux vivant dans le parc du Sausset. La destruction des nids et des oisillons forme la principale source d'alimentation des pies au printemps. La pie est un animal dont la capture est assez facile. La Fédération des Chasseurs de Paris peut procéder à de telles captures à la demande des services d'Espaces Verts Départementaux, de façon à limiter le nombre de ces animaux.* »

D'autres rencontres surviennent lors des sorties de prospection de la Fédération. Quelques pratiques de furetage « sauvage » sont toujours constatées, et « il n'était pas rare de voir des ouvriers des chantiers (par deux) battre les herbes au moyen de bâtons dans l'espoir d'attraper un lapin ». Ces pratiques ne sont pas bien perçues par la Fédération. « *Si un terrier est fouillé quelques jours auparavant, c'est inutile d'intervenir* ». Aucun lapin ne sortira. La responsabilité des parcs vis-à-vis de ces pratiques est rappelée par les chasseurs, car si les lapins sont pris pour être relâchés dans d'autres territoires, cela ne peut se faire sans autorisation. L'espèce doit être régulée, certes, mais avec un certain savoir-faire que la Fédération revendique et dont elle souhaite assurer le sérieux. (Rapport de la Fédération adressé à la Direction des Espaces Vert, mars 1994)

En septembre 1994, une nouvelle « campagne de reprises » commence. De nouveaux comptages sont réalisés à la mi-août et au début du mois suivant. Là encore, il s'agit d'estimations : entre 3000 à 3500 lapins sur le parc du Sausset et ses abords. Face aux difficultés de reprise, le parc de la Courneuve prend des mesures exceptionnelles et réalise des tirs de nuit.

Une mesure considérée comme « efficace » par les techniciens mais non renouvelée par la suite pour des raisons de sécurité et de responsabilité. Ces mesures sont anecdotiques dans l'histoire des parcs et sont très mal renseignées. On ne sait quand, comment, et combien de lapins ont été prélevés exactement.

Le furetage au parc Sausset se déroule avec les mêmes difficultés que celles rencontrées l'année précédente. La douceur automnale prolongera l'épizootie de myxomatose et retardera le début des reprises au 12 novembre. Certaines zones sont de moins en moins accessibles telles que les grands massifs de plantes tapissantes sans parler des talus SNCF inaccessibles malgré la répétition des demandes d'autorisation. Au total, 906 lapins seront « enlevés » du parc.

Lors des journées d'intervention, les fureteurs font le constat que le nombre de garennes a diminué de moitié à l'inverse de leur taille qui augmente, soit : «trois à cinq gueules¹⁴ l'an dernier pour huit à dix cette année ». Pour rendre compte de l'évolution de la répartition des garennes occupées, la Fédération préconise dans le bilan de fin d'année une comptabilisation des reprises par secteurs et « sous-secteurs ». Grâce à cela, l'évolution de l'occupation du territoire par le lapin pourra être déterminée.

Toujours dans l'idée de suivre au mieux la population, des « indices kilométriques » sont proposés pour la saison à venir afin de pallier le manque de précision des comptages.

D'autres espèces doivent être suivies par des tournées de nuit, en particulier les « fouines, renards, blaireaux, putois, ragondins... ». Il s'agira aussi de « *gérer les populations de becs droits (pies, corbeaux, etc ...) qui détruisent systématiquement les couvées d'anatidés en bordure d'étangs.* ». (Lettre de la Fédération adressé à la direction des espaces verts, 27 janvier 1995).

Le bilan de la saison 1994-1995 est accompagné par un document intitulé « Gestion des populations de lapin de garenne dans le parc du Sausset ». Ce document de trois pages regroupe le point de vue et les préconisations de la Fédération pour l'avenir de la gestion du lapin au Sausset. D'après la Fédération, la gestion du lapin est nécessaire au « regard des dégâts » mais elle « *ne peut se résumer à la seule reprise des animaux en trop grand nombre, telle qu'elle se pratique dans le Parc du Sausset* ». (Ibid., 1995)

¹⁴ Terme populaire pour parler de l'entrée d'un terrier.

La situation est décrite de la manière suivante: « *l'objectif faunistique du parc du Sausset est de conserver une population de lapins de garenne suffisante pour le plaisir des promeneurs tout en évitant des dégâts trop importants sur la végétation. C'est d'après cet objectif à atteindre que les moyens doivent être déterminés.* » (Ibid., 1995).

De ce point de vue, le parc du Sausset, moins urbanisé que la Courneuve, pourrait selon le directeur de la Fédération utiliser la faune sauvage comme « *image de marque pour attirer des promeneurs* ». Seulement, précise-t-il, « *la faune sauvage doit être suffisamment importante pour qu'elle puisse être observée de jour. Ce qui, précise le directeur dans sa lettre, est tout à fait réalisable pour le lapin* ». Le technicien de la Fédération des chasseurs estime à ce propos que les 906 lapins enlevés cette année représentent un nombre légèrement trop important au regard de ces objectifs.

La Fédération poursuit avec l'idée que « *si la présence d'une population de lapins est décidée pour les promeneurs, la question des dégâts sur la végétation va se poser.* » Elle assure que « *quel que soit le nombre de lapins dans le parc du Sausset, il y aura toujours un peu de dégâts. Même avec seulement une centaine de lapins dans le Parc, une semaine de neige entrainera des dégâts très importants, y compris sur des arbres adultes.* » (Courrier de la Fédération des chasseurs adressé à la direction des espaces verts, 27 janvier 1995).

L'exposé continue : « *A partir du moment où le service départemental des espaces verts de la Seine-Saint-Denis a déterminé une telle politique* », la Fédération propose de s'appuyer sur deux idées directrices :

- les lieux de reproduction des animaux ;
- l'alimentation des animaux.

Les observations de terrain qui témoignent d'une évolution des zones de reproduction des lapins s'accompagnent du constat que beaucoup de garennes sont bien plus accessibles au public. Pour les chasseurs, cette situation « *aura d'ici cinq ans une conséquence inévitable* :

- *Soit les lapins ne pouvant plus se reproduire en toute tranquillité disparaîtront du Parc du Sausset (comme ce qui va se produire mais à une échéance plus courte pour le perdreau, et encore plus courte pour le lièvre).*

- *Soit les lapins iront se reproduire dans des endroits inaccessibles pour effectuer des reprises (à l'extérieur du parc du Sausset ou à l'intérieur mais sans que les reprises puissent donner le résultat escompté, tel que cela se produit dans le parc de la Courneuve).* » (Courrier de la Fédération des chasseurs adressé à la direction des espaces verts, 27 janvier 1995).

Pour les chasseurs, la préoccupation du devenir des lapins dans les parcs est importante. Les deux perspectives décrites ci-dessus montrent l'inquiétude de ne plus pouvoir reprendre des lapins. « *Pour pallier cette perspective inévitable* » la mise en place de garennes aménagées est conseillée. La pose de clôtures autour des garennes empêchera le dérangement par les promeneurs et leur chien. Cela permettra une reproduction « *correcte* » des lapins « *et donc une population observable par tous* ». Le « *gîte tranquille* » proposé au lapin évitera qu'il ne cherche à creuser des garennes dans des endroits inaccessibles. Si la population de lapin est trop importante, les reprises de lapins seront plus faciles à envisager. Encore mieux, si une garenne devient encombrante, en raison d'un aménagement décidé par le parc, elle sera « *facilement démontable* ». Pour pallier au problème des dégâts, l'apport d'aliments est envisagé par la Fédération. On préconise de disposer chaque semaine sous un abri de tôle « *un peu de foin et des betteraves fourragères* » du mois d'octobre au mois de mars. De cette façon, « *les lapins auront (...) un aliment sec et un aliment juteux à leur disposition et chercheront beaucoup moins à s'attaquer aux plantations* ». (Ibid., 27 janvier 1995)

Ces conseils resteront sans effet pour le moment. La direction, les techniciens, ou encore les maîtres d'œuvres du parc du Sausset, cherchent de leur côté des techniques et des conseils auprès d'autres acteurs. La recherche de végétaux résistants ou non aux lapins forme une préoccupation commune. Les pépiniéristes sont consultés sans grand succès. A la Courneuve, on se prête à l'expérience de semer des carrés d'espèces horticoles dans l'idée d'y déceler quelques plantes résistantes. Ces expériences sont aujourd'hui perdues dans l'accumulation des papiers d'administration¹⁵, mais quand la question est posée sur le terrain, à savoir quelles espèces horticoles et ornementales ne sont pas consommées par le lapin, la réponse est : « *ce n'est pas compliqué, tout ce qui pousse encore ici, c'est ce que le lapin ne mange pas* » (technicien du parc George Valbon). En approfondissant

¹⁵ Certaines expérimentations ou notes de terrain sont difficiles à retrouver dans les archives des parcs. Les expérimentations de plantation de végétaux ont surtout été rapportées de manière orale à l'exception de la liste faite par les maîtres d'œuvre du parc du Sausset.

un peu plus, certaines espèces restent en mémoire, comme les hellébores, les iris et les jonquilles, qui ne sont apparemment pas touchées. L'enquête menée fait ressortir quelques listes de plantes. A cette époque, le maître d'œuvre du parc du Sausset note régulièrement lors de ses visites de chantier les espèces non consommées ou résistantes. On retrouve ainsi : le Sureau, la Clématite, le Rosier Pimprenelle, le Rosier des chiens, la Vigne vierge vraie, le Lierre, le Bouleau, le Tilleul à petite feuille, l'Aulne (sp), l'Erable sycomore, les Chênes (sp), le Pin sylvestre, le Pin laricio, le Pin blanc, le Mélèze. Puis les plantes tapissantes avec : le Fusain rampant, le Millepertuis, le Laurier cerise nain, le Bambou nain, le Bambou pygmée, le Bambou tapissant, le Rosier des talus, Ronce tricolore, la Symphorine, Calamagrostis, le Genêt d'Espagne, Genêt d'Espagne, la Lavande, le Romarin, le Lyciet. Présentées en latin sur les fiches, un certain nombre de plantes sont ainsi identifiées, mais sur le terrain lors des discussions entre les techniciens, il apparaît que ces observations soient à nuancer. Certaines espèces non consommées une année le sont l'année suivante, d'autres consommées au premier stade ne le sont plus une fois développées. Par ces constats « l'opportunisme » alimentaire du lapin se confirme d'année en année.

Le choix des plantations sur le critère de leur résistance au lapin va parfois à l'encontre de l'effet voulu de régulation. Les plantes tapissantes forment un excellent refuge pour les garennes. L'objectif paysager est atteint, mais le couvert pour le lapin est garanti. Ce qui ne facilite pas l'action des fureteurs quand il s'agit d'aller dénicher les lapins sous ces épais buissons, et ceci malgré leurs remarques répétées dans les bilans.

A partir de 1995, la gestion des lapins connaît une période de réorganisation. La Fédération des chasseurs change à cette époque de présidence. De son côté le Directeur de la Fédération des Chasseurs, qui avait jusqu'alors assuré le partenariat avec les parcs et la Direction des Espaces Verts, démissionne en mai 1995. Son départ va redéfinir les modalités d'intervention de la Fédération. Les comptages sont alors confiés à un prestataire spécialisé en « Gestion, conseil cynégétique » qui réalisera un comptage le 23 Août 1995 au parc du Sausset.

Un bilan est ensuite adressé à la Fédération des chasseurs et la Direction du parc. Bien que 1500 lapins soient comptés, il s'agit une fois de plus d'approximation. Le prestataire s'explique : « *Compte tenu que tous les lapins n'ont bien sûr pas pu être observés et qu'il n'a pas été possible de procéder à un comptage efficace sur le secteur du bocage du fait*

que la végétation n'a pas encore été broyée et que l'observation des animaux s'avère de fait impossible, nous pouvons estimer à 4000, 5000 le nombre de lapins de garenne vivant dans le parc du Sausset et ses abords. ». (Compte rendu de comptage réalisé par le prestataire de gestion cynégétique, 31 Août 1995)

Sous le même format que les bilans précédents, les observations sont commentées et accompagnées d'une série de préconisations techniques. La question est de savoir comment accomplir efficacement les reprises de lapins, en admettant que les lapins observés la nuit proviennent des talus SNCF et des bordures du parc, et qu'ils ne peuvent être attrapés de jour.

Les idées ne manquent pas : *« Je propose donc l'investissement de grilles suspendues et déclenchables à distance. Ces grilles de 2,50 mètres de longueur sur 70 centimètres de hauteur seront jointes les unes aux autres de façon à faire un enclos. Pour en avoir discuté avec un technicien de la Fédération départementale qui a déjà utilisé cette technique, la reprise avec un enclos de 2000 mètres carrés s'avère efficace.* » (Ibib., 31 Août, 1995).

Sur ces conseils, la Fédération, qui tient tout de même à pérenniser la convention, demande dans un courrier du 31 octobre 1995 une augmentation de l'indemnisation, la passant de 200 000 à 320 000 francs¹⁶. Cette augmentation se justifie par le besoin de matériel pour les reprises, mais aussi pour les captures de pies et autres « nuisibles » sur le parc. Le Directeur des Espaces Verts répond au parc du Sausset par une note interne *« Je pense que ces propositions ne sont pas raisonnables. Peut-être rechercher un autre intervenant moins cher »* (note de service du directeur des espaces verts, parc du Sausset, 1995).

Ces questionnements suspendront les reprises de lapins pour cette année sans pour autant interrompre les actions. Le parc du Sausset s'investit dans un chantier colossal de cloisonnement des talus SNCF. L'idée est de rendre impossible tout passage de lapins entre les talus et le parc. Adossées à un grillage, des palplanches sont enfoncées dans le sol pour rendre le dispositif « étanche ». L'équipement doit être installé sur chaque côté de la voie ferrée, soit sur une distance de 2500 mètres : un chantier important qui nécessite l'étalement des travaux au vu du temps et de l'investissement financier qu'il représente.

¹⁶ Soit de 40 985.10 euros à 65 576.16 euros en tenant compte de l'inflation (INSEE, 2018).

En marge des désagréments occasionnés par le lapin, l'année 1995 est marquée par les inventaires naturalistes au sein des parcs. Une démarche qui fait suite aux préoccupations environnementales formulées par les associations naturalistes locales, et qui soutiendra la mise en place de la gestion « harmonique ».

De nouveaux comptages sont produits au mois de mars 1996. Six cents lapins sont dénombrés. Est-ce la conséquence des premières clôtures ? Difficile à dire puisque l'aménagement n'est pas terminé, comme cette histoire d'ailleurs.

III) L'intensification des mesures de régulation (1996-2003)

Durant l'année 1996, la réorganisation des partenaires impliqués dans la gestion du lapin se poursuit avec quelques difficultés. Le 12 janvier 1996, l'ancien Directeur de la Fédération fonde l'association loi 1901 Equilibre 93 qui a pour objet le « Maintien, équilibre et gestion des espaces naturels en zone péri-urbaine [et la] préparation des jeunes à une meilleure connaissance de la faune sauvage ». Une association fondée, dit-il, pour « pallier au désengagement de la Fédération » et pour s'adapter à l'élargissement des politiques d'aménagement des parcs qui souhaitent développer des activités d'éducation à l'environnement. A ce stade, la gestion du lapin et plus largement de « la faune sauvage dans les parcs départementaux » pourrait être confiée à Equilibre 93. Un projet de convention avec l'association est alors discuté au Conseil Général. Le document accompagnant la convention apporte des précisions sur la situation du moment :

« Depuis 1993, les agents de F.I.C engagés dans cette opération ont repris environ 1500 lapins principalement au parc du Sausset. Ce travail, qui a eu des résultats positifs, doit être poursuivi car les comptages récents démontrent que la population lapine est encore largement excédentaire et les dégâts enregistrés cet hiver en attestent d'ailleurs.

Mais le souci d'enrichir le patrimoine faunistique des parcs départementaux a conduit à envisager d'étendre ces actions en direction d'autres espèces qui, faute de prédateurs naturels, viennent à proliférer aux dépens de l'équilibre de l'écosystème : tortues de Floride, les pies, les corneilles, etc... des actions sont également envisagées contre les petits mammifères (ragondins notamment) provoquant des dégâts aux berges des plans d'eau. Par ailleurs, la volonté de développer une politique d'accueil des groupes (classes des collèges notamment) nous a amené à solliciter notre partenaire pour qu'il s'associe en aidant à la découverte de la faune cynégétique et en présentant les actions de gestion du patrimoine¹⁷ qu'il conduisait. Pour accepter de poursuivre ses prestations, la F.I.C a sollicité pour 1996 une réévaluation de 60% de l'engagement départemental. Cette augmentation ne semblant pas en rapport avec l'évolution des prestations souhaitées, nous avons été amenés à rechercher un nouveau partenaire présentant les mêmes

¹⁷ La qualification de patrimoine doit faire référence à l'intérêt que portait la Fédération à l'aménagement des zones humides sur le parc du Sausset.

garanties dans des conditions économiques acceptables. A l'issue de différents contacts, il est apparu que la proposition présentée par l'Association Equilibre 93 (...) était conforme aux objectifs assignés et qu'elle méritait d'être retenue ». (Extrait du rapport à la commission permanente du Conseil Général pour la signature de la convention entre Equilibre 93 et le Conseil Général, 1996)

La convention est débattue mais tarde à être signée. Pendant ce temps, de nouveaux comptages sont produits par le prestataire et la population de lapins se porte toujours aussi bien en considérant les 1800 individus dénombrés.

En ce début d'automne, le responsable des reprises n'est toujours pas nommé. De son côté, le Directeur de la Fédération des chasseurs de Paris tente de faire valoir les droits de l'ancienne convention : « *La durée de cette convention a été fixée à 5 années* » rappelle-t-il; « *elle reste donc valable jusqu'en août 1998* » (courrier du 19 novembre). Il propose dans ce cas d'étendre le partenariat à l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage qui pourrait permettre d'« *assurer le rôle de conseil technique et d'organiser en collaboration avec la FDC l'acheminement des lapins dans les départements autorisés et demandeurs* ». La Fédération est prête avec le concours de l'ONCFS à apporter « *des conseils techniques nécessaires à la bonne gestion des autres espèces animales* ». L'indemnisation pour l'année 1996/1997 est proposée à hauteur de 200 000 francs. La réponse de la direction des parcs est négative, les deux parties n'arrivent pas à trouver un accord malgré leurs échanges. Le nouveau président de la Fédération s'étonne qu'aucune suite favorable ne soit donnée et se dit surpris des arguments avancés dans la mesure où la Fédération et l'ONC sont prêts à s'adapter à la politique du moment¹⁸. La convention avec la Fédération est définitivement rompue en décembre 1996.

Très vite, les reprises de lapins débutent le 12 décembre sous la responsabilité d'Equilibre 93 et du prestataire de service qui encadre une équipe de chasseurs bien habitués des lieux.

Pourtant la gestion du lapin est loin d'être une question stabilisée. Lors de l'hiver 1996-1997, une vague de froid s'abat sur tout le territoire français. « C'est la Sibérie » titre le Parisien du 3 janvier 1997. Les températures sont de moins 7° en Ile-de-France, la neige et le gel persistent au Sausset, et les lapins, en manque de nourriture, « s'attaquent » à

¹⁸ Les parcs ont souhaité valoriser à l'époque les potentialités d'éducation à l'environnement de ces espaces.

l'écorce des arbres âgés d'une quinzaine d'années¹⁹. « L'écorçage » marque le paysage par le contraste de couleur que dessinent ces stigmates sur le bas des arbres. Le nombre d'arbres écorcés est conséquent, ce qui n'échappe ni aux gardes, ni aux techniciens, ni au directeur (cf image page suivante) .

En une nuit, le résultat est décrit comme « spectaculaire » et l'effet de surprise est d'autant plus important que personne n'avait observé ce phénomène à une telle ampleur. Le résultat est constaté au petit matin avec inquiétude et désolation. « mangé » « bouffé » « grignoté » « rongé » « boulotté » « dévoré »..., les termes ne manquent pas pour qualifier cet état de choses. En effet, pour les techniciens, la « mort » de l'arbre est certaine s'il est écorcé sur l'ensemble de sa circonférence (Figure 11).



Figure 11 : Ecorçages d'arbres par les lapins de garenne lors de l'hiver 1996-1997, archive du parc du Sausset.

¹⁹ Le besoin de ronger un aliment dur pour enrayer la croissance continue de leurs dents est bien connu chez le lapin, mais en période de disette ce comportement s'explique davantage par l'apport nutritif qu'offrent les minéraux contenus dans l'écorce.

Alors, que faire en plus des actions déjà menées ? Face à « l'urgence » de la situation, le nourrissage des lapins apparaît comme la solution de « dernier recours ». 2,5 tonnes (Soit 15, 20 ou 25 tonnes selon les sources) de betteraves et de racines d'endives sont données aux lapins dans l'espoir qu'ils ne s'attaquent plus aux arbres. Le reste des arbres non attaqués est ensuite protégé au plus vite avec des manchons de grillage.

L'opération de protection est faite sur les milliers d'arbres du parc. Le technicien en charge de la gestion des plantations se rappelle de cette période :

« Là, on a commencé à se poser vraiment de très sérieuses questions par rapport au lapin... » (Ancien technicien du parc du Sausset).

Désormais tous les moyens sont bons pour « lutter » contre les « dégâts » causés par le lapin. Face à la situation, les techniciens et la direction questionnent les modes opératoires entrepris jusqu'alors.

« J'avais l'impression qu'ils [les chasseurs] se les gardaient un peu comme un moyen d'avoir du lapin tout le temps. Parce que les lapins qui étaient rattrapés étaient renvoyés vivants pour faire du repeuplement en France. Donc leur intérêt, c'est avec du recul que je dis ça, leur intérêt à mon avis, c'est on en enlève mais pas trop pour en avoir l'année suivante, donc une gestion pas sérieuse quoi. » (Ancien technicien du parc du Sausset).

"Ils [les chasseurs] venaient passer une journée entre copains, ils se faisaient un bon repas le midi, ils n'avaient pas d'impératifs (...). En plus, ils protégeaient un peu la ressource quand même, pour eux c'était une source de plaisir. Je ne veux pas faire du mauvais esprit, mais bon, ils n'étaient pas très motivés pour en reprendre beaucoup." (Ancien technicien parc du Sausset).

Sous le coup de la situation, 1313 lapins sont repris en un mois et les comptages de mars signaleront la présence de 700 lapins après cette période de captures. De même qu'au début des années 1990, cette volonté de « gérer » les lapins circule dans le réseau cynégétique et attire de nouveaux intéressés. Un fauconnier de la région Ile-de-France souhaiterait venir chasser avec ses oiseaux dans le parc. Il adresse une demande écrite à la direction et en sera autorisé en retour. Les fauconniers commenceront en automne 1997, à raison de quelques jours par an, et cela chaque année à compter de cette date jusqu'à aujourd'hui.

Récapitulons succinctement les efforts consacrés jusqu'ici : la recherche de végétaux résistants, une équipe de fureteurs, quelque tirs de nuit, le cloisonnement des talus SNCF, le nourrissage des lapins, la protection des arbres, et bientôt, une équipe de fauconniers.

Malgré tout cela, en prévision du prochain hiver 1997-1998, le Directeur des Espaces Verts adresse le 7 Août 1997 une lettre à la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Agriculture et de la Forêt. La situation est présentée comme catastrophique : « Les efforts faits par le Conseil Général depuis plus de 20 ans en matière d'espaces verts risquent d'être sérieusement mis à mal ».

Les techniques de gestion harmonique sont présentées comme « *inopérantes devant la voracité du lapin* ». Des arguments d'ordre écologique sont mobilisés : « *Depuis deux ans nous assistons à un appauvrissement écologique du milieu. Des prairies entières ne poussent plus, car au fur et à mesure de leur croissance, les différentes espèces sont mangées. Nous n'avons donc quasiment plus de floraison, donc de mise à graine, et par la suite le nombre d'espèces présentes diminue. Cinq variétés d'orchidées ont d'ores et déjà disparu. Seules subsistent les orties et les chardons qui deviennent dominants* ». (Extrait du courrier du Directeur des Espaces Verts à destination de la DRIAF, 7 Août 1997)

Les dégâts sur les arbres sont désignés comme « insupportables » et les techniciens du parc du Sausset en réaliseront une première quantification et qualification : « *durant l'hiver 1996-1997 quelques 15 800 arbres âgés de 17 ans (soit à peu près 20% des boisements) ont été détruits par les lapins qui se nourrissent de l'écorce, faute de trouver autre chose* ». Des « *boisements* » de frênes et de sorbiers sont détruits à 95 %, ceux de charmes à 50%. Les érables plans et les merisiers sont également attaqués à 40%, les hêtres à 20%. Nous n'avons pas relevé les dégâts sur les lisières arbustives, mais ils sont également considérables, des massifs d'arbustes sont détruits à 100%. (...) nous craignons l'hiver prochain » (ibid., 7 Août 1997). Le directeur demande des conseils pour réduire très rapidement la population de lapins « *avant que l'existence du parc ne soit remise en cause* ». La DRIAF est alors questionnée en ce sens : « *Peut-être devons-nous solliciter des autorisations dérogatoires pour certains moyens de destruction ?* ». Les moyens de destruction ne sont pas détaillés, impossible de savoir ce qui est envisagé (tirs, empoisonnements... ?). La lettre continue en précisant que la situation n'est pas « *aussi inquiétante* » au parc de la Courneuve (Ibid., 7 Août 1997). Ce qui est défendu repose sur

l'idée qu'une fois la prolifération des lapins stoppée au Sausset, cette expérience pourrait devenir un modèle de gestion à appliquer à la Courneuve. La lettre se termine par une remarque sur la tortue de Floride à qui il est reproché de nuire à la qualité des plans d'eau des deux parcs.

IV) Une tentative de partenariat public peu fructueuse

La réponse de la DRIAF n'est pas immédiate. En attendant, les arbres écorcés sont laissés sur pied avec l'espoir que certains d'entre eux reprennent. Avec l'expérience, le technicien m'explique regretter ce choix : « *Dans les années suivantes par rapport à la végétation, les arbres qui ont été mangés, certains ont rejeté correctement, d'autres sont morts. Je pense que l'on aurait dû tout abattre avec du recul, tout abattre pour que les arbres rejettent facilement.* » Les arbres qui n'ont pas rejeté²⁰ ou résisté sont alors coupés. Le directeur se souvient d'un nombre de coupes d'arbres important : « *On en a abattu des milliers* ».

Le courrier du 7 août 1997 aboutira à une visite de terrain organisée le 6 octobre dans le parc du Sausset. Un conseil de neuf personnes se regroupe pour l'occasion à l'initiative du Directeur du Service des Espaces Verts et du Directeur de la DRIAF. Le reste du conseil est composé de membres de la Fédération des Chasseurs (Chargé de mission et administrateur), de l'Office National de la Chasse (Inspecteur général des services et chef de la mission des relations internationales), de la DRIAF (Secrétaire administratif) et du parc du Sausset (Technicien chef et ingénieur en chef). « *Après un échange de vues* », l'analyse de « *toutes les tentatives du gestionnaire aux fins de maîtriser la population des lapins* » et la visite de terrain en « *divers sites* » du parc ou « *la pression démographique de cet animal se manifeste par des dégâts particulièrement nets (...) il a été convenu que le retour à une situation normale relèverait d'un processus en deux étapes : une régulation rapide pour parvenir à un taux d'équilibre convenant au milieu, suivi de la mise en place d'une gestion raisonnée de la population qui en assurerait la stabilité* » (Extrait du compte rendu de terrain de la DRIAF, novembre 1997). Une nouvelle convention est donc proposée le 20 novembre entre le Conseil Général et le groupement économique « Faune Sauvage de France » formé par l'ONC et la Fondation pour la Protection des Habitats de la Faune Sauvage. L'exécution des régulations serait assurée par la Fédération des Chasseurs, sous la tutelle et la responsabilité du groupement. La convention souligne le caractère expérimental de la démarche et la mise en place d'une

²⁰ Capacité d'un arbre à produire des rejets « Nouvelle pousse produite par la souche, le tronc ou les branches d'une plante ligneuse, le plus souvent à la suite d'un recépage » (CNRTL, 2018).

gestion raisonnée de l'espèce une fois que les effectifs « optimaux » seront atteints. Pour ce faire, aucun mode d'action n'est écarté (y compris le tir de nuit) à partir du moment où ils sont légaux. Tout ceci a un coût et la participation du département est fixée à 289 544 Francs²¹.

La proposition de convention est envoyée et étudiée par le département mais la prestation est jugée trop onéreuse par le Directeur des Espaces Verts. Après une longue période, une réponse sera donnée le 23 Janvier 1998 : *« Je vous remercie de l'intérêt que vous avez voulu porter au problème de lapins que nous rencontrons dans les parcs départementaux, et qui pourrait mettre en péril à terme le développement de ces parcs appréciés par une population chaque année plus nombreuse. (...) Compte tenu de l'urgence, nous avons mis en œuvre depuis notre rencontre un dispositif important, qui devrait nous permettre d'ici la fin de l'hiver de réduire d'environ 3000 têtes »* (Extrait du courrier du Directeur des espaces verts à destination de la DRIAF et de l'ONC, 23 janvier 1998).

Effectivement, les comptages de septembre font état de 3100 lapins. Malgré les démarches en cours, l'inquiétude pousse la direction du parc du Sausset à prendre contact avec une entreprise spécialisée dans « le traitement des nuisances animales ».

²¹ Soit 57 502.21 euros

V) L'arrivée d'une nouvelle entreprise : le partage des lapins

Le 9 septembre 1997, l'entreprise localisée dans le nord de la France se rend au parc du Sausset. Un fureteur, deux techniciens et un technicien en « système d'information » mènent un diagnostic qu'ils accompagnent d'interventions au furet. Des dégâts de deux ordres sont constatés et rapportés de la manière suivante :

« Végétaux : La consommation systématique de certaines essences (sorbier) et des dégâts prononcés aux arbres et plantes du Parc tendant à réduire la diversité du milieu tant au niveau végétal (sélection directe) qu'animal (sélection indirecte) par le monopole alimentaire du lapin et la destruction des habitats favorables à d'autres espèces.

Terrassement : Des creusements de terriers provoquant une détérioration esthétique du site et des affaissements multiples pouvant causer des déstabilisations diverses (ouvrages, voiries, talus...) ».

A la fin de la journée, 55 lapins sont capturés. Ils sont sexés et pesés dans la perspective d'en tirer des informations sur « l'état des populations ». Pour l'entreprise, l'analyse des pesées « révèle un poids moyen par animal important (1,35 kg) ».

Cela s'explique par « la présence sur le site d'animaux âgés » considérés alors comme « bons géniteurs ». Ce constat témoigne selon eux « de l'insuffisance des actions précédentes ». « On parlera dans ce cas précis de prélèvements plutôt que de régulation » déclarent-ils. Pour la suite des opérations, toute la démarche proposée repose sur la mise en place d'un « plan d'actions » pour « renforcer les campagnes de lutte » :

« Notre entreprise (...) a développé un concept de lutte efficace alliant : La mise en œuvre de techniques idoines selon l'espèce à traiter (...), une phase préparatoire (étude du site, plan d'action, calendrier), une phase opérationnelle (campagne intensive et maintenance) et enfin, une phase d'analyse et d'exploitation des informations (biotope, éthologie, capture, environnement) (...). L'application rigoureuse de ce concept assure une lutte efficace, permettant des résultats probants et durables, et garantissant sélectivité et maîtrise de l'évolution des populations ». (Courrier de l'entreprise de régulation de nuisible à destination du parc du Sausset, septembre 1997).

Trente-deux jours d'interventions sont proposés par l'entreprise entre octobre et mars. Contrairement au modèle des reprises, la prestation prévoit l'abattage des lapins sur place et l'envoi des prises à l'équarrissage.

Bien qu'une nouvelle entreprise soit convoquée, la reprise menée par Equilibre 93 et le conseil en cynégétique continue. Néanmoins, cette arrivée ne se fera pas sans engendrer quelques préoccupations de la part du Président de l'association qui adresse une lettre au Directeur des Espaces Verts afin de négocier et proposer une nouvelle façon de gérer les lapins « *En 1996, de mémoire, 1300 lapins ont été pris en 1 mois. Je pense que (nous avons commencé cette semaine) en travaillant sur 3 mois et plus il ne restera plus grand-chose... Je comprends parfaitement qu'une autre société soit engagée mais je ne suis pas certain qu'elle puisse faire mieux. Une demande pressante : si cette société intervient, il sera particulièrement judicieux de réserver des secteurs afin que les fureteurs de l'une ou de l'autre société ne passent, repassent pas sur les garennes faites quelques jours avant, c'est très important* ». Le président souhaite discuter d'une nouvelle modalité de gestion pour connaître la possibilité de pérennisation des actions à mener :

« Je souhaiterais présenter un dossier qui nous imposerait le nombre d'animaux à reprendre, à savoir, Sausset : nombre de vacations²² 400, minimum à reprendre 2000. Dans tous les cas, les 400 vacations devront être effectuées. Exemple : si après 350 vacations les 2000 lapins sont repris les 50 vac restantes ne seront pas facturées. Si après 400 vac il n'y a pas 2000 lapins on continue à notre compte. Il en serait de même à la Courneuve ». Le président propose qu'une personne soit embauchée : « Ce garçon pourrait être une sorte de baromètre de la faune sauvage et s'occuper de sa gestion (lapins, pies, corbeaux, rats, tortues...), il devra monter une opération reprise s'il estime que c'est nécessaire à toute période de l'année. Il pourrait alors être accompagné d'un ou deux stagiaire d'une école agricole ce qui ne coûterait quasiment rien au Conseil Général. A titre personnel, je pense qu'après l'opération coup de poing de cette fin d'année, une personne plus quelques stagiaires peut parfaitement tenir la population à un seuil très bas (il pourrait au cours de l'année être occupé à d'autres tâches que nous pourrions définir comme le marquage des arbres morts). Maintenant je suis persuadé qu'un bon technicien cynégétique sur le site avec moi derrière pour le contact avec les Fédérations qui veulent du lapin permet de réguler un maximum et si c'est les techniciens

²² La définition du terme vacations n'est pas précisée dans le courrier, cela pourrait être un nombre d'heures de travail mais nous ne pouvons pas l'affirmer.

des Fédés qui viennent reprendre sous sa direction, ça ne coûtera plus un sous aux espaces verts. C'est un peu à cela que je voudrais arriver en 2 ans. »

En attendant, les différents intervenants se partageront, sans concertation préalable, la gestion du lapin. Trois logiques d'intervention coexistent dans les parcs pendant la campagne 97-98 : la reprise en vue de repeuplement cynégétique, la destruction de lapins, et la fauconnerie. Le bilan de l'année est conséquent : 62 jours d'interventions toutes techniques confondues, qui permettront la capture de 2391 lapins. C'est la plus importante pression réalisée sur les lapins depuis le début des années 1990.

VI) Un hiver rigoureux et une catastrophe médiatisée

L'événement de l'hiver 1996-1997 sera médiatisé dans la presse locale en première page du *Seine-Saint-Denis matin* du 17 décembre 1997. Le journal affiche en gros titre et caractères gras : « *Catastrophe écologique : le parc départemental du Sausset (...) n'est pas à l'abri d'une catastrophe écologique si, rapidement, il n'est pas mis fin à la surpopulation des lapins qui ont déjà causé la mort [de] 15 000 arbres* » (Extrait du journal *Seine-Saint-Denis matin* du 17 décembre 1997).

Le chapeau de l'article annonce la situation : « *une surpopulation devenue critique ces derniers mois met en péril l'existence même de ce poumon vert.* ». Les dégâts causés par les lapins, ainsi que les mesures prises (qualifiées de « pis-aller » par le Directeur), sont résumés par la journaliste. La régulation est justifiée par le manque de prédation naturelle dans le parc et l'impossibilité d'y introduire des prédateurs au vu de la surface. Le Directeur se veut rassurant vis-à-vis du public, et souhaite expliquer la nécessité de la démarche en particulier quand il est question du devenir des lapins : « *jusqu'à présent, tous restaient en vie et étaient envoyés vaccinés dans des zones françaises dépeuplées (...). Pour la première fois cette année, un tiers des lapins est tué sur place. Tout cela est opéré dans un cadre légal (...)* » (Ibid., 1997). Le Directeur souligne que l'espèce est bien classée nuisible dans le département depuis 1991 et poursuit : « *Nous avons dû nous résoudre à tuer certains lapins vu leur prolifération délirante. Les deux tiers restants partent toujours en province. Je le répète, nous ne voulons pas les exterminer, mais nous sommes obligés d'agir, et d'agir vite* » (Ibid., 1997).

L'information n'entraîne aucune réaction notable du public (du moins selon les données connues), ni prise de position d'associations naturalistes. L'annonce de cette « catastrophe » va, en revanche, relancer les demandes d'autorisation pour reprendre des lapins tels que l'illustre cette sollicitation : « *Suite à un article paru dans le magazine 93 concernant les lapins destructeurs (...). Je souhaiterais si possible connaître les critères nécessaires pour obtenir un petit lot de lapins pour le Pas de Calais si toutefois vous renouvelez ce transfert cette année* ». Comme à l'accoutumée, la réponse du Directeur des Espaces Verts sera négative compte tenu de la législation sur les autorisations de transport d'espèces classées nuisibles.

Malgré les courriers, les réponses officielles, et la médiatisation dans la presse locale, l'ancien directeur m'explique qu'il était parfois difficile d'être pris au sérieux : *« Encore, dans la direction, on nous comprenait, mais quand on voyait la direction générale et qu'on disait « on a besoin de tant pour reprendre des lapins », (...) ça faisait rigoler tout le monde, mais tout le monde rigolait ! Ce n'était pas pris au sérieux du tout. Les collègues des autres directions c'était encore pire, on nous disait : « alors ! Tu en es où avec tes lapins, toi ? Voilà ! On était des repreneurs de lapins, et qui coûtaient cher ! Mais sauf que ça nous inquiétait beaucoup, beaucoup, beaucoup !! »*

L'inquiétude est donc palpable et elle n'est pas apaisée par la diversité des interventions déployées jusqu'alors. Il en résulte que la recherche d'une « solution » continue. Pour preuve, suite à la rencontre entre le Directeur du parc du Sausset et un expert en « génie écologique » émerge une proposition d'expertise en février 98. *« L'intervention proposée se distingue d'une « étude traditionnelle » (...). Pour répondre au besoin pratique, il s'agit plutôt d'apporter une expertise (données scientifiques récentes) et de montrer un ensemble large d'alternatives de gestion adaptées aux réalités de terrain. La prestation est courte (quelques semaines) et débouche sur des propositions pratiques pour établir une politique raisonnée et de long terme pour la gestion des populations de lapin dans le parc »*. Pour atteindre ces objectifs, l'expert propose de réaliser une revue de littérature scientifique sur le lapin de garenne et son « habitat », l'examen de la gestion en cours, et une expertise *« pour dégager tous les scénarios envisageables sur les techniques de contrôle (...) dans le cadre d'une gestion du parc dans son ensemble »*. La proposition d'étude est acceptée et menée par deux experts, tous deux écologues et naturalistes de terrain, membres d'un office de génie écologique.

Le rapport final sera rendu le 12 juin 1998. Cela ne concernera que le parc du Sausset.

VII) L'expertise dans le parc du Sausset

La démarche de cette expertise est « *d'intégrer le lapin dans une politique de « gestion différenciée » du parc dans laquelle se marient : qualité écologique, accueil du public et minimisation d'entretien.* » (Office de Génie Ecologique, 1998: p 3).

Le document est présenté en quatre parties : une expertise de terrain réalisée en mai 98, une synthèse bibliographique de la littérature scientifique sur le sujet, la proposition de scénarios « *pour gérer le problème « lapin »* », et enfin, des suggestions sur les informations nécessaires à recueillir et les possibles expérimentations.

La présentation faite ici de cette expertise garde la déclinaison de la pensée de l'auteur. Après un préambule qui décrit le lapin de garenne replacé dans le contexte de l'agglomération nord parisienne, le diagnostic de terrain est présenté. Avec la Courneuve et l'aéroport du Bourget, le parc du Sausset ferait partie des premières zones désignées comme favorables à l'accueil de populations de lapin (Figure 12). Pour les experts, les hypothèses pouvant expliquer l'abondance du lapin dans ces milieux péri-urbains sont les suivantes :

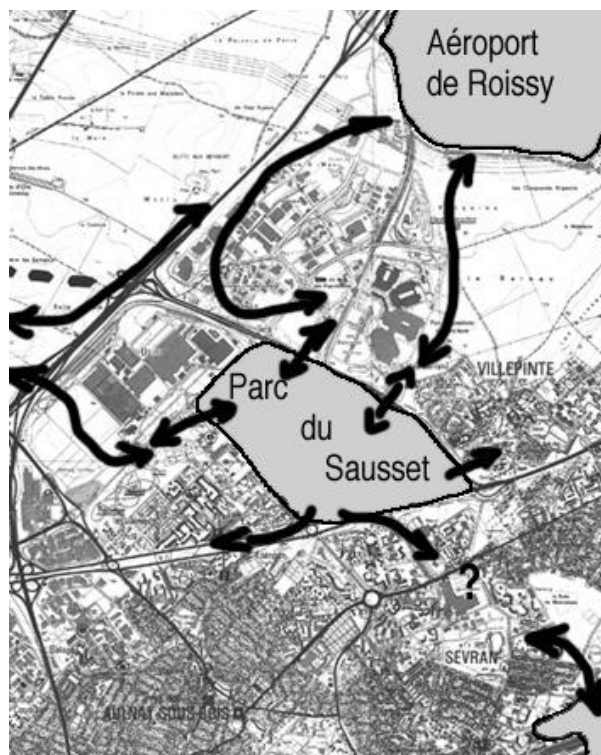


Figure 12 : carte extraite de l'expertise Office de Génie Ecologique, 1998

« Un certain isolement géographique des populations à cause de l'urbanisation ou de la circulation intense (...) peut être un facteur qui favorise la pullulation ou la disparition des animaux. Les facteurs qui détermineront le maintien des populations dans un espace isolé sont la taille (plus de 30 ha), le type de végétation, la possibilité d'établir des "garences", la fréquentation par des promeneurs ou une activité dérangeante, la présence de chiens, chats ou d'autres prédateurs... » (Office de Génie écologique, 1998 : p 4). Les obstacles au déplacement du lapin sont identifiés et les possibles connexions tracées schématiquement sur une carte: « Jusque récemment (avant la pose d'ouvrages en métal) la ligne du RER constituait sans doute un réservoir ouvert sur l'extérieur, à partir duquel des mouvements importants pouvaient s'effectuer. Actuellement, on peut considérer qu'à la densité observée à ce jour (...), l'essentiel des lapins du parc du Sausset vit en autarcie.

La possibilité de constituer des garences sur les reliefs (notamment dans "le Bocage") ajoutée à l'abondance des prairies explique les densités actuelles ». (Ibid., 1998 :p5)

Les experts conçoivent alors la nécessité de reconsidérer « l'influence » des talus SNCF et autoroutiers en tant que réservoirs car cela « n'explique pas à eux seuls les pullulations qui sont visibles, dès lors que les animaux disposent de grandes surfaces pour se nourrir toute l'année (cas des aéroports et des grands parcs). »

Pour rendre compte de la dynamique de gestion des espaces voisins, des enquêtes téléphoniques sont effectuées auprès des parcs, de la DDE, des zones d'activité et des aéroports du département. Attenant au parc du Sausset, le parc Bellanger géré par la ville d'Aulnay semble satisfait par le passage d'une équipe de chasseurs locaux.

A l'époque, 500 lapins sont repris tous les ans en hiver, avec un passage en juillet si besoin. Avec cette méthode, les dégâts sur les arbres sont jugés « faibles mais réguliers », et en particulier dans les pépinières si les protections sont détériorées. Pour la DDE en charge de l'entretien des talus routiers bordant le parc, il n'est pas nécessaire d'intervenir. « Les dégâts n'ont jamais été importants au point de menacer les structures. Aucune capture d'animaux n'est organisée par la DDE. » (Ibid., 1998 ; p 6) Que fait la SNCF de son côté? Le Directeur du secteur nord confirme la présence de dégâts sur certains talus et ouvrages d'art du RER et du TGV. La question n'est pas nouvelle mais « l'état de situation » n'est pas fait systématiquement. Pour pallier les dégâts, des secteurs sont attribués à des chasseurs qui peuvent intervenir quand ils le souhaitent.

Pour rendre les opérations efficaces, des quotas ont été fixés, mais selon le Directeur, ils ne sont jamais atteints.

Le Directeur du groupement d'intérêt économique de la zone d'activité Paris nord semble, quant à lui, « *démuni* » devant la situation. Des dégâts sont constatés sur les voiries et les fondations de certains bâtiments. Le furetage y est pratiqué mais de manière très occasionnelle. Malgré un ton très alarmiste, les enquêteurs rapportent que le Directeur n'a pas « *d'objectif* « *zéro lapin* » *car l'animal est sympathique (ce n'est pas comme les rats, etc...)* » (Ibid., 1998 : p7) et concluent que la gestion du lapin n'est pas une priorité. C'est une toute autre histoire pour le Chef de service de l'Aéroport Roissy-Charles de Gaulle et du Bourget. Tendre vers l'éradication serait profitable vu le coût des dégâts et des « *mesures prises pour contenir le lapin* » évaluées par le chef de service à « 5-6 MF/an ». Celles-ci se résument au cloisonnement et à l'isolement des populations de lapins pour limiter les échanges et intensifier les captures.

« *La gestion a été retirée aux sociétés de chasse. Le gazage et l'empoisonnement ont été proscrits car ils ne sont pas conformes à la loi et sont peu sélectifs. Les répulsifs sont peu efficaces et les méthodes douces (rapaces, prédateurs...) sont abandonnées car jugées inefficaces ou trop folkloriques.* » (Ibid., 1998 : p7). Les interventions se déroulent avec 6 équipes de fureteurs, dont le travail en hiver 1997-1998 a permis la capture de 13000 lapins à Roissy, en comparaison des 7000 lapins l'année précédente. Ce travail fait l'objet d'une coordination avec le Sous-préfet et les acteurs locaux. Le chef de service se dit prêt à coopérer avec la Direction des Espaces Verts. Même si les enquêtes montrent des différences dans les configurations et l'ampleur des moyens d'intervention, le parc du Sausset à cette époque « *n'est pas un cas isolé où le lapin pullule* ».

La caractéristique de la population du parc est abordée par le biais de la donnée disponible issue des deux dernières campagnes de 1996-1997 et 1997-1998. Cette démarche est motivée par la recherche de critères standards qui faciliteraient l'évaluation des actions menées. Néanmoins, l'ensemble des données provient d'équipes différentes et les formats de saisie ne sont pas uniformes. En conséquence, seul le nombre de lapins attrapés par secteur et par hectare est exploitable « *à titre indicatif* ». Le bocage est le secteur où le nombre de lapins capturés est le plus important (Table 1).

Table 1 : Nombre de lapin par hectares et pas secteurs. Expertise de l'Office de Génie Ecologique du 12 juin 1998

Année 1996-1997	
- la « Forêt » (S1) :	8,16 ind/ha
- le « Puits d'enfer » (S2) :	4,03 ind/ha
- le « Bocage » (S3) :	10,14 ind/ha
- les « Prés carrés » (S4) :	4,77 ind/ha
Année 1997-1998	
- la « Forêt » (S1) :	12,40 ind/ha
- le « Puits d'enfer » (S2) :	6,02 ind/ha
- le « Bocage » (S3) :	18,67 ind/ha
- les « Prés carrés » (S4) :	11,95 ind /h

Si ces données sont difficilement exploitables, celles produites par la société REP le sont davantage. Les cartes produites (Figure 13) par l'entreprise sont interprétées par les experts, ils observent une tendance à la concentration des femelles dans les garennes fortement peuplées et à un équilibre mâle/femelle dans les garennes de petite taille. Pour eux « *cette tendance reflète une différence de structure sociale selon les sous-secteurs.* ».

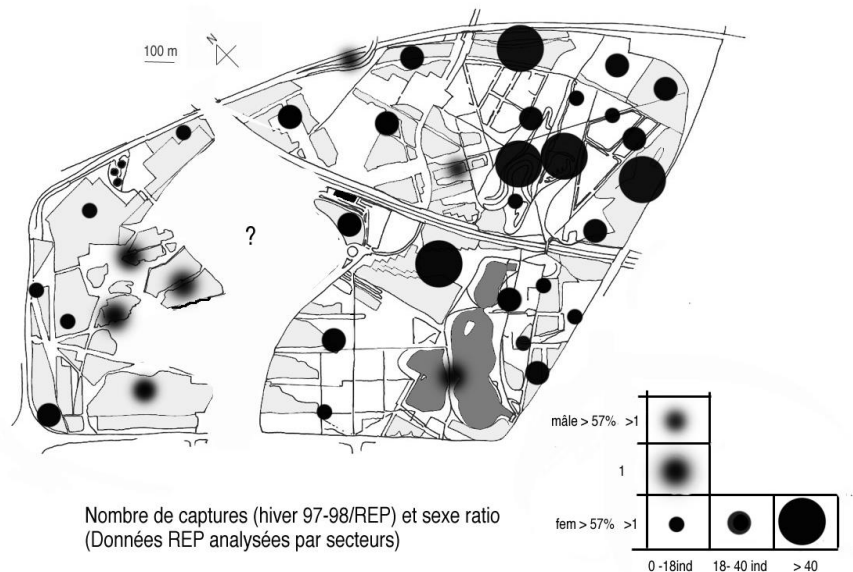


Figure 13 : Nombre et sexe ratio des lapins capturés par secteur dans le parc du Sausset, extrait de l'expertise de juin 1998 :p 10

Pour le reste des données, il « *semble difficile d'affirmer que les captures d'hiver ont fait cesser les dégâts sur les arbres (écorçage) (...). De même il est difficile d'évaluer quel pourcentage de la population est capturé lors d'une campagne* ».

Malgré ces déclarations prudentes, quelques hypothèses sont formulées: « *Si l'on juge que la campagne de REP a été assez systématique mais n'a rapporté que 913 individus, mais qu'elle est souvent intervenue après CGI qui a rapporté 1251 individus, on peut faire l'hypothèse que la pression de capture a été normale et régulière sur l'ensemble du parc. Auquel cas les 2391 individus capturés représenteraient entre 75% et 90% de la population présente. La population de l'hiver 97-98 peut être estimée à 2600-3100 individus (13-15 ind/ha).* » (Office de Génie Ecologique, 1998 : p10)

a) Diagnostic

Le travail de terrain vise à relever des indices de fréquentation pour comprendre la dynamique spatiale du lapin dans le parc de Sausset. L'observation de « *prairie tondue très ras sur plusieurs hectares* » à des distances importantes des sous-bois et l'absence « *d'effet de lisière* » sont signe pour les experts de déplacements importants de lapins durant la nuit pour rejoindre leur « gagnage ». A l'occasion de ce travail de terrain, de nouvelles données sont produites dans le secteur du bocage.

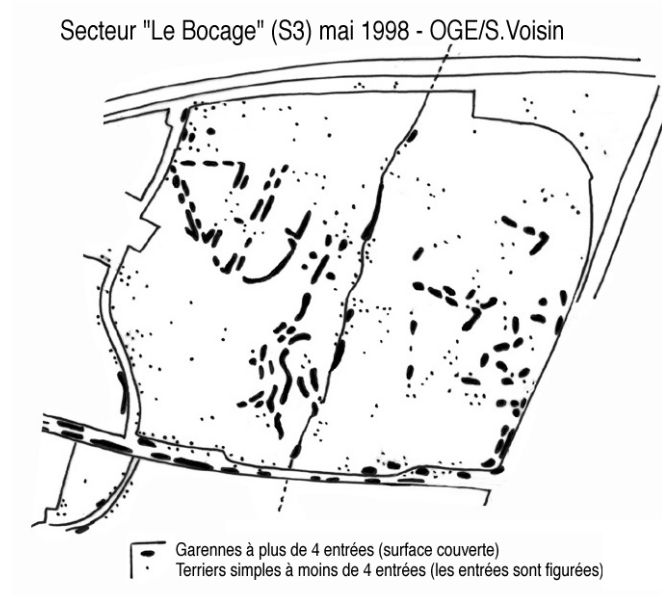


Figure 14 : relevé des garennes dans le secteur bocage du Parc du Sausset, extrait de l'expertise de juin 1998 : p11

Les comptages du nombre de garennes permettent la production de supports cartographiques (Figure 14). Ainsi, des garennes à entrées multiples sont relevées à l'intérieur du parc, « ce qui infirme », une fois de plus pour les experts, l'idée que les lapins vivent principalement en bordure.

b) Des essais de comptages

Après avoir effectué cette première phase de terrain, la réflexion se porte sur l'instauration d'un protocole de comptage suite à la demande de la direction et des techniciens que la précision des dénombrements soit améliorée. En mobilisant leur expérience naturaliste et en se référant à la bibliographie, deux premiers parcours sont tracés. La méthode de comptage reste la même que celle utilisée par la Fédération (déplacement en voiture avec un observateur muni d'un phare). Ces comptages à vocation expérimentale permettent de tracer en mai un premier parcours qui sera finalisé pour les prochains comptages de septembre (Figure 15).

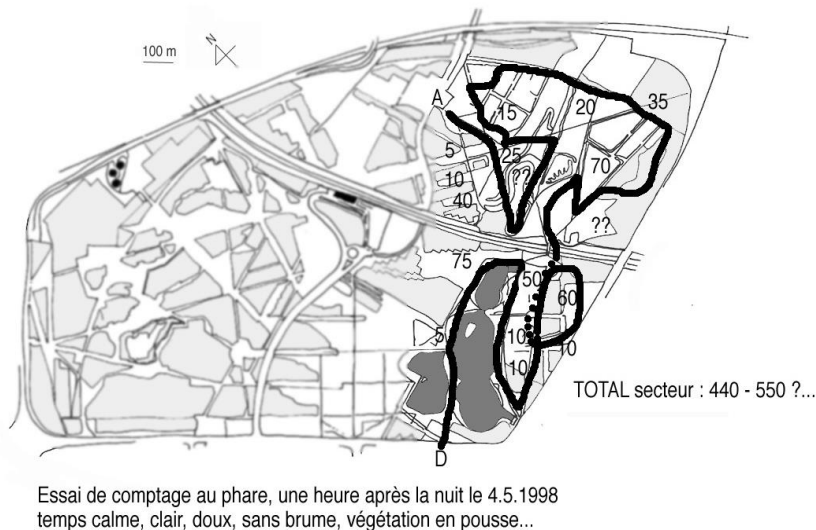


Figure 15 : Première carte connue du tracé des parcours de comptage dans le parc du Sausset, extrait de l'expertise de juin 1998 : p13

En se basant sur leurs observations de terrain et les données de capture, les experts produisent « un schéma de répartition et de mode de vie du lapin au parc du Sausset » (Figure 16).

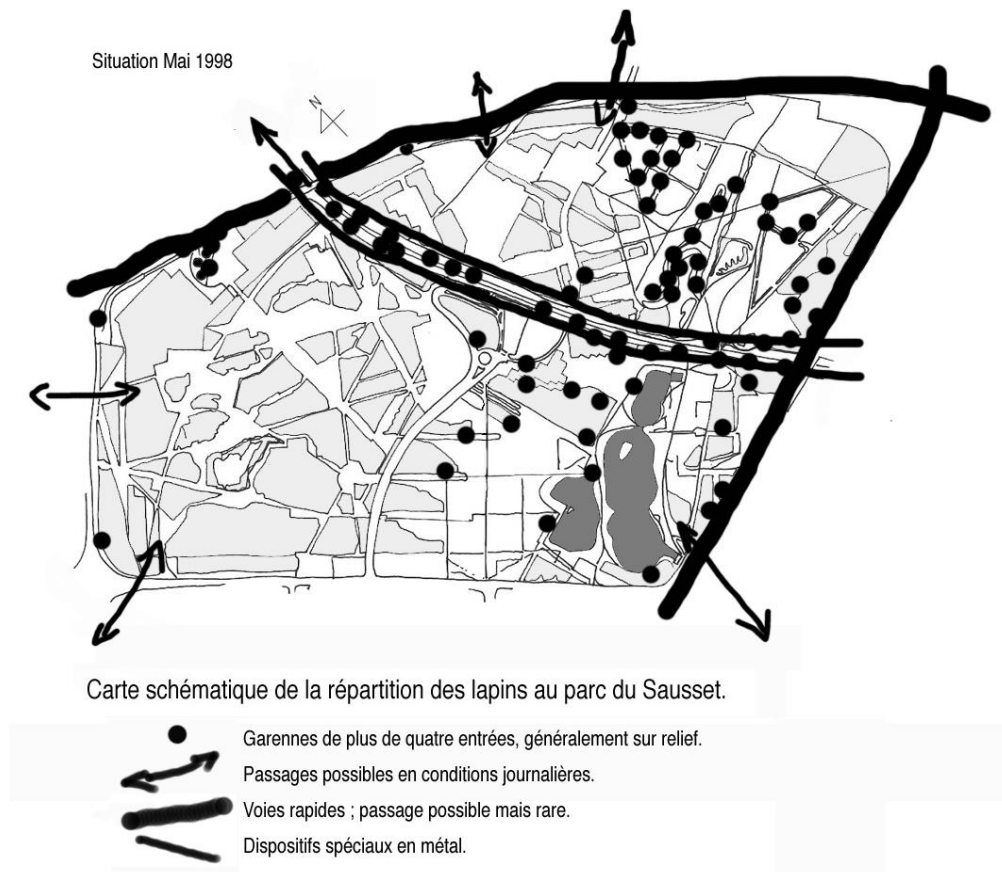


Figure 16: Carte schématique de la répartition des lapins en mai 1998 dans le parc du Sausset, extrait de l'expertise de l'Office de Génie Ecologique de juin 1998 : p 14

Les auteurs commentent cette carte :

« Il est frappant de constater que les secteurs de densité forte (capture et observations) sont caractérisés par les garennes à entrées multiples (points symboliques sur la carte). Ce sont donc les capacités de reproduction en groupes denses où dominent les femelles qui détermineraient la forte croissance de la population ces dernières années (...) Il est probable que les circonstances sont réunies au parc du Sausset pour une prolifération du lapin, dès lors que l'on ne contrôle pas la reproduction dans les garennes à entrées multiples ».

c) Synthèse bibliographique et recommandations

Le deuxième chapitre du document d'expertise est consacré à une synthèse bibliographique. Plusieurs publications issues pour l'essentiel de publications australiennes, anglaises et françaises sont compilées et fournies au gestionnaire du Sausset. Le choix des publications s'est fait en fonction des questions posées par les gestionnaires et la possibilité de transposer ces analyses aux parcs. Les experts déclarent fournir un « *commentaire sommaire* » des références et invitent les lecteurs à se reporter aux articles si besoin.

Que retenir de cette synthèse ? Que dit-elle ? A quelles questions répond-elle pour les gestionnaires ?

La synthèse bibliographique apporte de nombreuses connaissances, notamment sur l'écologie du lapin (habitat, régime alimentaire, etc.), la prédation, ou encore sur les moyens de régulation et leur efficacité. Ces informations répondent en partie à certaines questions des gestionnaires.

D'abord que le lapin de garenne est une espèce qui s'adapte à une grande diversité de contextes écologiques. Sa forte fécondité est un atout important et sa survie dépend principalement de la disponibilité alimentaire. Les réactions physiologiques, comme la résorption des embryons en cas de disette, est une réponse physiologique connue chez cette espèce. En s'appuyant sur les travaux de Wallage-Drees (1983), qui montrent que le départ de la reproduction est déterminé par la qualité de la ressource alimentaire, les experts critiquent le recourt au nourrissage artificiel des lapins, lequel favorise le départ précoce de la reproduction, augmente les taux de survie et favorise la possibilité d'une reproduction importante de « *seconde génération* ».

Le rôle des prédateurs dans la régulation des populations est assez faible si les densités de lapins sont supérieures à 20 lapins/ha. En revanche, les densités peuvent augmenter significativement en cas de disparition brutale des prédateurs (Trout et Tittensor, 1989). « *L'effet du sol* »²³ dans la possibilité d'implanter des garennes est un facteur déterminant pour la densité des lapins. En effet, la présence de grandes garennes à entrées multiples est un facteur souligné à plusieurs reprises par les experts comme déterminant dans la reproduction.

²³ Cette expression est employée pour parler de l'influence des sols dans le creusement des terriers de lapin. Les sols meubles et drainants facilitent le creusement et la reproduction des lapins.

Le sujet de l'alimentation du lapin est complexe. Les experts soulignent, en citant les travaux de Chapuis (1986²⁴), que le lapin est un herbivore opportuniste ayant une nette préférence pour les monocotylédones et les jeunes pousses de manière générale. Sa capacité d'adaptation alimentaire est très forte en fonction des saisons, de la densité de population et des ressources disponibles. Les effets du lapin sur la végétation sont décrits mais les références ne sont pas citées ; il est rapporté que les lapins produisent des perturbations sur des lieux de gagnage et favorisent « *en général* » la diversité des espèces végétales sur les pelouses calcaires et les landes. L'action du lapin permettrait également de limiter la présence de graminées dominantes des prairies comme « *le brachypode, la grande fétuque..* ».

Les modes de régulation par utilisation de poison sont efficaces mais posent des problèmes dans le réseau trophique car les lapins tués par le poison empoisonnent les prédateurs qui les consomment. De plus, les appâts sont peu sélectifs et diminuent en efficacité quand la densité baisse. Il est rapporté que dans certaines conditions, l'empoisonnement est illégal si le lapin est classé gibier. Pour les experts « *la myxomatose correspond à un empoisonnement biologique dont on sait l'efficacité. Introduite dans les années cinquante, [elle] a été considérée comme une erreur par certains et comme un bienfait par d'autres. Au-delà des controverses, on peut considérer que depuis l'apparition de la myxomatose, il est plus difficile de stabiliser les populations de lapin* ». (Office de Génie Ecologique, 1998: p18).

Juridiquement, il est rappelé que seuls les lapins peuvent être déplacés et relâchés sous autorisation préfectorale. En cas de plainte survenant à la suite de dégâts agricoles, les propriétaires des garennes peuvent être poursuivis. Les experts signalent que la responsabilité des parcs peut être engagée en cas de dégâts si les autorisations préfectorales ne sont pas à jour.

²⁴ La référence correspondant à cette date n'a pas été retrouvée dans la littérature mais les informations mentionnées sur les préférences alimentaires du lapin se retrouvent dans les travaux de Chapuis (1979)

Pour les dénombrements, les recommandations sont listées pour éviter la présence de biais :

- *« la présence des jeunes rend l'évaluation moins fiable que si l'on a affaire uniquement à des adultes (c'est à dire en hiver et tout début de printemps),*
- *un itinéraire qui sert à évaluer un indice d'abondance doit être réalisé dans des conditions similaires à chaque fois : mêmes observateurs, même sens et parcours, même allure, conditions météo clémentes, même prélèvement d'informations (découpage en secteurs, échelles des cartes),*
- *on préconise d'éviter certaines périodes : lorsque les jeunes se distinguent mal des adultes, lorsque la végétation empêche d'observer correctement, sous couvert de neige, etc...*
- *l'observation des mœurs du lapin permet de choisir la période d'observation journalière et saisonnière : on préconise de séparer les observations effectuées avant et pendant la tombée de la nuit ce qui limite la taille de l'itinéraire, on peut agglomérer des données issues de plusieurs jours consécutifs (minimum 3) ou prendre les chiffres maximaux afin de tenir compte des aléas de l'émergence des lapins hors des terriers,*
- *on peut caractériser la population à des dates charnières dans l'année : en hiver pour les adultes stabilisés après la dispersion des jeunes et avant la reproduction (novembre-février), en automne pour la population totale maximale si le domaine est clos (juillet-octobre), un indice relevé tous les mois peut être mis au point, notamment pour suivre des opérations de régulation artificielle,*
- *la comparaison entre années se fait sur les effectifs des adultes en hiver car les aléas de dénombrement sur la population dans les autres périodes sont trop fortes et que le potentiel de reproduction est un chiffre plus pertinent que l'effectif maximal en automne... » (Ibid. 1998 :p19)*

Comme précisé par les experts, cette bibliographie est ciblée pour permettre une gestion efficace du lapin. Par ailleurs, les méthodes permettant de suivre et d'évaluer les dégâts des lapins ne sont pas abordés dans la bibliographie, ce qui démontre que le suivi des dégâts n'est pas une priorité, car cette notion n'est visiblement pas questionnée à cette époque. Dans cette synthèse, des limites de connaissance sont également décrites. Certaines conclusions sont intéressantes à souligner: *« Il est difficile de déduire des*

généralités sur la vie du lapin en étudiant un seul habitat. Certains auteurs avouent, par prudence légitime, ne pas réussir à dégager de schéma simple pour expliquer certains phénomènes démographiques ou certains comportements. (...) Il faudrait garder en mémoire la diversité des stratégies de survie que cette espèce prolifique est capable de développer dans le monde entier. » (Ibid., 1998 : p15)

D'autres encore peuvent être classées de cette façon :

- Les dénombrements : « *Les méthodes qui proposent une évaluation quantitative absolue n'existent pas* » en dehors d'un effort de capture et de marquage très important.
- Pour les aspects comportementaux des lapins « *La bibliographie ne renseigne pas sur tous ces aspects, notamment les facteurs exacts qui déterminent l'écorçage des arbres.* »
- Au sujet de la myxomatose : « *Nous n'avons pas d'information pour expliquer que la myxomatose soit assez rare au parc du Sausset. Est-ce que la population n'a pas atteint la densité qui favorise une réelle épidémie ? Est-ce que le confinement limite les risques de propagation ? Est-ce que les lapins du Sausset sont résistants ? Depuis quelques années, des observations de lapins malades confirment que pourtant les germes sont présents.* »

En résumé, il n'y pas de « *schéma simple* » et de protocole d'évaluation quantitatif robuste pour comprendre la dynamique des populations. Les comportements alimentaires et spatiaux sont complexes chez le lapin et difficilement prévisibles ; de plus, il existe, du point de vue de l'expertise, des méconnaissances sur la dynamique de la myxomatose dans les parcs.

d) Proposition de techniques, « attitudes » et scénarios de gestion des lapins

La synthèse réalisée dans le document d'expertise par l'Office de Génie Ecologique conduit à des propositions d'application afin de gérer les lapins.

Avant toute chose, rappelons les objectifs des parcs tels qu'ils sont résumés par les auteurs :

- *« pas d'objectif "zero-lapin" : cet animal fait partie de la faune que le public aime voir et il ne menace pas la santé publique : une densité minimale est possible (moins de 2 adultes/ha ?) »*
- *« réduire les dégâts sur l'ensemble du parc » en s'appuyant sur le constat que : « les densités actuelles sur l'ensemble du parc (moyennes à environ 10 adultes/ha reproducteurs et 20 ind/ha en pointe à l'automne) produisent des dégâts sur les plantations (écorçage et besoin de protection des jeunes plants) et sur les soubassements de certaines constructions et talus : bien que les écorçages ne sont pas liés aux plus fortes densités, réduire les coûts d'entretien à terme des talus et des plantations »*
- *« réduire les "noyaux" de densité »*
- *« réduire les possibilités de prolifération aux limites foncières du parc »*
- *« réduire les possibilités de colonisation entre terrains voisins »*

(Office de Génie Ecologique, 1998: p21)

En l'absence de gestion, l'évolution des populations de lapin est estimée à la hausse par les auteurs sur la base de prédictions empiriques :

« Nos estimations développent l'hypothèse que la population a atteint en 1998 un ordre de grandeur de 600 adultes en fin d'hiver, en tenant compte du prélèvement de 2391 individus. Cette population reproductrice, composée de 60% de femelles, est capable de se reproduire pour atteindre une population de 3000 à 5000 individus (...). Si la capture est interrompue ou mal organisée, il est possible de passer à un taux d'accroissement des adultes reproducteurs de près de 100% par an, ce qui est confirmé par les chiffres des études scientifiques... Le niveau de la population pourrait être ramené à environ 500 individus en hiver, ce qui suppose

un objectif de capture de 3000 à 4000 individus au prochain hiver, si la sécheresse estivale occasionne trop peu de mortalité ».

(Office de Génie Ecologique, 1998: p22)

Face à cette déclaration qui appuie sur la nécessité d'intervenir, des actions possibles pour limiter la population sont listées :

- *« La capture par furetage : le plus efficace pour faire face chaque année à la prolifération du lapin, si elle n'est pas régulée par d'autres facteurs. Cette pratique est d'autant plus efficace que les surfaces "traitées" sont cloisonnées (pour le lapin) ».*
- *« L'empoisonnement, et les autres traitements chimiques »* sont écartés au même titre que l'emploi de modes contraceptifs difficiles à mettre en œuvre.
- *« La destruction des garennes et des terriers : permet de remettre en cause la structure sociale du lapin, dont on sait qu'elle est déterminante sur le succès de la reproduction ».*
- *« La pose de volets rigides »*: en veillant à assurer l'étanchéité du dispositif dans le temps et sur l'extrémité du parc.
- *« Valorisation des obstacles liés à l'urbanisation »* : (route, grillage existant) en renforçant les dispositifs par une harmonisation des actions en périphérie du parc.

(Office de Génie Ecologique, 1998:p 23)

Avant d'appliquer ces actions les auteurs proposent trois « attitudes » envisageables vis-à-vis du lapin :

« Une première attitude consiste à adapter la gestion de la végétation au comportement du lapin, c'est à dire de laisser le lapin attaquer les plantes qu'il souhaite ». Une démarche qui vise pour les experts à favoriser une approche spontanée de la végétation et des paysages.

Dans ce cas, il faut bien veiller à ne pas replanter les essences qui semblent être les plus consommées et favoriser la diversité d'espèces : *« Ainsi, le comportement du lapin sera*

probablement différent et ses dégâts moins apparents. ». Pour la gestion des strates de végétation basse « *il est assez bien établi qu'il favorise la diversification des végétations* », la protection d'espèces rares et identifiées par inventaire pourrait être réalisée par la pose d'enclos.

« **Une deuxième attitude** consiste à tirer les enseignements de ces dernières années, à propos des dégâts causés par le lapin et réduire la probabilité que cela se reproduise. » Il faut pour cela limiter la population. « *Cette attitude se justifie par le fait que la situation du parc est artificielle (isolement urbain, terrains remaniés favorables aux garennes) et ne réunit pas les conditions pour une régulation naturelle du lapin (insuffisance de prédateurs, confinement de la population...).* On ne peut donc pas brandir de thèse "écologique" pour justifier de ne rien faire pour limiter les densités atteintes actuellement ».

« **Une troisième attitude** consiste à considérer que le lapin n'a pas sa place dans « l'île » que le parc du Sausset tend à devenir. » Dans ce cas, éradiquer l'espèce dans le parc ou certains secteurs est une démarche proposée. (Ibid., 1998: p25)

Ces propositions ou « attitudes » pour reprendre les mots de l'expertise sont suivies de quatre scénarios de gestion. La distinction faite par les conseillers entre les « attitudes » et les « scénarios » n'est pas évidente car les scénarios sont nécessairement dépendants d'une posture mais les choses sont présentées ainsi.

« *Scénario O : On ne fait rien... : Si on ne fait rien pour réduire chaque année les populations de lapins, il est très possible que les densités atteignent des niveaux encore supérieurs à ceux de ces dernières trois années. Le rôle du parc comme "réservoir à lapins" dans le nord parisien pourrait se confirmer... ».*

« *Scénario I - Furetage systématique et dispositifs de cloisonnement : (...)* Ce scénario peut se résumer à : " on prend d'autant plus de lapins que le succès de la reproduction est bon". Les indices d'abondance étant obtenus par comptage en automne et en fin d'hiver. « *Cette politique est curative et probablement coûteuse à la longue. De plus, elle ne résout pas les problèmes de dégâts par minage des talus... Les dispositifs de cloisonnement du parc, visant à éviter que les lapins profitent des garennes établies à l'extérieur du périmètre foncier sont à compléter et à surveiller (...)* ».

« Scénario II - Elimination des grandes garennes et furetage variable : » Ce scénario se distingue du premier par la critique des limites qu'il en fait, à savoir qu'il n'agit pas sur les facteurs de reproduction « autrement qu'en limitant chaque année le nombre des animaux reproducteurs de la saison suivante... D'autre part, cette politique suppose d'assurer un cloisonnement du parc qui isole complètement la population sans résoudre le problème des pullulations. » L'expertise montre que le facteur essentiel de la reproduction est le développement des "garennes à entrées multiples" et de la structure sociale qui est reliée. Il est donc possible de faire l'investissement de réduire, dans les secteurs les plus riches, les possibilités pour le lapin de réutiliser les garennes des années précédentes. Concrètement, il s'agit de reprendre le modelé de terrain en incorporant des structures rigides, des pierres, un textile, ou tout autre dispositif à tester. Les travaux sont assez importants étant donné la structure du terrain du parc... Un autre moyen serait sans doute d'interdire l'accès de ces garennes par la pose de petits enclos, de volets ou de murets (dont il faut assurer la solidité et l'intégration au paysage !)... Des solutions sont à rechercher... (...) On peut obliger la population à se reproduire sous une forme sociale simplifiée (en couples dans des terriers simples), moins productive et mieux répartie sur l'ensemble du parc.

« Scénario III - furetage variable selon les secteurs et cloisonnement étanche : On peut envisager un scénario qui adapte le furetage et les objectifs de densité de lapins à la vocation de chaque secteur du parc. »

(Office de Génie Ecologique, 1998: p27)

On voit ici la multiplicité des propositions et des combinaisons de logiques mises en œuvre pour tenter de résoudre ce problème.

e) La mise en application de l'expertise

A l'issue de cette expertise, qui ne s'arrête sur une proposition ferme mais suggère une diversité d'interventions, quels choix feront les gestionnaires du parc du Sausset ? Comment les gestionnaires parviendront-ils ou non à s'approprier les scénarios ? La gestion sera-t-elle cohérente ?

Après entretien avec le directeur et le technicien en chef responsable des aménagements du parc, on peut considérer, sans que les documents le montrent, que la deuxième attitude est adoptée avec un mélange entre les scénarios 1 et 2.

En effet les gestionnaires souhaitent réduire la probabilité qu'un évènement comparable à l'hiver 1996-1997 se reproduise. Pour cela, ils choisissent de pratiquer un furetage systématique sur l'ensemble du parc. Tous les moyens possibles doivent être appliqués, y compris le cloisonnement des populations. Pour la destruction des garennes, l'intervention sur les talus (remodelage des talus, pose de substrat dissuasif) n'est pas souhaitée. En effet, les gestionnaires ne désirent pas voir disparaître le lapin mais en réduire fortement la population.

Pour les experts, il est clair que les actions de régulation du lapin reposent sur le cloisonnement des surfaces, le furetage, la destruction des garennes et le contrôle de la végétation. Les actions proposées relèvent d'une ingénierie basée sur « *l'organisation sociale du lapin de garenne* ». L'idée est de « *remettre en cause la structure sociale du lapin, dont on sait qu'elle est déterminante sur le succès de la reproduction* », et d' « *obliger la population à se reproduire sous une forme sociale simplifiée* » (Office de Génie Ecologique, 1998: p27). Il convient alors pour cela de réduire la taille des garennes en maintenant une pression de furetage importante, couplée en fin d'hiver à un bouchage systématique des terriers à l'aide de cônes de grillage en fer.

S'y ajoutent des mesures de cloisonnement du parc pour éviter la recolonisation par les lapins après les captures. Les gestionnaires approuvent les conseils de gestion de l'expertise et optent pour leur application.

Pour la suite de l'expertise précisons que l'application de ces techniques sera suivie par un des deux membres du bureau d'étude en génie écologique qui travaille à son compte. Il suivra la gestion du lapin en tant que consultant indépendant.

Mais la mise en application de l'expertise ne se fait pas sans peine, le bouchage des terriers crée une dispute avec l'entreprise de gestion de la faune. Celle-ci ne souhaite pas réaliser ces opérations qu'elle juge absurdes et contraignantes dans leur pratique. Le bouchage pourrait former des culs-de-sac dans lesquels les lapins se retrouvent piégés par le furet.

Le consultant insiste sur la nécessité de ces opérations et trouve comme allié l'entreprise « spécialisée dans le traitement des nuisances animales ». Entre septembre 1998 et mars 1999, 3 253 lapins sont alors capturés par les deux entreprises. Des opérations de bouchage sont donc effectuées dès janvier 1999, couplées à des aménagements très lourds de cloisonnement. Ainsi des « palplanches²⁵ » sont enterrées le long des clôtures de chaque côté de la voie ferrée sur plus de 2 500 mètres (Figure 17).



Figure 17 : Dispositif de cloisonnement des voies de chemin de fer à l'aide de palplanches, Parc du Sausset , © Léo.Martin.

Ces travaux de cloisonnement, entrepris dès 1995, sont finalisés en 2000, année à partir de laquelle les effectifs de lapins au parc du Sausset affichent une baisse brutale puisque 220 lapins sont dénombrés lors des comptages de mars.

²⁵ Palplanche : « pièce en bois, acier, béton, etc., de section spéciale, permettant de l'emboîter à une autre et généralement utilisée à la constitution de parois étanches en terrains meubles, aquifères ou immergés » (Larousse, 2017).

Entre 2000 et 2003, la population de lapins reste basse et les gestionnaires s'en féliciteront. Mais les raisons de cette baisse sont controversées du côté des fureteurs. Selon l'entreprise de gestion de la faune, cette baisse ne serait pas due essentiellement aux procédés engagés par l'expert (furetage, cloisonnement, bouchage), mais à une épizootie de VHD²⁶.

À partir de 2003, le système de marché des parcs est révisé, et seule l'entreprise spécialisée en gestion de la faune et de la flore interviendra désormais sur les deux parcs. Les rebouchages sont suspendus durant un an pour être repris en février 2004 sur les conseils de l'expert qui craint une hausse de la population. Mais la discorde sur le rebouchage demeure.

²⁶ VHD : « la maladie hémorragique virale du lapin, souvent désignée par VHD ou RHD (pour Viral haemorrhagic disease ou Rabbit haemorrhagic disease) est une maladie infectieuse (1) hautement contagieuse qui affecte les lapins domestiques et sauvages dits « de garenne » de l'espèce *Oryctolagus cuniculus*. L'apparition de la RHD dans les populations indemnes est responsable d'épizooties (2) caractérisées par des taux de mortalité élevés (jusqu'à 90 %). La maladie est provoquée par un calicivirus » (Anses, 2017).

VIII) La recherche d'alternatives

Le mouvement d'écologisation des parcs se poursuit et va s'accroître avec la naissance en 2005 de l'ODBU : l'Observatoire Départemental de la Biodiversité Urbaine en Seine-Saint-Denis. L'observatoire apporte une mission de conseil auprès des parcs et veut favoriser les initiatives en faveur de la biodiversité au sein du département. Il fédère les partenariats avec des associations naturalistes locales et nationales, et des institutions scientifiques comme le MNHN. L'observatoire contribuera notamment à la formation d'un comité scientifique constitué d'experts et de chercheurs. De ces collaborations naîtront des études visant à améliorer l'état des connaissances sur la biodiversité dans le département, de même qu'à rationaliser les modes de gestion des parcs par la mise en place de suivis et de protocoles expérimentaux (Legrand, 2015).

En 2006, l'écologisation entreprise depuis les années 1990 sera récompensée par le classement des deux parcs en site Natura 2000. Depuis ce classement, les objectifs environnementaux des parcs sont prépondérants mais le statut du lapin demeure inchangé puisqu'il est toujours régulé. En revanche, des interrogations sont formulées par les membres de l'Observatoire au sujet des coûts économiques engendrés par la gestion du lapin. L'ensemble de ces interrogations conduit les membres de l'ODBU (chargés d'étude scientifique, chargés de projet, direction) à chercher des alternatives au modèle de gestion en place qui, nous le verrons, est de plus en plus questionné.

En effet, malgré les nouveaux efforts de rebouchage menés au Parc du Sausset entre 2004 et 2007 (la compilation des données renseigne sur l'existence de 2058 actions de bouchage ou rebouchage de terriers), les populations de lapins atteignent 2 412 individus comptés en septembre 2007. Des comptages sont également menés dans le Parc Georges Valbon en 2007 et dénombrent 1 571 lapins. À la demande de l'entreprise, qui considère la technique du rebouchage comme laborieuse, défailante, et difficilement compatible avec la pratique du furetage, ces actions sont définitivement stoppées en 2007. Les arguments qui ont permis de prendre cette décision ne sont pas précisément connus, en dehors des difficultés pratiques et de la controverse autour de cette technique.

Que faire ? La population que l'on pensait maîtrisée au début des années 2000 repart à la hausse. Les solutions techniques envisagées lors de l'expertise de 1998 ont-elles été insuffisantes ?

Pour le consultant, la pression de capture n'a pas été suffisante et le rebouchage mal réalisé ; son arrêt est également une erreur (Voisin, 2003). Les dispositifs de cloisonnement commencent à montrer des failles et les lapins circulent à nouveau entre le parc et l'extérieur. La possibilité que l'augmentation des populations soit due à la circulation entre les talus SNCF et le parc est encore discutée. Si le rebouchage est abandonné, de nouvelles techniques de régulation comme le panneautage sont déployées par l'entreprise. Cette technique est motivée par le fait que beaucoup de lapins sont observés à l'extérieur des terriers, que certaines garennes sont de moins en moins accessibles, et que l'efficacité du furetage diminue du fait, selon l'entreprise, des contraintes liées aux opérations de rebouchage. Cette technique de panneautage qui, pour rappel, était déjà représentée sur une gravure de Pelot en 1868 à Montfermeil (Figure 7), demande la mobilisation importante de participants pour rabattre les lapins dans les filets. Elle constituera une opportunité pour le parc et l'entreprise. Des animations auprès de lycées techniques sur le thème de la gestion du lapin sont ainsi menées. C'est l'occasion pour les lycéens de s'adonner à la traque des lapins, de manière souvent joyeuse et exubérante.

Durant sept années, une succession de comptages, captures, déplacements de lapins et animations s'instaure. Les lapins sont toujours déplacés et vendus pour des actions de repeuplement aux Fédérations Départementales des Chasseurs. Certains lapins sont envoyés en Ardèche dans le cadre d'un programme LIFE pour la conservation de l'Aigle de Bonelli (*Aquila fasciata*)²⁷, une action commencée depuis les années 2000.

Pendant ce temps, des recherches d'alternatives sont menées par les membres de l'ODBU et les gestionnaires des parcs qui subissent une baisse de leurs budgets chaque année. Dans cette optique, un chercheur et spécialiste des mammifères affilié au MNHN, et référant au comité scientifique de l'ODBU, est consulté en 2008. Mais c'est une surprise car le chercheur remet en cause le fondement même du « problème lapin ». Il doute de la gravité des dégâts et assure que les captures ne résoudront pas le problème des gestionnaires qui doivent accepter la « *part de la nature* » (expert mammifère du MNHN ex-membre du comité scientifique de l'ODBU). Compte tenu de l'absence d'enjeu de rentabilité agricole ou forestière, la non-gestion du lapin et le suivi des populations sont préconisés à titre expérimental par le chercheur.

²⁷ Instrument financier de l'Union Européenne mis en place depuis 1992 pour financer des programmes d'actions environnementales.

Cette proposition, qui se rapproche du scénario 0 proposé dans l'expertise, n'est pas recevable pour les gestionnaires qui craignent d'avoir des dégâts trop importants. Cette rencontre entre les gestionnaires du parc du Sausset et le chercheur du MNHN « *n'a pas permis de mettre en place des actions concrètes* » selon le compte rendu du 16 avril 2008 de l'ODBU. Le directeur du parc du Sausset souhaite alors « *pouvoir se sentir aiguillé face à la gestion actuelle (est-elle cohérente, suffisante ou inappropriée et du coup sans effet ?)* » (Compte rendu de l'ODBU du 16 avril 2008). L'ODBU recourt au conseil de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage en espérant une possible collaboration. La réponse de l'ONCFS fut la suivante : « *Les études actuellement développées par l'ONCFS sur cette espèce ne permettent pas pour l'instant d'y insérer des activités sur un nouveau territoire d'étude dans la région parisienne. Toutefois, cette situation n'est pas définitivement figée...* ». (Lettre de l'ONCFS à destination de l'ODBU, 2008)

Pas d'étude possible donc, mais l'ONCFS se dit prêt à apporter des conseils à la mise en place d'un protocole :

- « *comptages nocturnes sur points fixes en février-mars, période la mieux adaptée au suivi de cette espèce,*
- *définition des zones prioritaires pour les reprises,*
- *proposition des effectifs à reprendre,*
- *possibilité de prélèvements sur les animaux capturés qui pourraient être utilisés ultérieurement (analyse génétique, épidémiologie...).* »

Une action de reprise menée par les agents techniques de l'ONCFS accompagnés de bénévoles formés, est discutée. Il faudrait pour cela qu'une convention se mette en place, mais de nombreuses questions se posent :

*« l' ONCFS peut être intéressé à la condition de disposer gratuitement des animaux repris. Cela est-il possible selon les clauses du contrat liant actuellement la Société [de gestion de la faune] qui réalise les reprises et le parc ?
Ce même contrat peut-il être facilement revu en fonction des nouvelles conditions ? Cette société a-t-elle l'exclusivité des reprises ? Le marché est-il annuel, pluriannuel ou autre ?*

Est-il possible de reprendre sans problème des animaux le long des voies RER qui traversent le parc ou devons-nous envisager une convention préalable avec la RATP ?

Quelle peut être la participation financière des gestionnaires du parc dans cette contribution de l' ONCFS?

Combien d'agents du parc du Sausset ou du Conseil général de Seine-Saint-Denis pourraient participer aux suivis et aux reprises ? » (Lettre de l'ONCFS à destination de l'ODBU, 2008)

L'hypothèse d'une collaboration restera sans suite. Aucune piste développée plus haut ne sera poursuivie. Les archives ne permettent pas de savoir pourquoi, et les personnes enquêtées, quand elles peuvent fournir une réponse, parlent d'un manque de relance des parcs et de moyens logistiques trop réduits de l'ONCFS.

En 2009, après 12 ans d'accompagnement, l'expert n'interviendra plus au Sausset. Ces activités se délocalisent hors de la Seine-Saint-Denis. Les gestionnaires gèrent désormais la question des lapins uniquement avec l'entreprise de gestion de la faune. Quelques modes de capture alternatifs sont envisagés comme le « *rabbit drop trap* », piège à bascule enterré sous terre et disposé sur un couloir canalisant les lapins pour qu'ils empruntent ce chemin. Ce piège permet de se substituer à l'utilisation du furet jugée stressante pour les lapins et lourde à mettre en œuvre sur le terrain. Le service technique du parc Georges Valbon en construira un prototype sans succès. Selon les entretiens, les gestionnaires sont dubitatifs devant un tel dispositif qui demande un suivi très régulier. Les techniciens et la direction des parcs se demandent par qui le suivi des pièges serait assuré ? Que faire des lapins capturés ? Ces pièges sont-ils compatibles avec la présence d'autres animaux qui pourraient se prendre au piège ? Comment s'assurer que le public ne viendrait pas désamorcer ce piège ou prendre les lapins ?

En 2010, un mémoire de première année de Master d'écologie intitulé : « *Le lapin de garenne *Oryctolagus cuniculus* : aspects écologiques, juridiques et sociaux* » (Onno, 2010) est produit. L'étudiante prend pour étude de cas le Lapin de garenne dans le parc du Sausset. Le stage à l'initiative de la doctorante et de l'ODBU est encadré par une doctorante en anthropologie du MNHN (menant conjointement un travail de thèse sur les

représentations de la nature en Seine-Saint-Denis) et une écologue en science de la conservation au MNHN de Paris. La stagiaire réalise une synthèse générale sur les caractéristiques écologiques du lapin (origine, dispersion des populations, distribution géographique, écologie, organisation sociale, épidémiologie, dynamique de population), et synthétise des généralités sur l'histoire des représentations et des rapports entre humains et lapins de garenne. Six employés sont enquêtés selon des méthodes d'entretien compréhensif (Kaufmann, 2004). Les données d'entretiens tendent à montrer l'ambivalence des rapports envers un lapin tantôt perçu positivement, tantôt négativement, en fonction des positions individuelles ou professionnelles, et de la distance des agents au terrain. Le rapport ne sera jamais mentionné dans les entretiens effectués durant mes enquêtes et ne figure pas dans les archives des parcs.

La recherche de solutions techniques et de conseils continue son parcours. De nouveaux acteurs sont consultés par l'ODBU et les gestionnaires de parcs, comme l'Office National des Forêts, pour effectuer un diagnostic de boisement. Ce diagnostic fait suite à une demande d'accompagnement dans la gestion sylvicole. La question de l'impact du lapin n'est pas soulevée dans le rapport produit en 2011 par les ingénieurs forestiers (Avenas, 2011). Or en 2013, à l'occasion d'une journée de formation des techniciens à l'exercice de martelage, le lapin est signalé par les techniciens de l'ONF, sa présence entraverait la régénération naturelle des boisements. Ce constat de terrain annulera le diagnostic précédent et viendra renforcer l'inquiétude des gestionnaires vis-à-vis de l'avenir incertain de leur boisement.

S'ajoutent à l'enjeu des boisements les préoccupations concernant la gestion des prairies dont la surface augmente depuis l'instauration de la gestion harmonique. Cette augmentation a pour conséquence de réduire les zones de pelouses les plus favorables au nourrissage des lapins. À tel point que certaines pelouses du parc Georges-Valbon se retrouvent « mises à nu » par le « surpâturage » ; un impact sur l'esthétique du paysage fortement critiqué, notamment sur le secteur nord du parc. Pourtant, la régulation des populations par la conversion des pelouses en prairies est une alternative proposée par l'expert en génie écologie (expertise gestion de lapin, 2005), mais aussi par l'entreprise de gestion de la faune. Selon eux, le développement de la population se trouverait affecté par la modification des strates végétatives. C'est une solution difficilement applicable pour les gestionnaires car le maintien des pelouses compte, pour des raisons paysagères, et pour l'accueil du public. Dans une étude expérimentale sur l'incidence des pratiques

de gestion sur les prairies du parc du Sausset, le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien signale l'« indéniable » impact du lapin sur la végétation (le maintien de la strate rase, et l'eutrophisation partielle du milieu) avec des effets sur la composition floristique (Lehane, 2012).

En 2011, le parc du Sausset suivi du parc Georges-Valbon en 2013, enclenche un chantier colossal de mise en place de plans de gestion sur les deux parcs. Ils doivent veiller à traduire les objectifs du DOCOB Natura 2000.

Les deux parcs travaillent alors avec un bureau d'étude en écologie. Les plans de gestion comportent un diagnostic et un plan d'action regroupant des fiches actions²⁸ Que disent ces documents à propos du lapin ?

Dans les deux parcs, le lapin est décrit comme une contrainte forte et ce qui lui vaut d'être référencé dans le chapitre des espèces problématiques. L'importance et l'urgence de ces missions sont définies comme « fortes ». Le bilan d'évaluation sur les espèces envahissantes du parc du Sausset catégorise le lapin : « *statut d'origine : indigène, situation : tous secteurs, origine sur le parc : spontanée, type de lutte : capture, efficacité de la lutte : mauvaise...* » (Ecoter, 2013a :p 100)

Il est aussi précisé dans le diagnostic du parc Georges-Valbon dans la rubrique « *Les espèces problématiques* », que « *le Lapin occupe une place toute particulière puisqu'il est à la fois un atout et un élément qui soulève de nombreuses problématiques. Un atout car il offre des scènes animalières plaisantes au public (...), une problématique car il entraîne des dégâts conséquent (...) et des dépenses importantes* » (Ecoter, 2014: p 143)

Les contraintes liées à la régénération naturelle sont mentionnées comme prioritaires dans les deux plans de gestion. Au parc du Sausset, « *il est à noter que ces milieux ont tous été plantés à un instant t et qu'ils sont aujourd'hui de type équiens avec des plateaux peu diversifiés. (...) La régénération naturelle est aujourd'hui quasi-inexistante et cette dernière est permise uniquement par des actions de l'équipe du parc sans quoi les jeunes plants sont mangés par la population de lapins.* » (Ecoter, 2013b :p48). Les dégâts causés sur les jeunes arbres fraîchement poussés ou plantés sont qualifiés de « *considérables* ».

²⁸ Ces fiches comportent des informations permettant de préciser le numéro de l'action, l'objectif, l'identification du maître d'ouvrage, la localisation de l'action, la cible, la description de l'action technique, l'indicateur de suivis, l'incidence sur les enjeux Natura 2000, les partenaires techniques et financiers envisagés, la planification de l'action et le budget.

Dans les deux parcs, le bureau d'étude planifie la réalisation de :

« a. *Etat des lieux* [du problème lapin]

b. *Bilan financier lié au lapin de garenne (budget de gestion, pertes économiques, coûts de réparation des dégâts, etc.)*

c. *Bilan des solutions expérimentées*

d. *Solutions à envisager*

e. *Solutions à mettre en œuvre*

f. *Réflexion sur l'organisation possible du financement.* » (Ecoter, 2013b)

En matière d'interventions possibles, l'efficacité des captures est discutée dans le plan de gestion. Les protections individuelles des jeunes plants visant à diversifier les plantations sont préconisées. Le plan de gestion propose également de mettre en place des dispositifs d'enclos électrifiés dans le parc Georges-Valbon. Au parc du Sausset, le plan de gestion prévoit de reconduire les captures jusqu'en 2022, à raison de trois jours par semaine, entre le 1^{er} septembre et le 31 mars, pour un budget annuel de 70 000 euros. Des essais de piégeage par « Rabbit drop traps » sont à ajouter à ces interventions, à raison de 30 pièges disposés sur les parcs, et en action 30 jours par an. Dans le sillage de l'écologisation, l'ODBU, appuyé par le comité scientifique, cherche à « réhabiliter » le lapin en lui reconnaissant des « potentialités relationnelles » vis-à-vis du public. Le public qui, signalons-le, ne s'est jamais plaint de la présence de lapins, à l'exception du sentiment d'empathie et du dégoût manifesté à la vue d'un lapin atteint de myxomatose²⁹. Une considération du lapin qui peine à se faire entendre compte tenu du débat entre gestionnaire ODBU et DNPB sur la nécessité de réaliser ou non ces captures.

En 2014, c'est un nouveau basculement, l'entreprise de gestion de la faune qui réalisait les captures depuis 1998 cesse son activité pour raisons financières. Aucune entreprise ne répondra au marché pour le période 2014-2015. Cet évènement déclenchera un débat entre l'ODBU et les gestionnaires à propos de la notion de « dégâts », du coût de gestion et de son bien-fondé. Une année passe sans capture, la situation ne s'aggrave pas mais les gestionnaires réclament des interventions. Faute d'alternatives, le parc du Sausset fera intervenir une association de chasse formée par un ancien salarié de l'entreprise de gestion de la faune.

²⁹ Cette information est rapportée par les éco-gardes du Sausset. Les épizooties de myxomatose sont des moments peu appréciés par les éco gardes et de manière générale sur les autres parcs.

Les interventions menées depuis 2003 reprendront en automne 2015, principalement dans le parc du Sausset. Le parc Georges-Valbon profite de l'occasion et d'une baisse de la population attribuée au chantier de la tangentielle nord pour « *arrêter de faire de la reprise et se reposer la question de la pertinence de continuer comme cela* » (direction du parc Georges-Valbon). Malgré tout, certaines parties du parc font toujours l'objet de reprises ponctuelles et ciblées en particulier sur les secteurs horticole du parc. La version du plan de gestion du parc Georges-Valbon de 2015 fait mention de l'arrêt des captures précisant « *qu'il convient de définir une stratégie adaptée comprenant des actions sur le terrain et de la communication auprès des partenaires et collectivités locales ainsi que des habitants proches.* » En l'absence de captures, la gestion des prairies est rediscutée et l'utilisation des chaînes trophiques privilégiant les prédateurs naturels des parcs est conseillée.

Les comptages continuent à être réalisés dans le parc du Sausset et de manière plus aléatoire dans le parc Georges-Valbon. Les données de comptages du parc du Sausset fournissent une courbe de tendance des effectifs qui dessine les grandes périodes de cet historique (Figure 18).

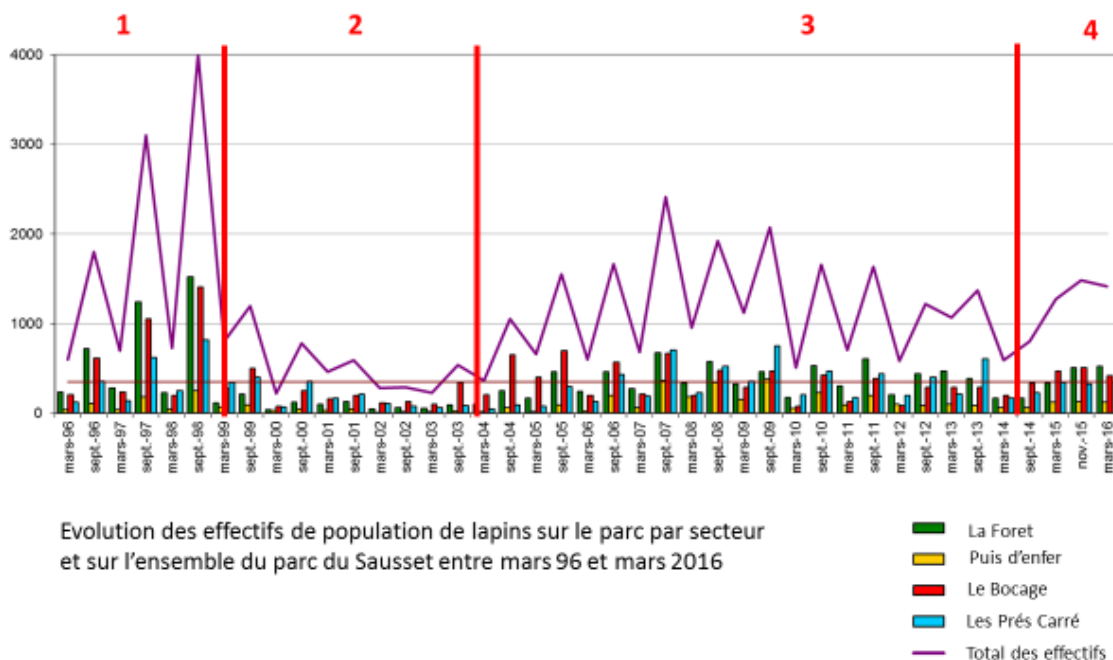


Figure 18 : Courbe d'effectif de lapin produite par le parc du Sausset.

La période 1 avec la Fédération des chasseurs, la période 2 avec l'intensification des mesures de régulation, la période 3 avec la recherche d'alternatives et pour finir la période 4 avec l'arrêt et la reprise des actions de régulation en automne 2015.

Le « problème lapin » est loin d'être résolu. Les diagnostics, les propositions, les interventions, les questions et les insatisfactions se succèdent et s'additionnent.

Cette thèse fait son entrée dans ce contexte et suite aux interrogations des gestionnaires sur l'avenir de la gestion du lapin après la perte du marché des reprises. Elle s'inscrit dans une histoire qui comporte l'entremêlement de nombreux acteurs et pratiques qu'il va falloir maintenant examiner

IX) Conclusion

Que retenir de cette histoire de gestion ? D'abord, que la réputation d'espèce « incontrôlable » du lapin n'est pas trahie. Néanmoins, les agencements que produit sa gestion montrent que les résistances de ce problème ne reposent pas uniquement sur la capacité du lapin à échapper au dispositif de contrôle. Les résistances sont présentes dans l'ensemble du collectif composé notamment de techniciens, d'ingénieurs, de chefs de service, de fureteurs, de furets, de virus, d'arbres et de grillages, elles ne font pas la discrimination entre humains et non humains.

Cet historique fait également apparaître des étapes caractéristiques de la mise sur agenda des problèmes publics (institutionnalisation, dramatisation, médiatisation) (Cefaï, 1996). L'émergence du problème donne suite à son institutionnalisation avec la convocation de la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt par l'envoi de lettres de la part de la Direction des Espaces Verts réclamant des mesures de gestion sévères contre le lapin. L'hiver 97 provoquera une dramatisation avec l'épisode de la mort de 10 000 arbres suivis de sa médiatisation dans la presse locale sous la dénomination de « catastrophe écologique ». Notons que le processus de médiatisation s'arrête là. Le problème restera confiné à une sphère de l'administration (Gestionnaires de Parc, Département, DRIAF,) et de spécialistes (Fédération des chasseurs, Bureaux d'études), aucun usager ne s'est signalé ou fédéré pour prendre parti pour ou contre le lapin. L'analyse de la mise sur agenda révèle également les multiples configurations d'acteurs et parfois leur changement d'état, comme celui de la Fédération des chasseurs, qui laissera place à une association puis une entreprise. Cette transformation montre bien l'intérêt que le lapin peut susciter et le dispositif d'intéressement bien qu'il soit considéré comme un problème par les gestionnaires. La dramatisation au parc du Sausset entrainera la multiplication des acteurs dans les dispositifs de contrôle, pour donner lieu à plusieurs expertises et au partage des lapins entre deux entreprises et une équipe de fauconniers. Cette multiplication n'a pas pour unique conséquence d'engendrer une baisse de la population, elle fait aussi apparaître des difficultés d'harmonisation des actions entre les différentes parties prenantes qui n'ont pas les mêmes représentations de la gestion du lapin.

La discorde sur le rebouchage des garennes l'illustre bien, car les tensions à propos de cette pratique dépassent le cadre technique et révèlent un débat de fond. La possible

remise en cause de la « structure sociale » du lapin ne concerne pas seulement le lapin mais bien l'ensemble du collectif humain qui intervient dans la gestion de cette espèce.

L'historique montre enfin comment le problème de gestion de lapin perdure dans le temps, malgré la convocation de nouveaux acteurs comme l'ONCFS mais aussi un expert en mammalogie affilié au Muséum, le CNBP qui produit une expertise floristique et l'ONF qui réalise des diagnostics sur les boisements. Pour l'expert, le lapin ne représente pas de problème majeur. Le CNBP quant à lui montre l'indéniable impact du lapin sur la végétation des parcs. Une somme de production de connaissances et d'arguments qui participent à la complexification du problème au lieu d'en clarifier les contours.

PARTIE 2 : Controverse et jeux de résistance autour du « problème lapin »

La succession d'évènements présentée dans l'historique mérite maintenant une analyse plus approfondie en s'appuyant sur les données issues des entretiens semi-directifs et des observations participantes. Cette partie se découpe en deux chapitres : le premier sera dédié à la description des controverses autour du « problème lapin » en prenant pour point d'entrée la question des dégâts et le dispositif de contrôle. Puis, sans perdre complètement le lien avec les controverses, je m'intéresserai aux résistances, celles-ci illustrant certaines particularités de la récalcitrance de ce problème.

I) « Discussion », controverse et dispute autour du « problème lapin »

Si l'on s'intéresse aux conflits, de nombreux termes sont utilisés pour parler et évaluer l'importance des problématiques de cohabitation entre humains et animaux, termes comme discorde, tension, controverse, discussion, débat, dispute, querelle, polémique. Leur emploi peut être mal circonscrit et demande quelques définitions pour comprendre ce qu'ils englobent.

a) Définitions (discussion, dispute, controverse)

Dans son article « Types of Polemics and Types of Polemical Moves » (Dascal, 2010), le philosophe Marcelo Dascal identifie trois idéaux-types de « polemics » dont je reprends ici les définitions afin d'éclaircir l'utilisation de ces termes. Prenant notamment appui sur la philosophie de Leibniz, il cherche à établir un cadre d'analyse général des formes de « polémiques ». Peu importe qu'elles aient lieu dans la sphère intime ou la sphère publique. Comme il le dit lui-même, ces trois formes de polémiques (discussion, controverse, dispute) sont des idéaux-types. En ce sens, les distinctions proposées par Marcelo Dascal ont vocation à être confrontées à une variété de situations. J'utilise donc les catégories qu'il propose en raison du caractère général de celles-ci qui ne se restreignent pas aux controverses scientifiques.

Dascal distingue d'abord la « discussion » terme qui en français peut être traduit par l'idée de « débat ». La « discussion » correspond à un désaccord entre deux ou plusieurs personnes sur l'interprétation d'un fait et « dont l'objet est un sujet ou un problème bien circonscrit ». La discussion permet aux membres en désaccord de reconnaître que l'origine du problème est liée à une erreur dans les « concepts ou les procédures dans un domaine bien défini ». La discussion permet aux personnes de s'accorder sur les solutions qui permettent de « corriger l'erreur par l'application de procédures sur le terrain (calcul, répétition d'expériences...) ».

« Une controverse est un échange polémique qui occupe une position intermédiaire entre la discussion et la dispute ». Comme la discussion, l'origine de la controverse peut être

un problème bien déterminé, mais la discussion fait apparaître d'autres questions et en particulier de « profondes divergences », par exemple sur la méthodologie. Pour Dascal, la controverse implique qu'il ait « des oppositions, des préférences, et des désaccords concernant les méthodes existantes de résolution de problèmes », contrairement à la discussion où les personnes s'accordent sur l'application de la procédure qui peut permettre de le régler. Ainsi les oppositions présentes dans les controverses « ne sont pas perçues comme une simple erreur à corriger, pas plus qu'il n'existe de procédure acceptée par tous pour les résoudre ». Pour le philosophe, c'est à cause de ce dissensus que les controverses se poursuivent. Par ailleurs, les controverses se distinguent de la dispute dans la mesure où elles favorisent la production d'arguments qui peuvent conduire à la résolution du problème en faveur d'une ou de l'autre des parties opposées. La production d'arguments peut également favoriser « l'apparition de nouvelles positions qui définissent [dans ce cas] une nouvelle controverse ». Enfin « La résolution de la controverse peut aussi passer par la clarification mutuelle de la nature des différences en jeu entre les membres. Les points de vue des uns et des autres sont alors acceptés dans leur différence ».

Comme la discussion ou la controverse, une dispute est un échange polémique qui a aussi pour objet une divergence bien définie. En revanche, les membres en dispute n'acceptent à aucun moment que l'objet de la dispute repose sur une erreur de procédure, un problème dans l'utilisation d'un concept. « Au contraire », dit Dascal, la dispute s'enracine dans « des différences d'attitudes, de sentiments ou de préférences ». Contrairement à la discussion ou la controverse, les arguments ne sont plus entendus par les deux parties, et celles-ci ne font que s'opposer. Il n'existe pas de procédure de résolution mutuellement acceptée. Pour Dascal la dispute ne prend fin que par sa « dissolution », c'est-à-dire la disparition d'un ou des deux camps qui s'opposent. L'auteur précise dans sa définition que « certains candidats voient dans la position de leur opposant et dans leur « impuissance obstinée face à l'argumentation rationnelle » les symptômes d'une maladie contre laquelle la seule action raisonnable à prendre est la punition, la thérapie, ou le mépris. »

Dans ces trois définitions Dascal établit une gradation de conflit entre la discussion, la controverse et la dispute. L'objectif pour moi n'est pas de retrouver trait pour trait ce qui relève de la discussion, de la controverse ou de la dispute au sens proposé par Dascal.

En revanche, ces définitions permettent de clarifier l'emploi des termes mais surtout d'apporter un cadre analytique pour démêler le « problème lapin ».

b) La qualification des dégâts de lapin ; premier point d'entrée du problème lapin

La question des dégâts forme le pivot du « problème lapin ». Nous verrons d'ailleurs que cette question traverse de nombreux chapitres de cette deuxième partie. En effet, « problème », « dégât » et « lapin » sont reliés par des expériences individuelles et collectives qui opposent les acteurs. Les tensions portent sur la définition des dégâts, leur appréciation, le sentiment que les réflexions sur leur objectivation ne sont pas abouties ou ne donnent pas des résultats objectivables, ce qui génère incertitude et frustration. L'objectif de cette section est de comprendre comment l'identification et la qualification des « dégâts » fait l'objet de controverse dans le collectif.

Effectivement, le mot dégât pose d'emblée un problème de définition. La variabilité des éléments sur lesquels portent les dégâts (arbres, chemins, enrobés...), les types de dégâts (écorçages (Figure 19), terriers (Figure 20)...) et la manière dont les individus pensent ces dégâts (patrimoniaire, esthétique, écologique...) rendent la définition complexe. Quelle définition donner dans ce cas ? Pour faciliter le raisonnement, il est possible dans un premier temps d'apporter une réponse en se basant sur les discours des techniciens. Dans ce cas, le terme dégât serait : « les dégradations » que réalise le lapin sur les biens des parcs (arbres, plantations horticoles, pelouses, chemins, ouvrages d'art). Des dégradations qui engendrent une perte et un effort de remplacement ou de réparation.

Mais derrière cette définition se cachent beaucoup plus de nuances et notamment des différences qui s'articulent autour de la capacité à voir et apprécier les dégâts chez chacune des personnes enquêtées.

Par exemple du point de vue de l'expert en mammalogie du MNHN et l'ONCFS le terme « dégâts » se prête mal à la situation des parcs compte tenu de l'absence d'objectifs de rentabilité agricole ou sylvicole. Ces différences produisent énormément de discussions et le besoin « d'objectivation » formulé par l'ODBU et les parcs se fonde d'ailleurs sur la volonté de réduire ces écarts d'appréciation. Dit autrement, passer d'un régime de subjectivation à celui d'objectivation.



Figure 20 : Ecorçage dans le secteur la "Forêt", © Léo Martin.



Figure 19 : Terrier de lapin dans un talus du secteur des "prés carrés", © Léo Martin.

En effet, si la définition et la caractérisation des dégâts faisaient consensus, ce problème de gestion se poserait sûrement de manière différente. Or, pourquoi la tangibilité des dégâts est-elle questionnée entre les gestionnaires des parcs, membres de l'OBDU et direction ? Qu'est-ce qui participe à créer ces écarts d'observation et d'appréciation ?

Il y a un enjeu à rendre compte de cela car il s'agit d'éclairer la confusion produite par l'hétérogénéité des observations et leur appréciation, point qui se rapporte à une confusion constituante de ce problème et de sa complexité.

Je vais donc présenter les différentes manières de considérer les dégâts. Cette analyse des différentes manières de considérer les dégâts ne s'appuie pas sur les caractéristiques sociobiographiques des individus (rapport personnel à la nature, âge, niveau d'étude...). Cette approche apporterait sans doute des réponses, mais la question de recherche ne porte pas sur cet aspect. Pour rappel, elle s'attache à rendre compte de la construction des points de vue hétérogènes en relation avec le lien que les personnels des parcs entretiennent avec eux.

Les entretiens ont été réalisés pour rendre compte de ces constructions individuelles et collectives. Par ailleurs, les entretiens montrent, sur ce terrain, que les défiances vis-à-vis du lapin ne se basent pas sur des expériences antérieures. En effet, aucune des personnes enquêtées n'avait d'à priori négatif sur le lapin avant de travailler dans les parcs. L'analyse des discours montre que les crispations et les mécontentements apparaissent via la répétition d'expériences sensibles des enquêtés. Sans chercher à minimiser l'importance des histoires de vie (nous verrons d'ailleurs que la formation initiale et le métier exercé éclairent en partie la question, mais ne sont pas toujours pertinents).

J'ai préféré me concentrer sur ce qui est advenu depuis le moment où les enquêtés prennent conscience de ce problème. Pour cela, j'ai cherché à comprendre lors des entretiens comment la question du lapin s'était présentée aux acteurs et comment ils s'en étaient emparés dans leurs pratiques professionnelles. Mon objectif est de retracer le changement de statut (ou non) du lapin, son passage de « lapin ordinaire » à celui de « lapin destructeur », synonyme de « dégâts ».

Cette démarche m'a permis d'observer des différences qui, complétées d'observations ethnographiques, renseignent bien sur la diversité et l'évolution des manières de « voir » les dégâts.

c) Les événements fondateurs et l'instauration d'une chaîne de pratiques

L'historique montre que les chantiers de construction des parcs sont des moments propices aux inquiétudes. La vulnérabilité des jeunes plants attise les craintes et tout autant l'espoir des concepteurs, directeurs et techniciens que leurs plantations prennent convenablement. L'apparition des premiers arbres « *grignotés* » a marqué une première génération de techniciens et de directeurs de parcs qui ont dû s'adapter en conséquence. Les événements « majeurs » comme les hivers 96 et 97 et la « mort » des 15000 tiges sont des souvenirs particulièrement saillants. De même, les effectifs de 4000 lapins en septembre 98 restent en mémoire. Néanmoins les 4000 lapins dénombrés sont souvent associés aux 15000 arbres écorcés alors qu'il ne s'agit pas de la même année. Si ces événements restent en mémoire chez les gestionnaires déjà présent en 1996, ils peuvent être régulièrement remobilisés comme arguments pour parler de ce problème.

Ces expériences marquantes sont accompagnées par des ajustements techniques réguliers qui engagent les techniciens, les paysagistes, les ingénieurs et la direction dans une réflexion sur les moyens de lutte possible au long terme. Le renoncement progressif à planter certaines espèces horticoles, un arbre planté il y quelques années qui se trouve annelé par les lapins, la recherche des modes de protection efficaces sont des anecdotes qui participent à renforcer les appréhensions vis-à-vis du lapin quant à sa capacité à endommager les aménagements.

Ces ajustements techniques ont contribué à élargir la définition des « dégâts » dans une chaîne de pratiques qui est devenue de plus en plus longue au cours du temps. Ainsi, concernant l'exemple des protections des végétaux par l'engrillagement des jeunes plants ou d'arbres adultes, l'investissement des techniciens pour protéger leurs plantations demande une organisation du travail qui englobe le grillage dans la définition du mot dégât. L'expertise rendue en 1998 comprend une phrase qui synthétise bien le propos : « *Les densités actuelles [de lapins] sur l'ensemble du parc (...) produisent des dégâts sur les plantations (écorçage et besoin de protection des jeunes plants)* » (Office de Génie Ecologique, 1998:p 21). La parenthèse ne se résume pas à l'écorçage, c'est aussi la protection des jeunes plants qui est comprise dans la catégorie dégâts.

En plus du coût que les protections représentent, il faut préparer les commandes, suivre les entreprises et s'assurer que les protections soient bien posées : « *C'est assurer toute*

une gestion de A à Z et un suivi dans le temps des manchons. C'est aussi une problématique, ça va au-delà de ça, ce n'est pas juste mettre un manchon sur une plantation» (Technicien dans le Parc du Sausset).

Il faut ensuite suivre d'année en année leur efficacité, jusqu'au jour où il devient nécessaire de les enlever avant qu'ils ne soient pris dans l'arbre ou la végétation (Figure 21).



Figure 21: Grillage pris dans un arbre, © Léo Martin.

Les techniciens expriment bien cela : *« il y a des boisements qui sont vraiment développés où (...) le grillage se trouve incrusté dans l'écorce. Parce que c'est une zone qui a été oubliée, on n'a pas demandé à l'entreprise d'aller retirer les manchons de protection, donc l'arbre est blessé. »* Le grillage devient alors l'antithèse de la protection et quand l'enlèvement est encore possible, il est décrit comme un travail de « bagnard » : *« Je le faisais par enlèvement superficiel, (...) L'enlèvement dure de 2 à 3 jours, un travail de bagnard qui est fait par des ouvriers équipés d'une tenaille. »* (Ancien technicien du Sausset, 2016).

Conjointement aux dégâts causés par la pose des grillages sur les arbres, l'esthétique des protections est aussi un point régulièrement abordé. Outre l'effet qu'elles produisent dans le paysage, certains usagers malmènent les protections: *« il y a des manchons qui traînent dans les boisements parce qu'ils sont retirés par les gens, ils sont jetés, donc c'est assez inesthétique ».* (Technicien du Parc Georges-Valbon).

De l'écorçage de l'arbre par le lapin à la pose de grillages pour prévenir les dégâts, en passant par leur suivi, leur enlèvement, et leurs ramassages après emploi : tout concourt dans cette chaîne d'actions à révéler la portée évocatrice de la notion de dégâts qui dépasse le simple abroustissement que réalise un lapin.

d) La politisation des dégâts

En dehors de ces exemples, l'apparition de nouvelles politiques de gestion complexifie la définition du mot dégât. Avec la gestion harmonique, la volonté d'écologiser les parcs a modifié certaines techniques d'entretien des parcs et redistribué la place du lapin. Dans les premières années, au Parc Georges-Valbon, les sous-bois étaient entretenus par gyrobroyage pour permettre notamment d'assurer aux gardes une bonne visibilité à l'époque où la Fête de l'Humanité se déroulait dans la zone Audias. Le déplacement du festival et l'application de la gestion harmonique a fait apparaître de nouveaux objectifs qui visent à valoriser la régénération naturelle. D'autres arguments en défaveur du lapin apparaissent alors : *« A partir de là, c'est là que l'on s'est aperçu que notre régénération elle avait aucun avenir parce que justement, les lapins, ils s'en nourrissent grandement. Quand on fauchait les sous-bois, on ne pouvait pas mesurer l'impact du lapin parce que le lapin, il n'intervenait pas sur des sujets établis. Il y a 15-20 ans il ne faisait aucun dégât, à part les garennes, bien sûr. On a vu l'impact effectivement quand on a commencé à voir une régénération qui s'est faite en sous-bois et toute notre régénération était écorcée. Donc pour pouvoir faire une sélection, c'était impossible. »* Il est intéressant de constater que les rapports aux lapins et aux dégâts sont complètement tributaires de la succession des formes de gestion mises en place. Dans cet exemple, l'absence voulue de sous-bois évince la question du lapin comme nuisible à la régénération. Elle apparaît comme problématique dès lors que des objectifs de régénération sont choisis.

Plus tard, entre 2005 et 2006, l'arrêt des traitements phytosanitaires a eu des conséquences similaires selon le technicien : *« on est passé à zéro produit phyto. Comme tous les parcs, comme beaucoup de communes (...). »* Ce changement d'habitude plutôt positif pour le technicien, changement qu'il conçoit comme moins polluant, ramène avec surprise le lapin dans le travail du gestionnaire. *« Là aussi, tu vois, le lapin il intervient sur la dégradation des chaussées. C'est peut-être bête, mais jamais on aurait pensé qu'un lapin pourrait dégrader une chaussée. Il en est la cause indirecte parce que si on continue à*

traiter il viendrait pas gratter pour manger l'herbe (...), et on aura pas forcément des dégradations de chaussée. (...) Comme l'herbe vient pousser, il y a dislocation. Lui, il gratte, il gratte, et puis il arrive à faire ces garennes, et il passe sous l'enrobé, il mine l'enrobé. La semaine dernière on a eu trois affaissements (...) c'est impressionnant, jamais j'aurais pensé qu'un lapin pouvait faire autant de dégâts sous une chaussée. »
(Technicien Georges-Valbon, 2016)

Par l'ensemble des changements de pratiques qui résultent de l'écologisation des parcs, la définition de «dégâts » entre dans une dimension politique. Elle se rattache en effet à des politiques environnementales du département et à leur mise en application sur le terrain. L'essor de la gestion différenciée en France est bien documenté du point de vue sociologique (Aggeri, 2004 ; Legrand, 2015). Le fil rouge de ces travaux porte souvent sur les défis des gestionnaires à adapter de nouvelles pratiques de gestion. Derrière cette idée, c'est toute l'identité d'une profession qui est reconsidérée. C'est aussi se confronter à de nouveaux paramètres, comme le montre l'exemple de l'arrêt des produits phytosanitaires qui entraîne des comportements du lapin non anticipés par les techniciens.

Ainsi l'application de nouvelles techniques peut déboucher sur des critiques. Dans la construction du « problème lapin » c'est la gestion harmonique qui est clairement désignée comme « inopérante devant la voracité du lapin » et cela dans les premières lettres écrites à destination de la DRIAF (Cf. historique dans la Partie 1). Les arguments d'ordre écologique sont même mobilisés dans cette lettre pour convaincre la DRIAF de la nécessité de gérer le lapin car seules les espèces végétales « banales » lui survivent. Les médias parlent même d'une catastrophe écologique. Sur d'autres bases, la gestion écologique, avec l'arrivée de nouveaux gestionnaires davantage sensibles à la naturalité des lieux, vient relativiser l'impact du lapin. Un arbre écorcé dans le vallon écologique du parc Georges-Valbon n'a absolument pas la même signification dans les zones horticoles du parc. Cette différence spatiale rend également la définition des dégâts plus délicate car elle montre que cette notion dépend de la qualification des lieux.

Alors que les objectifs horticoles tentent de cohabiter avec l'écologie, la place du lapin devient plus complexe. L'agentivité³⁰ du lapin touche directement les conceptions esthétiques des parcs. Au-delà de l'exemple des boisements, la gestion des prairies met

³⁰ Je fais référence ici à l'agentivité ou agency comme la faculté d'un être à agir. L'agentivité ici n'est pas synonyme d'intentionnalité.

en évidence une autre composante dudit problème : celle de l'esthétique. Depuis l'augmentation des surfaces en prairie sur le parc Georges-Valbon, qui coïncide avec des coupures budgétaires depuis 2008, le lapin est accusé de surpâturer certaines zones de pelouse qui deviennent mornes en été. Résultat, la composition floristique en serait changée à cause des lapins qui viennent gratter le sol, ce qui facilite selon les techniciens la prolifération des plantes rudérales. Ces plantes ne sont pas recherchées car elles ne se prêtent pas aux canons d'une esthétique paysagère plus interventionniste. Cette modification n'est pas acceptée par une partie des gestionnaires qui y voient la perte de leurs travaux d'entretien passés. Avec les objectifs environnementaux, les fauchages des prairies sont réalisés sur des intervalles plus longs de 1 à 2 ans, voire 3 dans certains cas, et le lapin est considéré comme un élément accélérateur de la banalisation de floristique :

« Le lapin en est responsable en partie, mais c'est plutôt de notre mode de gestion que ce problème découle. C'est le fait de ne pas intervenir suffisamment, notamment sur les prairies, où l'on a des gros gros problèmes, avec des grands espaces qui sont devenus des espaces de plantes rudérales. Il y a plus du tout de graminées, c'est plus que du chardon, de l'oxalis, c'est de la ronce, mais ça c'est pas la faute du lapin ça, c'est parce que les sols se sont retrouvés à nu parce qu'il ont été beaucoup grattés, et ensuite est venu s'installer ce qui pouvait. Mais on aurait pu le retransformer en prairie si on était intervenus tous les ans en fauchage. Voilà, laisser un sol qui a été gratté par les lapins et ne pas y intervenir dessus pendant trois ans, vous vous retrouvez avec des plantes rudérales peu esthétiques, peu intéressantes, tout simplement peu intéressantes... Bon, les orties, à la limite, mais bon, le parc il est quand même en premier lieu pour les usagers. Sur une prairie de chardon et d'ortie on peut rien en faire, ça n'a aucune utilité. »
(Technicien du parc Georges-Valbon).

Pour les techniciens proches d'une conception horticole des paysages, la modification de la végétation est synonyme d'un laisser-aller trop important et d'un changement esthétique trop radical. Ici, le lapin est « embarqué » dans des discussions politiques sur les choix de gestion des parcs. Ces choix découlent des politiques d'écologisation des parcs depuis l'émergence de la gestion harmonique en 1990, puis du classement Natura 2000 en 2006.

Du point de vue de la direction du département, le lapin pourrait représenter un bouc émissaire sur lequel se cristallisent des tensions en réponse aux changements de gestion des parcs, de surcroît dans un contexte de réduction budgétaire depuis 2008.

Si l'argument de bouc émissaire cherche à relativiser les conséquences pratiques liées à la présence du lapin en se reposant sur l'idée que les techniciens projettent leurs soucis de gestion sur ces pauvres bêtes, il est possible d'affirmer que le lapin agit comme révélateur de tensions sociales au sein du collectif de gestionnaires des parcs. D'ailleurs, comme précisé par le technicien cité précédemment : « *ça n'est pas la faute du lapin* », mais la conséquence d'un choix de gestion dans lequel ce technicien ne se retrouve pas. Tout cela dans un contexte où le débat sur les modes de gestion des parcs et la situation économique est déjà très présent. « *C'est la goutte d'eau de trop* », disent les techniciens.

Ce dernier exemple montre que le « problème lapin » dans les parcs révèle des divergences dans les préférences de mode de gestion des parcs et de l'esthétique qui s'y rattache. Ces différences sortent le problème lapin d'un conflit comparable à une controverse pour rentrer dans celui de la dispute dont l'origine repose par exemple sur des préférences esthétiques.

II) Les lapins, les dégâts et l'idée d'un problème

Au travers des différents exemples mobilisés il est possible de voir que le mot dégât renvoie à quatre dimensions bien distinguables : une accumulation d'expériences qui s'accroît avec l'ancienneté et des événements passés marquants comme celui de l'hiver 1996-1997 ; une chaîne de pratiques qui dépasse la simple perte de végétaux ; une dimension politique avec l'écologisation des parcs amorcée depuis les années 90 ; et enfin une dimension professionnelle qui questionne en profondeur les objectifs d'aménagement des parcs et leur cohérence avec l'identité professionnelle des gestionnaires. Cette dernière dimension inclut les différents regards esthétiques attachés aux parcs (paysage horticole, choix des végétaux, entretien des strates herbacées, naturalité versus entretien régulier). Il faut maintenant réussir à comprendre comment les opinions sur les lapins peuvent se construire et par quels intermédiaires l'idée de problème est véhiculée.

Dans la mesure où le lapin est déjà qualifié de problème pour des gestionnaires dont l'expérience de terrain est longue, on peut s'interroger sur la manière dont les nouvelles personnes recrutées et le public des parcs s'emparent de la question du lapin. Ainsi, penser le lapin comme un problème est-il quelque chose qui va de soi ?

Aujourd'hui penser que le lapin représente un problème n'est pas lié à une expérience collective (comme durant l'hiver 96-97), mais est associé à une pluralité d'expériences qui ne sont pas toujours partagées de manière égale dans le collectif.

La capacité à voir les dégâts et la reconnaissance de l'agentivité du lapin ne va pas nécessairement de soi pour les nouveaux arrivants. Pour André, lors de son arrivée au Parc du Sausset, la méfiance se situait plutôt du côté de l'ampleur du dispositif de protection qu'il observait.

« Je pense que c'est comme tout le monde, enfin c'est ce que j'ai pu remarquer avec les nouveaux arrivants, techniciens et compagnie. Je me suis dit : oui, quand même, le lapin, ce n'est pas si terrible que ça ? Je ne sais pas, j'ai eu un peu de méfiance par rapport à... tu vois, dans le fait que ça soit une espèce problématique, bon ok, ça ne m'a pas paru !

Quand j'ai vu les grillages partout, les comptages, je me suis dit : oui quand même, ils en font un peu beaucoup. Il me manquait l'expérience en fait pour faire le constat par moi-même ».

Ce constat, André m'en parle comme d'un baptême du feu, d'une expérience qu'il faut vivre pour en saisir toute l'épaisseur. André l'a bien ressentie personnellement, mais aussi sur le terrain avec de nouvelles recrues : *« Je m'en rappelle, on avait eu un peu cette discussion-là sur un boisement, sur une petite butte avec Joseph. Et il m'avait dit : " Ah tiens, je vais faire enlever des grillages anti lapin sur les cèdres, les lapins vont jamais manger ça et puis ils (les cèdres) sont gros maintenant », ils étaient gros comme ça, ils faisaient la taille de mon poignet. Je lui ai dit « Joseph, moi je ne suis pas d'accord, mais je veux bien... Je ne sais pas, je le ferais pas, je le sens pas, tu sais il faut se méfier avec le lapin. » Tu vois, j'avais déjà un peu de passé, un peu d'expérience derrière moi. Et puis il a insisté. Je lui ai dit : bon, ok, on va tenter, c'est vrai que c'est du cèdre. Ils sont assez gros... Et bah ça n'a pas loupé ! Et puis à partir de ce moment-là, je crois qu'il a réalisé lui aussi. Il s'est dit : j'ai fait une connerie, mais la prochaine fois je serai très prudent par rapport au lapin. Alors que quand tu arrives, tu te dis : oui, enfin, d'accord mais vous y allez un peu fort. C'est un peu ça je pense. Et puis après t'as tellement les nerfs de t'être fait avoir une fois, deux fois... »*

Dans cet exemple le basculement entre le scepticisme et la conviction se fait par l'intermédiaire des arbres et par le constat direct de la capacité du lapin à ronger leurs écorces.

Lors de leur arrivée, certains gestionnaires ont éprouvé le besoin de se faire un avis sur la question compte tenu pour eux du manque de tangibilité des dégâts qu'ils constataient : *« je voulais vraiment voir l'impact, parce que c'est vrai que quand tu as la mise en place de tous les grillages, de toutes les protections anti lapin, parce que moi, sur mon secteur, je n'avais pas de visu où effectivement le lapin (...) On voyait rien de concret en fait, quand tu fais un tour du secteur et que tu en croises, allez, 4, 5, 6, tu te dis : bon, qu'est-ce que c'est que ce truc ? »*

C'est par la participation aux comptages, par la mise en visibilité des lapins que l'idée de problème fait sens : *« le fait de voir les comptages de lapin de nuit où là, effectivement, ils sont tous dehors et tu te dis : ouah ! Là oui ! Effectivement ! Donc c'est là que l'on prend un peu conscience du problème. »* (Technicienne du parc Georges-Valbon)

A l'inverse de cette démarche, les expériences ponctuelles qui ne reposent pas sur une démarche volontaire visant à se « faire une opinion » servent parfois d'anecdotes pour parler des dégâts causés par les lapins. Magalie, une animatrice du parc Georges Valbon, me raconte son arrivée dans le parc.

Alors que la présence du lapin lui est présentée comme un réel problème, elle se repose sur l'avis de ses collègues et l'observation des terriers et de quelques lapins. Mais d'autres éléments plus discrets comme les gratis, ces petits creusements que le lapin fait pour marquer son territoire passent complètement inaperçus. C'est lors d'une animation qu'un enfant l'interroge sur la présence de gratis sur une butte : *« Non, je m'en suis rendu compte avec une classe, mais pas tout de suite. C'est surtout sur cette butte-là en longeant le parc. Là, il y en avait énormément une fois, et c'est les enfants qui m'avaient fait remarquer ça (...), ils m'avaient demandé ce que c'était. Alors moi, naturellement...? »*

Pourtant j'y passais souvent, mais je me suis jamais dit : c'est vrai, qu'il y en a beaucoup trop, la pauvre butte, elle est complètement ravagée ». Naturellement, ça m'a pas choqué, mais c'est parce que les enfants me l'avaient fait remarquer. (Animatrice du parc Georges-Valbon)

L'épreuve du terrain n'est pas la seule manière d'aborder le problème. L'idée de problème peut être véhiculée par l'administration et surtout par sa dimension économique. Quand Joseph arrive en 2006, la question du lapin se présente à lui via les documents de travail : *« on m'a déposé dans mon bureau une bibliographie et des dossiers sur la gestion du lapin et on m'a présenté cela comme un problème complexe »*. Selon les discours de ses collègues, il intègre que le problème commence par l'épisode hivernal de 1996, mais pour sa part, il se rend compte de *« l'importance de la question au travers du budget », « 100 000 euros sur le parc, ce qui est énorme et disproportionné. A cela j'inclus les coûts d'animation, mais c'est 5% »*. (Technicien, parc du Sausset)

Le sujet du coût de gestion provoque un glissement dans la définition du problème. Le problème ici relève de la dépense occasionnée par la gestion du lapin pour la direction et non du coût qu'occasionnent les dégâts. La discordance entre la direction et les gestionnaires de terrain se porte alors sur la nécessité d'investir une telle somme alors que le montant des dégâts attribués aux lapins n'est connu ni de la direction ni des gestionnaires sur le terrain. Aucun fichier de suivis des « dégâts » permettant d'évaluer les coûts de

dégradation n'est tenu par les techniciens qui se heurtent à une réelle difficulté d'évaluation.

En l'absence d'évaluation économique des coûts induits par les dégâts occasionnés par le lapin, la Direction commence à s'interroger fortement à partir de 2010, au moment des coupes budgétaires: « *Moi, depuis que je suis à la DNPB, le sujet de comment on fait pour faire des économies, elle se pose. La question du lapin franchement, moi je l'ai identifié depuis facilement 7 ou 8 ans, (...) dans les lignes, quand on est en préparation budgétaire, c'est une ligne qui est assez bien identifiée. Donc en fait, elle sort assez vite du lot, hein, vous avez dans les grosses lignes, vous avez les tontes, les nettoyages corbeilles, et puis vous avez la gestion de la faune. Et dans gestion de faune les trois quarts pour pas dire 90% des dépenses, ça correspond à la dépense reprise de lapin* ». (Direction de la DNPB)

Pourtant, les effets du lapin sur le temps long sont difficilement tangibles pour le gestionnaire de terrain, de même que pour l'OBDU ou la direction de la DNPB.

« *Comment voulez-vous estimer la perte d'un arbre que l'on a planté il y a trente ans ? C'est inestimable* » s'exclame un technicien lors d'une visite de terrain. Si certains arbres peuvent être bien identifiés, la comptabilisation dans les boisements sur le long terme n'est pas réalisée, et les critères de comptabilisation ne sont pas établis. Les critères esthétiques et affectifs pouvant intervenir dans la caractérisation des dégâts rendent l'exercice complexe.

« *Aujourd'hui, tout ce qu'on a fait comme abattage, on s'est jamais préoccupé de se dire : effectivement, tiens celui-là, il était posé sur une garenne. Donc c'est sans doute pour ça qu'il est mort. Ou l'autre, là-bas, il a été écorcé étant jeune parce tu vois encore la plaie !* » (Technicien du parc Georges-Valbon). L'effet du lapin sur le long terme n'est absolument pas connu puisque le suivi des arbres écorcés au cours du temps demande un effort de travail trop conséquent pour les techniciens.

Avec les dépenses occasionnées par la gestion du lapin, la question des dégâts se pose du côté du service des politiques environnementales sur ce qui fait ou non dégât : « *Je n'arrive pas à voir en fait, pour être claire, quelle est la différence entre l'usure et l'usage et les désordres provoqués par le lapin et à quel point on bascule dans : oui, c'est du dégât qui a vraiment un coût qui pose vraiment un problème. C'est la question de la [définitions des] limites, en fait* » (Entretien chef de service ODBU).

En l'absence de quantification économique ou de critères qualitatifs la production de doutes sur l'ampleur réelle des dégâts caractérise la controverse.

En résumé, plusieurs points sont donc à mentionner:

Le problème lapin ne va pas nécessairement de soi pour les nouvelles personnes recrutées et c'est par différentes expériences que l'idée de problème fait sens ou non. Elle concerne en particulier les techniciens exerçant un suivi des plantations ou ayant des objectifs horticoles sur le parc.

En revanche, les dégâts pour des techniciens nouveaux ne sont pas toujours visibles, et c'est par exemple par l'expérience des comptages et donc par l'observation d'un nombre important de lapins sortis durant la nuit que l'idée d'un problème peut se former. Dans ce cas, c'est le nombre de lapins qui convainc et non l'action des lapins sur les végétaux. C'est aussi par le fait de montrer les traces laissées par le lapin (exemple des grattis) qu'il y a prise de conscience des effets de sa présence.

L'idée de problème peut être aussi véhiculée par l'intermédiaires de collègues ou de supérieurs hiérarchiques lors de la transmission de documents ou en prenant connaissance du montant du budget alloué à la gestion des lapins.

Il est donc possible de constater que l'idée de problème n'est pas véhiculée par les mêmes expériences. Cela peut expliquer en partie pourquoi la tangibilité des dégâts est questionnée par l'ensemble du collectif humain en charge de la gestion des parcs, d'autant plus si l'estimation économique des dégâts peine à être réalisé.

Au travers des exemples mentionnés jusqu'à présent, il est possible de distinguer quatre manières d'observer l'action du lapin chez les gestionnaires de parc: ne pas voir l'action du lapin, voir des dégâts mais ne pas y associer l'action du lapin, voir des dégâts et y associer l'action du lapin, et enfin la dernière, voir l'action du lapin et ne pas y associer un dégât.

Mais il faut aller plus loin en cherchant à voir si l'idée d'un problème concerne également les usagers des parcs. La prise en compte de leurs points de vue constitue en miroir un élément de discussion intéressant. Il transparaît d'ailleurs dans les documents d'archives ou dans ce qu'en disent les gestionnaires des parcs. Cela me permet d'ailleurs de valoriser les quelques entretiens exploratoires et parcours commentés que j'ai réalisés.

En effet, aucun usager ne s'est plaint de dégâts occasionnés par les lapins. Seuls quelques grattis et trous dans les pelouses et les chemins peuvent faire naître des réflexions rapportées principalement par les gardes, sans pour autant que le lapin soit désigné comme responsable. Les lapins deviennent problématiques pour le public lors des épizooties de myxomatose. Dégoûtés ou affectés à la vue de lapins moribonds, certaines personnes se tournent vers les gardes pour obtenir des explications. Les gardes qui passent beaucoup de temps auprès du public redoutent alors les moments de myxomatose car la souffrance est visible sur les lapins. Quand un lapin mourant entre dans une aire de jeux au milieu des familles, cela fait « *désordre* » et les réponses données au public ne peuvent qu'être pragmatiques. Même si la gestion des cadavres est assurée par un dispositif de collecte ou la mise à l'écart dans des taillis impénétrables, le contrôle de la circulation des lapins malades est impossible. Qui plus est, l'ampleur des épizooties est imprévisible et aucune intervention n'est envisageable. Certains témoignages d'usagers sont disponibles dans les archives des mails du parc du Sausset. Un usager s'en inquiète et en vient à écrire à la Direction des parcs pour demander des explications :

« Je me souviens de quelqu'un qui s'interrogeait sur les lapins morts, mais plutôt par rapport au risque pathogène, et puis quand même pour le bien-être de ces lapins. Il trouvait ça... ces pauvres petits lapins, ils n'ont l'air pas bien, qu'est-ce que vous faites pour eux ? Ou, qu'est-ce que vous pouvez faire ? » (Directeur du parc du Sausset)

D'autres usagers signalent avoir été incommodés par les odeurs qui se dégagent des cadavres en décomposition.

« Objet du mail : parc du Sausset : centre de jeu enfant : lapin en décomposition

Bonjour,

Un lapin mort en état de décomposition avancée, juste à côté du centre des jeux des enfants.

Une odeur nauséabonde règne sur le centre de jeux.

Ci-joint la photo pour l'emplacement.

Merci de votre action » (Un usager des parcs, septembre 2014)

En dehors de ces épisodes-là, les lapins sont généralement appréciés par les publics. Cette affection pour les lapins est surtout constatée par des observations de terrain de gardes et de techniciens ou lors d'animations quand les lapins sont aperçus par les enfants, moments où l'excitation du groupe est totale.

Lors d'une matinée d'enquêtes exploratoires où je cherchais à récolter quelques données auprès d'usagers, (autres que celles apportées par les gardes), j'ai abordé de manière aléatoire huit personnes dans le parc du Sausset afin de mieux comprendre le discours des personnels du parc. La question centrale portait surtout sur les aspects auxquels ils étaient les plus attentifs lors de leur visite. Celui concernant le lapin est apparu chez trois personnes de manière spontanée et après ceux de « nature », « arbres », « oiseaux », « renards » et « écureuils », deux espèces bien plus difficiles à observer que les lapins.

A une autre occasion, j'ai participé à une marche nordique en m'attachant à observer les réactions spontanées du groupe à la vue ou non de lapins. J'ai remarqué que pas ou peu de remarques dans les discussions concernaient le lapin et qu'un des buts de la marche était de se rendre au château d'eau afin d'observer si le nichoir à Faucon crécerelle était occupé. Concernant les dégâts, les personnes du groupe ont exprimé beaucoup plus leur inquiétude en observant les coupes de bois réalisées durant l'hiver, et n'ont pas parlé des dégâts occasionnés par la présence du lapin.

Au bout d'une heure de marche, j'ai provoqué la discussion en parlant de mon travail de thèse avec une retraitée habitante de la Seine-Saint-Denis. Un peu dubitative, elle s'exprime : « *Je ne pense pas que les gens viennent dans les parcs pour voir des lapins* ». Pour elle, les lapins forment une composante supplémentaire qui participe à « *l'embellissement des lieux* ». C'est un animal que l'on surprend avec plaisir au détour d'un chemin mais qui ne constitue pas pour elle un prétexte à la visite.

Pour un jeune garde originaire de la Courneuve, il n'y a aucun doute : « *Le lapin, il fait partie du paysage des parcs* » et ça, depuis qu'il est enfant. Ainsi la relation des usagers au lapin est plus complexe qu'il n'y paraît, et ne repose pas seulement sur l'idée que les usagers apprécient le lapin de manière égale.

De plus, contrairement à d'autres animaux vivant dans les parcs, les lapins ne sont pas nommables individuellement. Cette absence d'individualisation des lapins est une caractéristique de ce mode relationnel. Dans l'article « Les chats du Père Lachaise » (Delaporte, 1988), l'ethnologue Y. Delaporte s'intéresse aux processus d'attachement. Il montre l'importance que joue pour les nourrisseurs le fait d'attribuer un nom aux chats. Dans les parcs, les relations qui se tissent avec des oiseaux identifiables par des usagers réguliers permettent l'attribution de noms et génèrent des attachements.

On ne sait finalement que peu de choses sur les expériences ordinaires des publics de ces parcs, sur leur nature en général et sur la considération accordée au lapin lors des visites. Peut-on qualifier le lapin de garenne de « banalité remarquable » ? Banal, car populaire et prolifique, et remarquable dans le sens d'une observation aisée, distinguable par ses qualités singulières. L'anthropologue Marine Legrand parle à son propos d'un « ambassadeur du monde sauvage » pour les usagers. Le lapin constituerait donc une prise possible pour aiguïser la curiosité des citadins pour la nature. Par ailleurs, la vue de jeunes lapereaux peut susciter des moments de joie et d'attendrissement, notamment pour les jeunes enfants.

L'idée d'un problème de gestion du lapin en dehors du cercle confiné des gestionnaires est relayée par l'intermédiaire des animations en environnement, ou encore par la participation des lycées technologiques de Seine-Saint-Denis aux opérations de reprises. La gestion du lapin a même constitué un thème d'entretien d'embauche lors du recrutement de nouveaux animateurs nature au parc du Sausset. Les discussions entre les fureteurs et les usagers parfois curieux d'y observer ces pratiques sont aussi l'occasion de parler du « problème lapin ». Historiquement, seule une personne s'est opposée à l'intervention des fureteurs dans le parc du Sausset en empêchant le déplacement des véhicules de l'entreprise de régulation des nuisibles. Ce sont les seuls événements relevés par les enquêtes à ce jour, mais rien du côté des dégâts sur les arbres ou les végétations ne se trouve relaté.

« A l'heure actuelle, si tu fais une petite audit au niveau des usagers, tu as plein d'usagers qui vont dire : c'est super, il faut les laisser les lapins ! Mais eux, de leur œil de visiteurs, ils ne se rendent pas compte des dégâts que subit le parc. » (Technicien du parc Georges-Valbon)

Cette illustration entérine le fait que les usagers n'ont jamais défendu ou soulevé la cause des arbres ou d'autres plantations. Et les techniciens identifient cette différence de regard. Le problème est donc confiné à un nombre d'acteurs en charge de la gestion du parc. En revanche, l'absence de revendications de la part des usagers forme un argument qui participe au maintien de l'indétermination du « risque » lié au lapin. La place des usagers se retrouve mobilisée dans le registre argumentatif des décideurs et des partisans pour défendre la cause du lapin. « *Ce qui m'a toujours frappé, c'est le décalage entre le discours des gestionnaires et des usagers* », dit la Directrice de la DNPB qui cherche à

valoriser le côté positif du lapin auprès des usagers. Si les dégâts ne sont pas visibles pour la directrice, elle me fait part d'un questionnement qu'elle qualifie d'« ambivalent » ; *« j'ai pas vu de dégâts, moi j'ai pas le regard du gestionnaire, franchement je n'ai pas vu de dégâts. C'est plutôt au moment des épisodes de myxomatose où là, effectivement, je me suis dit : il y a un vrai problème de population pour en arriver à ce point-là d'individus touchés, ça veut dire effectivement qu'ils [les lapins] sont très très nombreux. »*. (Direction de la DNPB)

Ainsi les lapins peuvent être considérés comme une plus-value de la part de la direction du département, mais une plus-value non dénuée de contraintes, ce qui fait apparaître une nouvelle fois de l'ambivalence, laquelle complexifie la gestion du lapin et les prises de décisions. Dans ce schéma, accepter de valoriser la présence du lapin dans les parcs au travers des potentialités relationnelles qu'il peut représenter pour les usagers, c'est accepter qu'il puisse occasionner plus de « dégâts » et la probabilités d'y observer un nombre de lapins malades. Autant de constats qui interrogent la direction et donnent des arguments aux gestionnaires pour qui réguler le lapin reste une obligation.

Conclusion partielle

Dans ce chapitre, nous venons de voir que le mot dégâts ne se restreint pas uniquement à l'agentivité du lapin, mais est porteur d'un sens plus large se référant à l'ensemble des pratiques qui doivent être mises en œuvre puis suivies dès lors que l'on souhaite mettre à distance le lapin. Les dégâts sont aussi porteurs d'un sens politique pour les agents qui ne se retrouvent pas dans les pratiques de gestion harmonique suite à la politique d'écologisation des parcs. J'ai tenté ensuite de comprendre de manière phénoménologique comment l'idée d'un problème pouvait être véhiculée et au travers de quelles expériences. Les circuits qui permettent la compréhension de ces processus reposent sur des expériences concrètes individuelles (plantation d'un arbre, enlèvement de protections puis abrutissement) qui sont liées aux discussions avec les collègues, aux comptages nocturnes qui permettent d'observer un nombre important de lapins et à la monstration de traces non observées jusqu'à présent dans le paysage, (traces qui deviennent ensuite les signes de la présence des lapins). Ou encore aux documents de l'administration, et plus particulièrement à la connaissance des coûts de gestion en dehors de toute constatation de dégâts ou d'évaluation chiffrée. L'observation de lapins malades renvoie également le lapin à la catégorie de problème. Prendre le contre-pied du problème en présentant des données sur le point de vue des usagers est important pour comprendre à quel niveau la controverse se place. Le discours produit par les gestionnaires de parcs, l'ODBU et la DNPB à propos de la relation des usagers au lapin intervient dans la controverse même si ces derniers n'y participent pas.

On peut conclure que l'idée d'un problème n'est pas véhiculée par des expériences communes et partagées au sein du groupe. Cet aspect est un constat important car il peut expliquer en partie pourquoi la tangibilité des dégâts est questionnée ou non par l'ensemble du collectif en charge de la gestion des parcs. En plus de celle des dégâts, nous verrons qu'une autre controverse porte sur le dispositif de contrôle des lapins de garenne. La production de comptages et les données de reprise de lapins sont l'objet d'interprétations différentes.

III) Gérer le lapin de garenne : controverse autour du dispositif de contrôle

La mise en place des comptages de lapins dans les parcs renseigne sur l'existence de plusieurs controverses et sur la manière dont les rôles des acteurs ont pu évoluer dans le contrôle de l'espèce. Les acteurs accordent une place importante au dénombrement. Compter permet de faire un diagnostic et ainsi d'objectiver une réalité, de construire des actions, de rendre compte de leur efficacité, et de justifier l'intervention auprès des décideurs par l'argument du nombre. De manière générale, produire des données numériques sur une espèce n'est jamais un acte anodin. Le sociologue statisticien et historien Alain Desrosière montre dans la « politique des grands nombres : l'argument statistique II » que la quantification et la production des statistiques sont devenues l'argument de preuves majoritaires et incontournables dans la gouvernance de nos sociétés occidentales (Desrosières, 2013). L'exemple des dégâts montre d'ailleurs que pour un individu, la seule participation au comptage peut conforter l'idée que le lapin représente un problème dans les parcs. Ainsi les pratiques de dénombrement et leurs résultats changent le lien et les représentations que les acteurs ont des espèces.

Au parc du Sausset, la production de courbes d'effectifs a permis la construction d'hypothèses sur l'efficacité des captures de lapins et de certaines techniques telles que le bouchage/rebouchage des garennes. En croisant les données de comptages, de captures, et les observations de terrain, les gestionnaires, fureteurs et experts apportent des interprétations et des explications différentes sur la baisse ou l'augmentation des populations. Je souhaite montrer que ces différences peuvent entrer en opposition et produire des controverses et disputes. Avec pour conséquence la répétition par les gestionnaires de pratiques basées sur le diagnostic, l'action et l'évaluation. Un dispositif qui en l'absence d'évaluation, se heurte à la difficulté de penser le dispositif autrement ou de l'abandonner.

Cette partie se concentrera sur la controverse et parfois les disputes que la mise en place du dispositif de contrôle et l'interprétation des données de comptage a suscité.

Nous verrons que si les chiffres ont pour objectif de rationaliser les interventions, il produit aussi de nouvelles incertitudes, favorisant ainsi les controverses.

a) La mise en place d'un protocole de comptages et l'apparition des premières tensions

Si l'idée de faire des comptages est aujourd'hui peu contestée dans le collectif de gestionnaires, ce sont les méthodologies employées qui dans un premier temps sont discutées. En 1992, les premiers essais de dénombrement sont réalisés par la Fédération des chasseurs de Paris. Les données sont approximatives comme en témoignent les rapports. Avec l'hiver 1996-1997 et la multiplication des documents rapportant l'urgence de gérer cette espèce, les chiffres oscillent entre 1500 lapins dénombrés et 3000 estimés, ou 8000 lapins déclarés. La nécessité de réduire ces approximations a été exprimée par la direction auprès des consultants financés.

L'ajustement des comptages au parc du Sausset a alors donné lieu à la modification d'agencements en place. En 1998, des premiers tests sont réalisés par l'Office de Génie Ecologique qui tente de standardiser les comptages en définissant un protocole. Les anciens membres de la Fédération des chasseurs sont alors mis à l'écart et les premières tensions apparaissent concernant le choix de personnes affectées au comptage et aux modalités d'opération. Le Président de l'Association Equilibre 93 qui crée quelques mois plus tard en 1998 une entreprise de gestion de la flore et de la faune se retrouve contraint de coopérer avec un expert dont les objectifs et la représentation du parc sont différents (Cf. : historique dans la Partie 1).

Alors que la mission de comptage est confiée à l'Office de Génie Ecologique accompagné d'agents du parc dans l'objectif de les former à la pratique des comptages, l'Association Equilibre 93 regroupant d'anciens chasseurs plaide auprès de la direction du parc pour continuer cette mission. Les premières années donnèrent lieu à quelques doubles comptages effectués par chacune des parties.

« Ils étaient [les repreneurs de lapins] carrément ulcérés de me voir avoir le pouvoir sur les chiffres et le contrôle, alors ça, ils n'ont pas digéré. Il a voulu s'imposer pour faire les comptages avec moi. (...) Ils ont fait un maximum de choses pour arriver à me déloger, pour qu'ils aient maitrise sur les comptages parce qu'ils voyaient bien que ça cassait leur

business. Ils ont mis plusieurs années, mais ils ont réussi (...) le technicien lui, était carrément vexé que je lui explique comment on fait un comptage ». (Consultant, expertise lapin parc du Sausset)

En dehors du conflit palpable, ce témoignage introduit la dimension de pouvoir dans la production des nombres. Il informe également sur la position de force que donnent les comptages à ceux qui les produisent.

Pour revendiquer le sérieux de l'expertise, le soin dans la réalisation de comptage est défendu par le conseiller :

« On faisait des comptages très précis. J'ai mis au point la méthode de comptage et commenté dans les rapports l'intérêt de compter en début de nuit et fin de nuit ; j'ai regardé, j'ai épluché la biblio pour voir comment les uns et les autres avaient fait, voire les biais du fait que selon les saisons, selon la taille de la végétation, on peut avoir des biais. J'ai une grosse expérience de la mise au point de comptages, j'ai fait des comptages de tout ce que vous voulez un peu partout, pas dans le monde entier, mais presque. Je suis habitué à intégrer des biais de naturalistes qui font que les petits itinéraires en voiture peuvent cacher des biais monstrueux et on apprend à les évaluer. Et donc, avant de mettre au point ce système de comptage qui a prévalu pendant 12 ans, eh bien j'ai fait pas mal d'essais avant de vérifier que les biais étaient pas trop importants. » (Consultant pour l'expertise lapin au parc du Sausset)

Par la répétition des comptages, le consultant évalue une variation de 10% à 20% entre les comptages mais aucun test statistique n'est réalisé. Par la suite, l'ensemble des comptages sera majoré de 10% systématiquement en s'appuyant sur des constats de terrain et la bibliographie réalisée lors de l'expertise.

Le choix des périodes de comptage est proche de celui exercé par la Fédération des chasseurs. Seules les déclarations d'un itinéraire et l'heure sont davantage précisés. Le rapport d'expertise de juin 98 propose que les comptages se fassent en priorité en fin d'hiver juste après les opérations de furetage pour dénombrer les adultes avant la reproduction. Un deuxième comptage devra se faire en automne juste avant la campagne du furetage. Les comptages de printemps visant à évaluer le taux de croissance à mi-saison de reproduction sont pour les consultants accessoires dans la mesure où le nombre de jeunes rend les comptages complexes du fait de leur profusion. Les comptages mensuels sont décrits comme inutiles car le développement de la végétation ne rendrait

pas possible les comparaisons des effectifs entre chaque mois, développement qui altère la possibilité de voir les lapins.

Le dispositif qui prévaudra par la suite repose sur la réalisation de deux comptages minimum en fin d'hiver et en automne. Si l'écart entre deux comptages est trop important, un troisième comptage est réalisé. L'écart au-delà duquel un troisième comptage est nécessaire n'est pas fixé et il revient au gestionnaire de prendre la décision.

Le nombre qui est retenu pour l'année correspond à l'effectif maximal obtenu lors des deux ou trois comptages auxquels sont rajoutés systématiquement 10%, pourcentage déterminé de manière empirique au travers des observations de terrain et de la bibliographie réalisée par les consultants.

En plus de cela, toutes les discussions, voire les disputes générées par la question des dégâts ne sont pas réglées par la production de comptages. Le déploiement du dispositif de comptage crée des disputes entre les protagonistes qui cherchent à imposer leur pratique et leur expertise. Aujourd'hui les comptages du parc du Sausset sont réalisés par les techniciens et le chef de service. L'idée étant de séparer la réalisation des comptages de celle des pratiques de capture. Cette séparation émane de la volonté du consultant qui forma les techniciens des parcs avant son départ en 2009. Ce consultant n'ayant pas réalisé d'expertise et de suivis dans le parc Georges-Valbon, l'organisation des comptages y est différente : les premiers comptages ont été effectués par la Fédération des chasseurs à partir de 1993 avec difficulté. Les archives renseignent sur les comptages entre 2007 et 2012. Leur réalisation s'est partagée entre un technicien du parc et l'entreprise de gestion de la faune. Cet exemple montre comment la présence du consultant dans le parc du Sausset a pu modifier le cadre organisationnel dans la gestion du lapin.

Durant sa présence au parc du Sausset, les comptages dépassent la vocation de suivre les fluctuations populationnelles et viennent en appui pour contrôler l'activité de furetage des entreprises.

b) Contrôler l'activité de furetage : construction d'arguments et de contre-arguments

Les rapports annuels produits par le conseiller donnent l'occasion d'exploiter les comptages comme un moyen de contrôle de l'efficacité des reprises. En se basant sur les dénombrements automnaux, les chiffres de comptage sont rapportés sur une base 100 auxquels sont soustraits les pourcentages de lapins repris par décade. De cette manière, le consultant produit des courbes qui lui permettent de signaler un manque d'efficacité dans les reprises (Figure 22). Ce constat est important car pour lui : « *l'effort de capture en hiver détermine la stabilité de la population reproductrice en février* ».

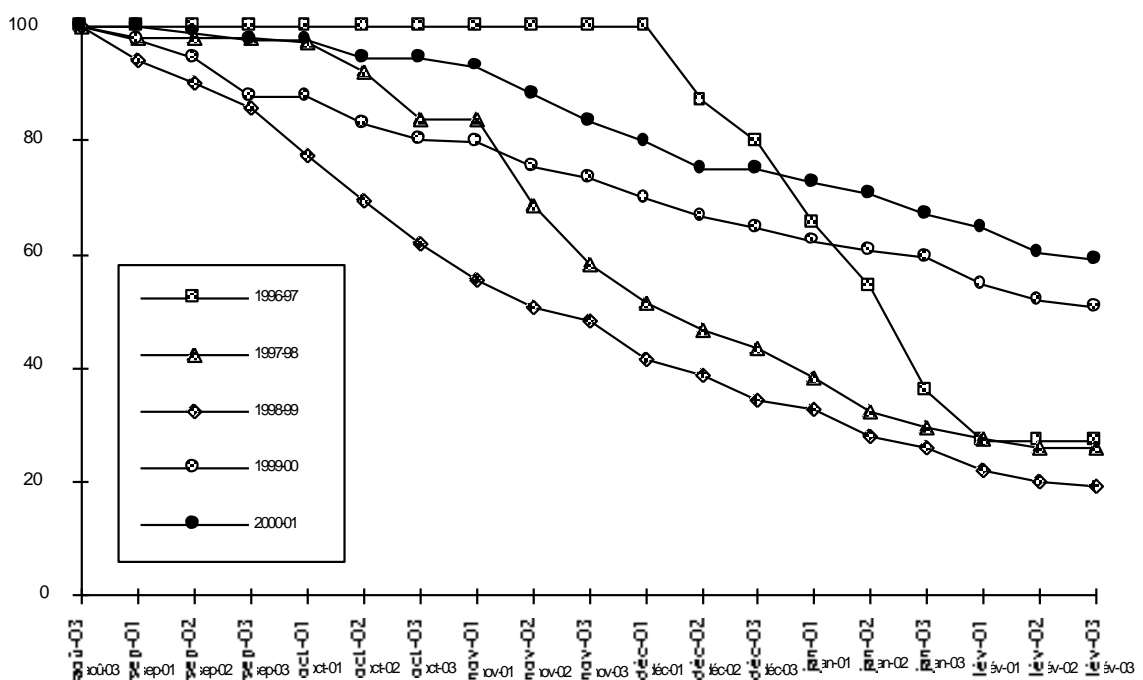


Figure 22 : « Suivis des captures durant l'hiver », extrait du rapport d'expertise intermédiaire, (Voisin, 2001 : p3).

Devant ce graphique, il conclut : « *On note un déroulement très similaire des campagnes de 1999-2000 et 2000-2001. L'efficacité des captures avoisine les 40%, ce qui est faible. Les facteurs de cette efficacité faible doivent être analysés.* » (Ibid., 2001 : p 3)

Pour tenter d'expliquer cette baisse d'efficacité, le consultant avance l'hypothèse que l'efficacité des captures dépend en partie du nombre de furets utilisés. En récoltant ces informations auprès des fureteurs sur la base du nombre de furets disponibles par jour, le consultant produit des courbes sur plusieurs années, de 1996 à 2001. Le nombre de furets

disponibles entre 2000 et 2001 est très bas, constat qu'il couple avec le nombre de reprises sur la même année.

L'argument du nombre de furets utilisés lors des sessions de capture est contesté par les fureteurs sur certains points. Si un nombre de furets minimum est indispensable (le fureteur travaille avec 6 à 8 furets en alternance) pour assurer un travail régulier et ne pas fatiguer leurs compagnons, un grand nombre de furets n'augmentera pas pour autant l'efficacité des prises, le nombre de furets utilisés en action dépendant avant tout de la taille de la garenne. Le but est de faire sortir les lapins et non qu'ils soient attrapés dans les garennes. Trop de furets dans une garenne peut augmenter ce risque et inversement, peu de furets dans une grande garenne donne plus de chance au lapin. Le fureteur doit donc être capable de déterminer le nombre de furets qu'il doit utiliser pour être efficace. De plus, la connaissance de leurs furets et l'expérience de terrain sur la spécificité de certaines garennes contribuent à améliorer l'efficacité de la technique. Les furets sont parfois plus efficaces par paire, voire seuls en fonction de l'âge, du sexe, et du caractère de l'animal mais aussi de sa taille. Pour un bon fureteur, la connaissance de ses furets est primordiale. Deux jeunes furets lâchés dans une garenne peuvent avoir tendance à se distraire et moins travailler à la recherche des lapins. Autre exemple, un furet à corpulence fine sera plus efficace dans de petites garennes alors qu'un gros mâle laissera moins de chance au lapin de fuir son terrier. Pourtant, malgré l'ensemble de ces savoirs et savoir-faire, pour les fureteurs la réussite de l'activité de furetage est en elle-même très aléatoire. Certaines semaines le nombre de lapins attrapés est faible. En dehors de l'abondance des lapins en fonction des années, les fureteurs avouent eux-mêmes ne pas pouvoir expliquer le pourquoi de l'échec ou de la réussite certains jours. Une hypothèse porte sur les conditions météorologiques mais sans aucune validation.

Le consultant nuance son propos mais continue d'affirmer que la pression de capture doit être importante.

« Il est possible que ces difficultés de performance soient liées à la forte diminution de densité et aux difficultés d'accès aux garennes habitées. Néanmoins, le nombre de furets mis à disposition lors des campagnes est trop faible, ce qui réduit d'autant les performances de capture.

Il est important de vérifier si les performances du furetage ne peuvent être améliorées même si les potentialités de captures ne sont plus aussi attractives qu'en 1999. Il faudra s'assurer que la campagne commence effectivement en octobre et que la pression

moyenne de furetage se situe autour des 20 furets par jour par décade (comme en 1998-99) au lieu de moins de 10 furets par jour par décade comme lors des deux dernières campagnes. » (Voisin, 2001: p5)

En outre, les comptages dépassent la simple vocation d'observer les fluctuations de population. Ils sont un instrument pour contrôler l'activité des entreprises. Associé aux nombres de captures, les comptages favorisent la production d'arguments de la part du consultant pour expliquer le manque d'efficacité, ces arguments produisant à leur tour des controverses entre repreneur et consultant au sujet des méthodes de furetage adéquates.

c) Des comptages qui permettent de fixer des objectifs à atteindre

Avec l'accumulation des données de comptage, la planification des objectifs à atteindre pour une année devient de plus en plus formalisée. En s'appuyant sur l'évolution des populations entre 2001 et 2006, la stabilisation de la population observée entre 2001-2003 sert d'année de référence pour déterminer la densité de lapins à ne pas dépasser. En se basant sur ces années « *L'explosion de la population semble être accélérée si les densités en automne sont supérieures à 3* ». Sur ce constat « *la population reproductrice (février) doit être maintenue à une densité qui tient compte des variations de conditions de reproduction. Celles-ci dépendent de nombreux facteurs (météorologie, disponibilité de la végétation et rebouchage et étanchéité du parc) et il semble qu'ils obligent à s'imposer une densité très basse de reproducteurs si l'on veut maîtriser les coûts de gestion récurrents, chaque année. Nous proposons une densité de deux individus/ha, voire moins.* » Sur ce raisonnement, le consultant fixe de manière « empirique » « *le niveau de Population Maximum Acceptable (PMA) en fin d'hiver (reproducteurs)* » (Voisin, 2006:p 4) . Ce chiffre correspond à 350 lapins au mois de mars sur le parc.

Si ces conseils sont approuvés par le Parc du Sausset, le chiffre de 350 lapins en mars n'est atteint qu'en 2000, 2001 et 2003 années qui précèdent la proposition d'un PMA. De plus l'origine de la baisse des populations et la faisabilité de ces objectifs prend la forme d'une controverse dont il est maintenant question.

d) Controverse sur les fluctuations des effectifs de populations et sur l'efficacité du dispositif de contrôle

Les premières chutes de population enregistrées par les comptages correspondent aux années 2000-2001-2002.

Pour le consultant, cette chute d'effectif est le résultat de la combinaison d'opérations de furetage intensives, de bouchage des garennes et du cloisonnement des populations à l'aide de palplanches. La campagne de bouchage de terriers réalisée par l'entreprise de gestion des nuisibles cumule un effort de 58 jours de terrain répartis sur 4 années jusqu'en 2002. Alors que la population peine à remonter entre 2000-2001-2002, ce plafonnement de la population est pour le consultant lié aux efforts de gestion, en particulier le rebouchage des garennes qui, réalisé en mars, impacte fortement la reproduction en retardant l'installation des femelles.

Mais ces pratiques et la vision d'une gestion se basant sur la « structure sociale » du lapin de garenne paraît invraisemblable pour les fureteurs pour qui le bouchage des garennes ne ralentit pas l'installation : les lapins pouvant réouvrir les garennes ou se reproduire à l'extérieur dans des rabouillères³¹. Pour l'entreprise, les terriers une fois rebouchés sont régulièrement réouverts par les lapins et le grillage pollue les terrains au vu des centaines de terriers bouchés ces quatre dernières années. Un des employés de l'entreprise se souvient de cette action qu'il qualifie « *d'hérésie* ». Le bouchage et le rebouchage étaient pour lui une démarche physique extrêmement contraignante qui ralentissait les reprises et demandait une logistique et une main d'œuvre supplémentaire importante.

Le consultant de son côté fait des tests en calculant le nombre de jours à partir desquels les garennes sont réouvertes et demande auprès de la direction du parc du Sausset et des techniciens que les rebouchages soient poursuivis impérativement, sans quoi la population augmentera.

En plus, le bouchage des garennes empêche de fureter efficacement car les lapins se retrouvent coincés dans les galeries. La demande d'intensifier le furetage est donc, pour les fureteurs, en contradiction avec la pratique du rebouchage qui en limite l'efficacité. L'entreprise fournit une autre explication : le plafonnement des populations

³¹ Rabouillière : Terrier où la femelle du lapin de garenne met bas et allaite ses petits.

est dû à la présence de VHD sur le parc. Un virus très contagieux ayant un fort impact sur la reproduction et le taux de survie des lapins.

Chacune des parties déployant leurs arguments auprès des techniciens ou de la direction pour former des alliances. Le consultant se souvient bien des réunions annuelles entre entreprise de régulation, technicien, direction : « *C'était folklorique, je jouais le méchant mais c'est tout, ça arrangeait bien [la direction] (...) il était d'accord avec mon rôle de titiller* ».

A partir de 2003, les captures seront assurées par l'entreprise de gestion de la faune qui obtient le marché de capture. A la demande du consultant assurant le suivi, les rebouchages sont repris en s'appuyant sur l'argument du taux de croissance alors qu'ils avaient été suspendus sur la campagne 2002-2003.

Table 2 : Taux annuel d'accroissement de la population en 1996 et 2003, (Voisin, 2003: p3).

années	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
taux d'accroissement annuel (% de pop.oct – pop.mars/pop.mars)	200 %	343 %	448 %	50 %	254 %	28 %	3,6 %	135 %

Le consultant commente la Table 2 :

« *En conclusion, le suivi de la population montre de manière cohérente le bien-fondé de la méthode de dénombrement, les possibilités d'accroissement rapide de la population si les garennes ne sont pas rebouchées et enfin l'efficacité du dispositif cloisonnement-furetage-rebouchage* ». (Ibid., 2003 : p 3)

A partir de 2003, la population augmente. Les rebouchages sont faits mais sont jugés trop peu nombreux et insuffisamment suivis selon le consultant. « *La mauvaise maîtrise des rebouchages en hiver 2002-2003 est probablement à l'origine d'une forte reproduction dans le secteur S3 (Le Bocage) en 2003, puis des autres secteurs dans les deux années qui ont suivi* ». (Ibid., 2003 :p4)

Jusqu'à 2009, tous les rapports annuels mentionnent l'insuffisance des méthodes de contrôle, déplorent l'arrêt des rebouchages depuis septembre 2007 (Figure 23) et constatent que l'étanchéité des clôtures des parcs n'est pas surveillée. Il se produit alors des « *immigrations* » de lapins qui sabotent le travail de régulation mené durant l'hiver.



Figure 23 : Trace de rebouchage encore visible en 2018, © Léo Martin.

Quant à l'objectif fixé de 350 lapins en mars, il n'est jamais atteint. Pour leur défense, les fureteurs affirment que l'excédent de lapins constaté au mois de mars provient des lapins en bordure. De plus, la mise en place des grillages permettant de boucher les terriers de lapins ne facilite pas le travail. Par ailleurs, ils se rendent compte que les terriers sont de plus en plus diffus et difficilement accessibles. Le développement de la végétation et l'accumulation volontaire des rémanents de coupe dans les parcelles pour améliorer la biodiversité favorisent aussi la dissimulation et la reproduction des lapins. Même si les fureteurs font du panneautage depuis 2005 pour compenser le nombre de lapins non repris dans les terriers, les captures sont jugées insuffisantes par le consultant.

Si la société de gestion de la faune assure faire son travail, le consultant déplore un manque d'efficacité de l'entreprise dans les captures et les rebouchages et les accuse de préserver la ressource, car les lapins servent à repeupler des territoires de chasse. Ces arguments produisent des disputes sur les finalités des reprises, finalités que le consultant considère comme économiques : « *Je le disais haut et fort : «Je sais très bien que vous vendez les lapins derrière, le modèle est pas bon !* » « *Mais qu'est-ce que vous croyez ! Je*

me faisais insulter ! Ils commençaient à hurler ! ». Pour le consultant, il était important d'endosser ce rôle car pour lui le système d'intéressement était trop prépondérant pour que la gestion soit efficace. La question de la finalité des reprises de lapin constitue un désaccord entre le consultant et les repreneurs de lapin qui prend davantage la forme d'une dispute que d'une controverse dans la mesure où chaque partie cherche à discréditer l'autre sur ses préférences. Le conflit est asymétrique car les repreneurs ne cherchent pas à produire des données et voient dans les productions du consultant et son argumentaire une attaque personnelle, ce qui débouche sur une dispute.

La dispute à propos de l'efficacité et de la finalité des captures ne sera jamais apaisée entre ces deux parties, ceci jusqu'au départ du conseiller en 2009. Du côté des employés des parcs, la compréhension de la situation est intéressante également car elle donne lieu à une diversité de positionnements et d'interprétations au fur et à mesure du temps. Les gestionnaires de terrain se positionnent d'un côté ou de l'autre mais sont peu actifs dans la controverse.

En 2000, à l'occasion d'une journée de rencontres et d'échanges sur la gestion différenciée, le compte rendu de la journée stipule à propos du contrôle des lapins que : *« Le Conseil Général a fait appel à un spécialiste en la matière, qui a préconisé un rebouchage systématique des garennes avec mise en place de grillage (le rebouchage des garennes est un complément du furetage préalable et indispensable). Le résultat a été probant puisque le nombre de prises lors des prélèvements de population est passé en 3 ans de 3 200 prises à seulement 150 ».* (Mission gestion différenciée, 2002: p9)

Mais trois ans plus tard, la population de lapin augmente. Un phénomène mal vécu par les techniciens : *« Je pense qu'on était presque arrivés à les gérer hyper correctement, en tout cas à diminuer la population à un tel seuil qu'on ne soit pas embêtés et le rebouchage a vraiment été quelque chose qui a fait basculer complètement la population. »* (Ancien technicien du parc du Sausset). Cette remarque montre que pour ce technicien de l'époque l'action menée sur les lapins suite à l'expertise du consultant était approuvée malgré la controverse sur le rebouchage. Ainsi certains techniciens présents lors de la fondation du parc se rallient à l'avis du consultant sur l'intérêt qu'avaient les chasseurs à disposer de lapins sur les parcs. Le système d'intéressement est même souligné dans les relations de confiance établies entre la direction des espaces verts et la direction de l'entreprise de gestion de la faune. *« C'est ça, le nœud du*

problème. Vous avez des gens qui n'ont pas les mêmes intérêts. Et vous savez comment ça fonctionne après, vous avez l'ancien directeur qui était cul et chemise avec le gars qui s'occupait de la chasse, enfin voilà ! Donc, de fil en aiguille, vous arrivez à des choses qui ne sont pas correctes ». (Technicien parc du Sausset)

Les alliances dont parle le technicien participent à renforcer les disputes entre le consultant et le repreneur de lapin.

L'efficacité de l'entreprise de gestion de la faune est alors comparée à celle de la société de régulation des nuisibles. *« Ils n'avaient pas à s'occuper de leur état physique pour le repeuplement puisqu'ils les tuaient, donc ils allaient beaucoup plus vite »* (Technicien parc du Sausset). Le paradoxe est que l'argument de ne pas tuer les lapins et d'engager des programmes de repeuplements convient bien aux parcs qui peuvent ainsi tenir un discours auprès des usagers et organiser des animations autour de la gestion du lapin.

En 2006, l'arrivée d'un nouveau technicien nuance le témoignage en se basant sur la capacité des lapins à s'adapter : *« Le problème est que les populations changent, c'est très mouvant, (...) on le voyait lors des comptages car on voyait des micro-déplacements de lapins (...) Par exemple, les prés carrés, on voyait qu'ils se déplaçaient très nettement. Tout cela relevait des recoupements d'observation de terrain (...) Mais on a fait le constat, et les repreneurs de lapins aussi, que la population s'adapte*». (Technicien du parc du Sausset). Pour ces techniciens, les bouchages ont représenté un coût pharaonique, bien qu'ils n'aient pas toujours été bien réalisés par l'entreprise.

Après un arrêt en 2014, les reprises vont être reconduites en 2015 par une association de chasse formée par un ancien salarié de l'entreprise de gestion de la faune. Les systèmes de quotas sont abandonnés et le nombre de lapins à attraper doit être au plus haut. Deux passages sont réalisés sur toutes les garennes et deux journées de panneutage sont menées dans le cadre d'animations sur la reprise de lapins. Les comptages d'automne 2015 enregistrent 1484 lapins. L'année de reprise se soldera par 1234 lapins repris. Les comptages de mars en dénombreront 1416. En cause, un hiver excessivement doux avec une présence de jeunes signalés dès le mois de décembre. S'ajoute à cela la colonisation présumée du parc par les lapins en bordure. En automne, les deux parcs enregistrent une chute brutale des effectifs. Même si aucune analyse vétérinaire ne le confirme, la présence de VHD en serait l'explication au vu des lapins retrouvés morts aux terriers sans aucune trace de myxomatose lors des premières sessions de capture en septembre. Ces

événements participent à relancer la controverse sur l'efficacité du dispositif de contrôle entre cette fois, la direction, les membres de l'ODBU, et les gestionnaires de parc.

e) Un dispositif de contrôle difficile à remettre en cause

Les comptages et reprises de lapins reposent bien sur l'enchaînement diagnostic/action/évaluation. Il s'est imposé comme un fonctionnement indispensable et s'est normalisé dans la gestion des lapins. Bien qu'il y ait des controverses sur certains éléments du dispositif, il est aujourd'hui difficile à remettre en question pour les gestionnaires de terrain et les nouveaux arrivants dans la mesure où le lapin est d'office présenté comme un problème ne pouvant être réglé que par un seul moyen : le furetage. Les comptages reposent sur un postulat qui considère que, plus les lapins sont nombreux, plus le nombre de dégâts est important. L'hiver 1996-1997 en est très certainement l'explication. Les chiffres sont pourtant des arguments utilisés par les gestionnaires des parcs pour légitimer la nécessité des captures auprès de la direction. Ils sont aussi une manière de contrôler le travail des repreneurs de lapins et en particulier durant la période de présence du conseiller de 1998 à 2009.

Toutefois, en l'absence d'une définition et d'une quantification annuelle précise des dégâts, les chiffres de comptages et de reprise sont peu informatifs pour estimer l'efficacité du dispositif puisque les gestionnaires ne disposent d'aucun protocole de mesure qui rende compte de l'effet des fluctuations de lapin sur la végétation des parcs. L'avis des gestionnaires repose donc sur des observations de terrain.

Cette absence de protocole est à l'origine de trois postures chez les gestionnaires (techniciens, ingénieurs, et chefs de service) La première est de penser que l'effet des reprises de lapins est certain au regard de la diminution de la consommation des végétaux plantés par exemple, mais en l'absence néanmoins de toute quantification. La deuxième repose sur l'intuition d'une diminution des dégâts sans pour autant pouvoir qualifier de manière précise l'effet des reprises. Enfin la troisième est la mise en doute radicale concernant l'intérêt des reprises, n'observant aucune différence, avec ou sans reprises. Les postures de gestionnaires de l'ODBU et de la direction se rapprochent plus de la troisième. Ces trois postures renvoient aux questions phénoménologiques décrites précédemment sur la qualification des dégâts.

L'accumulation des données de comptages et de reprises depuis 1996 pose la question de leur valorisation sur le plan scientifique pour les gestionnaires des parcs et l'ODBU qui se tournent alors vers la communauté scientifique en espérant que leur exploitation soit possible et permette l'arbitrage de la controverse. Mais les exigences de précision et de standardisation des comptages ne sont pas les mêmes du côté des gestionnaires et du côté des scientifiques.

La mise en place de ces comptages n'a pas été faite dans le but de comprendre quelles pourraient être les variables qui conditionnent les fluctuations de population mais pour contrôler les fluctuations d'abondance des populations et secondairement le travail des entreprises en particulier entre 1998 et 2009.

Si les données de comptage renseignent sur les variations populationnelles de grande amplitude, elles peuvent difficilement rendre compte des conséquences de telle ou telle pratique de gestion. Cela confirme que la question du pourquoi de la mise en place des comptages n'est pas suffisamment éclaircie et cela participe au maintien des controverses sur l'efficacité du dispositif entre les gestionnaires des parcs, techniciens, ingénieurs, membres de l'ODBU et direction de la DNPB.

Conclusion partielle

Ce chapitre montre que le « problème lapin » se compose de plusieurs controverses portant sur la qualification des dégâts mais aussi sur le dispositif de contrôle des lapins.

Les premières tensions apparaissent lors de la mise en place d'un protocole de comptage dans le parc du Sausset ayant pour conséquence de redéfinir la place des fureteurs dans le dispositif. Les techniques de rebouchage sont aussi propices aux conflits, et l'origine des baisses de la population suite aux premières campagnes de rebouchage est controversée.

L'absence de suivis des dégâts ne facilite pas la résolution de la controverse et le manque de précision dans la définition, lié notamment à la pluralité des points de vue du fait d'un manque d'expérience commune entre techniciens, ingénieurs et direction, empêche la quantification et l'inscription au budget de ces dégâts. Au-delà de la tangibilité des dégâts, cette controverse est reliée aux divergences entre techniciens, ingénieurs et direction sur les préférences entre les modes de gestion des parcs à finalité et « affinité » écologiques.

L'un des espoirs communs à l'ensemble des gestionnaires, de l'ODBU et de la direction est d'obtenir par l'exploitation des données de comptages et de reprise un seuil d'effectif à atteindre qui permettrait de stabiliser la population. Or sur la base de conclusions empiriques, ce seuil avait déjà été proposé par le consultant. Il correspond au nombre de 350 lapins qui n'a été atteint seulement durant trois années en 2000, 2001 et 2003. Si certaines controverses ou disputes se sont dissoutes, par exemple avec le départ du conseiller, celles concernant l'efficacité du dispositif de contrôle et la tangibilité des dégâts persistent.

IV) Résistance autour du « problème lapin »

J'ai présenté en introduction la notion de résistance et de récalcitrance mobilisé par les philosophes Isabelle Stenger et Bruno Latour. Pour prolonger l'étude des controverses, je souhaite dans cette partie présenter ce qui résiste en m'appuyant sur les thématiques d'équilibre et d'harmonie dans les parcs, de la difficile intégration du lapin de garenne en tant qu'agent de gestion dans les parcs, des différentes temporalités qui rentrent en résistance, du rapport à la connaissance et ce sur quoi elle résiste, et, en enfin des liens entre les êtres humains qui résistent dans ce problème.

a) Gestion harmonique et recherche d'équilibre

Dans l'ouvrage « De la protection de nature au pilotage de la biodiversité » (2009), l'écologue P. Blandin retrace l'évolution d'une vision de la nature basée sur l'équilibre vers une conception focalisée sur les trajectoires évolutives. A propos de l'équilibre l'auteur souligne dans un paragraphe que : « *L'idée d'un équilibre global de la Nature d'un equilibrium world, décliné en « stabilité des écosystèmes » n'a sans doute pas seulement des racines philosophiques, mais aussi des fondements psychologiques. Ses relations avec le désir de stabilité, de permanence de notre environnement mériteraient d'être explorées.* » (Blandin, 2009: p 42)

Ce constat fait par P.Blandin met l'accent sur un point important dans le contexte des parcs. En effet, le désir de stabiliser et d'atteindre un équilibre des populations de lapins est très présent chez les gestionnaires et cette idée résiste. Comment l'idée d'équilibre s'est-elle développée dans les parcs? Quels enjeux y a-t-il pour le gestionnaire à vouloir atteindre cet équilibre ? Est-il atteignable ? Est-ce que l'idée d'équilibre dans les parcs se résume à une définition écologique ?

Le désir d'équilibre des populations s'enracine dans le collectif des gestionnaires avec l'apparition de la gestion harmonique. En effet, comme le montre l'ouvrage « *Une expérience de développement durable: la gestion harmonique dans les parcs départementaux de la Seine-Saint-Denis de 1990 à 2005* » dédié aux expériences de

gestion harmonique entre 1990 et 2005 (Dubreuil, 2006), l'intervention sur les populations de lapins et plus largement sur les espèces « prolifères » ou « invasives » se justifie par les caractéristiques écologiques des parcs urbains :

« Dans les parcs départementaux, les écosystèmes sont contraints dans leur développement par la petite taille des habitats, leur isolement géographique, et les déséquilibres induits par la fréquentation. Ils sont trop petits et trop artificialisés pour accueillir des cortèges complets et équilibrés. Les problèmes de gestion se trouvent multipliés dans ces milieux naturels dégradés par les activités humaines. C'est pourquoi certaines espèces deviennent effectivement envahissantes, sans système de régulation naturelle, et avec un impact plus ou moins marqué sur la biodiversité végétale et animale. » (Dubreuil, 2006 : 65).

Selon cet argument, les caractéristiques écologiques des parcs en font des espaces en proie aux déséquilibres. Cette absence de condition optimale justifie alors les actions de gestion. L'enjeu pour les parcs est alors de maintenir une grande diversité d'espèces, chacune dans une proportion qui ne nuit pas à l'équilibre global : *« On souhaite de la biodiversité spontanée mais on ne souhaite pas qu'une espèce prenne trop de place au détriment des autres »* (Entretien avec ODBU). Face à l'objectif de diversification d'espèces, l'idée d'une nature spontanée des parcs a donc une limite si l'espèce prend « trop de place » au détriment des autres. Cette information est importante car elle montre que l'équilibre est un état souhaité par les gestionnaires mais qui ne peut pas, selon cette conception, se passer d'intervention. De plus, les arguments écologiques ne sont pas les seuls qui justifient les interventions sur les populations.

Les objectifs d'accueil du public et la nécessité de composition paysagère des parcs donnent à cette idée d'équilibre une définition élargie qui sort d'une conception écologique.

« Peut-être qu'il aurait fallu ne rien faire et laisser pousser naturellement. Et là, ça aurait été moins problématique tu vois, parce qu'on aurait eu un milieu plus naturel tu vois, enfin un milieu qui aurait évolué plus naturellement, avec les lapins présents, avec l'homme présent. Le fait de vouloir reconstruire ou de vouloir une forêt, c'est humain. Mais le fait de vouloir une forêt, avec le lapin c'est là que ça devient problématique peut-être ? Après, c'est pas la même valeur non plus d'usage et sentimentale d'avoir une forêt ou d'avoir... du fourré arbustif partout avec de la prairie à lapin. C'est pas la même chose

non plus, quoi. Et ici on est quand même en milieu urbain avec des gens à qu'on veut donner aussi, une certaine nature, une variété de paysages. Enfin tu vois, il y a des choses comme ça à prendre en compte. Je ne pense pas que la population, là, même à plus large échelle, mais là en particulier, soit prête encore à avoir un truc sauvage, enfin qui pousse tout seul, qui se débrouille avec l'homme, les lapins et ce qui y a sur place, voilà, on a quand même besoin d'avoir de l'aménagement, de l'accompagnement ». (Entretien directeur parc du Sausset).

Cette nécessité d'aménager, cette gradation de valeur entre le « fourré et la forêt » et la préoccupation de maintenir une « variété » de compositions paysagères indique que la volonté d'atteindre un équilibre des populations ne repose pas uniquement sur des critères écologiques. Ceci démontre que l'idée de composition paysagère, d'offre à une population urbaine, résiste aux arguments écologiques dans la gestion du parc malgré l'écologisation des parcs et leur classement Natura 2000.

Par conséquent, il y a une dimension esthétique qui guide fondamentalement le choix des espèces malgré les inventaires qui objectivent les besoins et les démarches de rationalisation des pratiques de gestion. L'équilibre des populations de lapin n'est en fait pas pensé en termes populationnels à proprement parler. Comme pour la gestion des grands ongulés ou les chasseurs cherchent un équilibre entre les objectifs agricoles, sylvicoles, et cynégétiques (le fameux équilibre agro-sylvo-cynégétique dont parlent souvent les chasseurs), les gestionnaires des parcs cherchent un équilibre entre écologie, paysage et accueil du public. De cette manière, on se rend compte que cette notion traverse plusieurs objectifs et que le point d'équilibre devient plus difficile à placer.

Au regard des multiples objectifs visés par les parcs (accueil du public, écologie, paysage...), et de la capacité des lapins à résister aux dispositifs de contrôle, le consultant, en se basant empiriquement sur plusieurs années d'observation, propose un nombre qui correspond à un « Pression Maximale Acceptable » des lapins sur les parcs. Un chiffre maximum de lapins au-delà duquel le risque de dégradation est jugé trop important. Soit 350 lapins dans le cas du parc du Sausset. En réduisant la population à 350 lapins en fin d'hiver, le consultant pense que la probabilité de pullulation est fortement réduite et que les chances de stabiliser les effectifs de population sont considérablement augmentées. Ce maximum de lapins acceptable affiche le désir de stabiliser la population en proposant un compromis en adéquation avec les objectifs du

parc. La population doit dans ce cas être contrainte par des moyens techniques qui, nous l'avons vu, ont fait l'objet de controverses dans le collectif.

D'autres manières d'atteindre un équilibre des populations sont possibles et débattues entre gestionnaires de parcs et membres de l'ODBU. Par exemple, il faudrait contraindre la ressource pour impacter le succès de reproduction.

Un argument qui convainc, et le consultant, et les entreprises de gestion de la faune, mais qui produit trop de modifications de gestion chez les gestionnaires. En effet deux cheminements sont possibles pour jouer sur la contrainte alimentaire.

Le premier cheminement possible et le plus fortement débattu serait de laisser la population évoluer jusqu'au moment où la raréfaction des ressources créerait un point de rupture qui ferait chuter la population. Il y aurait alors un ajustement progressif entre densité de lapins et ressource alimentaire. Cette proposition est perçue comme un risque non évalué pour les gestionnaires qui craignent de perdre les acquis de leur travail et de voir leur paysage évoluer de façon non souhaitée. Laisser la population augmenter, oui, mais « jusqu'où, jusqu'à quel point ? » Quelles en seraient les conséquences avant que la population ne bascule ? Questions et incertitudes qui donnent des arguments aux gestionnaires pour résister à l'application de ce modèle. Une anecdote et des réactions sont intéressantes à ce sujet. Lors d'une sortie sur le terrain, je discute avec deux gestionnaires dans une parcelle de pins en régénération naturelle. Nous constatons la présence de régénérations naturelles ayant échappé aux dents de lapin et discutons à partir de cette observation. « *Oui, j'ai ça, mais parce qu'on gère le lapin* » me dit l'un d'eux, chef de service, « *le problème, c'est que je ne sais pas si on aurait la même chose si on ne gérait pas le lapin* ». Les gestionnaires ont jusque-là résisté à cette idée de laisser faire les populations de lapins.

Si le parc de la Courneuve a interrompu leur reprise suite au départ de l'entreprise en 2014, les secteurs horticoles principalement concentrés sur la zone Audias (avec les vallées des fleurs, la roseraie et la maison du parc) et les nouvelles plantations font toujours l'objet de reprises de lapins en fin de saison, car leur présence sur cet espace est très mal tolérée. En dehors de ces actions ponctuelles et localisées qui renseignent sur la difficulté de s'astreindre de toute intervention, l'absence de reprises importantes sur le parc a produit un cas de figure remarquable. En automne 2016, après trois ans sans dispositifs de contrôle majeurs, 600 lapins sont dénombrés sur le parc de la Courneuve.

Une conséquence, selon l'association de chasse, du virus hémorragique. Cette baisse est observée également dans le parc du Sausset sans que des analyses vétérinaires soient faites.

Malgré des effectifs hivernaux bas, le comportement du lapin n'en est pas pour autant assagi. Lors d'une vague de froid, des tulipiers de Virginie sont annelés, ce qui déclenche des réactions de mécontentement chez le technicien du secteur et relance le débat sur le contrôle du lapin. En effet, plus qu'une question de nombre, c'est le comportement du lapin qui est accusé.

La volonté de stabilité et d'équilibre des populations ne fait pas disparaître ces comportements considérés comme destructeurs et l'action du lapin continue d'être critiquée. Cet exemple montre que le lapin en tant qu'individu est tout autant critiqué qu'au niveau populationnel. « Le » et « les » se mélangent ainsi régulièrement, sans distinction. D'un côté « les » lapins et leur surnombre, de l'autre « le » lapin et son comportement.

Le deuxième cheminement serait de contraindre la ressource en agissant directement sur les habitats. Dans ce cas, les parcs réduiraient drastiquement les surfaces ouvertes pour tendre vers un parc davantage forestier et buissonneux. Les lapins ayant une préférence pour les milieux hétérogènes alternant milieux ouverts et fermés perdraient leurs milieux de vie. Mais c'est inconcevable du point de vue des gestionnaires, l'impact paysager en serait trop important. Cette possibilité nous rappelle la controverse dans la gestion des prairies sur le besoin de « variété de paysage » et plus généralement sur la remise en cause impensable de l'œuvre des paysagistes à l'origine des parcs.

Est-ce qu'une autre voie est possible ? se demande un technicien : Y aurait-il un équilibre parfait à trouver entre la surface à laisser pour que le lapin soit suffisamment contraint en termes de ressource pour ne pas pulluler et le maintien des pelouses pour les publics ? Sachant que la résistance du lapin est forte, le lapin compense en se tournant vers d'autres végétaux et s'adapte.

Il y a des paradoxes dans ces enchevêtrements. Les deux exemples qui consistent à réduire la ressource montrent des résistances de la part des gestionnaires pour maintenir des pelouses et des formes paysagères qui donnent la possibilité aux lapins de résister à leur tour. Les résistances des uns peuvent faire le bonheur des autres. Les pelouses maintenues pour des raisons esthétiques, de facilité d'entretien et pour garder les fonctions d'accueil

du parc en donnant la possibilité au public d'en occuper l'espace aisément, sont des espaces privilégiés pour le nourrissage des lapins. L'équilibre de la nature est une notion ancienne en écologie, très discutée voire considérée comme dépassée. Elle continue néanmoins à être mobilisée dans la gestion des espaces naturels et en l'occurrence ici dans les parcs péri-urbains. La difficulté ne réside pas dans le fait que cette notion soit mobilisée, mais plutôt dans le fait que sa définition englobe des champs disciplinaires différents. Le point d'équilibre de l'écologie n'est pas nécessairement celui que l'on retrouvera en aménagement paysager dont les critères reposent sur l'esthétique. En définitif, les gestionnaires exigent beaucoup du lapin : qu'il soit stable et assagi. Le lapin résiste alors non de manière intentionnelle, mais de façon paradoxale parce qu'on lui donne l'espace pour résister.

Atteindre l'équilibre des populations de lapin est un désir qui va de pair avec la volonté de travailler dans un parc qui ne subit pas de perturbations trop fortes pouvant remettre en cause les aménagements.

Les dynamiques de perturbation sont pourtant des mécanismes essentiels en écologie, mais le désir de stabiliser ces dynamiques comme celles du lapin montre le souhait de contenir ces débordements déstabilisateurs. Ainsi, les parcs sortent d'une vision écologique de l'équilibre pour rentrer dans une définition hybride qui touche tout aussi bien l'équilibre recherché par le technicien dans la gestion de son espace, la stabilité de son travail, le désir de garder ce qui fut planté quelques années auparavant et la satisfaction que les gestionnaires tirent de cela.

En admettant que le lapin résiste à la place que l'on souhaite lui donner, pourquoi ne pas lui en donner une autre ? Cette question ouvre sur une prochaine description d'une nouvelle résistance.

b) L'harmonie et la difficile intégration du lapin de garenne

Le lapin de garenne est considéré en l'écologie comme une espèce ingénieur de l'écosystème. Deux classifications d'organismes ingénieurs d'écosystème existent en écologie. Les organismes ingénieurs autogéniques qui changent l'environnement uniquement via leur structure physique, et les organismes dit allogéniques qui changent l'environnement en transformant un matériau vivant ou non vivant d'un état physique à

un autre par des moyens mécaniques ou autres (Jones, Lawton et Shachak, 1994). Selon cette classification, le lapin est allogénique. Le lapin agit donc sur l'écosystème là où il se trouve en changeant l'environnement par les abrutissements, les grattis et les terriers qu'il creuse. Ses effets ou sa présence considérée comme « positive » ou « négative » sont décrits dans la littérature de manière très variable géographiquement. A l'échelle globale comme à l'échelle locale les effets du lapin sont tantôt dénigrés, tantôt perçus de manière positive.

Dans les écosystèmes méditerranéens, le lapin de garenne est une espèce clé dans les réseaux trophiques pour de nombreuses espèces comme l'Aigle de Bonelli (*Aquila fasciata*), l'Aigle ibérique (*Aquila adalberti*), le Lynx de pardelle (*Lynx pardinus*) (Delibes-Mateos et al., 2007). Les terriers de lapin sont également des gîtes pour les lézards comme le Lézard ocellé (*Timon lepidus*) (Gálvez Bravo, Belliure et Rebollo, 2009 ; Grillet et al., 2010). Des études menées dans les pâturages du centre de l'Espagne montrent que le lapin accroît significativement l'hétérogénéité spatiale des communautés végétales, la variabilité des strates et augmente le nombre de niches disponibles pour les plantes qui ne pourraient s'implanter sans sa présence (Gálvez-Bravo et al., 2011).

En Camargue, la chute des populations de lapin a eu un impact significatif sur la végétation de type xéro-halophile méditerranéenne. Par exemple, en limitant le développement d'espèces ligneuses comme la Filaire à feuilles étroites (*Phillyrea angustifolia*) qui colonise les prairies xéro-halophyles méditerranéennes (Massez et al., 2012).

En dehors des écosystèmes méditerranéens, la fonction et l'action du lapin sont plus discutées, voire totalement décriées. En Australie ou sur les îles australes où fut introduit le lapin, ce dernier est accusé d'avoir un impact négatif sur l'érosion des sols, la réduction d'espèces végétales et d'entrer même en compétition avec les espèces de mammifères et d'oiseaux qui se reproduisent en terrier (Bullock et al., 2002 ; Cooke et al., 2013).

En France métropolitaine, les choses se compliquent quand on place le lapin dans la moitié nord du pays. Dans la bibliographie, la prise en compte de la présence ou de l'action du lapin est moins décrite en comparaison des écosystèmes méditerranéens, mais quelques notions sont stipulées. Le lapin peut être une proie pour des rapaces de moyenne taille ou pour les mustélidés comme le putois dont le statut de conservation actuel est défavorable (IUCN, 2008). Dans les milieux dunaires côtiers, les vieux terriers peuvent

servir à la nidification du Tadorne de belon. Sa présence sur les coteaux calcaires et sur les dunes grises est bien accueillie par les gestionnaires d'espaces naturels comme un moyen de lutter contre la fermeture des milieux (Pont et al., 2012). L'effet du lapin de garenne sur la végétation est documenté dans la réserve naturelle de Saint Quentin en Yveline en île de France. Dans une étude sur « le suivi de l'impact des herbivores (lapins) sur la végétation des prairies de la réserve (2000-2004) » des botanistes ont démontré l'effet du lapin de garenne sur les prairies de la réserve grâce au suivi de dix-huit placettes sur cinq ans. Trois modes de gestion étaient suivis : ne rien faire (placette clos sans intervention), fauché (placette close mais fauché tous les ans avec export de matière), ne rien faire (placette ouvert, matérialisé par quatre piquets). Les botanistes font les conclusions suivantes :

« *L'abandon favorise les espèces des fourrés, bois et ourlets, traduisant une évolution rapide vers le boisement. Sont favorisées notamment les alliances du Pruno spinosae-Rubio radulae et du Fraxino excelsioris-Quercion robori, le Prunelier (Prunus spinosa), peut occuper tout l'espace. Le fauchage favorise les espèces des prairies. Sont favorisées notamment les alliances de l'Arrhenatherio elatioris et du Cynosurion cristati. Le broutage par les lapins favorise les espèces de friches. L'alliance favorisée est le Dauco-Melilotion. En effet, les lapins évitent les plantes épineuses ; Cirse des champs (Cirsium arvense) ; Cirse commun (Cirsium vulgare), Cabaret des oiseaux (Dipsacus fullonum). Ces plantes atteignent donc leur taille normale ce qui donne l'aspect « friche » caractéristique.* » (Arnal et al., 2015: p709).

Dans cette réserve, la présence de lapin est également désignée comme un atout pour les conservateurs. Elle participe au maintien d'une strate hétérogène et également des fourrés arbustifs qui accueillent de nombreux passereaux en halte migratoire. Les dynamiques de fermeture des milieux viennent pourtant à bout du lapin et les gestionnaires sont obligés d'y parquer quelques chèvres pour réouvrir les milieux, action qui profite en retour au lapin. Cet accueil bienveillant a pourtant des limites géographiques. A quelques mètres de la réserve, les lapins ne sont plus les bienvenus, ils deviennent une nuisance pour les jardiniers du golf attenant.

Au sein des parcs en Seine-Saint-Denis, l'intégration des lapins dans le modèle de gestion provoque des résistances chez les gestionnaires. Comme vu précédemment, l'effet (ou l'impact, c'est selon les points de vue) du lapin sur le parc donne lieu à controverse sur

les dégâts mais donne aussi naissance à des prises de position moins visibles. S'il s'agit d'une minorité de gestionnaires, des témoignages viennent repositionner la place du lapin dans les parcs en invoquant les aspects positifs ou supposés positifs de sa présence pour la gestion. L'effet (et non plus l'impact dans ce cas) sur les boisements est relativisé par la capacité du lapin de réduire les densités de boisements et ainsi de diminuer les coûts de dépressage³² :

« Je trouve qu'on leur rend peut-être pas assez hommage parce qu'on a planté sur ce parc extrêmement serré, parce qu'il faut que ça se voit tout de suite. Il faut que ce soit dense, etc... Après il faut revenir pour dépresser, donc ça veut dire repérer pour ré-enlever régulièrement, ça a un coût super important (...) On peut se dire que le lapin même si il a fait quelques dégâts a joué son rôle, un peu de dépressage aussi et ça, ça n'est jamais pris en compte. Ce qui est dommage (...) Et de toute façon on est obligé de dépresser derrière, donc est-ce qu'il y a vraiment un préjudice ou est-ce que ça fait vraiment partie d'une normalité ?

[De même] on a beaucoup de régénération, et il y a un prélèvement par les lapins. »
(Ingénieur paysagiste, parc Georges-Valbon)

Pour les pelouses, le lapin peut même réduire les coûts de tontes :

« Après, la présence du lapin elle est aussi forte euh... sur les pelouses les conséquences sont nulles, mais c'est un constat sur certaines zones, on ne tond pratiquement pas. Pendant des années, on ne tondait pratiquement pas. Pendant qu'on tondait peut-être deux fois sur une pelouse, bah, on tondait qu'une fois, donc le nombre du passage de tontes était divisé par deux. Bon aujourd'hui, c'est différent parce que ces pelouses-là évoluent en prairie donc ce comportement-là, on l'a beaucoup moins, comme ici ça évolue en prairie. Euh... mais pendant de longues années, on a constaté ça sur tous ces versants-là, c'était tellement grignoté par les lapins, qu'on avait pratiquement rien à tondre. » (Directeur de Parc, Parc Georges-Valbon)

Lors d'une rencontre avec deux jardiniers au Parc du Sausset, je discute des atouts et des inconvénients à travailler dans un tel parc. Les jardiniers semblent ravis de travailler dans un espace vert aussi « naturel et calme ». Ils se plaisent à observer la faune visible et ne

³² Dépressage : Terme employé en sylviculture, pour désigner l'opération qui consiste (après sélection des sujets) à supprimer un nombre de jeunes arbres dans un peuplement très dense. La finalité de cette opération est de favoriser le développement des arbres à conserver pour des objectifs de production.

manquent pas d'évoquer l'abondante présence des lapins. J'en profite pour leur demander ce qu'ils pensent de leur présence dans les parcs. Ce à quoi un jardinier me répond « *Le lapin, il bosse avec nous* ». Je tombe des nues et demande « pourquoi ? » J'apprends avec surprise que la consommation des branches basses en dessous des haies buissonnantes, cette fameuse marque prise comme repère pour signaler la présence problématique du lapin est perçue comme une aubaine par les jardiniers.

C'est une tâche d'entretien en moins à faire et cela participe au dessin paysagé des haies. En plus de cela, les lapins viennent écorcer les rémanents de coupes d'élagage que les jardiniers éparpillent au sol sous les boisements, ce qui participe selon eux à accélérer leur dégradation. Révéler l'action des lapins au travers des rôles qu'ils peuvent jouer dans le dépressage des boisements ou dans l'économie des tontes et même sur les formes paysagères change radicalement la place des lapins dans les parcs.

Pourtant, l'idée que le lapin peut fournir un « service » dans la gestion est une idée peu partagée en particulier au sein des techniciens et des chefs de services parcs. Il est possible d'expliquer la raison de cette absence d'intégration pas plusieurs points. Commençons par l'exemple du dépressage. En analysant ce cas au travers des différentes discussions sur le terrain, il apparaît que la question de la maîtrise et la planification de la gestion des boisements sont centrales pour les techniciens et les chefs de services des parcs. Synthétiquement, les deux parcs ont des objectifs proches de diversification de la classe d'âge et des essences au sein des boisements. Tous veulent s'assurer de l'existence d'un « *potentiel de régénération naturelle* » pour l'avenir. Pour les techniciens, les observations empiriques convergent sur le fait que les essences à croissance rapide comme l'érable et le frêne se défendent mieux face aux dents des lapins, contrairement aux chênes et aux hêtres qui subissent en plus la concurrence de ces essences.

Il y a donc une régénération mais sans doute pas celle désirée en qualité et en quantité. Quant à l'effet de dépressage et de diversification des classes d'âge que le lapin peut produire, il n'est pas mesuré (ou mesurable ?). Face aux objectifs de gestion planifiée, c'est l'inconstance des effectifs de lapins, de son comportement, et l'impossibilité de mesurer son impact sur plusieurs années sans un effort de terrain important qui évince le lapin de toute idée de service potentiel. Un paramètre en réalité trop hasardeux et incontrôlable pour les gestionnaires pour être absorbé dans une gestion planifiée des boisements, telle qu'elle se pratique dans les parcs.

Ainsi, l'action du lapin résiste aux logiques de mesure et de planification des gestionnaires.

Un autre exemple à propos des arbres recoupe des arguments similaires. Dans le plan de gestion du parc du Sausset de 2012, des opérations d'annelage³³ sont prescrites sur les arbres pour la « création d'arbres morts sur pied » ; ces opérations ayant pour but de favoriser l'installation de pics et de coléoptères saproxylophages (Figure 24).



Figure 24 : Annelage dans le parc du Sausset, © Léo Martin.

Le plan de gestion prévoit ainsi 1 à 5 arbres morts sur pied par hectare. Pourquoi les lapins, accusés d'écorcer et de faire dépérir les arbres, ne peuvent-ils pas remplir cette fonction, et produire des arbres morts sur pied ? La réponse est sensiblement la même que pour le supposé dépressage et rejoint l'argument de l'aléa. L'annélation du lapin n'étant pas systématique (on parle alors dans ce cas d'écorçage), certains arbres peuvent survivre avec un tronc jugé disgracieux et une santé affaiblie. Par ailleurs, les sujets âgés (sauf rare exception) ne sont pas touchés par les lapins. Choisir d'écorcer un arbre d'un gros diamètre augmente la probabilité d'attirer le nichage des gros et moyens Pics (Pic épeiche, Pic vert, Pic noir).

Le choix des secteurs où les arbres doivent dépérir a aussi son importance. Les zones peu fréquentées par le public sont privilégiées pour des raisons de sécurité.

³³ L'annélation est une technique de sylviculture utilisée traditionnellement pour éliminer les concurrents de tiges de valeur dans les jeunes peuplements. Il permet par un dépérissement progressif, environ 2 à 5 ans pour un arbre correctement annelé, d'augmenter graduellement la quantité de lumière au sol grâce à la réduction progressive du feuillage au fil des ans. (Doutaz, 2014)

Il y a donc un impératif de maîtrise dans le choix des arbres, de leur nombre, et du lieu où ils doivent dépérir.

Pour l'exemple des tontes, c'est également la fluctuation des effectifs et les comportements du lapin qui pose problème. Les lapins ne vont pas toujours là où l'on n'aimerait qu'ils aillent. Privilégiant les zones rases à proximité de leur garenne, des phénomènes de « surpâturage » sont rapportés par des techniciens dans le secteur nord du parc Georges-Valbon.

Autre exemple, la présence du lapin sur les coteaux du parc du Sausset ou sur ceux du vallon écologique de la Courneuve n'a jamais été considérée comme un atout pour lutter contre la fermeture du milieu par la colonisation du Cornouiller sanguin. Dans le vallon écologique, les lapins mangent sur les pelouses d'agrément à proximité et utilisent ces zones comme refuge. Dans le bocage, le lapin ne s'attaque pas assez au Cornouiller pour que les gestionnaires se reposent sur son action. Les captures de lapin sont malgré tout toujours importantes sur ce secteur ce qui réduit aussi l'effet de sa présence. La constance de la machine pilotée par l'homme n'est pas celle de l'animal et encore moins celle d'une population de lapins. Et pourtant, aussi planifiable qu'elle soit, les actions mécaniques ont un coût trop important pour être soutenues sur le long terme. Au Sausset, c'est en convoquant des animaux de race rustique que les gestionnaires ont enrayeré la fermeture de leurs milieux. En fonction de l'espèce choisie (chèvre des fossés, bretonne pie noir...etc.) et de l'objectif recherché (botanique, entomologique) correspond un nombre d'UGB³⁴, une saison, un temps de présence clairement défini des animaux pour répondre aux objectifs. Ces moutons, vaches, chèvres que les parcs louent à un berger, deviennent de véritables prestataires au service de la gestion des milieux. Le lapin, lui, ne se parque pas, ne se déplace pas à volonté. Il produit une fois de plus un aléa qui le rend marginal dans la gestion des parcs.

En résumé, cette description de faits très simples montre un nouvel aspect de la complexité des disputes autour des « dégâts » ou de ce que provoque la perte d'un arbre à cause des lapins. Ce n'est en réalité pas le fait de perdre un arbre qui ennuie les gestionnaires, puisqu'ils en coupent et qu'ils en écorcent, mais plutôt l'impossibilité de choisir quelles essences, quels sujets et quand ces derniers peuvent disparaître. Idem pour les tontes : si le lapin était un acteur de la gestion, cela reviendrait à se reposer sur une

³⁴ Unité Grand Bétail

pression inconstante en rapport à des effectifs fluctuants, une présence mouvante et non maîtrisable.

Le lapin est vu comme non gestionnaire, les aléas qu'il produit ne peuvent pas être absorbés par les méthodes de planification de gestion des parcs. C'est là une limite de la gestion harmonique qui souhaite pourtant favoriser la spontanéité des espèces en présence. S'ajoute à ce constat celui que le parc possède une composante horticole et paysagère en plus des objectifs écologiques. Si le lapin « peut » être considéré comme gestionnaire sur le plan écologique, il ne le serait pas du point de vue horticole et sylvicole. Sauf si (comme le disent les jardiniers cités plus haut) le lapin participe à la création des formes paysagères du parc.

Pour comparer avec un exemple qui se trouve en dehors des parcs, sur les pelouses sèches où sur les dunes grises du littoral du Nord de la France, la présence du lapin pose aussi des questions aux gestionnaires d'espace. Si de nombreux points sur l'effet écologique du lapin restent pour eux à étudier, les Actes du séminaire de la commission scientifique de RNF du 1^{er} avril 2013 sur « l'herbivorie et la dynamique des milieux naturels » (Pont et al., 2012) (témoignent d'expériences de gestion intéressantes au sujet du lapin. Bien que le contexte écologique soit différent, ces expériences ajoutent un regard non négligeable sur l'effet du lapin d'un point de vue écologique et sur les problématiques similaires de circulation des lapins entre des espaces n'ayant pas les mêmes usages :

« La suffisance du pâturage par les lapins en dune fossile de Ghyvelde [en Flandre] a entraîné le remplacement du pâturage équin par un pâturage ovin très léger dans les pelouses sèches déjà restaurées ; cette solution constitue un bon compromis économique et écologique pour le maintien d'une mosaïque de ces habitats rares et menacés au niveau européen. (Ibid., 2012 : p 90)

« Sur la dune Marchand [dans le Nord], on a une problématique en termes de suivi des populations de lapins. La dune fossile est entourée de champs de culture d'asperges au Nord, et les lapins y vont plutôt que sur la dune. On a des problèmes avec les agriculteurs locaux et les populations de lapins fluctuent beaucoup et on ne sait pas pourquoi. On a des populations qui explosent sur certains sites, et sur d'autres espaces, ils n'existent plus » (Ibid., 2012 : p 93)

« Nous avons eu une bonne expérience sur une pelouse sèche en renforçant les populations de lapins avec des individus de lapins de Garenne capturés en dehors du site et relâchés à l'intérieur. Ca a bien marché pendant 5 ans sur pelouse rase. Les lapins sont un outil très intéressant. » (Ibid., 2012: p 93)

Devant ces témoignages, un gestionnaire conclut : *« C'est vrai que souvent cette herbivorie sauvage est négligée et il aurait en effet été intéressant d'avoir plus d'expériences à ce niveau. » (Ibid., 2012:p 152)*

Le cadrage normatif des parcs rend l'intégration du lapin difficile à cause, en outre, de la multiplicité des objectifs visés qui augmentent les résistances idéelles et matérielles. Mais c'est aussi l'histoire d'une rencontre entre des cycles biologiques et des outils de gestion ayant chacun leurs propres temporalités et paradigmes.

c) Dynamique du lapin et temporalité planificatrice gestionnaire

Longtemps, les sciences sociales ont adhéré à l'idée que les sociétés dites « modernes » ont une conception linéaire du temps à contrario des « non modernes » qui en ont une conception cyclique. Pour Durkheim, l'origine du rapport au temps d'une société ne s'explique pas au niveau de l'individu, c'est un « temps social » qui est partagé par l'ensemble du groupe et produit la norme. Aujourd'hui, le débat sur le rapport des sociétés au temps a profondément évolué : dès lors que nous renonçons à réduire le temps à une mesure purement physique, cela « devient une réalité complexe, feuilletée et pluridimensionnelle » (Dubar et Rolle, 2008). Derrière cette vaste notion qu'est le temps, des sociologues comme Claude Dubar (2014) proposent de distinguer dans « le temps ordinaire » des dimensions implicites comme l'univers physique du temps, le vécu psychique aussi appelé le temps vécu (Bensa, 1997) et enfin le temps social d'ordre historique (Dubar, 2014). En m'appuyant sur cette idée de temps pluriels, je souhaite porter un regard sur l'orchestration de ces temps dans la gestion des lapins.

Pour comprendre cette orchestration, je propose d'effectuer une description de plusieurs temporalités en présence dans cette problématique. Par la suite, je discuterai de l'action du lapin au travers de ce qu'il imprime dans le temps, dans les mémoires, dans la redistribution des calendriers, et sur les productions d'incertitude dans les projets futurs,

tel la régénération naturelle. De cette manière, je montrerai que ces temps se juxtaposent et parfois entrent en résistance.

Les temps en présence

Qu'il s'agisse d'élaborer et suivre un plan de gestion, de planifier des chantiers au cours des saisons, d'assurer leurs suivis, de respecter calendriers administratifs et horaires des parcs, d'accompagner le développement des espèces jadis plantées, ou de penser les futurs aménagements, le temps est une composante incontournable dans les métiers des gestionnaires d'espace. La gestion du lapin n'échappe pas à la règle, elle doit s'inscrire dans un ensemble de temporalités pour tendre vers une concordance, une synchronie des temps qui assure l'efficacité du dispositif. Le cycle biologique des lapins, des végétaux, les suivis, les captures, leur planification et leur budgétisation, tout cela forme de véritables agencements temporels. Ces agencements participent à la construction des rapports entre gestionnaires et lapins de garenne. Ils font aussi partie de contraintes de gestion propres au « problème lapin ».

Les relations entre le temps, les gestionnaires et les lapins se construisent dans l'interaction quotidienne et saisonnière. Bien connues des gestionnaires de terrain, les périodes d'activités des lapins sont principalement distinguées par des observations de terrain journalières et saisonnières. A l'échelle de la journée, les rythmes d'activité des lapins sont constatés matin et soir par le nombre de lapins visibles hors des terriers. Les temps d'ouverture et de fermeture des parcs qui marquent chaque journée de l'ensemble du personnel et en particulier des gardes qui effectuent leur première ou dernière ronde, sont des temps forts et propices à ces observations. Les gardes qui ferment ou les permanents d'astreinte qui vivent sur le parc profitent de ces moments : « *Quand tu rentres en voiture dans le parc le soir, on les voit de loin avec leurs yeux qui brillent, et c'est là que vous voyez la différence de nombre entre le jour et le début de nuit, parce que ça double. Vu qu'il y a du monde le jour, ils se planquent et puis voilà, quoi. Mais il est arrivé que je passe la nuit dans le parc et de les voir c'est magnifique, oui c'est magnifique* ».

A l'échelle de la saison, le cycle biologique des lapins est marqué par la reproduction. Entre plaisir et inquiétude, les jeunes lapereaux sont regardés avec prudence car la réussite de la reproduction conditionnera les effectifs de l'automne et de l'hiver prochain. En août,

les épizooties de myxomatose marquent la fin de l'été. Ce virus, faux-ami des gestionnaires, demande un temps d'attention supplémentaire pour les gardes vis-à-vis du public parfois intrigué, révolté ou inquiet par ces lapins mourants. L'hiver est l'époque la plus redoutée pour les dégâts. Les années à forts dégâts sont considérées comme des temps historiques comme relaté en première partie. Sur ces cycles biologiques, le parc du Sausset inscrit des pratiques qui marquent le temps tels que les comptages d'automne, les comptages de mars et les reprises :

« *Au Sausset, vraiment ça fait partie de... c'est comme à la campagne, vous avez la saison des récoltes, la saison des labours, la saison etc... au Sausset vous avez la saison des reprises de lapins, vous avez la saison des comptages et assez vite on comprend que c'est une opération de gestion, un geste de gestion, je veux dire qui est important, qui est structurant, qui mobilise toute l'équipe* » (Entretien avec la directrice de la DNPB, 2017).

Le temps de travail que demandent ces opérations, tant dans leur préparation que dans leur réalisation, est important. Préparer un comptage prend du temps, nécessite des disponibilités synchrones entre les techniciens. En se basant sur les recommandations du conseiller et de l'ONCFS, les comptages sont réalisés en automne et en fin d'hiver.

Cependant la standardisation des comptages est rendue difficile certaines années en fonction de la charge de travail et des conditions météorologiques. L'observation des dates de réalisation de comptage sur les bordereaux disponibles renseigne sur un étalement des périodes de comptage allant d'août à novembre (Figure 25).

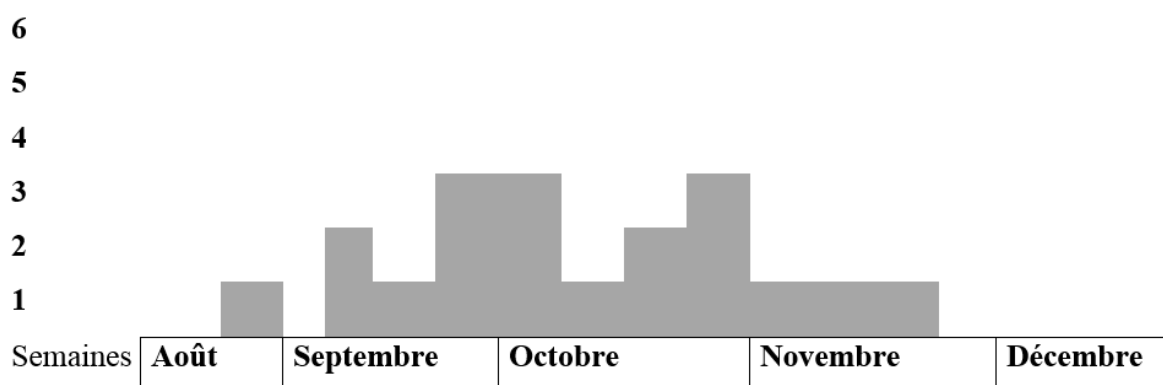


Figure 25 : Etalement des dates de comptages automnaux entre 2007 et 2013

Le nombre de jours écoulés entre deux comptages varie de 1 à 45 avec une moyenne de 11 jours et une médiane de 6, 5 pour les données disponibles entre 2007 et 2013. Les dates de fauches conditionnent également le bon déroulement des comptages car elles ont une incidence sur la détection des lapins. La fauche s’effectue entre septembre et octobre. Dans l’idéal, si les travaux de fauches ne tardent pas, la fin de celles-ci doit déterminer le début des comptages.

Il arrive cependant que la fin des fauches et le début des comptages se superposent et que quelques parcelles ne soient pas fauchées.

Le début des reprises est théoriquement déterminé par les premiers comptages et l’absence de myxomatose pour d’abord s’assurer de l’état de la population et de sa santé. Selon les fichiers de données de reprises et les archives du parc du Sausset, la reprise de lapins par la Fédération de chasse commençait d’ailleurs une fois l’épizootie de myxomatose terminée. Par la suite, les repreneurs ont souhaité commencer dès septembre (Figure 26) pour étaler leurs travaux sur l’année et pour répondre à la demande des gestionnaires de faire baisser les populations dès que possible.

Durant 6 ans, entre 2007 et 2013, les reprises commencent avant les premiers comptages effectués entre 7, 13, 14, 28 ou 34 jours plus tard. Ce décalage est expliqué par les gestionnaires comme un problème de gestion du calendrier.

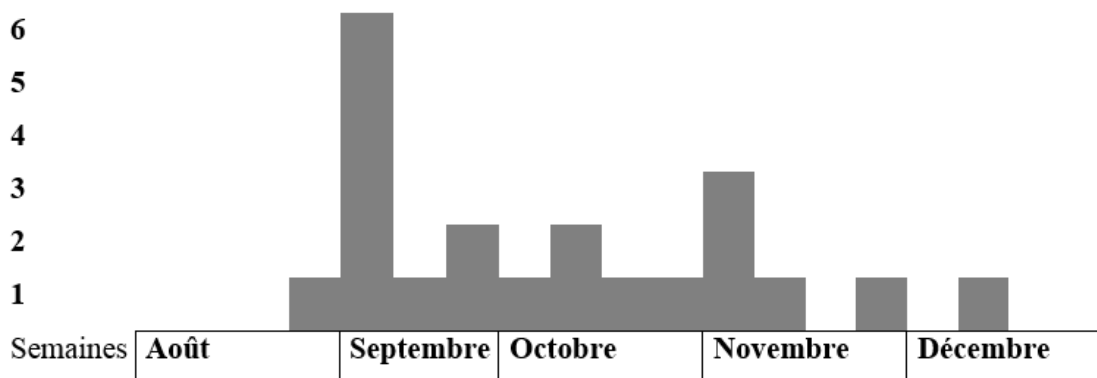


Figure 26 : Etalement des dates de début de reprise.

Les comptages prévus en fin d’hiver sont principalement réalisés au mois de mars avec quelques dates exceptionnelles comme mai 2010, suite à une pullulation de lapins (Figure 27).

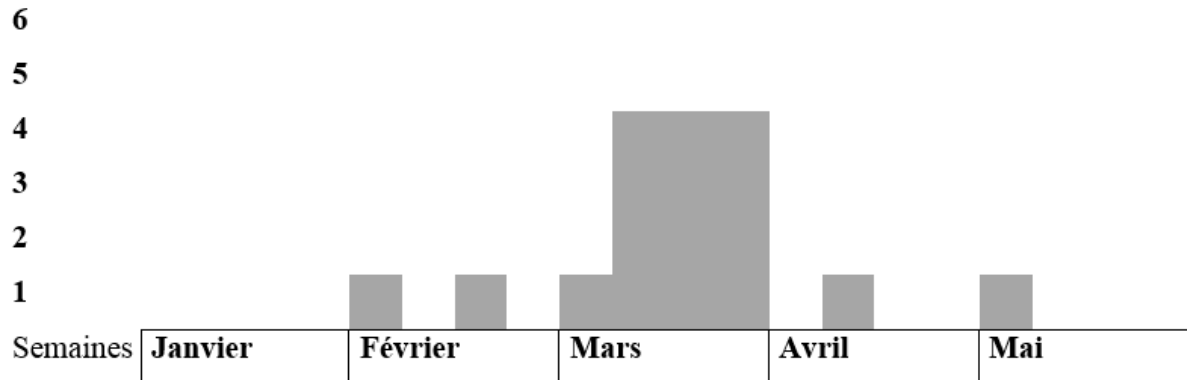


Figure 27 : Etalement des dates de comptages de fin d’hiver entre 2008 et 2014.

Comme précisé précédemment, les comptages de mars ont pour vocation de connaître l’effectif de reproducteurs. Il arrive parfois comme lors de l’année 2015 que la reproduction des lapins commence tôt et la probabilité de voir des jeunes lors du comptage de mars augmente. Lorsque la taille permet encore de distinguer les jeunes des adultes, les jeunes ne sont pas comptés, mais plus la reproduction est précoce, plus le comptage est tardif et plus la probabilité de compter des jeunes de l’année est forte. Les chiffres avancés au mois d’avril peuvent être biaisés par ce paramètre.

De même que pour le calendrier des captures, les comptages sont effectués en mars alors que les captures peuvent se poursuivre encore une à deux semaines après qu’ils aient eu lieu.

Avec ces décalages de calendrier entre comptage et reprise, l’interprétation des données devient plus complexe pour comparer les chiffres de comptage entre les années, ce qui rend leur exploitation difficile. Des calculs visant à compenser le nombre de lapins pris par rapport au nombre de lapins comptés, les changements d’observateurs et la multiplication des fichiers de saisie au cours du temps augmentent les risques de biais et diminuent la fiabilité et la précision des chiffres. En regardant de plus près comment ces données sont construites dans le temps, nous nous apercevons que ces chiffres forment des tendances, plus que de véritables indicateurs robustes qui pourraient rendre compte des variables qui agissent sur la dynamique du lapin. Ces comptages permettent sans

doute de détecter d'importantes variations populationnelles dans le temps, mais restent un outil d'analyse limité. Les temps biologiques du lapin, le calendrier et le temps dont disposent les gestionnaires sont des paramètres très importants dans la production de ces données, les temps se contraignent mutuellement, à la différence près que les lapins n'attendent pas que les gestionnaires aient fait leurs comptages pour se reproduire s'ils le peuvent.

Le vote des budgets

Au temps de la réalisation des comptages et des reprises s'additionne le travail de préparation des budgets, une opération qui produit quelques incertitudes sur l'ajustement du budget car le vote primitif des budgets doit se faire impérativement en mars. Or, les gestionnaires peinent à se baser sur les effectifs comptés en mars au regard de la variabilité des effectifs de septembre. Les gestionnaires ont néanmoins besoin d'arguments pour justifier leurs dépenses. Le nombre de lapins attrapés durant la saison, les comptages de mars ou les dégradations observées l'année en cours sont les principaux arguments mobilisés.

« C'est vrai qu'il y a ce problème économique parce que moi, concrètement, tous les ans je dois bâtir un budget et je me pose la question de combien je mets dans la gestion du lapin. » (Directeur du parc du Sausset, 2016).

A l'échelle de plusieurs années, sans connaître dans quel état sera la population dans les trois ans à venir, le renouvellement des marchés tous les trois ans demande à ce que la définition d'un budget prévisionnel soit réalisée. Les gestionnaires compensent toujours la répartition de leur budget dans la mesure où la gestion de la faune possède un budget global qui concerne l'ensemble des actions portées sur la faune, mais les restrictions de budget demandent d'année en année davantage de précisions et la diminution de la souplesse budgétaire provoque des inquiétudes sur les choix à opérer au temps présent. Derrière ce besoin d'optimisation budgétaire, les gestionnaires se demandent jusqu'où il est possible de réduire leurs budgets sans avoir de problèmes de dégradation et assurer une gestion durable de leurs boisements.

Ces exemples montrent que les obligations calendaires qui régissent le fonctionnement administratif entrent en friction avec les incertitudes produites par le cycle biologique des lapins. Malgré les comptages, les effectifs peinent à être connus.

Malgré les plans de gestion qui donnent à l'organisation du travail une conception linéaire du temps, les gestionnaires d'espaces sont soumis à une polychronie qui les oblige à adapter en permanence leur calendrier et leur travaux (Vincent, 2014) .

L'effet des lapins dans le temps : de l'effet soudain à l'effet diffus

Les derniers exemples traités montrent que les pratiques de gestion du lapin sont soumises à des temps biologiques, techniques, et administratifs différents. S'il est impossible de connaître quel rapport au temps les lapins ont, les traces qu'ils laissent aussi bien matériellement qu'émotionnellement s'inscrivent bel est bien dans le temps.

Avec les grattis, les terriers, les pousses de plantes sectionnées et les traces sur les arbres, les effets des lapins sont soudains (Figure 28) ou diffus (Figure 29). Soudains par l'effet de surprise qu'ils créent chez les gestionnaires : « *En une nuit, ce que vous avez mis plusieurs années à accompagner se retrouve fichu en l'air par le lapin* ». Ce temps de travail consacré à l'accompagnement des arbres, les rêves de grandeur et de composition qui s'y associent sont redéfinis par les lapins qui compromettent la survie d'un arbre pour les années à venir.



Figure 28 : Ecorçage sur un tulipier de Virginie, parc Georges-Valbon © Léo Martin.



Figure 29 : Ecorçage au pied d'un fourré, par du Sausset © Léo Martin

De ces marques soudaines se distingue l'action prolongée et diffuse des lapins, fluctuant durant les saisons et d'année en année en fonction des pics et baisses de la population. Face à cela les gestionnaires se demandent souvent quel sera l'effet du lapin sur la végétation des parcs sur le long terme. Plus encore s'il s'agissait d'arrêter les reprises. Face à ces inquiétudes, des projets de mise en place d'exclos sur les boisements sont en cours. Il faut alors mettre les arbres et leurs plantules hors d'atteinte des lapins en convoquant le grillage en première réponse. En effet, c'est bien quand le lapin disparaît en masse que l'on se rend parfaitement compte de l'effet qu'il produit sur la végétation. Ainsi, en 1952, quand la myxomatose décime plus de 90% de la population de lapin en France, les effets sur la végétation sont clairement visibles (Bourlière, 1956).

Mais pour les parcs, cette mise à l'écart forcée du lapin ne rend pas compte de la dynamique non linéaire du lapin. Parce que l'effet dans le temps et dans l'espace du lapin sur la végétation ne se voit pas au travers des exclos qui renseignent uniquement sur des critères de présence/absence du lapin. L'effet d'oscillation du nombre de lapins en fonction des années peine pour cela à être connu.

Après l'hiver 96, quelques placettes de sorbier coupées après avoir été écorcées par les lapins n'ont pas été replantées à titre d'essai. D'abord pour voir si les sorbiers repartiraient d'eux même, ensuite pour observer une végétation spontanée poussant sans mise en place de protection. Quelques placettes sont visibles çà et là dans le parc du Sausset où poussent des essences à croissance rapide : Cornouillers, Pruneliers, Erables, Frênes ; autant d'essences qui poussent et se partagent l'espace sous la domination des arbres voisins

« survivants » de l'hiver 96. Des essences à croissance plus lente comme le Chêne pédonculé et le Chêne sessile occupent une place de choix dans l'imaginaire des gestionnaires. Dans un futur rêvé, ces grands arbres donneraient un jour, qui sait, quelques sujets remarquables.

Arbres à croissance lente mais de grande longévité, le renouvellement des futurs chênes est souhaité par reproduction sexuée³⁵. Une sylviculture exigeante qui demande une maturité des arbres suffisante³⁶, un contrôle de la lumière, un humus favorable, le contrôle de la végétation concurrente (Annighöfer et al., 2015) et de la présence de mammifères qui affecte la régénération (grands ongulés, léporides et micromammifères). Les facteurs qui influencent la qualité et la faisabilité d'une régénération naturelle sont donc multiples, mais quand les lapins mangent les jeunes sujets prometteurs, les techniciens remettent en cause l'ensemble du processus de régénération et s'inquiètent pour l'avenir. « *J'ai du mal à imaginer que l'on puisse faire de beaux chênes s'ils sont endommagés par les lapins* » me dit un technicien à l'occasion d'une discussion informelle au sujet de la tangibilité des dégâts. Un chêne tortueux et affaibli dans ses premières années a peu de chance d'être gardé s'il ne correspond pas aux critères sanitaires, voire esthétiques. La vie d'un chêne dépasse celle d'un humain et les forestiers savent bien qu'ils ne travaillent pas nécessairement pour des résultats exploitables de leur vivant. Si les lapins peuvent marquer ou faire dépérir les arbres durant leur première année, les gestionnaires de leur côté souhaitent marquer le temps au travers des arbres qu'ils ont réussi à faire grandir et qui leur survivront très probablement.

Aldo Léopold dans son livre *L'almanach pour un comté des sables* écrit en 1949, évoque parfaitement cette question du devenir et des époques qu'un arbre traverse en méditant de façon rétrospective sur les cernes d'une souche de chêne. Alors qu'il contemple un morceau de ce chêne qui flambe sur ses chenets, il pense aux époques et épreuves traversées et évoque justement le lapin. « *Elle [la souche de l'arbre] porte quatre-vingts anneaux de croissance ; j'en conclus que le premier anneau remonte à l'année 1865, à la fin de la guerre de Sécession. Mais l'histoire des jeunes plants actuels m'apprend qu'aucun chêne n'atteint la taille où il peut prétendre échapper aux lapins³⁷ si on ne l'a*

³⁵ Je fais référence ici à la régénération naturelle par semis.

³⁶ Les chênes commencent à se régénérer naturellement entre 30 et 40 ans, le chêne sessile étant plus tardif que le chêne pédonculé (Shaw, 1974) mais la hauteur des arbres et leur âge sont les facteurs qui ont le plus d'influence sur leur fertilité (Duplat, 1996).

³⁷ Il est ici question du genre *Sylvilagus* qui correspond au lapin américain.

pas ceinturé pendant dix hivers consécutifs en le laissant repousser pendant l'été. A vrai dire, tout survivant parmi les chênes peut être considéré comme le fruit, soit de la négligence, soit de la surmortalité chez les lapins. Un jour, quelque botaniste patient tracera la courbe statistique des années de naissance des chênes et montrera que cette courbe fait un pic tous les dix ans, correspondant chaque fois au point le plus bas dans le cycle décennal des lapins ». (Leopold, 1949 : p 24)

L'histoire du Chêne et du Lapin pourrait donner naissance à une fable. Sur l'une des faces de la médaille donnée à Paul-Félix Armand-Delille³⁸ pour avoir introduit la myxomatose, est représenté un lapin mort devant lequel trône une jeune pousse de chêne (Figure 30). On peut lire sur le côté « la sylviculture et l'agriculture reconnaissantes ».



Figure 30 : Médaille offerte à Armand-Dellile pour avoir introduit la myxomatose, (Chavet, 1956).

A la difficulté d'atteindre l'équilibre souhaité avec le lapin, à celle de l'intégrer dans un modèle de gestion harmonieux, s'ajoutent les résistances des temps en présence. Les lapins sont donc pris dans la tourmente des objectifs de gestion et leurs limites. Ils sont embarqués dans la volonté des gestionnaires de réduire la singulière incertitude du vivant pour planifier et assurer l'avenir de ces parcs qu'ils ont pensés et repenserons encore.

³⁸ Paul-Felix Armand-Delille reçoit en 1956 une médaille de la part des agriculteurs et forestiers français, lors d'une cérémonie organisée par M. Chavet, secrétaire général de la Fédération nationale des producteurs de bois et forestiers français, pour avoir introduit la myxomatose (Chavet, 1956).

d) Récalcitrance et connaissance

Si le manque de connaissance est souvent mentionné par le gestionnaire quand un problème non résolu se présente à eux, le rapport à la connaissance n'est quasiment pas questionné. Du moins cela n'apparaît pas dans les entretiens. Cette section analysera comment le rapport à la connaissance oriente la gestion des parcs. J'explorerai également l'articulation des connaissances dans la gestion du lapin, leurs conditions de transmission ainsi que les résistances rencontrées.

Rapport à la connaissance

La succession des dispositifs de contrôle montre que les connaissances mobilisées d'année en année furent nombreuses et traduites au service du projet paysagé, puis remaniées par la suite avec l'écologisation des parcs. Faire l'historique de l'évolution du rapport à la connaissance des gestionnaires depuis la création des parcs n'est pas possible avec les matériaux dont je dispose. Les données issues des enquêtes, plus contemporaines et plus factuelles, sont davantage pertinentes pour répondre au temps présent.

Chez l'ensemble des sujets enquêtés l'intérêt pour la connaissance liée à une application possible sur le terrain est important dans leur travail. En conséquence, j'emploierai l'expression de culture technique pour souligner cette affinité (Larrère et Larrère, 2018).

Aujourd'hui, même si le rapport à la connaissance technique est plus ou moins fort en fonction de la disposition de chaque gestionnaire à intervenir et de sa distance au terrain, la volonté d'applicabilité des connaissances produites est prépondérante : « *Nous sommes des gestionnaires (...), nos objectifs sont clairement de gérer des espaces qui accueillent du public, de faire en sorte que ça se passe bien, de le faire le mieux possible, donc on a besoin de réponses* », affirme la direction de la DNPB.

Ce qui nous intéresse particulièrement ici réside dans la description des relations entre l'attente d'un type de connaissances produites et leurs modalités d'application. Ces différences se retrouvent notamment entre les gestionnaires de parcs et l'Observatoire de la Biodiversité Urbaine de Seine-Saint-Denis. Avant de décrire cela, il convient de rappeler d'où peut provenir ce besoin de connaissance chez les gestionnaires.

La formulation d'un besoin de connaissance naît principalement à partir du terrain et des contraintes techniques ou opérationnelles rencontrées. Sur le terrain, ces questions

laissent place à une série de tests et d'actions motivés par la recherche de solutions techniques. Ces actions peuvent se baser sur les connaissances personnelles (elles-mêmes tributaires de la formation du praticien), sur des échanges entre collègues, des manuels techniques spécialisés, de l'information numérique ou déboucher sur la convocation d'un conseiller ou bureau d'étude spécialisé. Le recours à l'aide extérieure n'est pas systématique si l'ensemble des connaissances mobilisées en interne donne lieu à des résultats techniques satisfaisants et ne produit pas de trop fortes incertitudes. Dans le cas où la gestion d'une espèce devient délicate, les gestionnaires de terrain peuvent s'ils le souhaitent se tourner vers l'ODBU.

Avec la création de l'Observatoire de la Biodiversité Urbaine, la place donnée aux connaissances scientifiques s'est accentuée depuis 2005. Cet observatoire compte un chargé d'études scientifiques en charge du pôle d'amélioration de la connaissance et de la gestion des données, un chargé d'étude sur un pôle d'accompagnement des gestionnaires, un poste de médiation scientifique et un chef de service. Si les deux entités ODBU/Parc entretiennent un rapport à la connaissance technique forte, il peut apparaître un décalage dans les attentes liées au type de production de connaissances et leurs applications. Angélique, chargée d'étude au pôle gestion et aménagement de l'ODBU, me fait partager sa lecture de la situation lors d'un entretien :

« On est un peu dans cette démarche : j'ai un problème, j'ai une solution technique et la technologie me sauvera toujours au lieu de me baser juste sur le fonctionnement naturel de ces systèmes ; il faut bien les comprendre pour les guider ». (Entretien avec chargée d'étude pôle connaissance et gestion de l'ODBU)

Pour saisir davantage la portée de cet extrait, les paradigmes du demiurge et du pilote développés par Catherine et Raphaël Larrère (2018), respectivement philosophe et ingénieur agronome, sont particulièrement pertinents pour comprendre les enjeux qui peuvent résulter de ces deux approches. Le demiurge est celui qui fabrique, c'est un artisan. Adeptes du « faire », ils cherchent à contrôler l'ensemble de la situation quitte à produire des artifices, des substances et des outils qui ne se retrouvent pas à l'état naturel. Le pilote cherchera à « faire avec ». C'est un navigateur qui compose avec les éléments en présence en les guidant, allant jusqu'à infléchir les processus naturels au profit des humains sans pour autant en garantir le contrôle.

Comme le souligne Catherine Larrère, ces deux modèles sont à l'origine de deux cultures techniques très différentes qui, « *impliquent des rapports différents avec leur environnement naturel et social* » (Larrère, 2018 : p 214).

Ce sont justement ces différences qui produisent des résistances dans la gestion du lapin et qui empêchent de trouver un consensus de gestion durable.

A l'idée que ces deux paradigmes impliquent des rapports différents avec leur environnement naturel et social, j'ajouterai que le type de connaissance recherchée par les parcs et l'ODBU est largement dépendant de cette distinction. La volonté d'accroître les connaissances qui permettront de comprendre le fonctionnement écologique des parcs pour mieux les « guider » en intervenant le moins possible se confronte au besoin de solutions techniques applicables permettant d'atteindre des objectifs paysagers, sociaux ou économiques.

Derrière le terme de gestion harmonique qui promeut la spontanéité « *rien n'est laissé au hasard* » m'affirme un ancien directeur du parc du Sausset.

Cependant, la délimitation entre démiurge et pilote n'est pas aussi simple qu'il n'y paraît car « *dans la réalité, on rencontre toujours un mélange des deux* ». (Larrère et Larrère, 2017 : p 176).

Qu'est-ce que cela implique dans notre cas ? Eh bien, que pilote et démiurge cohabitent dans la gestion des parcs et des lapins. Cette cohabitation rend l'accord sur la gestion de cette espèce complexe si la question du pourquoi de la production de connaissance n'est pas suffisamment travaillée. En effet produire des connaissances, oui, mais au service de quelle culture technique et pour quel résultat ?

Nul besoin du collectif pour observer la cohabitation de ces deux cultures techniques. A lui seul, un technicien est à la fois démiurge et pilote dans des proportions sensiblement différentes en fonction des individus. De par leur formation en horticulture, en gestion et aménagement paysager ou gestion des espèces naturelles, en écologie ou biologie, en génie civil ou bien simplement en fonction de leur sensibilité naturaliste, les techniciens auront des cultures techniques plus ou moins marquées.

Cette dualité crée des dissonances et je donnerai pour image celle d'un dialogue intérieur qui provoque des dissonances entre une volonté d'affirmer ce besoin de contrôle et la nécessité d'un pilotage respectant les forces en présence dans le long terme.

Seulement, quand les obligations de gestion, de sécurité du public ou encore quand les orientations politiques priment face à l'urgence d'une situation telle qu'une pullulation d'espèces, il arrive que le pilote soit rattrapé par la volonté du démiurge et qu'il recoure à des artifices. Le « faire avec » n'a plus lieu d'être dès lors que les débordements sont trop importants. Inversement, le démiurge est tout autant rattrapé par le pilote quand les objectifs de gestion favorisent la spontanéité des espèces et viennent contraindre les formes d'interventions. C'est exactement ce qui se passe dans la gestion du lapin. Avec l'écologisation des parcs, la reconsidération des espèces spontanées a redéfini les formes d'actions favorisant et encourageant le pilotage. Pourtant, cette politique n'a pas totalement effacé les habitus de gestion et l'ancrage des connaissances et savoirs mobilisés. En effet, si l'action relève d'une forme de pilotage, efface-t-elle pour autant toute forme de démiurgie ? Est-il possible d'avancer que la position du démiurge constitue cette part de l'action qui pousse à poursuivre les recherches d'une connaissance technique salvatrice qui effacerait toute forme de résistance naturelle et sociale ?

La pensée démiurgique revient dans le cas du lapin à chercher une solution en concordance avec toutes les ambitions d'aménagement des parcs. Or il n'y en a probablement pas. En chercher une reviendrait à retomber dans la volonté d'un contrôle absolu des humains et non humains en présence.

Par ailleurs, les techniciens ne sont pas dupes. Au centre technique du parc Georges-Valbon, lors de mes enquêtes, l'un d'entre eux me rappelle de manière pragmatique : « *Ça fait 20 ans que l'on cherche une solution. S'il y avait une solution, en 20 ans, on l'aurait trouvée* ». Une manière de parler des limites des connaissances techniques disponibles et de leur possibilité de mise en application. La volonté de trouver une solution revient pourtant quand les débordements du lapin mettent à l'épreuve la patience des gestionnaires de terrain. Alors que cette même remarque laisserait penser qu'une prise de distance s'est opérée avec le temps, l'effet de groupe ou la pression des lapins suffit à remotiver ce besoin de contrôle et la recherche d'une solution définitive. Finalement, en faisant une rétrospective des actions menées dans la gestion du lapin, nous nous rendons bien compte que malgré la volonté de contrôle, les techniciens ont piloté comme ils le pouvaient. En plus de devoir articuler des cultures techniques différentes, une autre difficulté s'ajoute à celle-ci : l'articulation des disciplines techniques en présence dans la gestion de ces espaces et des lapins.

L'articulation des disciplines dans la gestion du lapin

En brossant à grands traits l'histoire des disciplines mobilisées dans le cadre d'une gestion harmonique des parcs, il est possible de lister : l'aménagement paysager, l'horticulture, la sylviculture, le génie civil, le génie écologique, l'écologie, et la cynégétique.

La liste n'est sûrement pas exhaustive mais le constat est que le nombre de connaissances pratiques et théoriques convoquées dans cette gestion est important. L'articulation de cet ensemble est un enjeu central pour les gestionnaires afin d'assurer la réussite de la gestion des parcs et atteindre la diversité des objectifs visés. En conséquence, techniciens, ingénieurs, et direction mobilisent des connaissances perpétuellement appliquées à une situation locale (celle des parcs) pour répondre à un objectif qui tend le plus possible à concilier des composantes écologiques, sociales, esthétiques et économiques.

Pour illustrer cette conception, la gestion des boisements qui fait recourt à des experts en sylviculture nécessite une parfaite communication lors de la collaboration de praticiens issus de différentes disciplines.

La sélection de certains arbres lors des opérations de martelage³⁹ peut questionner les experts forestiers. L'œil d'un sylviculteur privilégiera des sujets sains et des fûts droits en s'appuyant sur des standards de production sylvicole, mais un même arbre branchu et déséquilibré pourra être gardé pour des raisons écologiques par les techniciens des parcs sans pour autant se dispenser d'utiliser des techniques issues de la sylviculture dans la conduite des boisements.

De cette combinaison résulte une forme de syncrétisme pouvant donner place à des formes de gestion inédites. De cette manière, les parcs se placent dans une démarche innovante et arborent une certaine forme d'originalité. La difficulté de faire coexister un nombre d'objectifs importants donne lieu à des pratiques et des formes de gouvernance riches en enseignement aussi bien sur les réussites que sur les échecs qui découlent d'une telle ambition. Une démarche parfois consciente et plébiscitée dans les discours politiques à l'égard de la gestion harmonique, parfois ignorée par manque de théorisation ou réformée par volonté modernisatrice. En effet, depuis 2016, l'établissement d'un plan « d'investissement et de modernisation » des parcs vient redistribuer les priorités

³⁹ Martelage ; « Opération consistant à marquer avec le marteau forestier les arbres à abattre ou à réserver dans une coupe » (CNRTL, 2019)

d'actions notamment pour permettre d'augmenter leur fréquentation. Les questions d'écologie seront-elles solubles dans cette volonté modernisatrice ?

Entre moderniser et écologiser, il faut choisir, diront certains intellectuels (Latour, 1994). Pourtant, ces deux volontés sont en tension permanente au sein des parcs et leur donnent une identité hybride.

Ainsi, plus la liste des objectifs s'allonge, plus la chance de voir émerger des formes de gestion contradictoires est importante et plus les résistances sont fortes. Cette articulation devient davantage problématique quand les individus qui portent des savoirs et qui forment le collectif ne communiquent pas suffisamment et ne disposent pas d'expériences communes suffisantes. Pour exemple, dans le cas du « problème lapin », l'articulation des connaissances entre horticulture, cynégétique, génie écologique et écologie pose question. Si l'accord sur la gestion du lapin ne prend pas en compte que la mobilisation de connaissances est issue de cultures techniques et de disciplines différentes, des dysfonctionnements peuvent se produire et des divergences être provoquées. La gestion se heurte inévitablement à des formes de résistance sociologique ou technique, et l'apparition de controverses déjà citées entre les fureteurs et le conseiller est un exemple significatif.

La mise en accord des différents praticiens sur l'objectif à atteindre en fonction de référentiels disciplinaires différents implique la stabilisation d'un accord sur les finalités des interventions, et cela, sans introduire d'équivoque. La finalité des actions menées sur les lapins reste mal définie. Sont-elles réalisées dans un but écologique, paysagé, sylvicole, sanitaire, éducatif, cynégétique...? Si toutes ces dimensions justifient les reprises de lapin, elles ne comportent pas toutes les mêmes exigences.

Ces problèmes d'articulations disciplinaires se retrouvent aussi dans l'articulation entre le monde gestionnaire et scientifique. Un autre point qu'il me faut maintenant expliquer et qui soulève cette fois-ci des questions de recevabilité des connaissances dans le collectif.

Recevabilité, transférabilité

Pourquoi s'intéresser à ce qui est recevable ou non en matière de connaissance dans le collectif ?

A l'occasion de quatre entretiens d'acteurs n'occupant pas le même poste, il m'a été rapporté que l'incorporation de certaines connaissances issues de conseils extérieurs ou de la production scientifique était parfois difficile. Il en est de même de l'intercompréhension entre scientifiques et gestionnaires.

Pour dénouer ce point, plusieurs niveaux de circulation de connaissances sont distinguables dans cette analyse. Des circulations entre les scientifiques ou experts et l'ODBU, entre les gestionnaires, les scientifiques ou les experts, et, entre l'ODBU et les gestionnaires.

Les échanges entre les scientifiques et l'ODBU se réalisent lors des journées du comité scientifique, les journées de l'ODBU, ou lorsque les scientifiques sont consultés en qualité d'experts pour une problématique donnée. L'accomplissement de thèses forme également des occasions propices à l'échange entre doctorants, gestionnaires de terrain et membres de l'ODBU. Ces échanges qui produisent la rencontre entre deux « mondes » sont la cause d'une vraie préoccupation d'entente selon Nathalie, la directrice de la DNPB qui évoque longuement ce sujet lors d'un entretien :

« Il y a vraiment le monde des scientifiques qui suit des objectifs de recherche, qui a aussi en tête une conception de la conservation de la nature qui est légitime, je ne le discute pas, et en face, nous, nous sommes des gestionnaires. Si on peut améliorer la connaissance et en plus qu'elle nous aide à mieux gérer c'est gagnant-gagnant, mais clairement nos objectifs sont de gérer des espaces qui accueillent du public, de faire en sorte que ça se passe le mieux possible, donc nous avons besoin de réponses et l'objectif des scientifiques notamment du Muséum, c'est d'approfondir la connaissance. Alors tant mieux si il peut y avoir des réponses qui vont servir, mais c'est pas leur objectif principal. Cette discordance-là, au début, elle était extrêmement forte et les premiers collègues qui ont créé l'ODBU, qui l'ont porté, ont eu à la gérer de manière assez importante. Les gestionnaires étaient dans une approche encore plus utilitariste qu'aujourd'hui, à dire : donnez-nous des réponses, donnez-nous des réponses. (...) Chacun commence à comprendre qu'il faut un petit peu modifier cette façon de discuter parce qu'on a des positionnements et des postures différentes et il faut le garder en tête. Il faut que l'on se

dise simplement que l'on va voir une autre tribu (rire) qui a un autre langage, qui a une autre culture, et comme avec toute tribu, il y a des médiateurs à trouver. On le fait beaucoup mieux qu'il y a 10 ans quand l'ODBU s'est créé et du coup, c'est de plus en plus fructueux et je pense que ça permet de faire avancer beaucoup mieux les choses » (Entretien avec la Directrice de la DNPB)

Cette rencontre entre les chercheurs du Muséum et gestionnaires a demandé et demande toujours un effort de dialogue et de compréhension entre les parties. Le type de connaissance produite par le Muséum doit répondre à un format qui puisse être traduit par le collectif de gestionnaires aussi bien sur le terrain qu'administrativement. La volonté du Muséum de faire progresser les connaissances sans nécessairement présager des résultats de leurs travaux et de l'étendue de leurs applications peut être estimée comme une prise de risque pour la DNPB désireuse de réponses en adéquation avec les besoins d'application technique. Certaines connaissances d'ordre qualitatif sont jugées intéressantes par le collectif. Collectif qui éprouve néanmoins des difficultés à les incorporer dans ses directives de gestion et d'organisation.

Les formats de production scientifique basée sur les expérimentations mesurables sont plus facilement transférables au système de gestion des parcs et font davantage autorité dans le collectif. L'exemple de la thèse sur la Pie confirme ce propos.

L'impact de la pie sur les communautés d'oiseaux était un phénomène supposé par les gestionnaires. Inquiétés, ces derniers ont recouru aux captures pour limiter la population. Les travaux d'expérimentations menés durant la thèse de François Chiron ont démontré que l'impact de la pie sur l'abondance des oiseaux dans les parcs n'était pas significatif et que les captures de pies n'avaient que peu d'incidence sur l'abondance des pies du fait des phénomènes de dispersion. Suite à ces travaux, les captures ont été arrêtées, l'application fut concrète et n'a pas soulevé de controverse. Aucun dispositif d'expérimentation semblable ne fut possible pour le lapin. Le recourt au conseil d'experts est l'alternative la plus réaliste, mais cette solution s'est notamment heurtée à des problèmes de communication.

« *On ne parlait pas le même langage* » me rappelle un ancien technicien qui avait accueilli l'ONCFS sur le terrain pour demander conseil. De même, les recommandations du mammalogiste du MNHN consulté en qualité d'expert n'avaient pas convaincu les gestionnaires et la direction. Dans le cas du Muséum, qu'importe si l'expert est une

référence sur le lapin de garenne au niveau national. Mais l'idée d'un « laisser faire » à titre expérimental sans apporter d'arguments basés sur des statistiques n'était pas acceptable pour la direction. Par ailleurs, les critères d'exigence scientifique se sont portés aussi sur les données disponibles. En l'absence de standardisation suffisante, l'ensemble des données de comptage et de reprise de lapin n'avait pas convaincu l'expert, qui ne pouvait dans ce cas émettre qu'un simple conseil.

« Il disait qu'il fallait laisser le lapin manger tout ce qu'il voulait quitte à faire des dégâts. Ne pas réparer ces dégâts et à ce moment, la famine aurait un impact immédiat. Enfin un côté malthusien, qui passe par la régulation de la population tout simplement. Et objectivement il a raison, mais ça se fait au détriment de... d'une raison d'être des parcs (...), ce n'était absolument pas vendable. Cela n'a même pas de vertu pédagogique où il aurait pu entrer dans un débat pour au moins essayer de faire changer des représentations des gestionnaires jugées inadaptées. Donc ça, ça a été vraiment une impasse importante ». (Entretien avec la Directrice de la DNBP)

Même si la direction reconnaît la part d'objectivité de ce conseil, elle reste pragmatique sur le contexte et la nature des parcs qui ne permettent pas l'application d'un tel conseil. Considéré ainsi comme un risque de dégradation non évalué, que deviendrait le parc si les lapins pullulent ? Trouver des modalités d'échanges favorisant l'intercompréhension entre les partenaires est donc essentiel pour que cette coopération fonctionne. Même lors des comités scientifiques, les gestionnaires disent ressentir un décalage entre les discours employés et la « réalité » des gestionnaires :

« Moi j'allais assister, et même récemment, aux comités scientifiques de l'ODBU et c'est compliqué parce qu'il y a 10 ou 12 scientifiques chercheurs qui ont leurs codes, qui sont entre eux, et nous gestionnaires représentants de la collectivité, on arrive et on se sent vraiment en minorité et c'est compliqué de... comment dire... d'équilibrer le discours pour ce que ce qui soit dit dans le cadre de ces conseils scientifiques reste ancré à notre réalité à nous.

Même encore aujourd'hui, oui, ça reste un exercice, c'est sûr ! (rire). Mais la Présidente du comité scientifique nous y aide beaucoup. Nous aussi on s'est adapté (...) mais c'est quand même une vraie préoccupation. » (Directrice de la DNBP, 2016)

Si l'ODBU et les chercheurs doivent relever ce défi permanent d'intercompréhension (FRB, 2017), l'ODBU doit à un deuxième niveau traduire les connaissances produites par les chercheurs auprès des gestionnaires de terrain. Même si la demande de « réponses » est forte dans les parcs, il existe une certaine prudence vis-à-vis des productions scientifiques. Jusqu'où les savoirs produits à l'occasion de la coopération entre scientifiques et l'ODBU peuvent-ils redéfinir les pratiques des gestionnaires de terrain ? Un de mes enquêtés m'avoue même qu'il n'était pas si favorable que cela à la mise en place d'une thèse sur la question des lapins. S'il m'assure être intéressé par les réflexions sur ce sujet, il s'interroge sur la possibilité que les connaissances s'éloignent trop des réalités de terrain ou qu'elles redéfinissent trop les formes de gestion établies. Lors de mes premières enquêtes au parc Georges-Valbon, les techniciens, les ingénieurs d'étude et la direction me formulaient leurs inquiétudes quant aux modalités d'application des travaux produits lors de la thèse. Les gestionnaires habitués à travailler avec des bureaux d'étude allant dans le sens des objectifs de gestion visés peinent à s'approprier la portée réflexive des travaux de recherche ou les références académiques des travaux pour les intégrer dans leur gestion.

La bonne circulation des connaissances dans l'ensemble du collectif (j'inclus ici les scientifiques) est un enjeu majeur pour la résolution des problèmes complexes tels que celui du lapin. Tout cela demande du temps, et même en imaginant une circulation exemplaire des connaissances, d'autres résistances sont visibles. Proche des questions de circulation et d'appropriation des connaissances, c'est maintenant de la transmission des connaissances qu'il faut parler.

Transmission des connaissances

Durant cette thèse, j'ai observé de nombreux changements dans l'équipe des parcs, dans la direction ou chez les membres de l'ODBU et remarqué à ce propos que la transmission des connaissances lors des passations entre nouveaux salariés et anciens était un point soulevé dans les entretiens. La mobilité des agents et la précarisation de l'emploi augmentent les phénomènes de renouvellement des acteurs dans le collectif.

« ça faisait 5 - 6 ans qu'ils étaient tous à l'Observatoire, donc au bout d'un moment, tu as aussi envie de bouger, de voir d'autres choses et peut-être aussi de faire de l'encadrement.

Ils ont donc saisi les opportunités qui leur étaient proposées. » (Chargée d'étude du pôle connaissance et gestion de l'ODBU).

L'arrivée d'un nouvel agent dans les parcs ou les bureaux de l'ODBU et de la direction de la DNPB comporte des avantages et des inconvénients. Comme évoqué dans la partie sur les controverses, un nouveau sujet peut questionner le bien-fondé d'une pratique ou la reproduire sans disposer des avantages de l'expérience et du recul qu'offre l'ancienneté.

Par ailleurs, certaines productions de données ont du mal à être poursuivies ou réutilisées lors d'un changement de poste. C'est le cas notamment des données de système d'information géographique (SIG) dans le parc Georges-Valbon où d'anciens techniciens familiarisés à la pratique du SIG produisent des matrices de données que les successeurs moins familiers de ces outils ont du mal à mobiliser. C'est dans ce cas la notion de compétence et d'expérience qui est en cause. Je ne cherche pas à dire qu'il y aurait un bon profil d'agent à privilégier, mais seulement à souligner qu'un technicien ou ingénieur ayant plus d'affinité naturaliste ou davantage de notions en système d'information géographique ou encore des compétences plus importantes en conception paysagère ne peut se saisir de la même façon du travail de son prédécesseur et également du « problème lapin ».

Dans la gestion d'espèces dites « à problème » comme le lapin, les données produites telles que le document de synthèse bibliographique, les connaissances basées sur des expériences de terrain, peuvent se perdre avec le temps ou le départ d'un agent en fonction des compétences et appétences de chacun. La question de la connaissance ne se résume pas à une simple accumulation, la valorisation des connaissances est un exercice très exigeant et le temps met à l'épreuve les gestionnaires. Bien qu'archivés dans les armoires des gestionnaires, certains rapports peuvent s'oublier dans l'accumulation des dossiers d'administration. La somme de dossiers et leur ancienneté ne peuvent être traités de manière égale et continue dans le temps.

Avec la rédaction de plans de gestion, la volonté des gestionnaires et de la direction de la DNPB a été d'améliorer la cohérence et la continuité de la gestion des parcs. Il était également impératif de pouvoir décliner finement les objectifs contenus dans le DOCOB Natura 2000 des parcs.

L'anthropologue Marine Legrand montre dans son enquête que la réalisation des plans de gestion a produit une rupture avec la tradition orale de filiation des connaissances dans les parcs en tendant vers davantage de formalisme.

En dehors des changements de postes en interne, l'augmentation de la sous-traitance relève du même phénomène. La diminution des agents d'entretien en interne ou la multiplication des entreprises en présence change les modes relationnels des agents en charge d'effectuer les travaux d'entretien. Cela peut se traduire par une distance relationnelle aux parcs pour des employés qui n'interviennent que très ponctuellement. Un constat que l'anthropologue Marine Legrand mentionne dans ses travaux de thèse (Legrand, 2015).

Les gestionnaires tentent de leur côté de pérenniser des contrats et préfèrent travailler avec des entreprises habituées aux demandes des gestionnaires, mais le renouvellement des marchés ne garantit pas que l'entreprise qui remporte l'appel d'offre soit la même.

Ces questions de renouvellement du personnel ou d'entreprise méritent d'être reconsidérées sous l'angle du « pilotage », synonyme d'un « faire avec la nature » et donc d'un « faire avec » le lapin. Et pour cause, une telle posture demande un temps d'expérience suffisamment important. Si les plans de gestion cherchent à augmenter la transmission des connaissances, le changement de personnel et le renouvellement des entreprises redistribuent le fonctionnement de la gestion. Dans le plan de gestion, la recommandation formulée au sujet du lapin (Cf. fin de la Partie 1) ne rend pas compte des multiples enjeux que sous-tend cette gestion. Malgré la fonction performative que jouent les plans de gestion, ce problème de gestion de lapin ne peut pas se substituer à la nécessité d'adapter la gestion du lapin dans le temps et l'espace face à une espèce dont la dynamique de population demande des ajustements quasi annuels. Et pourtant, cette nécessité d'adaptation sort du schéma linéaire que produit le plan de gestion.

Ce dernier argument possède des limites. La succession d'acteurs dans le dispositif de gestion montre quels sont ceux qui ont perduré dans le temps et dont découlent des liens forts entre humains. Ces liens que je souhaite expliquer et décrire dans les prochains paragraphes forment également des résistances au niveau sociologique.

e) Des liens qui durent entre les êtres

Il est possible de faire le constat que le « problème lapin » n'a pas seulement divisé les humains entre eux, entre les partisans d'une réforme de la gestion du lapin et ceux qui souhaitent la conserver. Au travers des dispositifs mobilisés (furetage, pose de grillage, comptage...), la recherche de solutions, le « problème lapin » produit des rencontres inédites (Tsing, 2017). Les lapins par leur présence sont aussi des « faiseurs de lien » au travers d'expériences sensibles partagées par les membres de ce collectif humain.

Quand un technicien me dit, en parlant d'un fureteur, « *Va voir Albert, lui les lapins c'est sa vie* », une telle déclaration mérite de s'intéresser à ce que cela sous-tend. La description du dispositif d'intéressement lors de l'histoire ne suffit pas à rendre compte des liens d'interdépendance existants entre repreneur, lapin et gestionnaire.

Albert agit depuis 1998 dans la gestion des espèces. Ayant travaillé sur la gestion des lapins pour l'aéroport Charles de Gaulle, il fut recruté en tant que technicien de terrain lors de la fondation de l'entreprise de gestion de la faune. Durant 17 années, il s'est occupé de toutes les sessions de captures réalisées pour le compte de l'entreprise. Avec plus de mille journées de capture et plusieurs milliers de lapins attrapés, Albert a joué un rôle central dans le cadre de l'entreprise et des parcs. En plus de cela, d'autres missions lui ont été confiées par les parcs: capture de pies, gestion des populations piscicoles, gestion des œufs de bernache, pose de nichoirs, aide à la création d'aménagements, comptage d'espèces, récupération et transport jusqu'en centre vétérinaire d'animaux malades ou blessés, etc...

« *Au début, il y avait un technicien qui comptait systématiquement en fin de journée tous les lapins que l'entreprise reprenait* » (entretien avec Albert, fureteur de lapin, parc du Sausset). Avec le temps, une relation de confiance s'est installée entre les deux parties. Un arrangement apprécié, plus besoin d'attendre un technicien pour vérifier le nombre de prises, ni de se déplacer pour le voir. Si Albert dépend de la présence du lapin pour exercer son métier, les gestionnaires dépendent de ses compétences et de son matériel pour gérer le lapin. Par conséquent, une véritable dépendance réciproque s'est créée entre les deux partenaires. Pour les parcs, disposer de quelqu'un qui travaille depuis 17 ans et qui a développé une connaissance fine des secteurs, des emplacements des garennes et du fonctionnement général des parcs fait de ce technicien un allié précieux et autonome qui répond sur mesure à la problématique. Connue par l'ensemble du service, y compris de

manière extraprofessionnelle, des liens attentifs et bienveillants se sont construits. Quand en 2014 l'entreprise cesse son activité, l'arrêt des reprises inquiète les gestionnaires pour des questions techniques et également en raison de l'empathie ressentie envers le technicien. Alors qu'aucune personne ne répond au nouveau marché, l'association montée par cet ancien salarié fut d'une aide précieuse pour les parcs. En effet, en perdant ce marché les gestionnaires de terrain ont eu la crainte de perdre leur pouvoir d'intervention sur le lapin.

Les activités de reprise de lapin créent aussi d'autres liens car elles représentent pour de nombreux stagiaires d'un lycée professionnel de Seine-Saint-Denis l'occasion d'effectuer un stage de 6 semaines validant pour leur diplôme. En plus des stages individuels, un exercice de deux jours par an lié aux opérations de panneautage de lapin et accompagné d'une matinée d'animation en classe a permis au lycée d'entretenir des relations de partenariat dans le cadre de la formation professionnelle des élèves. Lors de ces journées, participent également des techniciens d'autres parcs du département ainsi que des groupes de chasseurs et de naturalistes venant de l'est de la France.

En dehors de l'idée d'un service rendu, les lapins rassemblent également des fauconniers. Deux équipages se sont succédés depuis 1997. Ce qui fut par le passé un moyen de régulation parmi d'autres est aujourd'hui devenu une coutume pour le parc du Sausset, heureux d'accueillir un équipage de fauconnerie. Ces derniers sont satisfaits de pouvoir faire voler leurs oiseaux et attraper quelques lapins devient un prétexte pour se rassembler : *« Tout ce qui nous importe c'est de pouvoir pratiquer notre passion ensemble. L'essentiel c'est la fraternité, c'est ça le plus important »*. Si le responsable de l'organisation est francilien, les autres membres de l'équipe se déplacent du Centre, de Normandie et de Bretagne pour un ou deux jours de fauconnerie.

Le réseau concerné par les lapins de la Seine-Saint-Denis va bien au-delà du département. Plusieurs Fédérations départementales de chasse en France, ainsi que des associations de chasse communale, reçoivent des lapins séquano-dionysiens. Les repreneurs de lapins représentent les uniques interlocuteurs pour les fédérations qui n'ont jamais traité de cette question avec les techniciens des parcs très peu informés sur le sujet. Certaines fédérations, comme la Fédération des chasseurs de l'Ardèche, sont des partenaires majeurs et travaillent depuis 1996 avec l'entreprise de gestion de la faune. *« J'avais entendu dire qu'il y avait une forte population de lapins dans les parcs »* se souvient le

technicien de la Fédération des chasseurs, « *et par contact entre fédérations, le lien s'est fait avec les parcs urbains* ». Au début, les démarches ne concernaient que quelques associations de chasse communales et les opérations réalisées avec « *les moyens et les connaissances de l'époque* » n'étaient pas de grande envergure. Cela se résumait donc à des opérations locales pour repeupler des communes avec des lapins dans un but cynégétique. Ensuite les opérations de repeuplement ont continué avec l'apparition des programmes Life en 2000 sur l'aigle de Bonelli. L'entreprise de gestion de la faune a alors travaillé en collaboration avec le syndicat mixte des réserves des gorges de l'Ardèche, mais le lien s'est fait par la Fédération pour la prise en charge des lapins. Globalement, les implantations de lapin durant les programmes Life n'ont pas été concluantes car les apports de lapin n'ont pas été suffisamment conséquents.

En 2014, une convention entre la Fédération d'Ardèche et les syndicats mixtes a été signée pour mutualiser les compétences et les moyens d'action sur les objectifs d'intérêts communs, tel que le lapin, en lien avec des objectifs Natura 2000. Les objectifs communs reposent sur le développement des populations de lapin de garenne et de perdrix rouge, deux espèces prédatées par l'Aigle de Bonelli. Aujourd'hui en Ardèche, les opérations de repeuplement de lapins de garenne se placent dans un contexte de déprise agricole et de fermeture de milieux.

« *La forêt s'accroît et sa surface est passée de 125 000 à 250 000 ha en 50 ans* » (technicien Fédération des chasseurs de l'Ardèche). Avec la fermeture du milieu, la fragmentation des populations liée au développement de l'urbanisation, la présence de maladies, et dans certains cas, la chasse sur les populations fragilisées encore perçues comme gibier résilient et abondant, le lapin en Ardèche a quasiment disparu. Ce phénomène est également constaté sur l'ensemble du territoire français. Le lapin autrefois « *premier gibier de France* » est aujourd'hui un « *gibier oublié* ». « *Avant on chassait le gibier sans gérer* » me dit le technicien de Fédération, « *aujourd'hui le lapin a quasiment disparu en Ardèche. Si on ne réalisait pas d'aménagements, il n'y aurait plus de lapins, c'est une espèce importante d'un point de vue cynégétique mais aussi d'un point de vue écologique. Il y a l'Aigle de Bonelli chez nous pour qui c'est très important, et pour qui le lapin est la proie de base essentielle, le Grand-duc également à qui le lapin profite, les lapins sont en général une proie très importante pour les grands prédateurs. Ensuite il y a les autres espèces qui dépendent des terriers que font les lapins, comme le Lézard ocellé* ».

Pour le technicien, le lapin est une véritable « *porte d'entrée* » à l'implantation d'une « *dynamique* » de gestion des sites. Actuellement, les opérations de repeuplement sont menées à plusieurs échelles : d'abord des aménagements communaux de faible ampleur pour les chasses communales avec des petits soutiens techniques et financiers fournis par la Fédération ou encore la participation d'une école rurale ardéchoise apportant de la main d'œuvre pour les aménagements. Ensuite des opérations de plus grande envergure qui se dotent de comités de pilotage et de plusieurs structures avec un appui technique et de conseil, (par exemple l'ONCFS). D'autres aménagements sont menés avec des soutiens financiers comme celui de l'entreprise RTE (Réseau de transport d'électricité). Depuis 2017, la région AURA (Auvergne-Rhône-Alpes) accorde une grosse enveloppe financière à ces projets. « *Aujourd'hui, on raisonne différemment* », on crée des « *réseaux de population* » et sept programmes ont été financés par la Fédération Nationale des Chasseurs. Le technicien m'explique ainsi que cela a permis de faire des progrès dans les programmes de repeuplement. Les aménagements se réalisent sur 80 à 100 ha. « *Si on veut du lapin, il faut que l'on ait du lapin là où il n'y a pas d'enjeux économiques agricoles ou forestiers* ».

Dans le sud de l'Ardèche, les aménagements ont très bien réussi et des « *noyaux autonomes* » de population sont ainsi reconstitués. Selon les années, ce sont de 400 à 500 lapins par an qui peuvent être relâchés. « *Ça paraît beaucoup, mais ce n'est pas beaucoup. On met 10 lapins par garenne et on fait 8 à 10 noyaux par secteur. Franchement avec tout ça, si on a 20% de survie, c'est déjà bien* ».

La myxomatose n'est pas le principal facteur qui inquiète les chasseurs « *à la limite, quand il y a un cadavre, il est mangé par le percnoptère⁴⁰* ». Mais le virus hémorragique de seconde génération est beaucoup plus destructeur pour les lapins qui sont dans ce cas vaccinés avant d'être relâchés.

Pour favoriser l'implantation des lapins, les garennes sont closes (confinées) au moins pendant 3 semaines à 1 mois, avec des garennes « *satellites* » disponibles aux alentours. Lorsque les techniciens observent des grattis, des combats, des latrines, c'est qu'il y a concurrence et que c'est le moment d'ouvrir la garenne. Les aménagements doivent être parfois très importants pour accueillir les lapins du 93 : « *il faut ouvrir les milieux avant, car ce n'est pas le lapin qui ouvre. A partir du moment où la végétation dépasse 20 cm,*

⁴⁰ Percnoptère : Vautour percnoptère (Neophron percnopterus).

c'est fini ». Pour maintenir une végétation rase, les chasseurs mettent en place une activité pastorale locale pour « *maintenir les milieux* ». « *C'est un prétexte pour recréer les pâturages* » et les investissements pour recréer des zones propices aux activités pastorales vont jusqu'à 10 000 euros par an.

La Fédération dépense 3000 euros par an, le Réseau de transport d'électricité (RTE) finance à hauteur de 10 000 euros et les municipalités donnent plusieurs dizaines de milliers d'euros par an. Par commune, les chasseurs doivent fournir plus de 500 heures de bénévolat s'ils souhaitent que l'implantation de lapin fonctionne. Sans surveillance et aménagement du territoire les repeuplements ne fonctionnent pas.

Tout l'enjeu pour la Fédération est alors de réussir à trouver des lapins. « *Nous ne voulons pas de lapins provenant d'Espagne, c'est trop de risques avec les maladies, et bien souvent c'est du lapin d'élevage* ». « *A l'heure actuelle, il n'y plus que les lapins du parc du Sausset pour nous en France* ». Les lapins de la Seine-Saint-Denis appelés « les petits parisiens » par le collectif ardéchois deviennent le ciment de relations multiples.

De la pratique du furetage, de l'animation, de la fauconnerie à la translocation de lapin, c'est un véritable réseau qui s'est tissé. Mettre en lumière ces réseaux amène à reconsidérer le lapin dans les parcs autrement que sous l'angle d'un problème. Les lapins de la Seine-Saint-Denis ont permis de façonner un réseau d'entreprises et d'associations durant plus de 20 ans. Les années à faible effectif de population sont des aubaines pour les parcs qui réduisent les captures mais sont perçues comme catastrophiques pour tous les repreneurs de lapin.

Vouloir faire évoluer cette gestion revient à redéfinir obligatoirement l'ensemble des collectifs concernés. Voir disparaître la gestion du lapin équivaut à supprimer plusieurs activités en relation avec le parc. Pour des techniciens, gérer le lapin fait partie d'un ensemble d'actions comprises au même titre que la gestion des pelouses, l'élagage ou la coupe des arbres et il n'est pas anormal de recourir à une entreprise et de payer pour ce service. Pourtant, entre le registre argumentatif produit pour défendre la nécessité de gérer le lapin dans les parcs et l'existence d'un réseau de repeuplement, les motivations deviennent difficiles à départager.

Dans la volonté actuelle de faire des économies, la déprofessionnalisation ou l'arrêt des pratiques impliquerait la perte d'emplois pour les repreneurs de lapins. Des résistances se trouvent aussi de ce côté sans pouvoir complètement trancher pour l'enquêteur entre nécessité d'agir pour les parcs et volonté de sauvegarder les liens existants. Le caractère difficilement réductible du problème lapin repose aussi sur cette ambivalence.

V) Conclusion

Nous venons de voir dans cette partie que le « problème lapin » peut se comprendre par l'origine des controverses mais aussi par les résistances qui le composent.

Le caractère récalcitrant de ce problème repose donc sur plusieurs points. L'un concerne la difficulté de trouver une définition commune aux « dégâts » causés par les lapins, du fait d'une pluralité d'expériences. Un autre est lié à la difficulté de trouver un référentiel commun face aux multiples fonctionnalités des parcs mais également face aux préférences de gestion des techniciens, des ingénieurs et de la direction. Par ailleurs, la mise en place de contrôles du lapin a produit des controverses qui ont permis au « problème lapin » de perdurer dans le temps. Elles sont encore présentes aujourd'hui mais sur des points qui concernent la nécessité du dispositif lui-même et plus uniquement sur la méthode et l'efficacité des contrôles des lapins.

Aborder les résistances permet de penser le problème lapin dans une dimension qui dépasse les divergences apparentes que soulèvent les controverses. Cela montre les limites aussi bien idéelles que matérielles dans la gestion des lapins au sein de ces espaces en définitif extrêmement normés malgré la volonté de laisser une place à une nature spontanée. En effet, la surveillance et le contrôle des parcs et des espèces qu'elles abritent est permanente. L'idée d'équilibre des composantes écologiques, paysagères, sociales et économiques dans lequel le lapin ne trouve pas sa place, au regard des aléas qu'il produit pour les gestionnaires, montre les résistances du système de gestion des parcs à absorber les « hasards de la nature » et à les subir en conséquence. En questionnant les rapports aux connaissances dans les parcs, l'analyse montre qu'elles sont très axées sur la volonté d'applicabilité technique. Mais deux cultures techniques assez différentes sont identifiées, celles-ci sont bien résumées par l'image du pilote et du demiurge, lesquels viennent se contraindre mutuellement, autant à l'échelle collective qu'individuelle. Des résistances sont également révélées dans l'articulation des connaissances relevant de disciplines séparées, créant des besoins constants d'ajustement des connaissances aux réalités locales des parcs. L'étude montre également que les connaissances scientifiques se heurtent à des résistances dans l'appropriation et la mise en application des connaissances produites par les chercheurs et en retour dans l'adaptation des chercheurs aux besoins des parcs.

L'analyse de la transmission des connaissances entre gestionnaires montre qu'il existe des lacunes. Ainsi, lors des départs et renouvellements de poste, des documents sont totalement oubliés au sein de l'importante production, ce qui peut occasionner une absence de filiation dans les connaissances. Enfin les liens professionnels et amicaux inhérents aux dispositifs de contrôle qui se sont établis dans le temps forment un véritable réseau que nous venons de mettre en évidence. Il fait l'objet d'une volonté forte de le maintenir, ce qui constitue une résistance, rendant la possibilité d'une remise en cause ou la redéfinition du dispositif de contrôle délicat.

PARTIE 3 : Tentative de transformation du « problème lapin »

Les deux premières parties montrent que la construction du problème lapin est d'une nature qui ne peut se réduire aux capacités de cette espèce à proliférer, gratter, ronger et plus encore. L'idée de problème fait sens par la singularité de cette histoire, des dispositifs d'intéressement qui s'y rattachent et des controverses que le problème génère. Sans oublier les nombreuses ambitions des parcs qui rendent la gestion du lapin complexe. Tous ces points donnent au « problème lapin » un caractère hybride et difficilement gouvernable sans produire des frictions. Si la controverse ou les disputes générées par la gestion du lapin créent des tensions dans le collectif, il est nécessaire de créer les conditions propices à son évolution.

Même si certains auteurs rappellent le caractère social de ces frictions en tant qu'évènement permettant la différenciation des identités sociales et la production de savoir générique (Mounet, 2012), d'autres dans les champs des sciences de la conservation s'attèlent davantage à la compréhension et à la résolution des conflits. Cet objectif de résolution se justifie par l'inefficacité qu'entraînent ces conflits dans la conservation des espèces. Depuis quelques années, l'idée de résolution est discutée dans les publications face à la complexité des situations qui ne peuvent se réduire à l'apport de techniques ou à la description (Hill, Webber et Priston, 2017). Cette complexité conduit des auteurs (Madden et McQuinn, 2014) à privilégier l'idée d'une transformation des conflits plutôt qu'une résolution, forcés de constater que la volonté de résolution définitive de conflit est un objectif trop ambitieux.

Quelles démarches aborder à présent ? Comment permettre aux acteurs de se saisir de la complexité du « problème lapin » pour autoriser cette transformation ?

Nous sommes partis du constat que l'échange entre les gestionnaires, l'ODBU et la Direction DNPB est un point creux de l'histoire : aucune réunion d'ampleur dédiée à une réflexion de fond sur la gestion du lapin n'ayant eu lieu entre les parties, il nous a paru nécessaire de produire les conditions favorables aux réflexions qui permettraient d'amorcer un processus de transformation.

Notre hypothèse pour la suite de cette thèse repose sur l'idée que la mise en visibilité du récit des convergences et divergences par un exercice de réflexivité des acteurs impliqués peut enclencher ce processus de transformation et permettre la constitution d'un socle de connaissances partagé nécessaire à la prise de décision.

Cette partie propose de retracer la démarche méthodologique qui a permis d'engager un processus de transformation avec l'ambition de voir si les résistances de ce problème peuvent être dépassées. Elle s'articule autour de deux ateliers, le premier s'inspirant de l'analyse en groupe de Michel Mercier (2007), le deuxième atelier proposant la construction de trois scénarios de gestion sous la forme d'un World café.

I) Analyse en groupe du « problème lapin »

Pour produire les conditions favorables à la transformation du problème et construire un atelier, je me suis inspiré de la méthode d'analyse en groupe créée par le politologue Michel Mercier en 1981 dans le cadre de l'analyse des transformations de l'action publique. Cette méthode permet la reformulation d'une problématique complexe saisie par des métiers et des disciplines différentes. Elle trouve son épistémologie dans les théories de Paul Ricœur portant sur les conflits d'interprétation herméneutique. L'objectif de l'analyse en groupe est de provoquer un changement social par la redéfinition de la problématique (et non la résolution) grâce à l'encadrement d'un débat contradictoire mettant en visibilité les divergences et les convergences d'interprétation d'une problématique donnée.

Le choix de vouloir adapter cette méthode s'explique par la volonté de créer un débat organisé qui valoriserait les capacités réflexives, les connaissances et l'histoire des acteurs pour les amener dans une situation permettant la transformation de ce problème récalcitrant.

Dans ce but et après négociations avec la direction de la DNPB par l'intermédiaire de l'ODBU, nous avons pu disposer de deux heures et demie pour la réalisation d'un premier atelier, un temps très court mais qui a demandé un effort certain de mobilisation pour les praticiens au regard des tâches qui leur incombent. Quinze personnes ont participé à l'atelier. Leur invitation s'est faite par mail de service interne envoyé par la chargée du pôle connaissance de l'ODBU sous la rubrique réunion de direction. Les personnes invitées au sein des parcs de la Seine-Saint-Denis, de l'ODBU et de la DNPB avaient le choix de venir ou non.

Étaient présents : la directrice de la DNPB, la directrice adjointe de la DNPB, un directeur de parc, cinq technicien(ne)s, un chef de garde, deux ingénieur(e)s, une stagiaire, une animatrice et une chargée de communication de l'ODBU, une responsable du bureau des études générales de l'ODBU. Parmi ces participants, neuf d'entre eux avaient déjà fait l'objet d'un entretien individuel.

L'ouverture à un plus grand nombre de participants (usagers, entreprises, associations, experts, fauconniers...) ne fut malheureusement pas possible compte tenu du format de la réunion (calibré pour une quinzaine de personnes), d'autant plus que la direction souhaitait privilégier une discussion entre les gestionnaires et que l'invitation des agents s'est faite sous l'égide de la direction. En effet, le choix de cette démarche et cet atelier ont constitué une occasion de concertation que je qualifierai d'inédite sur le sujet. Le format de ce type d'atelier était nouveau pour les praticiens et l'intimité de l'exercice a été privilégiée. Ce format sera discuté ultérieurement dans une partie dédiée à la réflexivité à la suite de cette troisième partie.

Je me suis donc ici inspiré de la méthode d'analyse en groupe (Mercier, 2007) en retenant principalement de cette méthode l'objectif de stabiliser l'accord sur les divergences et les convergences d'interprétation d'un problème. Je l'ai adaptée pour des raisons pratiques de la manière suivante :

Trois personnes ont aminé cet atelier : deux de mes encadrants et moi-même.

L'atelier est d'abord cadré par un discours introductif expliquant l'objectif du jour : le débat proposé s'articule essentiellement sur l'historique factuel de la gestion du lapin produit grâce aux enquêtes. (Les analyses que j'ai menées sur les controverses et les disputes ne sont pas évoquées.)

Pour cela, un premier exposé de 25 min sans interruption reprend de manière factuelle l'historique. Les participants sont tous munis d'une frise chronologique sur laquelle ils peuvent annoter leurs différentes remarques au fur et à mesure de la présentation. Ils sont prévenus que l'entretien est enregistré et ont le choix de refuser de l'être.

Chacun est ensuite invité à analyser individuellement l'historique et à noter, en s'appuyant sur lui, ses remarques et propres interprétations en le complétant, validant ou contestant pour préparer le travail de groupe.

Une fois l'exposé terminé, un premier tour de table permet d'énoncer toutes les remarques portant uniquement sur la validité des faits, les points manquants ou les erreurs. Chacun doit prendre la parole et ne peut être interrompu.

Un second tour de table a lieu afin que chacun expose l'analyse personnelle qu'il fait de l'historique et en quoi le « problème lapin » l'interpelle. Cette étape est centrale et peut se comparer à celle de l'analyse en groupe car elle autorise la différenciation des

interprétations. En effet, elle permet de mettre en visibilité les divergences et les convergences d'interprétation de l'historique et du « problème lapin » entre les participants. A nouveau, chacun prend la parole successivement, sans être interrompu.

Durant ces échanges deux rapporteurs (deux de mes encadrants de thèse dont un professeur en écologie et une docteure en mammologie) prennent soin de noter l'ensemble des remarques et des interprétations. Une fois achevé le deuxième tour de table, une pause est proposée aux participants. Durant ce temps, les deux rapporteurs se réunissent pour effectuer de nouveau la synthèse des divergences et des convergences rapportées.

Lors de la reprise de l'atelier un des deux rapporteurs présente la synthèse des divergences et des convergences au groupe. Chacun peut alors s'exprimer sur la synthèse proposée, demander des précisions, souligner les omissions, remettre en cause les détails (telle proposition n'est pas si partagée, telle divergence est exagérée...) ou les conclusions. L'enjeu est le même que celui de la méthode d'analyse en groupe à la différence près que les chercheurs n'apportent pas de savoir théorique pour expliciter ces divergences et convergences.

L'ensemble de l'atelier est ensuite retranscrit par mes deux de mes encadrants pour permettre de préciser les détails des positions de chacun des participants.

a) Déroulement de l'atelier : la parole des participants

Nous n'avons pas rencontré de problème de compréhension de l'exercice de la part des participants. Concernant l'étape de la présentation de l'historique, certains participants (n=3) ont demandé à ce que davantage de liens avec les changements de gestion, la météorologie et le cycle des maladies soient faits dans l'historique. L'ensemble des points avancés lors de l'exposé n'a pas été remis en question, mais plus précisé que contesté. En plus d'être un moyen de restituer une partie de l'enquête, cette technique nous a permis de construire une histoire partagée et factuelle du « problème lapin » et d'entériner les résultats produits par les différentes parties prenantes.

La restitution des interprétations personnelles de chaque participant s'est articulée autour de plusieurs thématiques : les connaissances, les jeux d'acteurs, les dégâts, l'économie de la gestion du lapin et des parcs, le statut du lapin, la complexité du problème, les vocations

des parcs et leur gestion, l'éthique animale ou encore la gestion future des lapins. Dans un souci de transparence et pour donner la parole aux acteurs présents lors de l'atelier nous avons fait le choix de changer les noms des participants et de la retranscrire.

C'est André, le directeur du parc du Sausset qui ouvre le débat :

« C'est une histoire complexe avec de nombreux acteurs (...) Il y a des facteurs qui influencent la dynamique de la population qui sont inconnus. (...) On voit bien tout au long de cette histoire qu'il y a quand même une préoccupation des gestionnaires de l'espace par rapport à des faits de dégradation. Alors après, comment qualifier ces faits ? Ce qui est sûr [pour le directeur] c'est que du point de vue des gestionnaires de l'espace, il y a des dégradations. Il y a un risque de dégradation qu'il faut gérer, ça me paraît indéniable. (...) Après, est-ce que ce risque est acceptable ou pas ? ». Le directeur se dit ensuite interpellé par l'impact des intervenants extérieurs : *« Le gestionnaire se trouve face à des interrogations multiples »* dit-il. Dans cette histoire *« On a fait appel à des intervenants extérieurs qui au final complexifient presque davantage les choses... alors qu'on attendait une simplification »*. Le directeur conclut : *« Au final, une situation complexe au départ qui s'avère complexe jusqu'au bout et cette complexité que l'on cherche à réduire, elle est peut-être pas forcément réductible »*.

Marius technicien dans un parc voisin s'exprime ensuite :

« Alors peut-être faire un petit point sur l'écologie de l'espèce (...) peut-être que les gens autour de la table n'ont pas forcément les connaissances de l'espèce. Sur le statut juridique aussi puisque effectivement ce sont bien les propriétaires des terriers de lapins qui paient les dégâts donc on a la chance nous, de pas avoir autour des champs, mais sinon ça serait bien à nous de payer les dégâts. (...) Après, je pense que à un moment on ne peut pas regarder les parcs comme des endroits clos, ils sont ouverts. (...) A partir du moment où l'on fait un vide, bah... il se comble, et on ne fait qu'attirer les populations externes (...) Quand je parlais de l'écologie du lapin ce qui est intéressant c'est l'écologie de son milieu de vie, les populations de Georges-Valbon sont plus ciblées à des zones précises quand on regarde un peu les points de comptage. Alors qu'au Sausset, les populations sont plus diffuses dans le milieu [sur le parc] tout simplement parce qu'on a

créé le milieu idéal clairement pour le lapin, donc c'est difficile de le chasser de là où il se sent le mieux. Et le dernier point ce sont effectivement les prédateurs, mais je rajouterai à cela le dérangement (...) il ne faut pas l'oublier surtout sur certaines périodes de l'année, en terme de repro notamment, et où la population de chiens peut avoir un impact sur le dérangement. Je ne parle pas de prédation mais bien de dérangement et comme la fauconnerie d'ailleurs a un fort pouvoir de dérangement parce que la notion de prédation va certainement impulser une baisse de reproduction. » La controverse sur le rebouchage est relancée : « Moi, j'ai juste un point qui m'avait choqué. C'était la reproduction des lapines dans les garennes, les lapines ça se reproduit pas dans les garennes, ça se reproduit dans une rabouillère et boucher une garenne c'était une aberration, parce qu'un lapin ça a un nez, ça sent, ça retrouve les galeries. Si il y avait dix trous, ça n'en ré-ouvre que trois ! bah, au final ça complexifie encore plus l'intervention humaine avec le furetage notamment ou au lieu d'avoir des trous propres on a des culs-de-sac et on sera obligé de changer de mode de reprise. Donc il faut faire attention, c'est pour cela que je précisais la notion aussi de la commande publique, c'est à dire que la société elle a répondu aussi à la commande qui lui a été donnée par les techniciens ou par les gestionnaires. (...) Il y a aussi l'évolution du milieu (...) le parc du Sausset au début qui avait des structures jeunes plutôt ras, donc forcément a évolué aussi donc on a vu une augmentation dans le cadre de la gestion harmonique de chablis⁴¹ d'arbres morts, de tas de branches etc. et donc on a aussi augmenté le potentiel des milieux.

Qu'en pense la directrice de la DNPB ? :

« Je pense que c'est vraiment le reflet de plein de problématiques que l'on peut avoir dans la DNPB dans la gestion. Ce qu'on veut être des milieux naturels alors qu'il s'agit de milieux artificiels avec des tensions extrêmement fortes pour les gestionnaires entre l'obligation d'avoir un résultat parfait pour le visiteur (...), l'immédiateté et la difficulté qu'il peut y avoir à accepter de gérer sur du long terme des problématiques que l'on ne maîtrise pas. » La directrice continue à propos des dégâts : « Ça révèle vraiment l'impact du ressenti (...) de chaque gestionnaire sur les sensibilités plus ou moins fortes à tel ou tel type de dégât ». Selon la directrice ces ressentis semblent dépasser le cadre des gestionnaires :

⁴¹ Arbre déraciné

« la recherche d'expertises qui n'en sont pas tant que ça, qui sont que d'autres ressentis qu'on va chercher et qui apportent eux-mêmes leur propre histoire, leur propre enjeu, aussi y compris économique sans doute, et qui apporte une pseudo expertise qui n'a pas forcément plus de valeur que celle des gestionnaires (...) pour moi la conclusion c'est effectivement comment réussir à dépasser cet enjeu d'immédiateté et prendre un peu plus de sérénité dans la gestion en acceptant que des milieux ne soient pas forcément aussi impeccables que ce qu'on peut avoir en tête » La directrice termine en soulignant l'absence des usagers dans le récit et rappelle : *« On sait qu'ils adorent ça en fait parce que c'est mignon, c'est adorable (...) c'est un phénomène qui revient sur pas mal de groupes taxonomiques »*

Une technicienne du parc Georges-Valbon prend la parole en parlant des dégâts :

« C'est l'évaluation de ce qui est acceptable en terme de dégradation, même au sein de l'équipe on n'est pas toujours d'accord sur ce qui est acceptable et sur ce qui ne l'est pas. » *« On est sur des sites artificiels, donc on a d'autres problématiques qui s'ajoutent au lapin (...) ça fait des cumuls qui renforcent le focus sur le lapin en disant c'est la faute du lapin ».*

Jean, un technicien du parc du Sausset poursuit:

« Ce qui ressort de l'historique c'est que : globalement il y a eu toujours des choses hyper interventionnistes, on a jamais laissé faire (...) Nous, on devait juste préserver le patrimoine arboré, juste les arbres finalement (...) On cherche toujours à lutter contre un phénomène qu'on ne pourra pas éradiquer et qu'on n'a pas envie d'annuler. On laisse le lapin parce qu'il a un côté très apprécié des usagers ». Le technicien termine son intervention sur le sujet de *« l'équilibre économique »* entre *« l'action directe sur le lapin »* et *« le préventif »*. Pour lui : *« plutôt essayer de préserver le patrimoine [arboré] sans impacter directement le lapin mais plutôt indirectement ».*

Alain, le chef des gardes du parc Georges-Valbon :

« C'est vrai qu'autour du lapin on fait beaucoup de choses. On parle du lapin, du lapin, mais je pense que l'on peut dire ce que l'on peut dire, mais on est sur des sites artificiels. Peut-être qu'il faut essayer comme Jean l'a dit... ça va, on a toujours tapé sur le lapin ! on a fait que ça, ça fait 25 ans que je suis là, ça fait 25 ans qu'on tape sur le lapin ! Mais bon, le lapin, la pauvre bête... Non mais c'est vrai qu'il a fait de gros dégâts. J'étais au Sausset (...) moi qui était garde à ce moment-là, ça faisait mal au cœur quand on voyait des centaines d'arbres sans écorce (...). Mais après, c'est la nature, après certaines années il y a eu la maladie et puis voilà. Est-ce qu'on ne devrait pas laisser faire pour voir, je ne sais pas, sur 5 ans, on essaie, on voit les choses (...). Moi je pense qu'il faut laisser, faut faire le test, on l'a jamais fait sur 5 ans, alors autant le faire. »

Garance, une technicienne du parc Georges-Valbon s'exprime :

« le point de vue de laisser faire... moi ça fait longtemps que je suis sur le parc (...) je l'ai vu s'étendre petit à petit, j'ai vu on a fait d'énormes travaux, le travail du propre, valoriser, enrichir les espaces verts, les boisements, les sites remarquables comme la roseraie, la vallée des fleurs etc... ça, c'était la base, le socle de notre travail c'était ça, c'était de fournir des paysages, des ambiances au travers du végétal. Et de voir effectivement, parce que je suis désolée, c'était quand même lui qui mangeait tout au bout du compte, des arbres que vous avez planté, compromis ! Quand ça fait 20 ans qu'ils sont là et puis la vingtième année y a un hiver un peu plus dur...et ils existent plus et puis vous en avez 10, vous en avez 20, vous en avez 30, le parc a quand même de moins en moins d'arbres d'un certain âge, ils ont du mal à vieillir de par les sols, de par d'autres phénomènes surtout les sols d'ailleurs, mais rajouter le problème lapin et ne rien faire c'est pour le gestionnaire, enfin pour moi en tout cas, c'est pas concevable. (...) On a eu des années où on a eu des coupes budgétaires où on a fait très très peu de reprises pour voir, (...), mais on a eu quand même une explosion de la population de lapins et on a vu aussi des dégâts qui ont grimpé en flèche. (...) Quels risques on prend à laisser la population non maîtrisée. Est-ce qu'on peut l'évaluer, est-ce que réellement on ne joue pas à l'apprenti sorcier ; on ne va pas détruire ce qui fait, ce qui est le plus essentiel sur le parc, c'est le patrimoine arboré. »

Vient le tour de Fanny responsable du pôle connaissance à l'ODBU:

Finally, one sees that there is a multitude of very technical actions that have been put in place and that have not necessarily solved the problem. (...) What I want to say is that biodiversity cannot be chosen. (...) One cannot necessarily choose a preferred group unless one is forced to create a gap somewhere. (...) [By the way] what do [the rabbits] become? What do they serve for? Finally, one is on artificial sites, one welcomes large populations of rabbits, but in the eyes of the country and the rest, one still has a responsibility because there are at least some rabbits, I think that it is also important to know, that is to say that one shelters Natura 2000 populations of rabbits. And I understand that there are a lot of difficulties for the managers, one feels, either exhaustion, or even irritation because one no longer manages or then a total abandonment of the subject because it is too complicated.

Matias technicien du parc Georges-Valbon:

« Le lapin, ça restera toujours un questionnement. » dit-il, avant de revenir sur les questions de changement de pratiques de gestion « puisqu'on a réduit les zones [de nourrissage] on avait une concentration plus importante de dégâts plus visibles (...) on fait des andains, on multiplie aussi des zones de nichage et de protection pour les lapins. » « De façon exponentielle, on agrandit leur surface de nichage et l'on diminue leur surface de nourrissage donc c'est peut-être pour ça aussi que les dégâts sont plus importants. » « C'est la question que faire dans les années qui viennent, que faire (...) parce que si l'on se réfère à la parole de certains experts forestiers (...) si on veut espérer une telle régénération de nos sous-bois, il faut limiter les garennes.

Garance réagit :

« Et en sachant que pour la plantation il n'y a pas de moyens pour pouvoir régénérer nos boisements, financièrement on n'a pas les moyens. » Argument que la direction conteste aussitôt.

La succession de points de vue se poursuit avec Mathilde chargée de projet au parc Georges-Valbon :

« Je suis arrivée sur le tard, je n'ai pas l'expérience mais je remarque que les populations comptées ont fortement diminué sans interventionnisme, pratiquement aucun ». Pour Mathilde « Ce qui me faisait mal au cœur, c'est les coûts, c'était 50 000 euros par an pratiquement, 33 euros hors taxe le lapin prélevé, ça me paraît beaucoup à mettre en regard avec d'autres priorités, (...) je sais que des collègues sont pas du tout d'accord mais sur les prix mais c'est cher ! (...) Effectivement ils ont relâché dans des zones où ils font défaut pour les aigles de Bonelli dans les Cévennes et autre, donc c'est très bien mais (...) dans quelle mesure ça ne génère pas un autre commerce de revente de lapin sur les lieux où ils étaient rechargés ? (...) On a beaucoup de difficultés à obtenir tous les papiers (...) qui montreraient vraiment une traçabilité des choses. « D'une façon générale j'étais assez sceptique sur le fait que ce soit fondé de poursuivre en l'état, (...). Je pense qu'une pression d'observation plus forte deux ou trois fois par an ça serait très utile. » Mathilde termine son intervention sur une anecdote : « Quand on a fait le plan de gestion sur le parc, on a eu un atelier avec un bureau d'étude (...) sur le biodiversité, et les agents du parc ont pu s'exprimer et quand on a évoqué les mascottes possibles, ce qui représentait le mieux le parc, c'était le lapin, donc sans parler d'affect ou autre il y a une réalité, souvent partagée par les usagers dont on fait partie, on n'est pas que gestionnaire. »

Juliette, chargée de communication de l'ODBU :

« Je me pose la question du statut du lapin aujourd'hui ? On sait qu'à l'échelle européenne il diminue donc si on reste juste sur la question de la gestion d'un point de vue écologique je me pose la question de ce statut ? (...) Je ne sais pas vraiment pourquoi à large échelle il diminue ? D'ailleurs je me pose la question du rapport de diminution avec les dégâts qu'il pose dans les parcs sachant qu'ils sont moins nombreux aujourd'hui qu'ils n'étaient il y a vingt ans. On est sur une population d'à peu près 800 si j'ai bien compris sur Valbon par exemple jusque 3000, 4000 dans les années 1998-2000 et je me demande si le fait qu'ils soient moins nombreux, il cause toujours autant de dégât au parc ? (...) et puis l'effort de lutte et ça de manière générale (...), que ce soit le lapin, que ce soit les perruches, que ce soit les frelons que ce soit les oies pour en réduire la population, ça me pose question. »

Mona animatrice au parc Georges-Valbon se fait porte-parole des enfants qu'elle rencontre lors des animations :

« Moi le point de vue que je peux avoir, c'est celui des enfants et des gens avec lesquels j'anime et c'est vrai que le lapin pour le coup il est, quand on dit apprécié ce n'est pas juste apprécié, c'est vraiment une idole pour les enfants. A chaque fois qu'ils viennent sur le parc ils veulent le voir et c'est vrai que c'est un très très bon emblème de la biodiversité. Le fait de parler de lapins ça va permettre aux enfants de parler du renard, ça va permettre de parler de plein d'autres espèces qui gravitent. Il fait un peu le porte-parole pour tout ce groupe-là. C'est vrai qu'on parle beaucoup de destruction et tout ça, mais bon moi avec ma sensibilité, c'est un être vivant sensible et je trouve ça un peu violent de toujours vouloir lutter contre des espèces alors qu'on pourrait faire?? Enfin favoriser les prédateurs ou je ne sais pas ? Et le fait de cloisonner les populations de lapin ça ne risque pas de cloisonner les populations de plein d'autres espèces ? Après, les renards ils deviennent consanguins et puis les crapauds ils ne peuvent plus circuler. Du coup, ça pose de gros soucis du point de vue de la biodiversité ; est-ce que le fait de vouloir lutter contre une espèce, ça justifie vraiment ce type d'aménagement ? »

Caroline, une stagiaire en master d'écologie prend la parole :

« On ne parle pas assez de la population de manière générale, de la population de lapins. Quel est le nombre acceptable pour le gestionnaire pour le parc, par rapport à la superficie du parc, on parle de dégâts engendrés etc. mais de toute façon il y a une dynamique de la population. En retirant des lapins, forcément on favorise la reproduction parce qu'il y en a encore de la nourriture. Il y a encore des reproducteurs donc forcément la dynamique de population augmente, donc retirer des lapins je ne trouve pas que ça soit une bonne technique puisqu'en retirant des lapins on ne retire pas que des reproducteurs, et c'est vraiment cet effet de dynamique de population. Enfin il faut en tenir compte pour moi dans la gestion. »

Vient le tour Maria directrice adjointe de la DNBP :

« Moi ce qui m'a interpellé c'est vraiment cette tentative de trouver des solutions avec une superposition d'intervenants et une difficulté de mesurer l'impact de chaque type

d'intervention. (...) On a du mal à savoir quel type d'intervention a quel impact (...) On a tenté des choses très interventionnistes et finalement, l'objectif auquel on voulait arriver est arrivé d'une autre manière. Ça m'interroge beaucoup en termes de choix de gestion. Ça me fait penser à d'autres expériences ; je pense à la base de loisirs de Champs sur Marne, on avait le sujet des Cyanobactéries et finalement on a tenté plein de choses et on voit bien que en fait on a du mal à trouver des solutions, aussi parce qu'on maîtrise mal les causes et on connaît mal le phénomène, ça interroge beaucoup.

Effectivement la question du niveau acceptable de la population de lapin (...) c'est aussi une question qu'il faut que l'on se pose, la question du niveau de dégât, c'est pareil, j'ai du mal à bien ressentir et cibler ce que ça veut dire les « dégâts ». Pour finir, les mesures qu'on a mis en place elles ont un coût, alors effectivement, finalement est ce que ce n'est pas d'autres mesures que l'on doit financer plutôt que d'essayer d'attraper des lapins avec cet argent, c'est une vraie question pour les gestionnaires. »

Le tour de table se termine par la prise de parole d'Alice, chef de service de l'ODBU :

« Pour moi la question c'est : est-ce que c'est un vrai problème, voilà ? Puisqu'on voit que l'on a généré plus de problèmes, plus de dysfonctionnements et que l'on n'arrive pas à réguler, donc je me pose la question. A titre personnel, moi je trouve que c'est dur la reprise, c'est dur pour un lapin, enfin je trouve ça dur. Et sur le devenir des lapins c'est pareil pour moi ça m'interroge beaucoup : enfin, qu'est-ce qu'ils deviennent ? Et puis la mise en regard avec les dépenses, c'est à dire beaucoup d'énergie. Tout ça pour ça, beaucoup d'argent dépensé pour un résultat assez faible pour un devenir sur ces populations qu'on ne maîtrise pas et que l'on ne connaît pas et personne ne sait trop ce qu'ils deviennent après c'est à dire qu'on s'en débarrasse quand même moi je trouve, d'un point de vue éthique moi, ça me pose question. »

Après ce second tour de table vient le moment d'effectuer la synthèse des convergences et des divergences.

b) Résultat : accord sur les accords, accord sur les désaccords

A l'issue du deuxième tour de prise de parole, les rapporteurs ont rendu ainsi leur analyse :

Les propos des participants ont convergé sur les points suivants:

- La multiplicité des acteurs et des techniques dans la gestion du lapin dans les parcs départementaux a pu entraîner une complexification du système de gestion et occasionner des dysfonctionnements.
- Le coût de la gestion du lapin est important. Les questions d'éthique en termes de souffrance animale et du devenir des lapins doivent être prises en compte. (En particulier : mieux renseigner la destination des lapins et le taux de survie des lapins relâchés)
- La nécessité d'évaluer l'acceptabilité des risques liés à la présence du lapin.
- L'évolution des habitats et des pratiques de gestion des parcs ont un effet sur l'évolution des effectifs de lapin garenne, effet encore largement imprévisible faute de connaissances appropriées.

Ils ont divergé sur les points suivants :

- La quantification et la qualification des dégâts sont perçues d'insignifiantes à importantes.
- Certains perçoivent un problème systémique plus large (écologique, économique, politique, de gouvernance) dans lequel le lapin serait un bouc-émissaire, tandis que d'autres perçoivent le problème lapin comme spécifique.
- La nature et la vocation de ces espaces justifiant ou non les modalités d'intervention sur le lapin.
- La prise en compte du statut national du lapin dans sa gestion locale.
- La prise en compte de l'image de mascotte du lapin pour les usagers et son incidence sur sa gestion.
- Les moyens de gestion du lapin : non capture versus capture indispensable.

Cette synthèse réalisée est proposée aux participants pour en débattre, la contester ou la compléter, de manière à la confirmer. Aucun désaccord ne fut formulé vis-à-vis de cette synthèse qui a plutôt laissé place à un débat confirmant la nature des divergences.

La séance d'atelier s'est clôturée sur une proposition de prolongement de l'exercice sous forme d'un deuxième atelier permettant d'élaborer des formes de scénarios de gestion

possibles. L'ensemble de la discussion fut ensuite retranscrite pour permettre d'affiner le travail. Nous proposons de le poursuivre par une analyse sous forme de discussion.

c) Discussion des résultats de l'analyse en groupe

Pour les convergences, certaines attentes telles que le besoin de connaissance concernant les liens à établir entre pratiques de gestion du parc et évolution des populations de lapin de garenne constituent une demande récurrente et déjà exprimée dans les attentes des commanditaires de la thèse. L'atelier révèle que la mise en perspective de cette question technique cache de nombreux points de divergence entre les gestionnaires, la direction et l'ODBU. Ils peuvent être présentés de manière plus développée.

Commençons par la perception de dégâts, (un point déjà traité à partir des entretiens individuels dans la seconde partie) qui se trouve confirmée par le groupe comme un point de divergence, notamment basé sur la définition de ce terme : qu'est-ce qu'un dégât? Cet accord sur ce désaccord (moindres dégâts vs dégâts importants) renvoie l'ensemble du groupe à la nécessité de définition du risque. On distingue alors nettement la résistance qui se crée dans le groupe au sujet des dégâts : d'abord un désaccord de fond sur la définition, puis le besoin de définir les risques engendrés par la présence du lapin sur les aménagements des parcs et cela dans l'espoir de mettre à fin à la controverse. On se heurte ensuite à la difficulté de cette évaluation des dégâts compte tenu du manque de données standardisées sur le long terme et de l'absence de référentiel. Une difficulté augmentée par l'hétérogénéité des parcs et l'évolution des pratiques de gestion, un point bien rappelé lors du second tour de table. Si les recherches en méthodologie d'évaluation des dégâts causés par la faune se basent le plus souvent sur des critères économiques (perte de rendement notamment), les parcs n'ont pas d'objectif de rentabilité à proprement parler⁴². L'absence d'évaluation économique liée aux dégradations (excepté les coûts de gestion du lapin entre 95 et 2001), maintient la controverse et l'incertitude sur la manière d'arbitrer la question des dégâts. Pourtant, les participants convergent sur la nécessité de définir les « risques » associés à la présence de lapin sans pour autant

⁴² Si l'ensemble des parcs n'a pas d'objectifs de rentabilité, une politique d'optimisation et de réduction des dépenses est en cours depuis la crise de 2008.

s'accorder sur les indicateurs pertinents pour l'ensemble des directions, des ingénieurs et des techniciens.

Pour continuer, l'ensemble des acteurs converge sur le coût (élevé dans l'absolu) que représente la gestion du lapin. Pourtant, il diverge sur la nécessité de payer cette somme. On débouche alors sur une nouvelle divergence entre une vision d'action préventive et d'action curative.

Deux positions se distinguent, intervenir quoi qu'il arrive pour minimiser le risque de dégâts liés aux lapins, quitte à payer le coût fixe annuel des prélèvements, ou intervenir de manière préventive en protégeant davantage les végétaux et en acceptant le remplacement des végétaux possiblement détruits.

Ensuite, les missions de protection de la nature que les parcs ont rajouté à leur agenda depuis les années 90 font toujours l'objet de discussions pour des gestionnaires dont l'identité professionnelle se trouve remaniée. De ce point de vue, le problème lapin ne serait qu'une partie des débats en considérant que l'évolution des modes de gestions, la vocation de ces espaces et leur devenir créent des points de friction. L'argument de lapin bouc-émissaire serait donc la manière d'exprimer leurs difficultés face à : un manque de temps, la fragilité de la végétation sur des zones de sols de remblais, l'écologisation des parcs, la baisse des budgets annuels depuis 2008...

Deux visions stéréotypées sont distinguables : un parc artificiel construit de toutes pièces avec une conception historique (le parc en tant qu'œuvre paysagère), ou bien un parc écologisé à fort enjeux de biodiversité inscrit en site Natura 2000. Ces deux postures donnent lieu à des registres argumentatifs originaux avec lesquels les gestionnaires doivent sans cesse composer. La vision d'un parc construit de toutes pièces pour les humains rend légitime la position interventionniste. Sur le même postulat, une telle représentation des parcs peut aussi faire relativiser le besoin d'intervention : puisque ces parcs sont artificiels, cela ne nous donne aucune légitimité à intervenir contre la nature, on peut au mieux faire avec.

Avec la représentation d'un parc comportant des enjeux de protection forts, certains adoptent une position protectionniste vis-à-vis du lapin et plaident pour la non-intervention, d'autres justifient l'intervention sur les lapins dans l'idée de réduire la concurrence de cette espèce avec d'autres espèces présentant plus d'enjeux de protection.

Notons que ce dernier argument figure davantage dans les entretiens individuels et les archives que dans l'atelier collectif.

Les missions de protection de la biodiversité produisent également des divergences sur le statut du lapin. A quel point son état de conservation « global » doit-il déterminer son statut local ? Typiquement, si le lapin est aujourd'hui en nette régression dans les campagnes françaises et européennes, il « pullule » encore localement.

Le raisonnement d'échelle à opérer dans la gestion du lapin dans les parcs est alors partagé entre une mission de protection de la biodiversité à l'échelle globale et une gestion de l'espèce au niveau local fortement tributaire des politiques d'aménagement des parcs. Pour terminer, si les propos de l'ensemble des participants convergent sur l'importance de l'éthique animale, on peut craindre l'existence d'une confusion entre bien-être animal et abolition de toute forme d'intervention sur l'animal (telle que le furetage) pouvant engendrer du stress ou de la douleur. Cette confusion pourrait donner lieu à une nouvelle forme de divergence.

Après avoir effectué cette analyse nous proposons maintenant de synthétiser l'ensemble de ces données sous la forme suivante (Figure 31) :

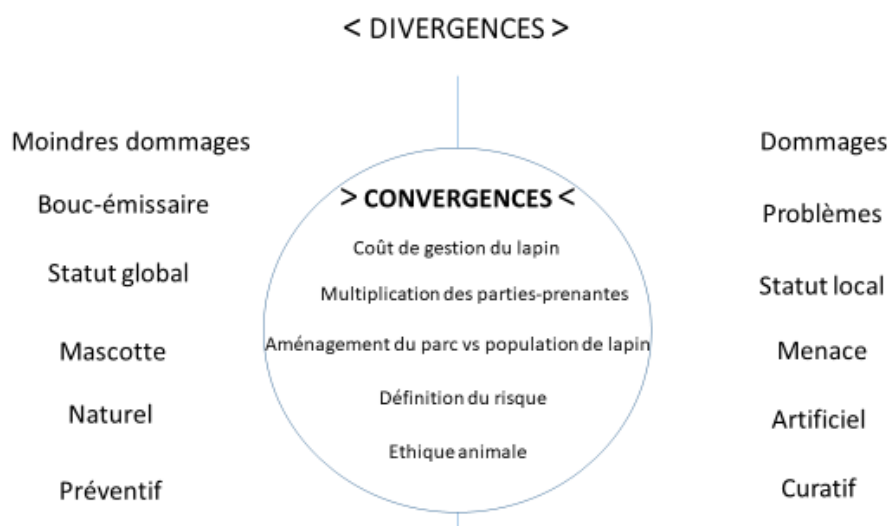


Figure 31: Schématisation des divergences et des convergences

Sur cette figure, l'ensemble des divergences et des convergences est résumé sous forme d'items types stéréotypés. Pour les divergences, cela ne veut pas dire qu'un participant ne se place que du côté droit ou que du côté gauche, mais plutôt que chacun se positionne pour chaque item d'un côté ou de l'autre. Toute la complexité de la situation réside dans

le fait que chaque position n'est pas aussi distincte que pourrait le laisser penser ce schéma.

II) Prolongement de l'analyse en groupe: mettre en lumière les degrés de polarités dans un conflit

Cet atelier inspiré de la méthode d'analyse en groupe nous a permis de rendre clairement visibles les convergences et les divergences d'interprétation sur la gestion du lapin dans les parcs. Cette méthode a permis aux participants de se saisir de ces questions de manière collective et ces résultats démontrent une fois de plus la place prépondérante des relations sociales dans les cas de conflits de cohabitation avec la faune sauvage.

Les participants se sont d'ailleurs accordés sur l'idée que la multiplication des parties prenantes dans la gestion du lapin a pu occasionner des dysfonctionnements.

De plus, la synthèse des résultats montre que les données s'inscrivent dans une perspective qui dépasse la question du lapin. Et pour cause, elles viennent questionner l'identité de ces parcs.

Les pistes de valorisation de ces données à une plus large échelle peuvent être discutées. Si les convergences sont difficilement généralisables, les divergences que nous avons synthétisées à la suite de l'atelier peuvent donner lieu à de nouvelles recherches. Nous pensons que tous les items dégagés sont communs au problème de cohabitation entre humain et faune sauvage et dépassent même ces problématiques. En effet, les tensions dans l'évaluation des dégâts sont déjà largement décrites dans la littérature d'où l'augmentation des recherches méthodologiques dans le domaine pour réduire les controverses à propos des dégâts. Entre les surinterprétations et la sous-évaluation dans les collectifs naissent des positions divergentes. Des travaux anthropologiques montrent également que dans certains cas, les acteurs peuvent exagérer la gravité des dégâts compte tenu des tensions sociales existantes liées à la protection d'une espèce ou d'un espace (Knight, 2000). Face au changement de statut des espèces et des espaces ou à la redistribution des pratiques et des identités professionnelles qu'impliquent ces problèmes de cohabitation, l'argument du bouc émissaire est aussi mobilisé dans des controverses sur les grands prédateurs. Pour le loup, il est porté par les défenseurs des animaux qui expliquent l'aversion des bergers pour le loup par le contexte économique difficile que connaît l'élevage ovin actuellement (Mounet, 2007).

De même, la divergence portant sur le lapin « mascotte » des parcs versus « menace », se retrouve au sujet des espèces dites charismatiques (lion, éléphant, ours) qui entrent en conflit avec les activités agricoles locales (prédation sur le bétail, dégâts aux cultures, menace d'attaques pour les populations locales) alors que la présence de ces espèces peut faire l'objet d'une valorisation économique importante liée à l'écotourisme. Ces raisonnements traduisent également des tensions entre le statut local d'une espèce et son statut global.

Pour qualifier ces situations paradoxales, l'anthropologue John Knight utilise l'appellation de « endangered pest » littéralement traduisible par « nuisible en danger ». Une expression qui évoque cette dissonance entre une pensée protectionniste à l'échelle globale et la perception d'une espèce proliférante et contraignante pour les populations locales. En outre, ces questions d'échelle de conservation sont d'ailleurs en débat au sein même de la communauté scientifique en sciences de la conservation.

Enfin derrière le couple Naturel/ Artificiel qui partage aussi les positions de gestion des espaces se cache le démiurge producteur d'artefact et le pilote engagé dans le « faire avec » sont autant de sujets abordés en philosophie de la nature (Larrère et Larrère, 2018).

La question qui se pose maintenant est : Est-il possible de penser l'ensemble de ces divergences comme une base méthodologique dans la compréhension des conflits entre humain et faune sauvage ? Cette démarche pourrait être un outil d'évaluation avant la mise en place d'études ou d'actions dans le cadre de programme de recherche sur les conflits entre humain et faune sauvage. Mieux encore ces critères permettraient de rendre compte des degrés de polarisation du conflit en utilisant ce type de diagramme de la manière suivante (Figure 32) :

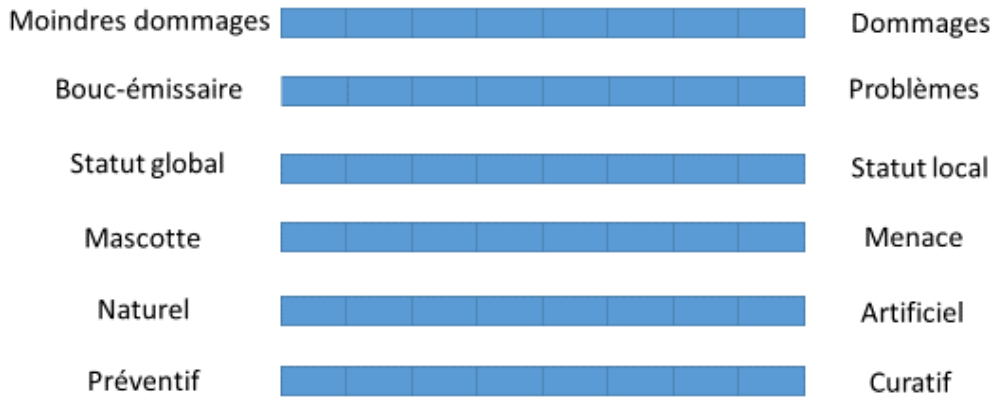


Figure 32 : Diagramme de polarisation des conflits.

Sur ce diagramme chaque item est soumis à une question type : Pensez-vous que les lapins créent des dommages aux parcs ou de moindres dommages ? Pour vous, le lapin est-il un bouc-émissaire ou un problème spécifique ? Les statuts de protection de cette espèce doivent-ils être pensés au niveau global ou local ? Le lapin est-il une mascotte pour les parcs ou une réelle menace ? Considérez-vous qu'il s'agisse d'un parc naturel ou artificiel ? Pensez-vous qu'il faille intervenir indirectement sur l'espèce par des actions préventives ou de manière curative directement sur l'espèce ? Les personnes enquêtées sont invitées à répondre en plaçant un point plus ou moins près de leur réponse en fonction de leur affinité (Figure 33).

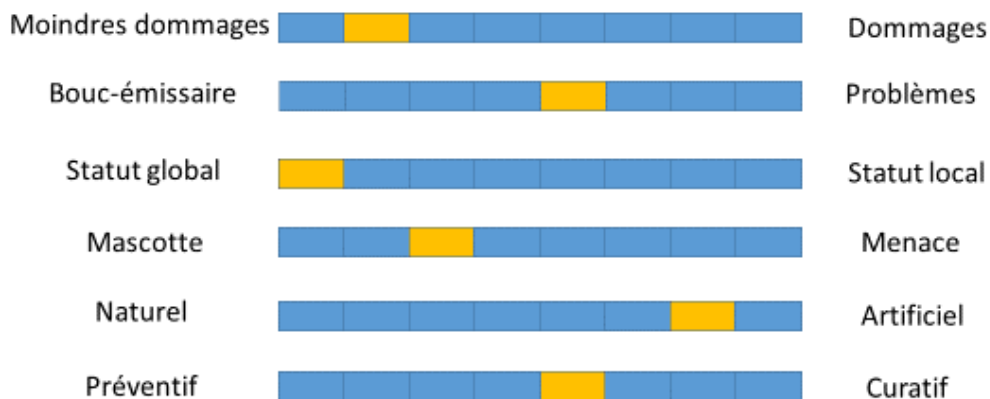


Figure 33 : Exemple d'utilisation du diagramme de polarisation.

Sur l'exemple proposé ci-dessus la couleur orange représente les réponses d'un enquêté factice. L'absence de position centrale réduite est voulue (soit quatre degrés de chaque côté) pour obliger nécessairement l'enquêté à tendre par affinité vers un pôle.

Les schémas qui vont suivre ne sont qu'à l'état d'hypothèse et ne représente qu'une piste de recherche possible : Après avoir récupéré un ensemble de jeux de données auprès d'une population concernée par un conflit de cohabitation, l'ensemble des points est cumulé sur un graphique, et cela item par item. L'idée de cet outil n'est pas de rendre compte de l'existence d'une majorité qui prouverait numériquement sa légitimité à imposer ses propres représentations. Prise comme telle, cette méthode ne rend absolument pas compte de l'ampleur de certains conflits entre une minorité et une majorité, ou tout simplement de conflits relationnels. Considérer de cette manière le nombre de personnes n'est pas aussi significatif qu'il n'y paraît, mais la forme des graphiques renseigne sur le degré de polarisation des conflits (Figure 34, 35 et 36).

Plusieurs hypothèses de schémas sont donc possibles :

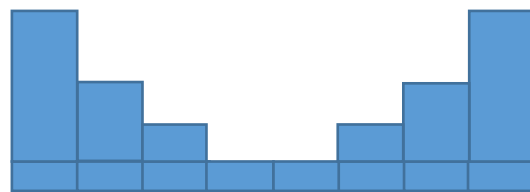


Figure 34: Les positions sont très polarisées.

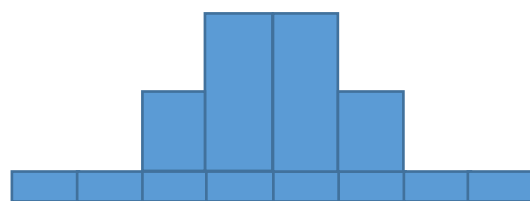


Figure 35 : les positions sont peu polarisées et ouvertes au compromis.

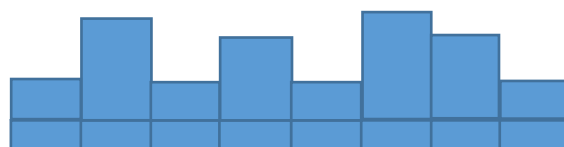


Figure 36 : Les positions sont très hétérogènes.

III) Quelle suite donner après avoir isolé les divergences et les convergences ?

La méthode d'analyse en groupe (Mercier et De Muelenaere, 2007) propose lors des ateliers d'apporter des notions théoriques au groupe pour expliquer l'origine de convergences ou de divergences. Ces explications sont pour les auteurs un moyen de participer à la redéfinition de la problématique. Nous n'avons pas opté pour cette méthode et avons préféré réaliser un second atelier animé par l'intérêt conjoint entre chercheurs et commanditaires de construire des scénarios avec les gestionnaires. Ainsi les participants ont eu la possibilité de débattre concrètement de possibles modes de gestion futures.

Cet atelier a été proposé sous la forme d'un World café (Slocum, 2006) qui s'est déroulé en trois étapes. Il a eu lieu le 9 mars 2018, l'invitation s'est faite par mail de service interne envoyé par la chargée du pôle connaissance de l'ODBU sous la rubrique réunion de direction. Les personnes invitées au sein des parcs de la Seine-Saint-Denis, de l'ODBU et de la DNPB avaient le choix de venir ou non. Neuf participants était présent : une chargée de médiation scientifique de l'ODBU, une responsable du bureau des études générales de l'ODBU, un technicien du parc du Sausset, un agent d'accueil du parc du Sausset, la cheffe de service adjoint du parc du Sausset, un technicien du parc du Sausset, le chef de service du parc du Sausset, deux animatrices du parc Georges-Valbon, une chargée d'étude du parc Georges-Valbon.

En voici le déroulement :

L'atelier commence par une introduction visant à se remémorer les divergences et les convergences qui ont émergé lors de l'atelier précédent. L'objectif n'est pas de relancer le débat mais plutôt que cette synthèse serve de point d'appui au travail de groupe. Puis nous proposons aux participants divisés en trois groupes d'échanger autour de trois pistes permettant de diversifier les choix de gestion. (La constitution des groupes s'est faite en fonction des postes occupés par les participants, par exemple nous avons veillé à ce que les statuts au sein de chaque groupe soient diversifiés). La composition des groupes change à chaque tour de table et tout le monde est nécessairement amené à discuter sur les trois scénarios en compagnie de participants différents. Chaque table est accompagnée

d'un animateur (deux de mes encadrants et moi-même) qui note toutes les idées et qui assure l'encadrement du temps de parole.

Lors des changements de table, le nouveau groupe reprend le fil des idées développées par le groupe précédent.

Trois sessions de 15 min ont été réalisées.

Le choix des pistes permettant la construction des futurs scénarios s'est fait au regard des convergences et des divergences qui ont émergé du précédent atelier et nous avons distingué trois pistes possibles :

- Adapter la gestion des parcs à la présence du lapin (sans reprise).
- Mettre en place une gestion du lapin (reprises possibles) pour assurer les objectifs de gestion du parc.
- Mettre en place une gestion du lapin dans un but de conservation de l'espèce en vue de potentiels repeuplements.

Les pistes sont volontairement très synthétiques pour laisser la liberté aux participants d'y développer ce qu'ils imaginent et d'en construire le contenu. C'est donc une opportunité pour chacun de s'exprimer.

Ainsi, nous avons invité les participants à identifier les actions qu'ils mettraient en œuvre si ces scénarios étaient mis en place. Il ne s'agissait donc pas de débattre de leur faisabilité, mais bien de proposer des actions concrètes quelles que soient les opinions sur ces scénarios. L'idée était vraiment d'explorer les possibilités et non de faire un choix sur le meilleur scénario. Nous avons présenté cet exercice non pas comme un moyen de dégager des perspectives d'application directes à la fin de l'atelier mais plutôt dans le but de fournir un support d'aide à la décision.

A la fin des trois sessions de discussion l'animateur de chaque groupe fait une synthèse de toutes les propositions recueillies pour ensuite les présenter à l'ensemble du groupe. L'objectif de cette dernière table ronde est de confronter les points de vue sur la faisabilité du scénario et de voir comment certains points peuvent être précisés ou questionnés.

Les résultats des propositions recueillies lors de l'atelier ont permis de construire trois scénarios.

a) Scénario 1 : adapter la gestion des parcs à la présence du lapin (sans reprise)

Ce scénario se base principalement sur des actions préventives et des mesures d'accompagnement dans la gestion des parcs.

Les techniques employées se basent essentiellement sur la protection des végétaux. Une protection à différentes échelles, allant de la protection individuelle des arbres et arbustes sélectionnés, à la pause d'exclos dans les boisements et les massifs.

Ces protections devront faire l'objet d'un suivi fin et constant durant le développement des sujets protégés et lors de l'enlèvement des protections. La protection de tous les plants n'étant pas possible, le choix des nouvelles plantations sera orienté en fonction de leur caractère rustique. Les quelques arbres mangés ne doivent pas remettre en cause la présence du lapin. La gestion doit s'adapter sans chercher à tout prix à atteindre un objectif que la présence du lapin ne permet pas. Dans le cas des boisements par exemple, il s'agira plutôt de tirer profit du travail de « sélection du lapin » sur la végétation et de protéger les sujets épargnés. Tout ceci nécessitera un travail de suivi fin sur le terrain, et une gestion très proche des végétaux.

Les moyens de régulation naturelle de la population de lapin ne doivent pas être écartés comme la mise en place d'aménagements pour favoriser les prédateurs. De plus les fagots de bois issus de rémanents de coupe disposés en hiver puis broyés au printemps pourront permettre de réduire en plus des protections les phénomènes d'écorçage d'arbres.

L'espèce doit continuer à être suivie, quitte à perfectionner les protocoles existants. De plus, des dispositifs expérimentaux tels que des suivis de la végétation et une comptabilisation plus fine des dommages sur les plantations seront développés.

Certaines années, la myxomatose contraignant la population, les périodes d'épidémie doivent s'accompagner d'une sensibilisation importante du public. Il sera mis en place un dispositif sanitaire de ramassage bien adapté en lien avec les vétérinaires pour mener des analyses.

La sensibilisation du public doit aussi s'effectuer sur le sujet des modifications paysagères que le lapin peut causer. Les creusements sur les zones très fréquentées peuvent être balisés pour assurer la sécurité des usagers. Des animations sur l'écologie du lapin peuvent être envisagées.

Pour permettre la circulation des connaissances, une plateforme d'échange élaborée sur les réseaux sera accessible entre les gestionnaires. Certains documents pourront être collaboratifs, comme la réalisation de cartographies des zones sensibles aux dommages ou la localisation des garennes.

Dans cette démarche, la population de lapin est conçue comme dynamique, l'idée d'un équilibre des populations doit être écartée pour privilégier l'identification de seuil où la population diminue ou augmente brutalement. Ainsi ce scénario s'inscrit dans une démarche adaptative et peu interventionniste.

Les parcs devront aussi s'ouvrir vers l'extérieur en tirant parti des expériences d'autres grands parcs européens qui mettent en œuvre des gestions d'espaces verts plus rustiques.

b) Scénario 2 : Mettre en place une gestion du lapin (reprises possibles) pour assurer les objectifs de gestion du parc

La mise en place de ce scénario nécessite une réflexion importante sur la définition d'objectif à atteindre. En fonction des objectifs, les actions s'effectueront selon deux stratégies possibles : Soit l'application de mesures de régulation sur le long terme, soit celles d'opérations de régulation plus espacées dans le temps mais avec une pression plus importante. Les deux parcs pourraient adopter des stratégies différentes pour voir quels sont les différents bénéfices.

Ce scénario forme une occasion propice pour débattre des objectifs prioritaires à suivre car il sera nécessaire de fixer des seuils de population à atteindre en fonction des objectifs des parcs. Mais cela uniquement quand les besoins seront clairement identifiés pour adapter la pression de captures à ces objectifs. Les objectifs sont aujourd'hui multiples, ce qui n'induit pas les mêmes pressions de capture.

Une fois ces questions réglées, il sera nécessaire que l'on détermine si les parcs continuent à travailler avec un prestataire ou une fédération de chasse. Si l'appel de prestataires permet une pression plus continue et une logistique d'accueil moindre, elle engendre nécessairement des coûts financiers. A l'inverse, si l'intervention de la Fédération des chasseurs peut limiter les coûts financiers, elle demande plus d'organisation (accueil et logistique) pour assurer une pression équivalente.

Il faudra ensuite déterminer si les lapins sont capturés pour être déplacés ou abattus. Les captures de lapin ne devront pas exclure les questions d'éthique animale. Les pratiques seront pensées au maximum dans l'idée de minimiser la souffrance provoquée par ces manipulations.

Il faudra aussi mettre en place des aménagements pour les prédateurs, avec le souci de surveiller leur développement pour qu'ils ne nuisent pas aux autres espèces de mammifères et d'oiseaux.

A ce propos, une réflexion devra se porter sur les clôtures des parcs. Alors que l'efficacité d'un système de régulation demanderait une fermeture parfaite des parcs, une fermeture trop importante représenterait un obstacle aux déplacements des autres espèces.

Quels que soit les objectifs, la sécurité du public devra être assurée. Les zones fréquentées par le public comme les grandes pelouses seront suivies régulièrement pour intervenir s'il y a des creusements de terriers.

Ces mesures de gestion pourront s'inscrire dans les programmes de communication auprès du public mais leur participation aux opérations de capture n'a pour le moment pas fait l'objet de décision lors de l'élaboration du scénario. Dans ce cadre, une enquête standardisée de grande envergure sera proposée pour connaître davantage l'intérêt du public pour le lapin et la faune des parcs en général.

Pour finir, la gestion des budgets devra être envisagée avec une certaine souplesse pour adapter la pression de régulation en fonction de la saison de reproduction et des objectifs à atteindre.

c) Scénario 3 : Mettre en place une gestion du lapin dans un but de conservation de l'espèce en vue de potentiels repeuplements

En considérant que le lapin n'est plus un problème subi mais une opportunité, ce scénario propose un changement de posture. La gestion passera d'une vision « parc centrée » à une vision d'ouverture en reconnaissant le statut de conservation du lapin hors parc et les potentialités que sa population en Seine-Saint-Denis offre en termes de repeuplement. Il s'agit donc d'une opportunité d'ouverture vers l'extérieur, mais au travers du lapin.

Tout ceci implique en cascade des conséquences dans l'organisation de la gestion de l'espèce. Il s'agit de décroiser les connaissances, car participer à ces actions c'est possiblement s'engager dans un réseau d'expérimentations et de coopérations nouveau et devenir des gestionnaires sachants. C'est aussi une opportunité pour réfléchir à d'autres formes de gestion des parcs, avec des aménagements plus rustiques.

Ainsi les parcs seraient davantage moteurs et maîtres des agissements sur le lapin, en modulant les lieux des interventions en fonction des objectifs. Par exemple, après comptage et analyse vétérinaire, les années à forte épidémie pourraient très bien être dispensées de reprise.

L'espèce sera suivie en améliorant autant que possible les techniques de comptage. Il y aura ensuite un travail à faire sur l'optimisation des captures pour réduire le stress des animaux, et dans ce but réfléchir aux aménagements possibles à effectuer.

Pour les repeuplements, c'est toute la chaîne de déplacement des lapins qui devra être étudiée et tracée en partenariat avec l'ONCFS pour les connaissances techniques mais aussi avec des vétérinaires pour les suivis sanitaires des lapins. De cette manière, la qualité des lapins de repeuplements des parcs deviendrait un atout.

Les parcs pourraient redéfinir les conditions de repeuplement au travers d'un système d'engagement entre les parties. Il faudra alors connaître les taux de réussite des repeuplements.

Un débat au préalable pourrait être mené sur la question des repeuplements à finalité cynégétique. La question est de savoir si seuls les déplacements de lapins dans des réserves sont acceptables.

Il sera nécessaire de réfléchir au modèle économique de ce scénario. S'inscrire dans un réseau européen par exemple, avec l'idée de valoriser des financements Natura 2000 ou voir ce que les retombées économiques des reprises peuvent permettre dans l'amélioration des aménagements (protection et achat de végétaux, frais de fonctionnement du parc en faveur du public) sont des pistes envisageables.

Certains gestionnaires ont même fait l'hypothèse de valoriser le lapin d'un point de vue alimentaire sur des zones où le lapin est en densité très importante. D'autres encore ont imaginé des lieux sans intervention, favorisant le contact avec les lapins et les usagers, à l'instar d'une « garenne pédagogique ». En effet l'écologie et la conservation du lapin sont des bons sujets d'animation et ils seront d'autant plus enrichis par les coopérations à venir.

Nous venons de voir que la construction de ces trois scénarios est riche d'information. Cet atelier a permis de faire circuler les connaissances dans le collectif en réfléchissant aux modalités d'application de gestion. De plus cette démarche invite à sortir d'une forme d'expertise qui met le commanditaire en posture d'attente vis-à-vis de la résolution d'un problème, et cela grâce à la participation. Les gestionnaires deviennent ainsi force de proposition.

Ces trois scénarios ouvrent sur la possibilité de rediscuter les résistances associées au problème lapin. On voit que chacun des scénarios possède des résistances déjà décrites en seconde partie (choix des techniques, positionnement éthique, choix des partenaires, choix des paysages en présence). Cet exercice a montré qu'il est possible de changer de point de vue sur le lapin, sur les parcs, sur la place des acteurs et des connaissances.

Même s'il est difficile de préjuger de la suite donnée à cet atelier, l'application d'un des trois scénarios fera probablement apparaître de nouvelles résistances dans le collectif ce qui questionnera encore la gestion du lapin dans les parcs.

IV) Conclusion

Nous avons vu que cette troisième partie cherche à valider les données produites durant l'enquête et aborde les possibilités de transformation du « problème lapin » par la mise en place d'ateliers de groupe. L'analyse en groupe réalisée en s'appuyant sur l'historique de gestion des lapins dans les parcs a permis de valider les connaissances produites dans l'historique. Ceci a également permis de mettre en visibilité les convergences et les divergences d'interprétations du « problème lapin ». Si les convergences sont difficilement généralisables, les résultats montrent que les divergences ont des caractéristiques qui permettent de construire des idéaux types sur les problématiques suivantes :

Appréciation des dégâts et d'interprétation du problème (bouc-émissaire vs réel problème), problème d'échelle (local vs global), représentation de l'espèce (mascotte vs menace), représentation de l'espace (naturel vs artificiel), culture technique (préventif vs curatif).

Au travers de ces idéaux types des pistes d'amélioration méthodologiques sont proposées en appui de l'analyse en groupe. L'objectif de cette méthodologie est de rendre compte des degrés de polarisation d'un conflit.

Le second atelier sous forme de World café qui propose aux participants de construire trois scénarios sur la base de trois pistes de gestion. Celui-ci a montré que le personnel des parcs et de l'ODBU présent lors de l'atelier pouvait être force de proposition. Il montre aussi que des résistances demeurent (choix des techniques, positionnement éthique, choix des partenaires, choix des paysages en présence) et qu'il faudra à nouveau les surmonter avec le temps.

Réflexivité et conclusion générale

I) Réflexivité

Avant d'apporter une conclusion finale à cette thèse, quelques points concernant la réflexivité sont à développer. Lors de l'introduction j'avais proposé de distinguer trois difficultés pour mener ce travail : Avoir une culture commune avec les personnes enquêtées. Etre doctorant en situation d'interdisciplinarité. Etre doctorant face à une demande d'expertise en situation conflictuelle.

Vis-à-vis de ma culture commune avec les gestionnaires, la prise de distance opérée semble avoir été suffisante lors de l'enquête et l'analyse, même si l'attente de préconisations de gestion de leur part pouvait rendre les relations difficiles et me mettre en porte-à-faux. La posture compréhensive demande une forme d'empathie qui va, me semble-t-il, un peu à l'encontre de la posture d'expert invité à donner son avis ou formuler des préconisations. Néanmoins, sans prendre obligatoirement tous les attributs de l'expert, les connaissances en écologie et en gestion des espaces naturels dont je dispose m'ont permis de questionner avec eux les particularités de gestion des parcs et ne pas tomber dans la servilité. C'est aussi à double tranchant, car le manque d'échanges techniques peut susciter de la déception et la perte de confiance dans l'intérêt du travail, et au contraire l'excès de confiance entraîne une prise de position vis-à-vis du groupe au risque de sortir d'une logique compréhensive. J'ai essayé autant que possible de trouver une position médiane, ce qui ne fut pas toujours facile.

Concernant l'interdisciplinarité, j'ai éprouvé en début de thèse une difficulté à devoir passer constamment d'un monde à l'autre entre écologie, sciences sociales, mais également entre monde gestionnaire et universitaire. Je me suis mis parfois à comparer

ces mouvements de réflexion à des allers et retours entre plusieurs pôles d'idées, la particularité étant que durant ces déplacements, il y a ce que l'on perd et ce que l'on garde. Toute la question est de savoir si ce qui a été conservé est le plus pertinent. Dans le cas d'une recherche décidée et financée par une institution publique comme le Département de la Seine-Saint-Denis, il s'agit d'une interdisciplinarité étendue à l'articulation entre expertise et recherche. Effectivement, la commande faite par le Département se caractérise par une attente de résultats techniquement applicables. Or, l'étude a montré que ce n'était pas l'apport d'expertises sur le lapin et sa gestion qui pouvait dénouer le problème. Par conséquent, l'analyse du « problème lapin » avec l'apport des sciences sociales était incontournable. Tel a été le choix, même si l'application des résultats en sciences sociales est plus difficilement transférable pour les gestionnaires. De ce fait, un doctorant convoqué avec l'espoir que son travail arbitre un problème qui dure depuis plus de 20 ans, et qui en fin de compte re-questionne la construction du problème et propose la mise en place d'atelier peut interroger les commanditaires.

Pourtant, l'ambition du début de cette thèse était clairement interdisciplinaire. Mais cette volonté d'interdisciplinarité s'est trouvée mise à l'épreuve au travers de plusieurs points. Premièrement, le temps nécessaire pour mener de front un travail en écologie et en sciences sociales de niveau universitaire, deuxièmement comment considérer les données produites en sciences naturelles dans le cadre d'une recherche en sciences sociales qui s'intéresse à la circulation des connaissances et aux controverses. Ces données peuvent-elles être produites par la même personne ? Si l'interdisciplinarité est souvent mentionnée comme une nécessité pour travailler sur les conflits de coexistence, elle peut aussi être source de difficulté : je me suis souvent demandé comment les connaissances produites par les sciences sociales et les sciences naturelles s'articulaient autour de la question de la rationalité ? J'entends par là que les sciences sociales et les sciences naturelles ne reposent pas sur les mêmes épistémologies et que les connaissances qu'elles produisent n'ont pas les mêmes logiques de preuve.

Enfin, la mise en place d'ateliers avait pour finalité de restituer et discuter les données produites par l'enquête et sur cette base de permettre ou non la transformation du « problème lapin ». Les ateliers ont le mérite de donner la parole aux gestionnaires de parcs de manière concertée. Mais je défends ici l'idée qu'il n'y pas, malgré tout, de méthode toute faite pour résoudre, atténuer ou transformer (selon les ambitions) les problèmes de cohabitation humains/animaux.

Vouloir s'engager dans la « résolution » de ces problèmes demande un temps de compréhension et d'analyse important et les résultats ne sont jamais garantis.

L'organisation des ateliers pose également beaucoup de questions. Il y a eu dans un premier temps confusion entre mise en place d'atelier et restitution de données d'enquêtes. De plus, les membres des parcs passent beaucoup de temps en réunion et s'investir dans un atelier de réflexion alors que l'on souhaite justement que le travail de thèse réponde aux questions rencontrées dans la gestion du lapin... Les résultats sont intéressants pour autant qu'ils sont directement applicables : « *On aimerait que tu nous dises comment faire* ». Par ailleurs, l'ouverture à un nombre de participants restreint aux membres du parc n'a pas été bien accueillie par certains acteurs du réseau.

C'est le cas pour l'association qui reprend les lapins qui n'a pas compris pourquoi leur participation n'était pas admise. Mais l'ODBU, de son côté, tenait à ce que l'atelier favorise l'échange entre gestionnaires de parc, l'ODBU et la direction.

Pour conclure, quelques mois avant que cette thèse ne soit rendue, j'ai été confronté à des demandes importantes de la part de la Direction pour fournir des préconisations techniquement applicables dans la gestion du lapin. Cette volonté tout à fait logique du point de vue des commanditaires montre la dissonance qui existe entre le monde de la recherche et celui des acteurs de la gestion : les différences d'attentes vis-à-vis de la connaissance produite sont bel et bien présentes. Ainsi, un jour alors que je cherchais quelques précisions dans les archives « lapin » du parc du Sausset, j'ai constaté qu'un article de vulgarisation que j'avais écrit sur le « problème lapin » dans les parcs était posé sur les chemises empilées sur les étagères remplies de documents. A ce moment précis, je me suis dit que mon travail de thèse allait venir se superposer à cet article et prolonger cette histoire, qu'un autre chercheur viendra peut-être étudier.

II) Conclusion générale. Le « problème lapin », un « trickster » anthropologique

Ce travail touche à sa fin. Sa réalisation fut possible grâce à la récolte de données comportant des entretiens, des observations, des analyses documentaires et des ateliers de groupes. La combinaison de ces matériaux fut essentielle pour aborder le « problème lapin ». La problématique générale était de voir si l'identification et l'analyse des résistances au sein des collectifs humains et non humains contribuent à caractériser les problèmes de cohabitation. Pour cela, cette thèse est articulée autour de trois grandes parties. Un historique qui m'a permis d'entrer dans la fabrique de ce problème et d'en présenter les rouages. Une deuxième partie sur l'analyse des controverses et des résistances qui caractérisent ce problème. Enfin, une troisième partie qui présente une discussion des résultats et une tentative de transformation du « problème lapin » par la mise en place d'ateliers s'inspirant de l'analyse en groupe débouchant sur la construction de trois scénarios. Ainsi, quelques points essentiels sont à retenir de ce travail :

L'historique constitue la pièce maîtresse de cette thèse, il montre que les résistances du « problème lapin » ne relèvent pas uniquement de la capacité du lapin à pulluler et à s'adapter aux contraintes exercées par le dispositif de contrôle. Les résistances reposent aussi bien sur les humains que sur les non humains qui composent ce collectif. L'historique fait apparaître les grandes étapes de la mise sur agenda du problème avec l'institutionnalisation, la dramatisation et la médiatisation qui s'en sont suivies. Notons que le problème est resté confiné à une sphère de l'administration (Gestionnaire de Parc, département, DRIAF,) et de spécialistes (Fédération des chasseurs, Bureaux d'étude), et aucun usager ne s'est manifesté pour prendre parti pour ou contre le lapin. Cette histoire montre également la pluralité des acteurs dans la gestion du lapin et leur changement de statut. A titre d'exemple, la Fédération de chasse de Paris laissera place à une association, puis à une entreprise. Une transformation qui montre qu'au-delà de l'aspect néfaste du lapin en relation avec les dégâts qu'il occasionne, une telle abondance de lapins peut également être vue comme une opportunité qui donne naissance à un dispositif d'intéressement (Callon, 1986). De plus, la multiplication des acteurs dans les dispositifs de contrôle fait aussi apparaître des difficultés d'harmonisation des actions entre les

parties prenantes qui n'ont pas les mêmes représentations de la gestion du lapin. Par exemple, le rebouchage des garennes montre que les tensions à propos des théories et pratiques qu'elles soutiennent dépassent le cadre technique et relèvent d'un débat de fond.

En effet, l'ambition qui consiste à remettre en cause la « structure sociale » du lapin suppose qu'à terme l'ensemble des collectifs humains qui intervient dans sa gestion soit redéfini. L'historique montre également que la somme de production de connaissances et d'arguments (au travers de la production d'expertises et d'avis d'experts) participe à la complexification du problème au lieu d'en clarifier les contours.

Durant la deuxième partie, j'ai montré que la récalcitrance de ce problème peut se comprendre au travers des controverses et des résistances qui la caractérisent. La question des dégâts forme l'épine dorsale de ce problème. Et pour cause, l'objectivation des dégâts est rendue complexe en l'absence de référentiel commun face aux multiples fonctionnalités des parcs et à la diversité des expériences entre gestionnaires des parcs, membres de l'ODBU et direction. La question des dégâts révèle également des divergences sur la manière de construire des paysages et vient raviver les tensions portant sur l'écologisation des parcs et les baisses budgétaires. De plus, les controverses et les disputes qui ont eu lieu sur les comptages et les modes de régulation ont permis au problème de perdurer dans le temps. Aujourd'hui, la controverse porte davantage sur l'efficacité et la nécessité de réaliser ces régulations et peut prendre des allures de dispute.

Après avoir présenté ces controverses, regarder le « problème lapin » sous le prisme des résistances m'a permis de rendre compte des limites aussi bien idéelles que matérielles dans la gestion des lapins. Cette démarche de recherche vient montrer en creux que les parcs sont des espaces extrêmement normés. La surveillance et le contrôle des parcs et des espèces qu'ils abritent y est permanent. En effet, la recherche d'équilibre des composantes écologiques, paysagères, sociales et économiques, où le lapin ne trouve pas sa place, au regard des aléas qu'il produit pour les gestionnaires, montre les résistances du système de gestion des parcs à absorber les « hasards de la nature » et à les subir en conséquence. Un autre point de résistance concerne les rapports aux connaissances. L'analyse montre qu'elles sont très axées sur l'applicabilité technique. Deux cultures techniques assez différentes sont identifiables. Elles peuvent se caractériser par les images du pilote et du demiurge à l'échelle aussi bien collective qu'individuelle (Larrère et Larrère, 2018).

Des résistances sont également révélées dans l'articulation des connaissances provenant de disciplines séparées, créant des besoins constants d'ajustement de celles-ci aux réalités locales des parcs et à leur besoin d'applicabilité. Ainsi les connaissances scientifiques se heurtent à des résistances dans l'appropriation et la mise en application des connaissances produites par les chercheurs et en retour dans l'adaptation des chercheurs aux besoins des parcs. Ces réflexions sont prolongées par un regard porté sur la transmission des connaissances entre gestionnaires. Certaines difficultés existent lors des départs et renouvellements de poste. Ainsi, des documents sont totalement oubliés au sein de l'importante production et cela peut produire le retour de questions déjà explorées. Enfin, les liens inhérents au dispositif de contrôle qui se sont établis dans le temps entre gestionnaire de parc, fureteur, lycée professionnel, fédération de chasse, forment un véritable réseau dont les repreneurs de lapin forment la clé de voûte. Ce réseau cherche à se maintenir, ce qui produit une résistance rendant la remise en cause ou la redéfinition du dispositif de contrôle délicat.

Penser les problèmes de cohabitation au travers des résistances est un outil d'analyse théorique intéressant. Il permet d'aborder autant le monde des techniques que celui des idées. Un travail de définition et de catégorisation plus précise pourrait être réalisé à l'avenir pour regarder si certaines résistances se retrouvent dans les problèmes de cohabitation.

La troisième partie cherche à valider les données produites durant l'enquête et aborde les possibilités de transformation du « problème lapin » par la mise en place d'ateliers de groupe. L'analyse en groupe réalisée en s'appuyant sur l'historique de gestion des lapins dans les parcs a permis de valider les connaissances produites dans l'historique et de mettre en visibilité les convergences et les divergences d'interprétations du « problème lapin ».

Les résultats montrent que les divergences s'articulent ainsi :

La quantification et la qualification des dégâts sont perçues d'insignifiantes à importantes. Certains perçoivent un problème systémique plus large (écologique, économique, politique, de gouvernance) dans lequel le lapin serait un bouc-émissaire tandis que d'autres perçoivent le problème lapin comme spécifique (la nature et la vocation de ces espaces justifiant ou non les modalités d'intervention sur le lapin). A cela s'ajoute la question de la prise en compte du statut national du lapin dans sa gestion locale. Il y

également des divergences sur l'importance de l'image de mascotte du lapin pour les usagers et son incidence sur sa gestion. Pour finir, il n'y a pas de consensus sur les moyens de gestion du lapin : non-capture versus capture indispensable.

Les convergences se construisent sur le fait que la multiplicité des acteurs et des techniques dans la gestion du lapin a pu entraîner une complexification du système de gestion et occasionner des dysfonctionnements. Le coût de la gestion du lapin est important, même s'il existe une divergence sur la nécessité de payer cette somme. Les questions d'éthique en termes de souffrance animale et du devenir des lapins doivent aussi être prises en considération : en particulier, mieux renseigner la destination des lapins et le taux de survie des lapins relâchés. La nécessité d'évaluer l'acceptabilité des risques liés à la présence du lapin est une demande commune. Enfin l'évolution des habitats et des pratiques de gestion des parcs ont un effet sur l'évolution des effectifs de lapin garenne, effet encore largement imprévisible faute de connaissances appropriées.

Le second atelier propose la construction de scénarios par les participants sur la base de trois pistes de gestion. Celui-ci a montré que le personnel des parcs, de l'ODBU présent lors de l'atelier pouvaient être force de proposition. Il montre aussi que des résistances demeurent (choix des techniques, positionnement éthique, choix des partenaires, choix des paysages en présence) et qu'il faudra à nouveau les surmonter avec le temps.

Après avoir parcouru ces trois parties, quel regard général porter sur le « problème lapin » ? Que dit-il dit à propos de ces grands parcs ?

De tout ce travail mené, il se dégage l'idée que c'est l'histoire, la géographie et la politique de ces espaces qui définit la singularité du « problème lapin ». Ce problème qui en retour questionne l'organisation et la gestion des parcs.

Dans ces jeux de miroir, des analogies sont possibles entre l'identité des parcs et le « problème lapin ». Je propose de mobiliser pour cette analogie la figure mythologique du « Trickster ». Ce choix vient du fait que cette figure n'est pas étrangère aux travaux anthropologiques menés sur le lapin (Mougenot et Strivay, 2011). Elle fait référence au caractère inclassable, imprévisible, incontrôlable, et joueur, de ce dernier. Bien entendu ces analogies ont ici une valeur prospective et invitent à poursuivre vers de nouveaux travaux de recherche. Je ne propose pas de faire une mythification du « problème lapin »,

mais j'invite simplement au travers du « trickster » à un exercice de réflexion anthropologique.

Les « tricksters » sont présents dans les contes populaires, ils se présentent souvent sous la forme animale mais possèdent des caractéristiques propres aux humains qui leur permettent d'interagir avec le monde humain.

Caractériser de manière exhaustive un trickster est difficile face aux contradictions qui sont relevées dans la littérature, comme le montre Makarius « *Ethnologues, psychologues, mythologues, historiens des religions se penchant sur le trickster se trouvent en présence d'un amas de contradictions. Le héros mythique transforme la nature et parfois, faisant figure de démiurge, apparaît comme le créateur, mais en même temps un pitre, un bouffon à ne pas prendre au sérieux.* » (Makarius, 1969 : p18).

Pour Makarius les efforts d'interprétation de ce mythe (comme celle proposée par Paul Radin et Jung) ont une tendance à compliquer le sujet plutôt que de l'éclaircir. Partageant son point de vue, je ne chercherai pas à donner ou à me raccrocher à une explication sur l'origine de ce mythe. En revanche, si beaucoup d'éléments existent pour qualifier les tricksters, il me semble que trois notions sont stabilisées et je souhaite les mobiliser. La première est l'ambivalence et l'impossibilité de trancher complètement entre le bien et le mal, entre le vrai et le faux, entre la gentillesse et la violence. Le deuxième caractère que je retiens est celui du séducteur, car le trickster réussit à faire de la séduction une arme, souvent grâce à l'humour. Il se dépêtre de situations qui pourraient lui causer du tort. Enfin, le dernier concerne la transgression. Le trickster triche, il transgresse les tabous et joue des tours à son entourage.

Je vais tenter ici de montrer que ces trois notions se retrouvent dans le « problème lapin » et dans les parcs.

Nous avons vu dans cette thèse que le « problème lapin » était difficilement réductible à une question de nature ou de société. L'ambivalence de ce problème est partout. Entre le bien et le mal, difficile de trancher entre ce que le lapin apporte ou pourrait apporter au parc, entre l'intérêt du réseau de reprise et la nécessité d'effectuer des captures.

Il en est de même pour les parcs. Rappelons sur quoi ils ont été construits. L'un sur des plaines maraîchères puis de remblais, l'autre sur des plaines d'agriculture intensive. Deux

espaces qui sont devenus en 2006 des sites Natura 2000. L'ambivalence se fait sentir quand les gestionnaires ont du mal à qualifier les parcs, entre naturel et artificiel.

Les gestionnaires sont aussi pris dans une ambivalence dans leurs objectifs de gestion. La pluralité des formes paysagères qu'ils souhaitent maintenir engendre des contradictions. L'évolution des paysages due à l'écologisation des parcs avec l'apparition de la gestion harmonique, puis le classement en site Natura 2000 a accentué l'ambivalence de ces espaces. Le lapin de son côté traverse un ensemble de paysages hétérogènes sans prendre garde à l'esthétique des lieux mais plutôt en tirant parti le plus possible des complémentarités que lui offrent ces paysages. Le résultat est que ce sont des espaces ambivalents sur lesquels s'est construit un « problème lapin », lui-même ambivalent.

Le mélange des genres peut causer l'aversion ou la fascination, comme le montre la difficulté d'allier paysage horticole et naturalité des espaces. Les parcs transgressent et brouillent les codes esthétiques par l'accumulation. La présence de ces mélanges est-elle une opportunité ou le mariage de la carpe et du lapin ? Les choses nouvelles naissent pourtant bien de deux parents différents, bien que certains mélanges puissent renvoyer à l'idée d'une transgression (Duvernay-Bolens, 1993).

Avec la mise en place d'une ferme urbaine dans le parc du Saussay, le problème lapin va continuer d'évoluer. Il prendra une autre dimension, l'agentivité du lapin dérangera celui qui plante des carottes et des choux, et cela formera de nouveaux arguments pour agir sur ces populations. Jusqu'où ces parcs peuvent-ils aller dans ce mélange ? A l'image d'une dynamique de population de lapins, ces parcs vont être amenés à changer constamment. Les ambivalences ne sont jamais stabilisées, sauf si un projet de construction provoque leur disparition.

Les parcs offrent un magnifique trompe-l'œil avec l'idée de campagne qu'ils souhaitent renvoyer. Au travers des déplacements de lapins qu'ils soutiennent, ils brouillent la classique dichotomie ville/campagne en faisant des lapins de repeuplement de véritables néoruraux.

Quand on se penche sur l'origine des parcs Georges-Valbon et du Sausset, on voit qu'ils sont nés d'une volonté d'amélioration du cadre de vie en Île-de-France et plus particulièrement en Seine-Saint-Denis. Il fallait combler un manque d'espaces verts dans un département où l'urbanisation exponentielle minait le paysage. Si le département a comblé son retard en surface d'espaces verts, il est aujourd'hui urbanisé à plus de 80% et les traces de la post-industrialisation sont encore visibles. Bien que ces grands parcs participent à l'amélioration du cadre de vie, les inégalités environnementales restent une préoccupation dans ce département. Les parcs cherchent à séduire, les politiques du département souhaitent aujourd'hui augmenter leur fréquentation en multipliant les aménagements d'accueil tout en cherchant à conserver leur objectif écologique. Les politiques actuelles de promotion et de modernisation des parcs s'ingénient justement à tirer profit de ces espaces dans ce département où la dynamique urbaine continue de s'accélérer avec le projet du Grand Paris, les aménagements nécessaires à l'accueil des JO 2024 et le triangle de Gonesse aux portes du département. Dans cette dynamique urbaine, le devenir de ces parcs peut être parfois impacté par la venue d'un projet immobilier, tel que celui de « Central Park » sur une frange du parc Georges-Valbon pourtant classé Natura 2000.

C'est le mélange d'ambivalence, de séduction et de transgression qui donne la forme d'un trickster. Comme le précise Duvernay-Bolens (1993) en citant Lévi-Strauss : « *Personnage équivoque, le trickster conserve « quelque chose de la dualité qu'il a pour fonction de surmonter* » (Lévi-Strauss, 1958).

Les parcs de la Seine-Saint-Denis sont-ils des tricksters d'un nouveau genre ? Ont-ils véritablement accepté ce qu'ils sont ?

Pour conclure, les difficultés que les gestionnaires rencontrent avec les lapins dans les parcs ne sont pas inédites dans l'histoire des relations entre humains et lapin de garenne. Comme je l'ai montré en introduction, les conflits de cohabitation entre humains et lapin remontent à l'antiquité (Callou, 2003). Le « problème lapin » dans les parcs prolonge la grande épopée du lapin de garenne. Il est né avec la construction des parcs et s'est complexifié au fil du temps. Le lapin est un médiateur dans ces parcs, tantôt écouté tantôt bâillonné, il se fait l'intermédiaire de deux mondes. Il rappelle que les gestionnaires doivent composer avec ces ambivalences, ces contradictions et avec l'incertitude qui plane parfois sur ces espaces.

En définitif, c'est du vivre ensemble dont parle le « problème lapin ». Comme d'ailleurs beaucoup d'autres problèmes de cohabitation humains/animaux.

Cette thèse invite à plusieurs perspectives de recherche : elle encourage à travailler sur les problèmes de cohabitation sous l'angle des résistances et convie à un questionnement sur les hybrides et les tricksters d'un nouveau genre, que ces parcs pourraient représenter.

Bibliographie

AGGERI Gaëlle, 2010, *Inventer les villes-natures de demain: gestion différenciée, gestion durable des espaces verts*, Educagri Editions, 189 p.

AKRICH Madeleine, **CALLON** Michel, **LATOUR** Bruno, 2006, *Sociologie de la traduction: textes fondateurs*, Paris, France, Presses de l'École des Mines, 303 p.

ALE S., 1998, « Culture and conservation: the snow leopard in Nepal », *International Snow Leopard Trust Newsletter*, 16(10).

ANNIGHÖFER Peter, **BECKSCHÄFER** Philip, **VOR** Torsten, **AMMER** Christian, 2015, « Regeneration Patterns of European Oak Species (*Quercus petraea* (Matt.) Liebl., *Quercus robur* L.) in Dependence of Environment and Neighborhood », *PLOS ONE*, 10(8).

ANSES, 2011, « La maladie hémorragique virale du lapin ».

ARNAL Gérard, **ANGLADE-GARNIER** Joanne, **HILAIRE** Sylvain, **CLERC** Pascal, **LEBRUN** Pascal, **GUEDEZ** Marie-Renée, 2015, *Flore et végétation de l'étang de Saint-Quentin-en-Yvelines et de ses abords: les plantes sauvages d'une zone humide francilienne héritée de Louis XIV, devenue urbaine*, 780 p.

AVENAS Elise, 2011, « Problématique des boisements et préconisations de gestion forestière. Département de Seine-Saint-Denis, parc du Sausset et parc Georges-Valbon. », Office national des forêts, 9 p

AVENEL André, 1942, *Comment détruire le lapin de garenne sans fusil ?*, Paris, France, Flammarion, 32 p.

BAHUCHET Serge, 2012, « Du Jatba-Revue d'ethnobiologie à la Revue d'ethnoécologie », *Revue d'ethnoécologie*, 1.

BAKER Margaret P., 1994, « The Rabbit as Trickster », *Journal of Popular Culture*, 28(2), p. 149-158.

BARUA Maan, **BHAGWAT** Shonil A., **JADHAV** Sushrut, 2013, « The hidden dimensions of human-wildlife conflict: Health impacts, opportunity and transaction costs », *Biological Conservation*, 157, p. 309-316.

BAUDRAIN Victor, 1889, *Des Dégâts causés aux champs par les lapins, responsabilités des propriétaires et locataires de chasse, notes sommaires et décisions diverses, recueillies par Victor Baudrain,... 2e édition, revue et mise au courant de la jurisprudence, avec préface, par L. Jullemier,...*, Marchal et Billard (Paris), 233 p.

- BEHAR** Daniel, **LOISEL** Manon, **RIO** Nicolas, 2016, « La fin du 9-3 ? La Seine-Saint-Denis entre représentations et métropolisations », *Herodote*, N° 162(3), p. 143-162.
- BENSA** Alban, 1997, « Images et usages du temps », *Terrain. Anthropologie & sciences humaines*, 29, p. 5-18.
- BLANC** Nathalie, 2014, « Le face-à-face citadins/nature », *Multitudes*, 54, p. 129-139.
- BLANDIN** Patrick, 2009, *De la protection de la nature au pilotage de la biodiversité*, Editions Quæ.
- BLOOR** David, 1979, « Knowledge and Social Imagery », *British Journal for the Philosophy of Science*, 30(2), p. 195-199.
- BOURLIERE** F., 1956, « Conséquences biologiques dues à la présence de la myxomatose: Essai de synthèse », *Les conséquences biologiques dues à la présence de la myxomatose*.
- BRUNOIS** Florence, 2005, « Pour une approche interactive des savoirs locaux : l'ethno-éthologie », *Journal de la Société des Océanistes*, 120-121, p. 31-40.
- BULLOCK** D. J., **NORTH** S. G., **DULLOO** M. E., **THORSEN** M., 2002, « The impact of rabbit and goat eradication on the ecology of Round Island, Mauritius », *Turning the tide: the eradication of invasive species*, p. 53-63.
- CALLON** Michel, 1986, « Éléments pour une Sociologie de la traduction: La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc », *L'Année sociologique (1940/1948-)*, 36, p. 169-208.
- CALLOU** Cécile, 2003, *De la garenne au clapier: étude archéozoologique du lapin en Europe occidentale*, Paris, France, Publications scientifiques du Muséum, 358 p.
- CEFAÏ** Daniel, 1996, « La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques », *Réseaux. Communication - Technologie - Société*, 14(75), p. 43-66.
- CHAPUIS** Jean-Louis, 1979, *Le régime alimentaire du lapin de garenne, *Orytolagus cuniculus* (L. 1758) dans deux habitats contrastés: une lande bretonne et un domaine de l'Île-de-France*, Thèse de 3e cycle, France, 223 p.
- CHAVET** Charles, 1956, « Myxomatose : remise d'une Médaille au Docteur Armand-Dellile », *Revue Forestière Française*, 1956, p. 696-697.
- CHEVALLIER** Denis, **NOTTEGHEM** Patrice, 1988, « Les relations homme-animal: Bibliographie », *Terrain. Anthropologie & sciences humaines*, 10, p. 124-131.
- CHIRON** François, 2007, *Dynamiques spatiale et démographique de la pie bavarde *Pica pica* en France : implications pour la gestion*, thesis, Paris, Muséum national d'histoire naturelle, 323 p.
- CHLOUS** Frédérique, 2014, « L'invasion biologique de la crépidule : une question sociale ? L'ethnologue dans la tourmente », *ethnographiques.org*, 20 p

CONKLIN Harold C., 1954, « Section of anthropology: an ethnoecological approach to shifting agriculture », *Transactions of the New York Academy of Sciences*, 17(2 Series II), p. 133-142.

CONOVER Michael, 2002, *Resolving Human - Wildlife Conflict: the Science of Wildlife Damage Management*, Lewis publisher, Boca Raton, Florida USA.

COOKE Brian, **CHUDLEIGH** Peter, **SIMPSON** Sarah, **SAUNDERS** Glen, 2013, « The Economic Benefits of the Biological Control of Rabbits in Australia, 1950–2011 », *Australian Economic History Review*, 53(1), p. 91-107.

DASCAL Marcelo, 2010, « Types of polemics and types of polemical moves », in **Capote** A. (dir.), *Perspectives on Language Use and Pragmatics: A Volume in Memory of Sorin Stati*, Munich, Lincom, p. 77-97.

DAVIS Susan E., **DEMELLO** Margo, 2003, *Stories rabbits tell: a natural and cultural history of a misunderstood creature*, New York, Lantern Books, 358 p.

DELAPORTE Yves, 1988, « Les chats du Père-Lachaise. Contribution à l'ethnozoologie urbaine », *Terrain. Anthropologie & sciences humaines*, 10, p. 37-50.

DELIBES-MATEOS Miguel, **REDPATH** Steve M., **ANGULO** Elena, **FERRERAS** Pablo, **VILLAFUERTE** Rafael, 2007, « Rabbits as a keystone species in southern Europe », *Biological Conservation*, 137(1), p. 149-156.

DESCOLA Philippe, 2004, « Le sauvage et le domestique », *Communications*, 76(1), p. 17-39.

DESCOLA Philippe, 2005, *Par-delà nature et culture*, Paris, NRF : Gallimard, Bibliothèque des sciences humaines, 623 p.

DESROSIERES Alain, 2013, *Gouverner par les nombres : L'argument statistique II*, Paris, Presses des Mines, Sciences sociales, 336 p.

DI CARLO Fabio, 2015, « Michel Corajoud and Parc Départemental du Sausset », *Journal of Landscape Architecture*, 10(3), p. 68-77.

DICKMAN A. J., 2010, « Complexities of conflict: the importance of considering social factors for effectively resolving human–wildlife conflict », *Animal Conservation*, 13(5), p. 458-466.

DIGARD Jean-Pierre, 1988, « Jalons pour une anthropologie de la domestication animale », *Homme*, 28(108), p. 27-58.

DIRZO Rodolfo, **YOUNG** Hillary S., **GALETTI** Mauro, **CEBALLOS** Gerardo, **ISAAC** Nick JB, **COLLEN** Ben, 2014, « Defaunation in the Anthropocene », *science*, 345(6195), p. 401–406.

DORE Antoine, 2010, « Comment gérer une prolifération », *Etudes rurales*, 185, p. 119-132.

- DORE** Antoine, 2011, *Des loups dans la cité : éléments d'écologie pragmatiste*, Paris, Institut d'études politiques.
- DOUGLAS** Mary, 2016, *De la souillure: essai sur les notions de pollution et de tabou*, Paris, La Découverte, 210 p.
- DU LIEVRE**, 1869, « Le lapin pris..... au sérieux », in *Journal des chasseurs*, Paris, Edouard Proux et cie, p. 24-333.
- DUBAR** Claude, 2014, « Du temps aux temporalités : pour une conceptualisation multidisciplinaire », *Temporalités. Revue de sciences sociales et humaines*, 20.
- DUBAR** Claude, **ROLLE** Christiane, 2008, « Les temporalités dans les sciences sociales : introduction », *Temporalités. Revue de sciences sociales et humaines*, 8.
- DUBREUIL** Céline, 2006, *Une expérience de développement durable: la gestion harmonique dans les parcs départementaux de la Seine-Saint-Denis de 1990 à 2005*, Mèze, Biotope : Dép. de la Seine-Saint-Denis conseil général : Observatoire dép. de la biodiversité urbaine, Parthénope collection, 144 p.
- DUMÉZ** Richard, **ROUE** Marie, **BAHUCHET** Serge, 2014, « Conservation de la nature : quel rôle pour les sciences sociales ?. Vers une anthropologie de la conservation », *Revue d'ethnoécologie*, 6.
- DUPLAT** P., 1996, « Sylviculture du chêne pédonculé », *Bulletin technique*, 31, ONF.
- DUVERNAY-BOLENS** Jacqueline, 1993, « Un trickster chez les naturalistes : La notion d'hybride », *Ethnologie française*, 23(1), p. 144-152.
- ECOTER**, 2013a, « Parc Départemental de Sausset. Plan de Gestion 2012-2022 - Tome 2. PPlan D'action et évaluation des incidences natura 2000 », CONSEIL GENERAL DE SEINE-SAINT-DENIS.
- ECOTER**, 2013b, « Parc Départemental de Sausset. Plan de Gestion 2012-2022 Tome 1. Diagnostic, objectif et stratégie », CONSEIL GENERAL DE SEINE-SAINT-DENIS.
- ECOTER**, 2014, « Parc départemental Georges-Valbon: Plan de Gestion 2015-2025. Tome 1. Diagnostic, objectif et stratégie. », Conseil Général de Seine-Saint-Denis.
- EVANS-PRITCHARD** Edward, 1956, *Nuer religion*, Oxford, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, the Clarendon Press, 335 p.
- FLIPO** Fabrice, 2015, « Les effets Latour », *Quaderni. Communication, technologies, pouvoir*, 87, p. 133-138.
- FLUX** John E.c., **FULLAGAR** Peter J., 1992, « World distribution of the Rabbit *Oryctolagus funiculus* on islands », *Mammal Review*, 22(3-4), p. 151-205.
- FOURCAUT** Annie, 2002, « Connaître l'histoire de la Seine Saint-Denis pour comprendre la situation actuelle », *profession banlieue*, 13p.

GÁLVEZ BRAVO Lucía, **BELLIURE** Josabel, **REBOLLO** Salvador, 2009, « European rabbits as ecosystem engineers: warrens increase lizard density and diversity », *Biodiversity and Conservation*, 18(4), p. 869-885.

GÁLVEZ-BRAVO L., **LÓPEZ-PINTOR** A., **REBOLLO** S., **GÓMEZ-SAL** A., 2011, « European rabbit (*Oryctolagus cuniculus*) engineering effects promote plant heterogeneity in Mediterranean dehesa pastures », *Journal of Arid Environments*, 75(9), p. 779-786.

GRAMAGLIA Christelle, 2010, « Les Goélands leucopnée sont-ils trop nombreux ? L'émergence d'un problème public », *Études rurales*, 185, p. 133-148.

GRILLET Pierre, **CHEYLAN** Marc, **THIRION** Jean-Marc, **DORE** Florian, **BONNET** Xavier, **DAUGE** Claude, **CHOLLET** Sophie, **MARCHAND** Marc Antoine, 2010, « Rabbit burrows or artificial refuges are a critical habitat component for the threatened lizard, *Timon lepidus* (Sauria, Lacertidae) », *Biodiversity and Conservation*, 19(7), p. 2039-2051.

GUILLO Dominique, 2015, « Quelle place faut-il faire aux animaux en sciences sociales ? », *Revue française de sociologie*, 56(1), p. 135-163.

HAUDRICOURT André-Georges, 1962, « Domestication des animaux, culture des plantes et traitement d'autrui », *Homme*, 2(1), p. 40-50.

HILL Catherine M., **WEBBER** Amanda D., **PRISTON** Nancy E. C., 2017, *Understanding Conflicts about Wildlife: A Biosocial Approach*, Berghahn Books, 228 p.

HOUSEMAN Michael, 1990, « Le tabou du lapin chez les marins: Une spéculation structurale », *Ethnologie française*, 20(2), p. 125-142.

IRVING-PEASE Evan K., **FRANTZ** Laurent A. F., **SYKES** Naomi, **CALLOU** Cécile, **LARSON** Greger, 2018, « Rabbits and the Specious Origins of Domestication », *Trends in Ecology & Evolution*, 33(3), p. 149-152.

IUCN, 2008, « *Oryctolagus cuniculus*: Smith, A.T. & Boyer, A.F.: The IUCN Red List of Threatened Species 2008: e.T41291A10415170 »,.

JONES Clive G., **LAWTON** John H., **SHACHAK** Moshe, 1994, « Organisms as Ecosystem Engineers », *Oikos*, 69(3), p. 373.

KNIGHT John (dir.), 2000, *Natural enemies: people-wildlife conflicts in anthropological perspective*, London, Routledge, European Association of Social Anthropologists, 254 p.

LARRERE Catherine, **LARRERE** Raphaël, 2017, *Bulles Technologiques*, Wild Project, Le Monde qui vient, 128 p.

LARRERE Catherine, **LARRERE** Raphaël, 2018, *Penser et Agir avec la Nature*, La Découverte, La Découverte poche, 408 p.

LATOUR Bruno, 1994, « Moderniser ou écologiser. A la recherche de la septième cité », *Écologie & politique*, 13, p. 5-27.

- LATOUR** Bruno, 1999, *Politiques de la nature: comment faire entrer les sciences en démocratie*, Paris, La Découverte, La Découverte poche Sciences humaines et sociales, 382 p.
- LATOUR** Bruno, 2010, *Nous n'avons jamais été modernes: essai d'anthropologie symétrique*, Nachdr., Paris, Editions La Découverte [u.a.], 206 p.
- LATOUR** Bruno, 2013, « Des sujets récalcitrants », in *Chroniques d'un amateur de sciences*, Paris, Presses des Mines, Sciences sociales, p. 187-189.
- LATOUR** Bruno, **BIEZUNSKI** Michel, 2010, *La science en action: introduction à la sociologie des sciences*, Paris, Découverte / Poche, Sciences humaines et sociales, 663 p.
- LEBLAN** Vincent, 2017, *Aux frontières du singe. Relations entre hommes et chimpanzés au Kakandé, Guinée (XIXe-XXIe siècle)*, EHESS, 287 p.
- LEBLAN** Vincent, **ROUSTAN** Mélanie, 2017, « Introduction. Les animaux en anthropologie : enjeux épistémologiques », <http://lecturesanthropologiques.fr/lodel/lecturesanthropologiques>.
- LEGRAND** Marine, 2014, « Le paradoxe de la gestion harmonique : construction d'un patrimoine écologique et dispositifs de contrôle de l'espace au sein d'un parc urbain », *ethnographiques.org*, p. 31.
- LEGRAND** Marine, 2015, *La mise en ordre écologique des parcs urbains: savoirs, pratiques et paysages : exemple d'un grand parc francilien*, Thèse de doctorat, Paris, France, Muséum national d'histoire naturelle, 425 p.
- LEHANE** Fiona, 2012, « Suivi d'expérimentation de gestion de prairie mésophiles au sein du parc départemental du Sausset », Conservatoire botanique national du Bassin parisien.
- LEOPOLD** Aldo, 1949, *Almanach pour un comté des sables*, Flammarion, 290 p.
- LESCUREUX** Nicolas, **LINNELL** John D. C., 2010, « Knowledge and Perceptions of Macedonian Hunters and Herders: The Influence of Species Specific Ecology of Bears, Wolves, and Lynx », *Human Ecology*, 38(3), p. 389-399.
- LEVI-STRAUSS** Claude, 1958, *Anthropologie Structurale*, Plon, 454 p.
- LINDQUIST** Galina, 2000, « The wolf, the Saami and the urban shaman », in *Natural enemies: People-wildlife conflicts in anthropological perspectives*, Routledge, London and New York, John Knight, p. 170-188.
- LOMBARD-JOURDAN** Anne, 1994, *La Plaine Saint-Denis : deux mille ans d'histoire*, CNRS Editions, 212 p.
- MADDEN** Francine, **MCQUINN** Brian, 2014, « Conservation's blind spot: The case for conflict transformation in wildlife conservation », *Biological Conservation*, 178, p. 97-106.
- MAKARIUS** Laura, 1969, « Le mythe du «Trickster» », *Revue de l'Histoire des Religions*, p. 17-46.

- MANCERON** Vanessa, 2016, « Exil ou agentivité ? ce que l'anthropologie fabrique avec les animaux », *L'Année sociologique*, 66(2), p. 279-298.
- MANCERON** Vanessa, **ROUE** Marie, 2009, « Les animaux de la discorde », *Ethnologie française*, 39(1), p. 5-10.
- MARCHANDEAU** Stéphane, 2019, « Le Lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*) - Pôle bocage et faune sauvage »,.
- MARVIN** Garry, 2000, « The problem of foxes: legitimate and illegitimate killing in the English countryside », in *Natural enemies: People-wildlife conflicts in anthropological perspective*, Routledge, London and New York, John Knight, p. 189-211.
- MASSEZ** Grégoire, **MONDAIN-MONVAL** Jean-Yves, **OLIVIER** Anthony, **PINEAU** Olivier, **TETREL** Claire, **VANDEWALLE** Philippe, 2012, « Le Lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*) en Camargue : évolution des populations depuis 20 ans et conséquences biologiques », *XXXVe Colloque de la société française de mammalogie*, 2012.
- MAUSS** Marcel, **PAULME** Denise, 2004, *Manuel d'ethnographie*, Paris, Payot & Rivages, 362 p.
- MAUZ** Isabelle, 2002, *Gens, cornes et crocs : Relations hommes-animaux et conceptions du monde, en Vanoise, au moment de l'arrivée des loups*, thesis, Paris, ENGREF, 255 p.
- MAXWELL** Sean L., **FULLER** Richard A., **BROOKS** Thomas M., **WATSON** James EM, 2016, « Biodiversity: The ravages of guns, nets and bulldozers », *Nature News*, 536(7615), p. 143.
- MENEZ** Florence, 2015, *La parabole de la palourde : ontogénèse d'un attachement interspécifique dans la lagune de Venise : ethnographie de son récit biographique*, Paris, EHESS, 489 p.
- MERCIER** Michel, **DE MUELENAERE** Anne, 2007, « La méthode d'analyse en groupe: application à la problématique de la mise à l'emploi des personnes fragilisées », *Recherches qualitatives*, 3, p. 140-155.
- MESSMER** Terry A, 2000, « The emergence of human-wildlife conflict management: turning challenges into opportunities », *International Biodeterioration & Biodegradation*, 45(3), p. 97-102.
- MICOUD** André, 2010, « Sauvage ou domestique, des catégories obsolètes ? », *Societes*, n° 108(2), p. 99-107.
- MIEULET** Elise, **CLAEYS** Cécilia, 2016, « (In)acceptabilités environnementales et/ou sanitaires : dilemmes autour de la démoustication du littoral méditerranéen français », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 16 Numéro 1.
- MISSION GESTION DIFFERENCIÉE**, 2002, « Visite du parc du Sausset 4ème journée de rencontres et d'échanges », Conseil Régional Nord / Pas de Calais, 12p

MONTAGNE-VILLETTE Solange, **CARROUE** Laurent, **FRABOULET** Danièle, 2004, *Seine-Saint-Denis, les mutations*, Centre de recherche Espace société (dir.), Paris, France, 115 p.

MOREL Christian, 1985, *Inventaire des restes osseux provenant du site archéologique moyenageux de Saint-Denis: contribution à l'étude de l'alimentation de l'homme: thèse...*, Ecole nationale vétérinaire, 107 p.

MORIZOT Baptiste, 2016, *Les diplomates: cohabiter avec les loups sur une autre carte du vivant*, Paris, Éditions Wildproject, Collection « Domaine sauvage », 314 p.

MORRIS Brian, 2000, « Wildlife depredations in Malawi: the historical dimension », in *Natural enemies: People-wildlife conflicts in anthropological perspective*, Routledge, London and New York, John Knight, p. 36-49.

MOUGENOT Catherine, **MORMONT** Marc, 2009, « États de guerre ou de paix... », *Ethnologie française*, Vol. 39(1), p. 35-43.

MOUGENOT Catherine, **ROUSSEL** Laurence, 2012, « Peut-on vivre avec le ragondin ? Les représentations sociales reliées à un animal envahissant », *Natures Sciences Sociétés*, Supplément(Supp.1), p. 22-31.

MOUGENOT Catherine, **STRIVAY** Lucienne, 2010, « L'incroyable expansion d'un lapin casanier », *Etudes rurales*, 185, p. 67-82.

MOUGENOT Catherine, **STRIVAY** Lucienne, 2011, *Le pire ami de l'homme: du lapin de garenne aux guerres biologiques*, Paris, La Découverte, Les empêcheurs de penser en rond, 169 p.

MOUNET Coralie, 2007, *Les territoires de l'imprévisible. Conflits, controverses et « vivre ensemble » autour de la gestion de la faune sauvage. Le cas du loup et du sanglier dans les Alpes françaises*, thesis, Grenoble 1, 565 p.

MOUNET Coralie, 2012, « Conflits et reconfigurations socio-spatiales autour du sanglier. Des postures générales aux arrangements locaux », *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, 327-328, p. 79-95.

NYHUS Philip J., 2016, « Human–Wildlife Conflict and Coexistence », *Annual Review of Environment and Resources*, 41(1), p. 143-171.

OFFICE DE GENIE ECOLOGIQUE, 1998, « Expertise sur la régulation des populations de lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*) au Parc du Sausset (93) », Conseil Général de Seine-Saint-Denis Direction des Espaces Verts,48p

OIE, 2018, « Myxomatose: OIE - World Organisation for Animal Health »,.

ONNO Anaïs, 2010, « Le lapin de garenne *Oryctolagus cuniculus*: aspects écologiques, juridique et sociaux. », Mémoire de Master1 Ecologie; Biologie, Evolution (EBE), CERSP et ISCC, 58 p

OUATTARA Fatoumata, 2004, « Une étrange familiarité », *Cahiers d'études africaines*, 44(175), p. 635-657.

PETERSON M. Nils, **BIRCKHEAD** Jessie L., **LEONG** Kirsten, **PETERSON** Markus J., **PETERSON** Tarla Rai, 2010, « Rearticulating the myth of human–wildlife conflict », *Conservation Letters*, 3(2), p. 74-82.

PONT Bernard, **MEUNIER** Francis, **VANAPPELGHEM** Cédric, **LECOMTE** Thierry, **DUNCAN** Patrick, **GILG** Olivier, 2012, « L’herbivorie et la dynamique des milieux naturels », *Actes du séminaire de la commission scientifique de RNF, organisé en collaboration avec le Conservatoire des espaces naturels de Picardie et le Conservatoire des espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais, Auxi-le-Château (62), 21-23 novembre*, p. 166.

QUENET Grégory, 2015, *Versailles, une histoire naturelle*, Paris, La Découverte, 224 p.

QUENET Gregory, 2016, « Le lapin de Versailles, gibier politique », *Billebaude*, 2016, p. 60-65.

REDPATH Stephen Mark, **BHATIA** Saloni, **YOUNG** Juliette, 2015, « Tilting at wildlife: reconsidering human–wildlife conflict », *Oryx*, 49(2), p. 222-225.

REDPATH Steve M., **YOUNG** Juliette, **EVELY** Anna, **ADAMS** William M., **SUTHERLAND** William J., **WHITEHOUSE** Andrew, **AMAR** Arjun, **LAMBERT** Robert A., **LINNELL** John D. C., **WATT** Allan, **GUTIÉRREZ** R. J., 2013, « Understanding and managing conservation conflicts », *Trends in Ecology & Evolution*, 28(2), p. 100-109.

REIGNE Philippe, 2016, « Rats, pigeons, lapins... Ces animaux dont les villes ne veulent plus », *Libération.fr*.

RÖDEL Heiko G., **BORA** Agnes, **KAISER** Jürgen, **KAETZKE** Paul, **KHASCHEI** Martin, **VON HOLST** Dietrich, 2004, « Density-Dependent Reproduction in the European Rabbit: A Consequence of Individual Response and Age-Dependent Reproductive Performance », *Oikos*, 104(3), p. 529-539.

ROUE Marie, **MANCERON** Vanessa, **DENAYER** Dorothée, **MOUGENOT** Catherine, **DORE** Antoine, 2016, « Les animaux comme révélateurs et passeurs de frontières. », in **Hubert** Bernard, **Mathieu** Nicole (dir.), *Interdisciplinarités entre Natures et Sociétés. Colloque de Ceris*, Peter Lang, Ecopolis, p. 323-334.

RUI Sandrine, 2011, « Conflit », *Sociologie*.

SAVALOIS Nathalie, 2012, *Partager l’espace avec une espèce protégée qui s’impose : approches croisées des relations entre habitants et goélands (Larus michahellis) à Marseille*, Paris, EHESS.

SHAW M. W., 1974, *The reproductive characteristics of oak*.

SIMMEL Georg, 1992, *Le conflit*, Paris, Circé, 166 p.

SLOCUM Nikki, 2006, *Méthodes participatives: un guide pour l'utilisateur*, Bruxelles, Fondation Roi Baudouin, 14 p.

SPERBER Dan, 1975, « Pourquoi les animaux parfaits, les hybrides et les monstres sont-ils bons à penser symboliquement ? », *Homme*, 15(2), p. 5-34.

- STENGERS** Isabelle, 2006, *La Vierge et le neutrino: les scientifiques dans la tourmente*, Paris, Empêcheurs de penser en rond, 282 p.
- STEPHENS** Marie N., 1952, « Seasonal observations on the Wild Rabbit (*Oryctolagus cuniculus cuniculus* L.) in West Wales. », *Proceedings of the Zoological Society of London*, 122(2), p. 417-434.
- TESTART** Alain, 1981, « Don Juan, le joueur de tours », *Homme*, 21(1), p. 93-119.
- TREVES** Adrian, 2008, « The Human Dimensions of Conflicts with Wildlife around Protected Areas ».
- TREVES** Adrian, **WALLACE** Robert B., **NAUGHTON-TREVES** Lisa, **MORALES** Andrea, 2006, « Co-Managing Human–Wildlife Conflicts: A Review », *Human Dimensions of Wildlife*, 11(6), p. 383-396.
- TROUT** R. C., **SMITH** G. C., 1995, « The reproductive productivity of the wild rabbit (*Oryctolagus cuniculus*) in southern England on sites with different soils », *Journal of Zoology*, 237(3), p. 411-422.
- TROUT** R. C., **TITTENSOR** A. M., 1989, « Can predators regulate wild Rabbit *Oryctolagus cuniculus* population density in England and Wales? », *Mammal Review*, 19(4), p. 153-173.
- TSING** Anna Lowenhaupt, 2017, *Le champignon de la fin du monde: Sur la possibilité de vie dans les ruines du capitalisme*, La Découverte, 416 p.
- VIGNE** Jean-Denis, **BUITENHUIS** Hylke, **DAVIS** Simon JM, 1999, « Les premiers pas de la domestication animale à l'Ouest de l'Euphrate : Chypre et l'Anatolie centrale. », *Paléorient*, 25(2), p. 49-62.
- VINCENT** Bernadette Bensaude, 2014a, « Slow versus fast : un faux débat », *Natures Sciences Sociétés*, 22(3), p. 254-261.
- VINCENT** Bernadette Bensaude, 2014b, « Slow versus fast : un faux débat », *Natures Sciences Sociétés*, 22(3), p. 254-261.
- VOISIN** Sylvestre, 2001, « Régulation des populations de lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*) au Parc du Sausset (93) », Rapport intermédiaire, Conseil Général de Seine-Saint-Denis, Direction des Espaces Verts.7 p
- VOISIN** Sylvestre, 2003, « Régulation des populations de lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*) au Parc du Sausset (93) », Bilan, Conseil Général de Seine-Saint-Denis, Direction des Espaces Verts.8 p
- VOISIN** Sylvestre, 2006, « Régulation des populations de lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*) au Parc du Sausset (93) », Bilan intermédiaire, Conseil Général de Seine-Saint-Denis, Direction des Espaces Verts. 7p
- WALLAGE-DREES** J.M., 1983, « Effects of food on onset of breeding in rabbits *Oryctolagus cuniculus* (L.), in a sand dune habitat. », 174, p. 57-59.

WOODROFFE Rosie, 2000, « Predators and people: Using human densities to interpret declines of large carnivores », *Animal Conservation*, 3, p. 165-173.

WOODROFFE Rosie, **THIRGOOD** Simon, **RABINOWITZ** Alan (dir.), 2005, *People and Wildlife: Conflict or Coexistence?*, Cambridge, Cambridge University Press, 497 p.

WWF., 2016, *Living Planet: Report 2016: Risk and Resilience in a New Era*, World wide fund for nature.

Cahier de Bondy (Paris), 1879., *Archives Parlementaires de la Révolution Française*, 4(1), p. 360-361.

Docob Parc du Sausset, 2011, Document d'objectifs Natura 2000 « Sites de la Seine-Saint-Denis ».